

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHES.

BRADITES DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS ET MISES EN ORDRE.

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES,

sous la direction

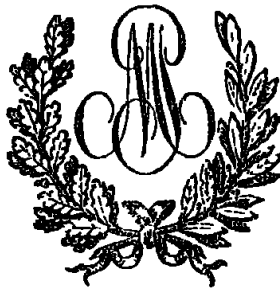
DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

—
TOME HUITIÈME.

—
ŒUVRES ASCÉTIQUES.

LA RELIGIEUSE SANCTIFIÉE, PREMIÈRE PARTIE.



PARIS,

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

PARENT-DESBARRES, ||

RUE CASSETTE, 23.

LAGNY FRÈRES.

RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

1843.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI.

SAINTE-CLOUDE. IMPRIMERIE DE GELIN-MANDAR.

LA RELIGIEUSE

SANCTIFIÉE.

CHAPITRE PREMIER.

Du mérite des vierges qui se consacrent à Dieu.

I. Les Vierges qui ont le bonheur de se vouer à l'amour de Jésus et qui lui consacrent le lys de leur pureté, sont aussi chères à Dieu que les anges. *Erunt sicut angeli Dei in Cælo.* (Mat. 22. 30.). Telle est la puissance de la chasteté. Qui conserve long-tems cette vertu, dit S.-Ambroise, est un ange, qui la perd est un démon. *Castitas angelos facit : qui eam servavit, angelus est ; qui perdidit, diabolus.* (S. Ambr. lib. 1 de Off.) Baronius raconte (Ann. 480, num. 23. in Comp.) qu'à la mort d'une jeune vierge nommée Géorgia on vit voltiger autour d'elle des essaims de colombes, et que lorsque le corps fut porté à l'église, elles le suivirent et se perchèrent sur le toit, au-dessus de l'endroit où le corps était déposé. Elles ne se retirèrent que lorsqu'on l'eut enseveli. On crut généralement que ces colombes étaient des anges envoyés pour servir de cortège à ce corps virginal. C'est avec raison que la virginité est appelée vertu angélique et céleste, car, dit S.-Ambroise, cette vertu n'a trouvé que dans le ciel, le modèle de ce qu'elle exerce sur la terre. Elle ne trouve même son exercice que dans le ciel, car c'est là qu'est son époux. *E cælo accersivit,*

quod imitaretur in terris, usum quæsitit à cælo, quæ sponsum sibi invenit in Cælo. (S. Ambr. lib. de Virg.)

II. De plus, une vierge qui consacre sa virginité à Jésus-Christ, devient l'épouse de Jésus-Christ. Aussi l'Apôtre a-t-il dit, en parlant à ses disciples : *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* (2. Cor. 11. 2.) J'ai promis à Jésus-Christ de lui présenter vos âmes, comme autant de chastes épouses. Jésus lui-même a dit dans la parabole des Vierges qu'il veut être qualifié du titre de leur époux. *Excitant obviam sponso... Introierunt cum eo ad nuptias* (Mat. 25. 1. 10.) C'est pour cela que N.-S. qui se fait appeler par les autres, Maître, Pasteur ou Père; veut être appelé Époux par les vierges. S.-Grégoire de Nazianze a composé à ce sujet ce beau vers : *Castaque virginitas decoratur conjuge Christo.* Un tel mariage se fait par l'entremise de la foi. *Sponsabo te mihi in fide.* (Osée, 2. 20.) Cette vertu de la chasteté, les hommes ne l'ont acquise que par les mérites de Jésus-Christ; et il est dit dans l'Apocalypse que les vierges suivent l'Agneau. *Sequuntur agnum quocumque ierit.* (Ap. 4.) La divine mère révéla à une âme pieuse qu'une épouse de Jésus-Christ doit aimer toutes les vertus, mais surtout la pureté, parce que c'est la plus propre à la rendre digne de son divin époux. S.-Antoine de Padoue nous apprend que toutes les âmes sont en général les épouses de Jésus-Christ, comme l'écrivit avant lui S.-Bernard. *Sponsa nos ipsi sumus et omnes simul una sponsa et animæ singulorum quasi singulæ sponsæ* (Serm. 2. in Dom. Post. Epiph.) Mais que les vierges consacrées à Dieu, le sont plus particulièrement : *Omnes animæ sponsæ sunt Christi specialius tamen virgines.* (S. Ant. Pad. Serm. de Virg.) S.-Fulgence appelle Jésus-Christ époux de toutes

les vierges : *Unus omnium sacrarum virginum sponsus.*
(S. Fulg. Ep. 3. Cap. 4.)

III. Une jeune fille qui veut s'établir, si elle est prudente, choisit parmi ses prétendans celui qui lui paraît le plus digne de la posséder et le plus capable de la rendre heureuse en ce monde. La religieuse, en faisant sa profession, épouse Jésus-Christ lui-même. Le pontife lui adresse ces paroles. *Je vous unis à Jésus-Christ qui vous gardera chaste et pure. Recevez, en qualité de sa compagne, l'anneau de la fidélité, afin que si vous le sertez fidèlement, vous obteniez la couronne éternelle.* Demandons à la divine épouse des Cantiques, quelles sont les qualités de son époux, car elle en est bien instruite. Dites-moi, ô sainte épouse, quel est votre bien aimé, l'unique objet de votre amour, celui qui vous rend heureuse et fortunée par dessus toutes les femmes. *Qualis est dilectus tuus ex dilecto, ô pulcherrima mulierum?* (Cant. 5. 9.) Elle répond: *Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.* Mon bien aimé est blanc comme l'innocence, il est vermeil parce qu'il brûle d'amour pour ses épouses; il est si beau et si parfait, il est si bon et si affable, qu'il est de tous les époux le plus doux et le plus aimable. *Illo nihil gloriosius*, dit S.-Eucher, *nihil pulchrius, nihil magnificentius.* Songez, s'écrie S.-Ignace martyr, ô Vierges bienheureuses qui vous êtes consacrées à Jésus, songez que vous avez un époux tel que ni le ciel ni la terre ne peuvent vous en offrir d'aussi riche, d'aussi beau, d'aussi aimable. *Virgines agnoscant cui se consecrarunt sponso nimirum speciosissimo, nobilissimo, opulentissimo; amabiliorem nec in cælo nec in terris invenire nunquam poterunt:* (S.-Ign. Mart. Ep. Ad Ant.)

C'est pour cela, que la B. Claire de Montefalco

disait que sa virginité lui était si chère qu'elle préférerait souffrir en cette vie toutes les peines de l'enfer, plutôt que de la perdre. La glorieuse Ste-Agnès, selon S.-Ambroise, refusa la main du fils du préfet de Rome, qu'on lui offrait en mariage, disant : *Sponsum offertis? Meliorem reperi.* Ste-Domitille, nièce de l'empereur Domitien, fit la même réponse à certaines personnes qui l'engageaient vivement à épouser le comte Aurélien, qui, quoique païen, consentait à lui laisser professer la religion chrétienne. Dites-moi, poursuivit la sainte, si l'on donnait à choisir à une jeune personne, entre un roi et un paysan, lequel préférerait-elle ? Si je me mariais à Aurélien, il me faudrait renoncer aux noces du roi des cieux ; ne serait-ce pas une grande folie à moi ? Allez dire à Aurélien, qu'il n'espère jamais m'obtenir. Pour rester fidèle à Jésus-Christ à qui elle avait donné sa virginité, elle aima mieux expirer dans les flammes, où son barbare amant la fit périr. (Croiset. 12 Mai.) La vierge Ste-Suzanne répondit dans les mêmes termes aux ambassadeurs de Dioclétien qui voulaient la faire impératrice, en lui donnant pour époux Maximin, son gendre, qu'il avait proclamé César. (Croiset. 11 août.) Sur son refus, Dioclétien la fit mourir. Beaucoup d'autres vierges rejetèrent l'alliance de puissans monarques, pour épouser Jésus-Christ : La B. Jeanne, infante de Portugal, refusa la main de Louis XI, roi de France, la B. Agnès refusa Ferdinand II, empereur, Élisabeth, fille du roi de Hongrie, refusa Henri, archiduc d'Autriche, etc.

V. Les vierges qui se consacrent à Jésus-Christ, appartiennent entièrement à Dieu, d'âme et de corps. S.-Paul l'a dit : *Mulier inupta et virgo cogitat que Domini sunt ut sint sancta corpore et spiritu ; que*

aulem nupta est, cogitat quæ sunt mundi et quomodo placeat viro. (Cor. 7. 34.) La vierge qui s'est donnée à Dieu, ne pense qu'à Dieu et à être toute à Dieu, mais la femme mariée appartenant au monde ne peut songer et s'appliquer qu'aux choses du monde. l'Apôtre ajoute : *Porro hoc ad utilitatem vestram dico.. Ad quod honestum est et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.* Les pauvres mères de famille trouvent donc bien des obstacles à la sainteté, et plus elles sont illustres dans le monde, plus ces obstacles sont nombreux.

VI. Pour être sainte, il faut qu'une femme fréquente les sacremens, qu'elle fasse beaucoup d'oraisons mentales qu'elle pratique beaucoup de mortifications intérieures et extérieures, qu'elle reçoive avec joie le mépris, les humiliations, la pauvreté; enfin qu'elle ne songe qu'à faire ce qui peut plaire

Dieu; c'est pourquoi il est nécessaire qu'elle soit tout-à-fait détachée des choses d'ici-bas, mais quels loisirs, quels secours, quel recueillement peut trouver une femme mariée, pour être sans cesse occupée de Dieu. *Nupta cogitat quæ sunt mundi.* La femme mariée doit penser aux soins de sa maison, à élever ses enfans, à contenter son mari, tous les parens de celui-ci, parfois plus importuns encore que son mari lui-même; de sorte que, selon l'Apôtre, son cœur est partagé entre son mari, ses enfans et Dieu. Comment une femme mariée aurait-elle le temps de faire beaucoup de prières puisque souvent le tems lui manque pour les affaires du ménage? Le mari veut être servi, il gronde, il s'emporte si on ne le sert pas à la minute: Les domestiques troublent la paix intérieure par leurs propos et leurs querelles; les enfans, s'ils sont petits, pleurent, crient, demandent

sans cesse ; s'ils sont grands, ils sont une cause éternelle de craintes et d'inquiétudes, tantôt parce qu'ils ont de mauvaises connaissances, tantôt parce qu'ils sont malades : essayez donc de faire oraison et de vous recueillir parmi tant de troubles et de tourments ! A peine l'épouse peut-elle aller communier les dimanches. Elle a pour elle la bonne volonté, mais il lui sera moralement impossible de travailler assiduellement au salut de son âme. Il est vrai qu'elle pourrait mériter beaucoup par la privation même du bonheur de prier le Seigneur, en supportant avec patience et résignation la servitude où elle est réduite ; elle le pourrait, mais au milieu de tant de tracas et de distractions, sans oraisons, sans lecture spirituelle ni sacrements, il lui sera très-difficile d'avoir jamais cette résignation et cette patience.

VII. Mais plutôt à Dieu que les femmes mariées n'encourussent d'autre blâme que celui d'être empêchées dans leurs désirs de dévotion, d'oraisons, de communion fréquente ! Le pire de tous leurs maux, c'est qu'elles sont sans cesse en danger de perdre leur âme et la grâce de Dieu. Il faut qu'elles tiennent leur rang, qu'elles paient leurs domestiques, qu'elles tiennent maison, qu'elles conversent au moins dans les visites, avec toute sorte de gens ; et chez elles il faut qu'elles reçoivent les parens, les alliés, les amis de leurs maris..... Oh ! que d'occasions de perdre Dieu ! Les jeunes personnes ne connaissent pas tous les dangers auxquels elles s'exposent en se mariant, mais les femmes mariées les connaissent et leurs confesseurs aussi.

VIII. Laissons de côté la vie malheureuse que mènent toutes les femmes mariées, *toutes*, sans exception. Moi qui, pendant longues années, ai écouté les confes-

sions de tant de femmes de tous les rangs , nobles et plébéiennes, pauvres et riches, il ne me souvient pas d'en avoir trouvé une qui fût contente de son sort. Les mauvais traitemens de leur maris, la mauvaise conduite des enfans, les besoins d'une maison, l'assujétissement à une belle-mère, les douleurs de l'enfantement, les jalousies de l'époux, les scrupules de conscience sur la fuite des occasions , sur l'éducation des enfans , tout cela forme une tempête horrible et continuelle dans laquelle elles sont forcées de vivre , tout en déplorant leur malheureux sort et en s'accusant de s'y être elles-mêmes vouées. Dieu veuille que cet orage n'emporte pas leur âme et qu'elles ne soient pas condamnées à un double enfer dans ce monde et dans l'autre ! Voilà l'avenir que se préparent ces aveugles jeunes filles qui restent dans le monde. Eh ! quoi , dira-t-on , parmi tant de femmes mariées , est-ce qu'il n'y en a pas de saintes ? Oui, il y en a quelques-unes , mais lesquelles ? Celle qui devient sainte au milieu de ces tortures , en les souffrant pour le Seigneur , en lui offrant ses douleurs dont elle ne se plaint pas. Mais où sont-elles ces femmes parfaites ? Elles sont aussi rares que les corbeaux blancs. Et celles-là même se repentent d'être restées dans le monde, quand elles pouvaient consacrer leur virginité à Dieu et vivre tranquilles et heureuses.

IX. Le sort le plus heureux , le rang le plus élevé auxquels puisse prétendre une jeune personne , c'est donc de renoncer au monde et de s'unir à Jésus-Christ. Elle sera l'exemple de tous les dangers auxquels les femmes mariées sont sans cesse exposées. leurs pensées n'ont pour objet ni leurs enfans , ni les hommes de la terre , ni les richesses , ni la toilette ; car tandis qu'il faut aux femmes mariées de

beaux habits pour briller aux bals et aux spectacles, et pour plaire à leurs maris, les vierges de Jésus-Christ se contentent d'une simple robe qui les couvre; elles donneraient même scandale, si elles aimaient le faste et si elles cherchaient à relever leurs charmes par des parures. Les vierges chrétiennes n'ont pas de ménage à garder, pas d'enfans, pas de mari à soigner. Tous leurs désirs n'ont d'autre but que de plaire à Jésus-Christ à qui elles ont livré leur âme, leur cœur et tout leur amour. Elles sont libres de tout respect humain, de toute sujétion, elles vivent loin des bruits de la terre, elles ont tout le tems de communier, de faire leurs oraisons, de lire des livres spirituels. Elles sont plus à même de travailler à l'œuvre de leur salut et de méditer. *Quæ enim est virgo,* dit Théodoret, *ab inutilibus cogitationibus liberam habet animam.* La vierge n'a autre chose à faire que de s'entretenir sans cesse familièrement avec Dieu. C'est ce qu'écrivit l'apôtre, dit OEcumenius : *Ut sit sancta corpore et spiritu;* OEcumenius, ajoute : *Corpore sancta propter castitatem, spiritu sancta propter familiaritatem cum Deo.* N'eût-elle pas d'autre récompense à espérer, dit S.-Anselme, la vierge devrait se trouver heureuse d'être délivrée des soucis de ce monde et de pouvoir penser continuellement à Dieu : *Si nulla merces amplior virginem sequeretur, sufficeret hæc sola prælatio : Cogitat quæ Domini sunt.* (S.-Ans. Cor. 7). Le saint ajoute en conséquence que les vierges consacrées au Seigneur jouiront non seulement d'une gloire immense dans le ciel, mais aussi d'une paix inaltérable sur la terre : *Non solum in futuro seculo gloriam, sed et in presenti requiem habet virginitas.* (Loc. Cit.).

X. Les saintes vierges qui tendent à la perfection sont les favorites de Jésus-Christ, car elles lui ont

livré leur âme et leur corps et ne pensent en cette vie qu'à lui plaire. C'est parce que S.-Jean était vierge qu'il fut appelé le favori de Jésus-Christ. *Quem diligebat Jesus.* (Jo. 13-23). L'Église chante ces mots sur lui : *Virgo est electus à Domino, atque inter ceteros magis dilectus.* (In die 27. Dec. Resp. noct. 1). Les vierges sont nommées les prémices de Dieu : *Virgines enim sunt : Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo et agno.* (Apoc. 14). Mais pourquoi les vierges sont-elles les prémices de Dieu ? Le cardinal Hugon nous l'apprend ; c'est que, comme les premiers fruits sont les plus agréables, (*Sicut primitiæ fructuum delectabiliores sunt*), ainsi les vierges consacrées à Dieu lui sont les plus agréables et les plus chères.

XI. On dit aussi que l'époux divin pait parmi les lys. *Qui pascitur inter lilia.* (Cant. 1. 16). Ces lys sont les vierges pures qui se vouent au Seigneur. Un sage interprète des Livres sacrés remarque sur ce passage des Cantiques, que comme le démon se repait des souillures de l'impudicité, de même Jésus-Christ se nourrit des lys de la chasteté. *Sicut diabolus cæno libidinis saginatur, ita, Christus castimoniæ liliis pascitur.* Le vénérable Bède affirme que le chant des vierges plaît à l'agneau divin plus que le chant des saints : *Cantus à virginibus modulati suaviorem. Agno harmoniam effeciunt quam si omnes alii sancti canere contenderent.* (Beda in Ap. 14. 4). Il n'y a pas de paroles assez fortes pour faire l'éloge de la chasteté : *Non est digna ponderatio continentis animæ.* (Ecc. 6. 15). Le cardinal Hugon observe qu'on accorde une dispense pour tous les autres vœux, mais non pour celui de chasteté, parce que rien ne peut en égaler le prix. *Indè est quod votum continentiæ, non habet dispensatio-*

nem , quia non habet compensationem. La très-sainte Marie nous le montre bien par ce qu'elle répondit à l'Ange. *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco.* (Luc. 134). Car elle aimait mieux renoncer à la gloire d'être la mère d'un Dieu , qu'à sa virginité.

XII. S.-Cyprien dit que la virginité est la reine de toutes les vertus et est la possession de tous les biens. *Virginitas est regina virtutum , possessio omnium bonorum.* (S.-Cyp. de Virg.) S.-Éphrem dit à ce sujet : *Hanc si amaveris à Domino in omnibus prosperaberis* (De Virg. Cap. 9.) Les vierges qui se conservent pures pour Jésus-Christ sont secondées par lui dans tout ce qu'elles font. S. Bernardin de Sienne ajoute que la virginité a le pouvoir de rendre le divin époux visible aux yeux de l'âme , même en ce monde : *Virginitas præparat animam ad vivendum in presenti. Jesum sponsum per fidem et in futuro per gloriam.* Quelle est brillante la gloire que Jésus prépare dans le Ciel , à celles de ses épouses qui lui ont consacré leur virginité sur la terre ! Dieu montra à la vénérable Lucrèce Orsini le lieu sublime où sont placées les jeunes personnes qui lui consacrent leur virginité ; c'est pourquoi elle s'écriait : Oh ! que les vierges sont chères à Dieu et à sa mère Marie ! Les docteurs nous apprennent que les vierges sont couronnées dans le ciel d'une auréole , marque éclatante de gloire et de béatitude. Il est dit dans l'Apocalypse au sujet des vierges : *Et nemo poterat dicere canticum nisi illa centum quadragenta quatuor millia qui empti sunt de terrâ.* (14. 3). S.-Augustin, qui a commenté ce passage , dit que les joies que Dieu accorde aux vierges ne sont pas données aux autres saintes qui ne sont pas mortes vierges. *Gaudia propria virginum Christi non sunt eadem non virginum, quamvis Christi, nam sunt alia.*

XIII. Mais pour être sainte, et digne du titre d'épouse de Jésus, il ne suffit pas qu'une vierge soit pure et ait assez d'huile dans sa lampe, c'est à dire dans son cœur pour le tenir toujours allumé du feu de l'amour divin. Quelques-unes, qui étaient vierges, mais folles et manquant d'huile, furent rejetées par le divin époux qui leur dit en face : *Nescio vos*. Toute vierge qui veut être l'épouse du Rédempteur ne doit avoir ici-bas d'autre soin, d'autres pensées que d'aimer Jésus-Christ et de lui plaire. S.-Bernard dit que Jésus étant notre Maître, veut que nous le craignons ; qu'étant notre Père il veut être honoré, qu'étant notre Époux il veut être aimé. *Si sponsus se exhibeat, mutabit vocem ac dicet, si ego sponsus ubi est amor? Exigit ergo Deus timeri ut Dominus, honorari ut Pater, ut Sponsus amari.* (Serm. 83, in Cant).

XIV. Pour être fidèle à son époux et conserver sans tache le lys de sa virginité il faut que la Vierge prenne différens moyens. Les moyens principaux sont la Prière, la Communion, la Mortification et la Solitude. Nous en parlerons en détail dans le courant de cet ouvrage ; nous allons en donner ici un simple aperçu. Le premier moyen d'aimer Jésus-Christ, c'est l'Oraison mentale, c'est là la douce fournaise où l'âme s'embrâse de l'amour divin. *In meditatione meâ exardescet ignis.* (Ps. 38. 4). Dans les tentations contre la pureté il faut tout aussitôt avoir recours à Dieu par la prière. La vénérable sœur Cécile Gastelli disait : sans la prière on ne peut conserver la pureté. Salomon avait dit avant elle : *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det... adii Dominum.* (Sap. 8. 21.) Le second moyen, c'est la Communion. Elle est ce lien, dit S.-Bonaventure, dans lequel le roi du ciel introduit ses épouses, et leur apprend à aimer le

prochain plus que soi-même, et Dieu plus que toute chose. Le troisième moyen, c'est la Mortification. *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* (Cant. 22.) Comme le lys se conserve parmi les épines, ainsi une vierge ne se maintiendra pure que par les mortifications. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi a dit la même chose. *La chasteté ne fleurit qu'au milieu des épines.* Qu'une religieuse n'espère pas pouvoir se conserver fidèle à Dieu au milieu des divertissemens, des attachemens terrestres, de la société des gens du monde, satisfaisant le sens du goût, de la vue et de l'ouïe. Il faut qu'elle soit sans cesse sur les épines de la mortification. Saint-Basile dit au sujet des vierges : *Nulla in parte mœchari continet virginem; non linguâ, non aure, non oculis, non tactu, multoque minus animo.* Pour se conserver pure, une vierge doit être chaste dans ses discours, et s'abstenir, autant que possible, de parler avec des hommes; elle doit éviter d'entendre toute conversation mondaine, elle doit savoir contenir ses regards et ne jamais regarder un homme en face; fuir tout attouchement sur elle-même ou sur les autres; elle doit surtout être pure dans son âme, chasser toute pensée déshonnête et recourir aussitôt qu'elle en est assaillie, à l'assistance de Jésus et de Marie. De même qu'une reine, à qui un esclave déclarerait son amour, lui tournerait le dos avec mépris, ainsi doit faire l'épouse de Jésus quand une pensée impure vient la tenter. Il faut aussi qu'elle mortifie son corps par le jeûne, par les abstinences, les disciplines et autres pénitences. Si sa santé trop faible se refuse à de telles mortifications, elle doit du moins endurer sans se plaindre les douceurs, le mépris et les mauvais traitemens qu'elle reçoit. Les épouses de l'agneau suivent partout ses

traces : *Sequuntur agnum , quocumque ierit.* (Apoc. 14. 4.) Jésus-Christ tant qu'il demeura sur terre marcha dans un sentier non de roses, mais de ronces, non d'honneurs, mais d'opprobres; c'est pour cela que les vierges saintes ont aimé le mépris et ont reçu les tourmens et la mort avec un sourire de reconnaissance et de joie.

XV. Le quatrième moyen, c'est la Solitude. Le Seigneur dit que les joues de sa fiancée sont aussi belles que celles de la tourterelle. *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* (Cant. 1. 9.). Parce que la tourterelle fuit la compagnie des autres oiseaux et aime la retraite. Une religieuse ne brille de tout l'éclat de sa beauté qu'autant qu'elle est seule et qu'elle fuit les regards des hommes. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait que la chasteté est une fleur qui n'éclôt que dans les jardins fermés et parmi les épines. Les sens d'une religieuse doivent être aussi clos que le monastère où elle vit : elle ne doit paraître aux grillles et aux portes que pour son office et pour obéir à ses supérieures. Saint-Jérôme dit que le divin époux est jaloux; il ne veut pas que sa bien-aimée montre son visage aux hommes. *Zelotipus est Jesus , non vult ab aliis videri faciem tuam.* (Ep. ad Eust.). Il éprouve un vif chagrin lorsque son épouse s'entretient avec les gens du monde. Les vierges saintes ne font pas ainsi; elles aiment à se cacher, et lorsqu'elles sont forcées d'exposer leur visage aux regards mortels, elles le défigurent et le meurtrissent, aimant mieux être évitées des hommes que d'en être recherchés. Bollandus rapporte que Sainte-Andrégsine, vierge, pour être haïe, priaît Dieu de la rendre difforme; elle fut exaucée et fut aussitôt couverte d'une lèpre si puante qu'elle inspirait l'horreur et le dégoût à

tout le monde. Jacques de Vitry raconte (In Spec. Exemp. 19.) que Ste.-Euphémie étant aimée d'un grand Seigneur, pour se délivrer de ses importunités, se coupa le nez et les lèvres avec un couteau, disant : vains attraits, vous ne me donnerez plus désormais l'occasion de pécher. S.-Antonin raconte et Baronius confirme (An 670. Num. 39.) que Ste - Ebbe, abbesse du couvent de Collingam, et toutes ses religieuses, au nombre de trente, craignant que les barbares n'envahissent le pays, se coupèrent les lèvres jusqu'au nez. Les Barbares vinrent et les trouvant si difformes, mirent de dépit le feu au monastère et les firent toutes périr dans les flammes. Aussi l'Église les a-t-elles inscrites au nombre des martyrs. Une telle mutilation n'est pas permise en tout tems, ces saintes ne l'exécutèrent que par inspiration de l'Esprit saint. C'est là un exemple de ce qu'ont fait les épouses de Jésus-Christ, pour ne pas être recherchées par les hommes. Les religieuses doivent donc tâcher de fuir les regards profanes. Quand elles s'unissent à Jésus-Christ, elles renoncent au monde et à toutes ses vanités; elles en font le serment lorsqu'on leur dit : *Abrenuntias huic seculo et omnibus vanitatibus ejus?* et qu'elles répondent : *Abrenuntio!* — Ainsi donc, ô Épouse de Jésus, dit S.-Jorôme, si tu as renoncé au monde, tiens ta parole et ne te conforme pas aux vanités du siècle : *Nunc autem quia seculum reliquisti, serra fœdus quod spondisti et noli conformari huic seculo.* (S.-Hier. Ep. 8, ad Demet.).

XVI. Si donc vous voulez vous conserver pure comme doit être une épouse de Jésus, fuyez les occasions, ayez une sainte ignorance de tout ce qui s'oppose à la pureté. Ne lisez aucun livre capable de troubler le repos de votre âme. Si vous entendez à la grille des

discours peu conformes à votre état, fuyez aussitôt, ou du moins tâchez de changer de conversation sans quoi vous aurez beaucoup à souffrir pour chasser les tentations qui vous assailliront ; si un tison ne brûle pas, du moins il noircit. Des choses qui semblent nulles, comme un regard, une parole d'amour, un petit présent, peuvent être l'étincelle qui allume l'inférieur incendie où vous resterez consumée. Méfiez-vous de vous-même : en cette matière on ne prend jamais assez de précautions, croyez-en un homme qui en a vu beaucoup d'autres se perdre. Ne dites pas : *Je m'arrêterai là*, car vous vous trouverez bientôt au fond de l'abîme presque à votre inçu. Si dans de pareilles occasions, vous n'êtes pas tombée par le passé, tremblez pour l'avenir. Les Saints se sont enfoncés dans les déserts pour conserver pure leur chasteté, et vous, vous ne craignez pas de vous exposer aux tentations ? Si vous êtes jeune, comment espérer de vous conserver pure en conversant avec des jeunes gens sur des sujets mondains, en plaisantant avec eux, en souriant à certains propos qui devraient vous couvrir de rougeur ! Fuyez, fuyez. Soyez aussi très-sincère avec votre confesseur, confiez-lui vos tentations et les occasions qui les ont causées, demandez-lui ses conseils pour avoir la force de leur résister.

XVII. La joie de Jésus-Christ est grande au jour où il s'unit à une vierge. Les saints Cantiques nous l'apprennent. *Egrede mini et videte filia Sion regem Salomonem in diademate quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius et in die letitiæ cordis ejus.* (Cant. 3. 11.). Mais cela ne s'applique qu'à celles qui se vouent sans réserve à l'amour de ce divin époux et se préparent ainsi à leurs noces. Il veut que le ciel entier se réjouisse et soit en fête : *Gaudeamus et exulte-*

mus et demus gloriam ei, quia venerunt nuptiæ agni et uxor ejus preparavit se. (Apo. 19. 7.). Les ornemens dont Jésus veut que ses épouses soient parées, sont les vertus saintes, et surtout la charité et la pureté : *Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.* (Cant. 1. 10.). Les chaînes d'or mêlées d'argent sont l'emblème de la pureté et de la chasteté. Ce sont là les bijoux et les habits précieux dont le Seigneur vêtira ses épouses comme l'a dit Ste.-Agnès : *Dexteram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis. Induit me Dominus cyclade auro texta et immensis monilibus ornavit me.* (Resp. in fest. S.-Agn. 21. Jean.)

XVIII. Les gens du monde cherchent le monde ; mais les épouses de Dieu ne cherchent que Dieu, c'est pourquoi on peut dire d'elles : *Hæc est generatio quærentium eum.* (Psal. 23. 6.). Ces religieuses, pauvres et humbles, que vous voyez renfermées dans ce monastère, sont ces âmes qui ne cherchent que Dieu. O Epouses du Rédempteur, s'écrie S.-Thomas de Ville-neuve, vous ne devez pas discuter entre vous sur votre naissance, vos talens, votre office ; celle qui est la plus humble, la plus pauvre, la plus obéissante, est aussi la plus chère au divin époux. *In hoc ad invicem zelate, quænam huic sponso carior, quænam familiarior existat, quæ humilior, quæ obedientior.* S.-Jérôme écrivant à la vierge Eustochium qui voulait se consacrer à Jésus-Christ, lui dit : *Filia accedens ad servitutum Dei præmonet te spiritus sanctus. Sta in justitiâ et præpara animam tuam ad tentationem, in humilitatem patientiam habe, quoniam in igne probatur aurum. Nemo autem potest duobus Dominis servire. Terram itaque jam despiciens et Christo copulata, cantabis : Pars mea Dominus.* (S. Hier. ep. 22. ad Eust.). Ma fille, puisque tu vas servir Dieu, il faut te préparer à souffrir avec

humilité et patience, car c'est au feu que l'on éprouve l'or. Nul ne peut servir deux maîtres, le monde et Dieu. Puisque tu t'es dédiciée au Seigneur, il faut que tu laisses le monde, et que, devenue l'épouse du Rédempteur, tu chantes sans cesse ces mots : Dieu seul est mon unique trésor, mon unique bien. C'est pour cela que le jour de la Profession on donne aux religieuses un nouveau nom, pour leur apprendre que dès-lors elles meurent au monde pour ne vivre plus qu'en Jésus-Christ, qui est mort pour elles. C'est ce que tous les hommes devraient faire, comme dit S.-Paul : *Pro omnibus mortuus est Christus, ut qui vivunt jam non sibi vivant sed Dei qui pro ipsis mortuus est.* (2. Cor. 5. 15.). Mais si tout le monde ne le fait pas, du moins la religieuse doit le faire, puisqu'elle a été choisie par le Rédempteur pour son épouse. La vénérable sœur Françoise Farnèse n'avait pas de moyen plus efficace pour enflammer ses religieuses de l'amour de Jésus-Christ, et les pousser à la perfection : Il est certain, disait-elle, que Dieu vous a choisies pour être saintes, puisqu'il vous a faites ses épouses.

XIX. S.-Augustin parle ainsi à une vierge consacrée à Dieu : O Vierge fortunée, si tu ne connais tout ton bonheur, lis ce qu'en disent les saints. Sache que tu as pour époux l'objet le plus beau du ciel et de la terre, et qu'il t'a donné un gage éclatant de l'amour qu'il te porte, en te choisissant parmi tant de jeunes filles pour son épouse favorite, afin que tu le payes du retour qui lui est dû. *Si ignoras te, ô nimis felix inter mulieres, ex judicio sanctorum perpende. Sponsum habes pulcherrimum. Misit pignus amoris; in ipso munere poteris agnoscere quo affectu illum diligere debeas.* (S.-Aug. Tom. ix. de dil. Deo, Cap. 4.). Saint-Bernard

ajoute : *Nihil tibi et mundo obliviscere omnium : soli omnium servas te ipsam , quem ex omnibus tibi elegisti.* (In Cant. Scrm. 40.). O Épouse de Jésus , cesse de penser à toi-même et au monde , tu n'es plus à toi ni au monde , mais à ce Dieu à qui tu t'es donné. Oublie toute chose et conserve-toi pour cet époux que tu t'es choisi sur terre. *Elegit te Deus tuus* (continue le Saint) *et quot abjectæ sunt , quæ hanc , quæ tibi data est , gratiam consequi non potuerunt ! omnibus illis Redemptor et sponsus tuus te prætulit ; non quia tu dignior illis , sed quia præ omnibus dilexit te.* Tu as choisi Dieu , mais Dieu a été le premier à te choisir pour sa compagne. Combien d'autres jeunes filles qu'il a laissées dans le monde , n'ont pu obtenir l'honneur qu'il t'a accordé ! Ton Rédempteur t'a préférée à toutes , non parce que tu en étais plus digne qu'elles , mais parce qu'il t'a aimée plus qu'elles. *Propterea , dicit Dominus ; Ecce tempus tuum , tempus amantium. Hæc igitur recolens in corde tuo , in eo reponas spem tuam et dilectionem tuam , qui in caritate perpetuâ dilexit te , et attraxit te miserans Jesus , sponsus tuus.* Le Seigneur te dit que la vie qui te reste , tu dois l'employer à l'aimer ; que tout ton amour , toute ton espérance doivent être placés en Jésus-Christ , ton époux , qui t'aime depuis l'éternité ; et qui , par sa seule bonté , t'a mise au monde et t'a appelée à l'aimer.

XX. O Épouse de Jésus , lorsque le monde réclame tes affections , réponds-lui avec Sainte-Agnès. *Discede a me , pahulum mortis , quia jam ab alio amatore præventa sum.* Éloigne-toi de moi , appât de l'enfer ; tu demandes mon amour , mais je ne puis aimer que mon Dieu , qui est le premier qui m'a aimé. Ce sont là les sentiments qu'exprime la novice , en recevant le voile. *Posuit signum in faciem meam ut nullum præter*

eum amatorem admittam, mon époux a couvert mon front de ce voile, afin que ne voyant personne et n'étant vue de personne je n'aime que Jésus, et ne sois aimée que de lui. L'épouse de Jésus doit nourrir un saint orgueil dans son cœur, dit S.-Jérôme; *Dei sponsa proferas, disce superbiam sanctam. Scito, te illis esse meliorem et dic: Inveni quem querebat anima mea, tenebo eum et non dimittam.* (Ep. 22.) Puisque tu es l'épouse d'un Dieu, dit le Saint, apprends à être saintement fière. Les épouses du monde s'enorgueillissent de leur union avec des nobles et des riches; tu peux te glorifier d'avoir un meilleur sort, car tu es l'épouse du Roi des cieux. Dis avec joie et fierté: J'ai trouvé qui aime mon âme, je l'enlacerai toujours des liens de mon amour, et jamais je ne le laisserai s'échapper de mes bras. L'amour enchaîne notre âme à Dieu. *Caritatem habete quod est vinculum perfectionis.* (Coloss. III. 14.).

XXI. Il est beau le sort d'une Vierge qui peut se dire: *Ipsi sum desponsata cui angeli servant*: Celui que les anges s'honorent de servir dans le ciel est mon époux. *Annulo suo subarrhavit me, et tanquam sponsam decoravit me coronâ.* Mon Créateur s'est uni à moi; il est le souverain de l'univers, il a ceint mon front de la couronne royale. Mais, ô vous qui lisez ces pages, Épouse de mon Dieu, observez que cette couronne n'est pas éternelle, tant que vous êtes sur terre; vous pouvez la perdre par votre faute. *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.* (Ap. III. 11.) Gardez-la soigneusement afin que personne ne vous la dérobe; détachez-vous des créatures et rapprochez-vous toujours plus de Jésus-Christ, par votre amour, par la prière; suppliez-le de ne pas permettre que vous l'abandonniez jamais. *Jesu, mi sponse, ne permittas me*

separari a te. Et quand les créatures voudront prendre place dans votre cœur et en chasser Jésus-Christ, dites avec l'Apôtre : Quis me separabit a caritate Christi? Neque mors, neque vita, neque creatura alia poterit me separare a caritate Dei.

PRIÈRE.

O mon Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu comment ai-je mérité d'être appelée, moi pauvre péchresse, à vivre ici bas dans votre demeure, et à recevoir la couronne éternelle dans le ciel, tandis que vous laissez en proie aux orages du monde tant d'autres jeunes personnes, plus innocentes que moi ? Seigneur, puisque vous m'avez accordé une faveur si haute, faites que j'en connaisse tout le prix, afin que je vous en sois reconnaissante, et que je réponde par mon amour à celui que vous m'avez montré. Vous m'avez préférée à tant d'autres ; il est donc juste que je vous préfère à tout. Vous vous êtes donné entièrement à moi, il est juste que je me donne entièrement à vous, et que vous soyez l'unique objet de mon amour. Oui, Jésus, je vous aime par-dessus tout, et je ne veux aimer que vous seul. Vous vous êtes donné à moi sans réserve, je me donne à vous sans réserve. Acceptez-moi, Seigneur, et ne dédaignez pas d'être aimé d'un cœur qui jadis aimait les créatures et qui les a même préférées à vous. O Dieu infiniment bon, acceptez-moi, et gardez-moi. Sans votre secours, je serais sans cesse en danger de vous trahir. Puisque vous m'avez choisie pour votre épouse, faites que je vous sois fidèle et agréable. O flammes d'amour qui embrâsez le cœur de Jésus ! entrez dans mon cœur et détruisez-y tous les sentimens qui ne

sont pas pour Jésus ; faites que je ne vive que pour aimer cet époux adorable , qui sacrifia ses jours pour être aimé de moi. O mère de Jésus, puisque je suis l'épouse de votre fils, vous êtes aussi ma mère. Mais si c'est par votre intercession que je me suis arrachée au monde, et que je me suis retirée dans l'asile du Seigneur ; si c'est vous qui m'avez donné pour épouse à votre divin fils, secourez-moi, ne m'abandonnez pas. Faites que ma vie et ma mort soient celles d'une véritable épouse de Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

Avantages de l'état religieux.

I. On peut appliquer aux religieuses ce qui est dit dans la Bible, sur le peuple d'Israël, à l'époque où il fut délivré de la tyrannie de Pharaon et qu'il sortit d'Égypte : *Dux fuisti in misericordiâ populo quem redemisti et portasti eum in fortitudine tuâ ad habitaculum sanctum tuum.* (Exod. xv. 15.) Comme les juifs étaient anciennement les favoris de Dieu, par opposition aux Égyptiens, de même les religieux sont les favoris de Dieu, respectivement aux gens du monde. Ainsi que les Juifs sortirent d'Égypte, pays de souffrance et d'esclavage, et où Dieu était ignoré ; de même les religieux sortent du monde qui récompense ses serviteurs, par des fatigues et des ennuis, et sous l'empire duquel le Seigneur est méconnu. Les Juifs furent guidés à la Terre promise par une colonne de feu qui marchait à leur tête, dans le désert ; les religieux sont conduits par l'Esprit-Saint à la religion qui est pour eux la Terre promise

du ciel. Au ciel, il n'y a plus de désirs des richesses terrestres ni des plaisirs sensuels, point de volonté propre : dans la religion, les portes sont fermées à toutes sortes de désirs et l'on ne voit régner que la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Au ciel, on ne fait autre chose que de chanter les louanges de Dieu; au couvent, tout ce qu'on fait ne tend qu'à rendre gloire à Dieu et à lui plaire. *Laudas Deum*, dit S.-Augustin, *cum agis negotium, laudas cum cibum et potum capis, laudas cum requiescis et dormis.* (in Psal. 146.)

O Religieuses, vous louez le Seigneur lorsque vous soignez les affaires du couvent, lorsque vous vous présentez à la sacristie, au tour, à la porte; vous louez Dieu quand vous allez à table; vous louez Dieu, lorsque vous vous livrez au sommeil; vous louez Dieu dans tout ce que vous faites. Une paix universelle règne dans le ciel, car les Élus trouvent en Dieu tout leur bonheur; dans les couvens, on ne recherche que Dieu et l'on trouve en Dieu cette paix ineffable, bien au-dessus de toutes les pompes et de toutes les délices du monde. Ste.-Madelaine de Pazzi avait raison de dire que la religieuse doit être fière de son état, car la vocation pour la vie monastique est la grâce la plus chère que Dieu puisse accorder à une âme après le baptême.

II. Vous devez donc regarder votre position comme au-dessus des trônes de la terre. Votre état est un rempart contre les tentations, vos exercices de piété vous acquièrent chaque jour de nouvelles couronnes de gloire; vous êtes les épouses de Dieu, pendant cette vie, et après votre mort vous serez les reines de l'empire des cieux. Comment avez-vous pu obtenir l'honneur d'être préférées par le Seigneur à tant d'autres personnes, plus dignes que vous d'être ses

épouses ? Vous seriez bien ingrates , si vous ne lui rendiez pas grâces , à chaque instant , de sa bonté . Personne n'a mieux décrit que S.-Bernard les biens que procure l'état monastique . *Nonne hæc est religio sancta , in quâ homo vivit purius , cadit rarius , surgit velocius , incedit cautiùs , irroratur frequentiùs , quiescit securius , moritur confidentiùs , purgatur citiùs , remuneratur copiosius .* (S.-Bern. de bono Rel.) Examinons ces saintes paroles une à une , et dévoilons les trésors que chacune d'elles contient .

III. 1^o La religieuse *vivit purius*. Toutes les œuvres que fait un religieux sont certainement les plus pures et les plus agréables à Dieu . La pureté des œuvres ne consiste qu'à les faire uniquement pour plaire à Dieu ; de sorte que plus il entre dans nos actions de volonté de Dieu , et moins de notre volonté , plus elles sont agréables à Dieu . Quelques saintes et pieuses que soient les œuvres d'un séculier , il y a toujours plus de volonté propre que dans celles d'une religieuse . Le séculier fait ses oraisons quand bon lui semble ; il communie , entend la messe , fait la lecture spirituelle , la discipline , dit l'office quand il veut . Mais la religieuse fait tous ces exercices quand l'obéissance l'exige , c'est-à-dire quand Dieu l'exige , puisque c'est Dieu lui-même qui lui commande l'obéissance . Par conséquent quand la religieuse obéit à sa règle , à sa supérieure , quand elle fait ses oraisons , quand elle travaille , quand elle marche , quand elle se nourrit , quand elle se délasse , elle acquiert sans cesse de nouveaux mérites , parce que , faisant toutes ses actions , non de sa propre volonté . mais par obéissance , elle fait la volonté de Dieu , et Dieu l'en récompense .

IV. Oh ! que de fois la propre volonté a gâté les meil-

leures œuvres ! Lorsqu'au jour du Jugement les âmes réclameront le prix de ce qu'elles auront fait et qu'elles diront : *Quarè jejnavimus et non aspeaxisti, humiliavimus animas nostras et nescisti?* (Is. LVIII. 3.) Combien il y en aura à qui l'on répondra ces mots : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* (Ibid.) Le Seigneur leur dira : Qu'attendez-vous ? — Une récompense ? — Vous l'avez déjà eue, en suivant votre volonté, puisque vous avez agi plutôt pour vous satisfaire que pour m'être agréable. L'abbé Gilbert dit que les moindres œuvres des religieux valent mieux que les plus considérables des séculiers : *Quod infimum est in vobis, fortius secularibus.* (Gil. Ser. 87.) En outre, S.-Bernard a dit que si un séculier faisait la quatrième partie de ce que fait une religieuse on le regarderait comme saint. *Credo nullum hic esse qui, si quartam partem eorum quæ facit in seculo actitaret, non adoraretur ut sanctus.* (Serm. 4. in Ps.) On a vu plusieurs fois des jeunes filles qui brillaient dans le monde comme de nouveaux soleils, n'être plus que de faibles lucurs dans le cloître, comparative-ment aux autres religieuses, leurs compagnes. C'est précisément parce que toutes ses œuvres sont faites dans le but de plaire à Dieu que la religieuse lui appartient véritablement. La vénérable mère Marie, fondatrice du monastère de Toulouse, disait que pour deux raisons elle estimait beaucoup sa vocation : d'abord parce qu'une religieuse est toujours en présence de Jésus-Christ, qui demeure près d'elle dans le très-Saint-Sacrement ; ensuite parce que, par son vœu d'obéissance, elle est toute à Dieu, ayant sacrifié par ce vœu toutes ses volontés, et toute sa personne à Dieu.

V. 2° *Cadit varius.* La religieuse, vivant loin du

monde est moins sujette à tomber. S.-Antoine, abbé, vit le monde plein de pièges, et l'apôtre S.-Jean dit avant lui que l'on ne recherche ici bas que plaisirs sensuels, richesses, et honneurs terrestres. *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est* (c'est-à-dire les voluptés) *concupiscentia oculorum* (c'est-à-dire les richesses) *et superbia vitæ* (c'est-à-dire les honneurs qui rendent l'homme fier et vain dans cette vie). Par le moyen des saints vœux de la profession, les religieux ferment ces sources empoisonnées ; par le vœu de chasteté ils ferment la porte aux plaisirs des sens ; par le vœu de pauvreté, ils se délivrent de tout désir des vains trésors, et par le vœu d'obéissance, ils étouffent en eux toute ambition d'honneurs terrestres et passagers.

VI. Il est vrai que même au milieu de la société on pourrait vivre détaché des biens mondains ; mais, selon une ancienne maxime, *qui touche à la poix reste engluë. Totus mundus in maligno positus est*, dit S.-Jean. S.-Ambroise s'explique ainsi : ceux qui vivent dans le monde, traînent leurs existence sous le joug tyrannique du péché. L'air du monde est un air infect et mortel pour l'âme, et quiconque le respire contracte infailliblement quelque maladie morale. Les convenances sociales, les mauvais exemples, les mauvais propos sont autant d'appâts qui nous attirent vers la terre et nous éloignent de Dieu. Chacun sait que les mauvaises occasions, si fréquentes dans le monde, sont la cause la plus ordinaire de la perte des âmes. La religieuse qui vit renfermée dans un cloître est seule exempte de ces occasions dangereuses. Ste. Madeleine de Pazzi, embrassait et baisait souvent les murs de son couvent en s'écriant : *O murs ! ô murs sacrés qui me protégez contre les tentations de l'enfer ?*

Quand la bienheureuse Marie Orsini voyait rire quelque religieuse dans son couvent : *Riez , disait-elle , riez , ma sœur ; vous avez bien raison de rire ; vous êtes à l'abri des orages du monde.*

VII. 3° *Surgit velocitè.* Si par malheur une religieuse tombe dans quelque péché, du moins elle a de puissants secours pour en sortir. La règle qui l'oblige à se confesser, la méditation où on lui rappelle les vérités éternelles, les exemples de ses vertueuses compagnes et les remontrances de sa supérieure sont un grand secours pour se corriger. *Væ soli*, dit le S.-Esprit, *quia cum ceciderit non habet sublevantem se.* (Ecc. iv. 10). Dans le monde, quand nous péchons nous ne trouvons personne qui nous avertisse et nous reprenne, et souvent nos chutes sont mortelles; mais, dans l'état monastique, *si unus ceciderit ab altero fulciatur.* (Ib. 6.). Si une religieuse commet quelque faute, ses compagnes accourront aussitôt pour l'aider à l'expier. *Juatur à sociis ad resurgendum*, dit S.-Thomas l'Angélique, au sujet des religieux.

VIII. 4° *Incedit cautivè.* Oh! combien une religieuse est plus à même de gagner le paradis que les premiers monarques de la terre! Les rois ont de grandes richesses, des divertissements, des honneurs, des armées, des seigneurs pour les servir! mais il n'ont personne qui corrige leurs défauts, ou qui leur rappelle leurs devoirs; tous tremblent de parler devant eux, de peur de tomber dans leur disgrâce; plusieurs même, pour obtenir plus de faveur, applaudissent et encouragent les vices du monarque. Dans l'état monastique, au contraire, quand une religieuse faillit, toutes ses compagnes sont là pour la secourir et la remettre dans le bon chemin. Les supérieures, les zélatrices, ses propres compagnes l'avertiront de

sa faute, et les bons exemples de ses sœurs seront autant de corrections de son erreur. Ces secours nécessaires pour le salut de l'âme, qui est la seule chose importante dans ce monde, sont à coup sûr plus précieux et plus désirables que toutes les grandeurs et les gloires de la terre.

XI. De même que les séculiers trouvent dans le monde beaucoup d'obstacles à faire le bien; ainsi les religieuses trouvent dans le couvent beaucoup d'obstacles à faire le mal. L'étroite surveillance dont les supérieures entourent leurs religieuses, en les préservant des fautes légères, les empêche de tomber dans les fautes graves; de sorte qu'elles parviennent à repousser la tentation du péché véniel, et acquièrent par là une force invincible pour résister aux péchés mortels. S'il arrive qu'elles y succombent par faiblesse, si elles perdent quelques pouces de terrain, du moins elles ne se rendent pas encore; cette petite perte leur donne au contraire plus d'ardeur à se fortifier et à se prémunir contre les attaques de l'enfer; par leurs chutes, elles apprendront à connaître leur faiblesse; elles s'humilient, elles se défient d'elles-mêmes, et recourent plus souvent à Jésus-Christ et à sa divine mère Marie. Ces chutes ne leur seront donc pas très-nuisibles, car le Seigneur, voyant leur humiliation, leur tendra aussitôt la main pour les relever. *Cùm ceciderit (justus) non collidetur quia Dominus supponit manum suam* (Psal. xxxvi. 24.). Elles leur seront même profitables, parce qu'elles leur inspireront une juste défiance de leurs forces et une plus vive confiance en Dieu. Le bienheureux Gilles Franciscain, disait qu'il valait mieux obtenir un seul degré de grâce, dans l'état monastique, où l'on peut monter plus haut encore et où l'on ne peut guère

descendre que dix degrés dans le monde, où l'on ne peut guère aller plus haut et où l'on risque à chaque instant de descendre.

X. 5° *Irroratur frequentius*. Oh mon Dieu ! de combien de lumières, de combien de douceurs et de joies, Jésus arrose l'âme de ses épouses ; tantôt dans leur prière, tantôt dans la communion, tantôt au fond de leur cœur, en présence du Saint-Sacrement ou dans leur cellule, devant leur crucifix ! Les âmes qui restent dans le monde sont des arbres plantés dans une terre aride, où la rosée du ciel ne tombe que rarement. Pauvres séculiers ! vous voudriez prier long-temps, méditer long-temps, entendre souvent la parole de Dieu, jouir d'un peu de solitude, d'un peu de recueillement, vous voudriez vous rapprocher de Dieu, mais cela ne vous est pas permis. Vos affaires domestiques, vos parents, les convenances sociales, les visites de vos amis, vous en empêchent. Les religieuses, au contraire, sont d'heureux arbrisseaux, plantés dans une terre féconde, que continuellement rafraîchit la céleste rosée. Le Seigneur assiste et aide sans cesse ses épouses par ses lumières, par des inspirations, et des consolations spirituelles, qu'elles trouvent dans leurs méditations, dans les sermons, dans la lecture des saints livres, et même dans le bon exemple de leurs compagnes. C'est donc avec raison que la mère Catherine de Jésus, disait, quand on lui rappelait les peines qu'elle avait dû endurer avant de fonder son monastère : *Dieu m'a amplement récompensée de tous mes maux, par une seule heure de religion dans la maison de sa très-sainte mère.*

XI. 6° *Quiescit securius*. Les biens du monde ne peuvent remplir nos cœurs. Les bêtes qui ont été créées pour la terre se contentent des biens qu'elle leur offre,

mais l'homme qui a été créé pour Dieu n'est heureux qu'avec Dieu. L'expérience nous le prouve. Si ces biens satisfaisaient l'homme, les riches et les princes qui regorgent de richesses, d'honneurs et de plaisirs seraient heureux; loin de là, ils sont les plus misérables des êtres; car plus on abonde en richesses et en dignités, plus on est accablé de craintes et de douleurs. L'empereur Théodose étant entré sans se faire connaître dans la cellule d'un moine solitaire lui dit : *Mon père, savez-vous qui je suis ? Je suis l'empereur Théodose.* Puis il ajouta : *Oh ! que je vous porte envie, heureux solitaires, qui menez dans ces grottes une vie tranquille, exempte des inquiétudes du monde ! Je suis grand sur la terre, je suis empereur ; mais sachez qu'il n'y a pas un seul jour où j'aie pu prendre paisiblement ma nourriture.*

XII. Comment vivrait-on en paix dans le monde, puisque c'est un lieu de peines, de trouble, et de craintes ? On y jouit de quelques misérables plaisirs, mais ils épuisent l'âme sans la satisfaire ; ils flattent les sens pendant quelques heures, mais bientôt ils fatiguent, ils dégoûtent. C'est pour cela que les plus puissants dans le monde sont les plus malheureux ; car, plus ils sont élevés, plus ils sont près de la foudre. Disons donc plutôt que, loin d'être un jardin de délices, le monde est un abîme de tourments ; car là règnent et s'agitent toutes sortes de passions, l'ambition des honneurs, l'avidité des richesses, l'amour effréné des plaisirs ; et, comme on ne peut jamais obtenir ce que l'on convoite, et que, si on l'obtient, on en est bientôt lassé, quiconque se nourrit des biens du monde, se nourrit de fiel et de poison.

XIII. Heureux donc la religieuse qui aime Dieu et sait apprécier la grâce qu'il lui a faite, en l'enlevant

au monde pour la transporter dans le cloître; dans le cloître, où uniquement occupée à dompter ses passions, à se mortifier, à se renoncer elle-même, elle jouit de ce calme céleste qui, selon l'expression de l'apôtre, est plus enivrant cent fois que les plaisirs des sens. *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum.* (Phil. iv. 7.). Cherchez parmi les personnes les plus heureuses de la terre, parmi les princesses et les reines, s'il en est une aussi heureuse que cette humble religieuse qui, dépouillée de tout lien terrestre, ne songe qu'à plaire au Seigneur. La pauvreté ne l'effraie pas, car c'est la seule richesse qu'elle convoite; la mortification des sens ne l'afflige pas, car elle n'est entrée en religion que pour les mortifier et les combattre; le joug de l'obéissance ne lui pèse pas, car le sacrifice de sa volonté est le présent le plus agréable qu'elle ait pu faire à Dieu, en prononçant ses vœux. Elle ne s'irrite pas d'être humiliée, parce que c'est dans ce seul but qu'elle est entrée dans la maison de Dieu. *Elegi abjectus esse in Domo Dei mei magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (Ps. LXXXIII. 11.) Loin de l'attrister, la solitude la console parce qu'elle la délivre des troubles et des dangers du monde. Elle ne gémit pas de se voir humiliée, dédaignée et malade, parce que toutes ses souffrances la rendent encore plus chère à Jésus-Christ. L'observance des règles, les lois rigides du monastère sont pour elle des ailes légères avec lesquelles elle s'élançe vers son divin époux. Oh! qu'elles sont heureuses de pouvoir consacrer leur cœur tout entier à Dieu, et de pouvoir dire avec S.-François : *Deus meus et omnia!*

XIV. Il est vrai que quelques religieuses mènent des jours malheureux même dans le cloître; pour-

quoi cela ? Parce qu'elles ne vivent pas en véritables religieuses. Être bonne religieuse et être heureuse sont deux choses inséparables. Le bonheur des religieuses consiste donc à savoir conformer toujours leur volonté à celle de Dieu ; celles qui ne se soumettent pas à la volonté du Seigneur ne peuvent être contentes, parce que Dieu ne console pas les âmes rebelles à sa volonté. C'est une maxime familière qu'une religieuse jouit dans le cloître d'un paradis anticipé ; ou y endure par avance les peines de l'enfer. Qu'est-ce que l'enfer ? C'est d'être privé de Dieu, de ne pouvoir faire sa propre volonté, d'être vu de mauvais œil par ceux avec qui l'on vit, d'être méprisé, châtié, d'être renfermé dans un lieu d'où l'on ne peut sortir ; enfin, c'est de vivre dans des peines éternelles, sans jamais goûter une heure de repos véritable. Tout cela arrive à une mauvaise religieuse, de sorte que l'infortunée endure, dès cette vie, les tourments de l'enfer. Qu'est-ce que le paradis ? C'est de vivre loin des troubles du monde, de s'entretenir avec les saints, d'être uni avec le Seigneur, et de jouir avec Dieu d'une paix sans fin. Une bonne religieuse possède tous ces biens, c'est pourquoi elle jouit d'avance sur la terre du Paradis.

XV. Il est vrai aussi que les bonnes religieuses elles-mêmes ont des croix à souffrir ici-bas ; car ce monde est un lieu de mérites, et, par conséquent, un lieu de souffrances. Les incommodités de la vie commune les tourmentent, les reprimandes de leur supérieure, la privation de tout plaisir les contrarient ; la mortification de leurs sens leur coûte, leur amour-propre murmure quand elles reçoivent à tort des humiliations et des déplaisirs de la part de leurs compagnes. Mais tous ces chagrins sont des délices pour

elles , parce qu'en les recevant elles savent qu'elles font la volonté de Dieu. S.-Bonaventure dit que l'amour est comme le miel qui rend douces les choses les plus amères. Le vénérable César de Bust , écrivit la lettre suivante à un de ses neveux qui était moine : *Mon cher neveu , quand tu regardes le ciel , souviens-toi du paradis ; quand tu vois le monde , souviens-toi de l'enfer , où l'on souffre éternellement sans espoir de soulagement ; quand tu vois ton couvent , souviens-toi du purgatoire où l'on souffre , mais en paix et avec la certitude d'être heureux bientôt.* Quelle douce chose de souffrir avec une conscience tranquille , avec la certitude que chacune de nos souffrances sera un jour une pierre précieuse , dont nous ornerons notre diadème de gloire.

XVI. Notre Dieu est reconnaissant et fidèle , il récompense même sur terre , par des douceurs intérieures ce que l'on souffre pour l'amour de lui. L'expérience prouve que les religieuses qui demandent aux créatures des consolations et des joies sont les plus malheureuses ; au contraire celles qui se mortifient le plus éprouvent le plus de contentement. Soyons convaincus que Dieu seul peut faire notre bonheur , et qu'en vain nous le cherchons dans les plaisirs des sens , dans les honneurs , dans les richesses. Dieu seul peut nous rendre heureux. Qui trouve Dieu , trouve tout. Ste.-Scholastique disait que si les hommes savaient combien sont paisibles les religieux dans leurs monastères , le monde entier deviendrait une solitude ; ou bien comme disait Ste.-Madelaine de Pazzi , ils escaladeraient les couvents et renonceraient à tous les biens terrestres. S.-Laurent Justinien dit que le Seigneur tient cachée aux hommes la félicité des religieux , parce que sans cela ils embrasseraient tous cet état ; *Consultò Deus gra-*

tiam religionis occultavit ; nam si ejus felicitas cognosceretur omnes, relicto seculo, ad eam concurrerent.

XVII. La solitude et le calme dont elle remplit nos cœurs ne sont-ils pas des avants-goûts du Paradis pour toute âme qui aime Dieu ! Le P. Charles de Lorraine, de la compagnie de Jésus, et, issu d'une race royale, disait que Dieu le dédommageait largement des biens du monde auxquels il avait renoncé par la paix dont il le faisait jouir dans sa cellule, et parfois il y éprouvait une si vive allégresse, qu'il en dansait de joie. Le B. Séraphin de Ascoli, capucin, disait qu'il n'aurait pas donné un pouce de son cordon pour tous les empires de la terre. Arnold de Cîteaux, comparant les richesses et les honneurs de la cour qu'il avait quittés avec les consolations qu'il ressentait dans le monastère, s'écriait : *Vous avez promis, ô mon Jésus, de rendre au centuple tout ce que l'on abandonne pour vous et vous tenez parole.* Les moines de S. Bernard menaient une vie très-austère, mais Dieu leur accordait de si douces caresses qu'ils craignaient d'être récompensés ici bas du peu qu'ils faisaient pour lui. Rapprochez-vous de Dieu, embrassez sans pâlir les croix qu'il vous envoie, tendez à la perfection, et ayez la force de fuir les occasions dangereuses. Pour obtenir cette force, priez toujours, priez dans la méditation, ou dans la communion, en visitant le S.-Sacrement ; priez surtout quand le démon vous tente ; faisant ainsi, vous entrerez dans le nombre de ces âmes plus heureuses que les princesses et les impératrices de la terre.

XVIII. Priez le Seigneur de vous donner cet esprit de religion qui fait agir non pas suivant les penchans naturels, mais selon les impulsions de la grâce, c'est-à-dire dans le seul but de plaire à Dieu. Que

servirait de porter l'habit de religieuse et de vivre selon l'esprit du monde, de conserver tous les sentimens d'un cœur séculier? Ce serait, dit S.-Bernard avoir un cœur d'apostat: *Apostasia cordis, sub habitu religionis cor seculare gerere.* (Serm. v. in Ps. 90). L'esprit d'une religieuse consiste donc à observer exactement la règle, à obéir aux ordres de la supérieure, à servir la religion avec ardeur. Quelques religieuses voudraient être des saintes, mais en suivant leurs volontés, en parlant rarement, en faisant l'oraison, en lisant des livres spirituels, sans être occupées à aucun emploi matériel; de sorte que si on les met autour, ou à la porte, elles se plaignent d'être distraites de leurs exercices de piété, et parfois elles refusent obstinément d'obéir, en alléguant que de telles occupations sont pour elles des occasions de péché. Ce n'est pas là le véritable esprit d'une religieuse. Ce qui est selon la volonté de Dieu ne peut jamais être nuisible. D'ailleurs l'esprit d'une religieuse consiste à vivre tout-à-fait séparée du commerce des hommes, à avoir un grand zèle pour l'oraison, un grand amour pour le silence, pour le recueillement, une grande horreur pour les jouissances sensuelles, beaucoup de charité envers le prochain et enfin une vive affection au Seigneur, plus forte que tous nos penchans et toutes nos passions. C'est-là l'esprit des parfaites religieuses. Celles qui n'ont pas cet esprit doivent nourrir le désir de l'avoir, se faire violence et demander sans cesse à Dieu la grâce de l'acquérir. Enfin l'esprit religieux consiste à chasser de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu et à ne désirer que Dieu.

XIX. 7° *Moritur confidentiis.* Quelques jeunes personnes craignent de se faire religieuses de peur d'avoir un jour à s'en repentir. Mais je voudrais qu'en

choisissant cet état elles songeassent , non à la courte durée de la vie , mais à l'heure de la mort d'où dépend le bonheur éternel où l'éternel malheur , et je leur demande si elles croient subir une mort plus tranquille dans une maison séculière , entourées de séculiers , inquiètes sur le sort de leurs enfants , affligées de mille scrupules de conscience , plutôt que dans la maison de Dieu , assistées par leurs compagnes qui leur parleraient continuellement de Dieu , qui prieraient pour elles et les encourageraient à mourir. Regardez cette princesse qui meurt dans son palais , dans une salle richement décorée , environnée de ses officiers , de son époux , de ses enfants , de ses parents qui la soignent ; de l'autre côté regardez cette religieuse qui meurt dans un couvent , mortifiée , humiliée , loin de ses parents , libre de tout attachement terrestre , n'ayant plus ni biens , ni volonté ; dites , laquelle des deux pensez-vous qui meure la plus contente ? Est-ce l'opulente princesse ou la pauvre religieuse ? La jouissance de grands honneurs , de grandes richesses dans le monde ne console pas à l'heure de la mort , au contraire elle afflige et met en doute le salut éternel. Mais la pauvreté , les humiliations , les pénitences , le détachement des biens de la terre , rendent la mort douce et aimable et fortifient l'espérance d'aller jouir de cette félicité véritable qui n'a pas de terme.

XX. Jésus-Christ a promis que celui qui abandonne sa maison et ses parents pour l'amour de lui aura la vie éternelle : *Omnis qui reliquerit domum vel fratres aut patrem etc. propter nomen meum centuplum accipiet et vitam æternam possidebit.* (Matth. xix. 29.) Un religieux de la compagnie de Jésus souriait à l'instant de la mort ; les autres religieux qui l'assistaient voyant ce sourire , craignirent qu'il ne se fit quelque

vaine illusion et lui demandèrent pourquoi il agissait ainsi. Le mourant répondit : *Comment ne sourirais-je pas, étant sûr du Paradis? Le Seigneur n'a-t-il pas promis la vie éternelle à qui laissera le monde pour lui? J'ai tout quitté pour Dieu; Dieu ne peut manquer à sa parole. Je souris parce que le paradis m'est assuré.* S.-Jean Chrysostome avait dit la même chose, en écrivant à un moine : *Impossibile est mentiri Deum. Promisit autem ille vitam æternam ista relinquentibus: Tu reliquisti omnia ista; quid igitur prohibet de hujusmodi promissione esse securum?* (S.-Chrys. Lib. des Prov.) Dieu ne peut mentir; il a promis la vie éternelle à qui abandonne le monde pour lui; vous l'avez abandonné; comment pourriez-vous douter de cette promesse?

XXI. S.-Bernard dit qu'il est facile de passer d'une cellule au ciel; il est bien difficile, disait-il, qu'un moine mourant dans sa cellule ne soit pas sauvé, parce qu'il est bien difficile de persévérer jusqu'à la mort, lorsqu'on n'est pas destiné pour le ciel. *Est facilis via de cellâ in cælum, moriens enim vix unquam aliquis è cellâ in infernum descendit, quia vix unquam nisi è cælo prædestinatus in eâ usquè ad mortem persistit.* (S.-Bern. Trac. de vit solit.) S.-Laurent Justinien, disait que la religion est la porte du paradis, car, être religieux, est un signe que l'on est déjà choisi pour être le compagnon des bienheureux. *Illius cælestis civitatis iste est introitus; magnum quippe electionis indicium est, hujus fraternitatis habere consortium.* (C. 7. de Dis. Mon.) Gérard, frère de S.-Bernard avait raison, lorsque, mourant dans son monastère, il chantait, car Dieu lui même a dit : *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* (Apoc. xiv. 13.) Quels sont ceux qui meurent en Dieu? Ne sont-ce pas les moines qui, par leurs vœux, et surtout par celui de l'obéissance meurent

au monde, et renoncent à toutes leurs volontés? Le père Fr. Suarez qui avait fait par obéissance tant de bien dans la religion disait en mourant qu'il n'eût jamais cru que la mort fût si agréable et si douce.

XXII. 8° *Purgatur citius*. S.—Thomas nous apprend (22. Qu. Ult. A. III. ad. 3.) que la profession de moine nous purge de tous les péchés commis dans le monde : *Rationabiliter autem dici potest, quod est per ingressum religionis quod aliquis consequatur remissionem omnium peccatorum*. Il en apporte cette raison qu'en entrant dans la religion nous nous donnons entièrement au service divin : *In satisfactionem pro omnibus peccatis sufficit, quod aliquis se totaliter divinis obsequiis mancipet per religionis ingressum, quæ excedit omne genus satisfactionis*. On lit dans les vies des SS. Pères que les moines reçoivent en ce jour solennel la même grâce que les nouveaux baptisés : *Unde legitur in vitis patrum quod eandem gratiam consequuntur religionem intrantes, quam consequuntur baptizati*. Les péchés commis par les religieuses dans le couvent, elles les expient pendant leur vie, par leurs bonnes œuvres d'oraisons, de communions et de mortifications qu'elles exercent tous les jours. Dans le cas où une religieuse n'achèverait pas de se laver en ce monde de toutes ses fautes, il serait peu pour elle d'être condamnée à quelques années de purgatoire. Les nombreux saints sacrifices que le monastère offre à Dieu après sa mort, les prières de ses sœurs la tireront bien vite de ces peines.

XXIII. 9°. *Remuneratur copiosius*. Les mondains sont aveugles et ne connaissent pas l'importance de la vie éternelle, au prix de laquelle la vie mortelle n'est qu'un point. S'ils en sentaient toute l'importance ils abandonneraient sur le champ leurs maisons et leurs

royaumes pour se retirer dans quelque cloître , afin de ne plus s'occuper que de leur salut qu'il est si difficile de faire, en restant dans le monde. Bénissez donc et remerciez sans cesse votre Dieu qui vous à donné la force de sortir d'Égypte, et de vous réfugier dans sa maison ; montrez-lui-en votre reconnaissance en le servant avec un zèle équivalent à la grâce qu'il vous a faite. Mettez d'un côté tous les biens du monde et de l'autre tous ceux que Dieu prépare dans le ciel à celle qui abandonne pour lui les choses de la terre, et vous verrez qu'il y a plus de rapport entre un grain de sable et la terre entière , qu'entre ces biens mondains , qui passent si vite , et les biens du ciel qui durent éternellement.

XXIV. Jésus-Christ a promis de donner, à ceux qui se consacrent à lui, le centuple des biens qu'ils abandonnent dans ce monde, et la vie éternelle dans l'autre. Qui peut douter de sa promesse ? Il est fidèle à sa parole ; et d'ailleurs il est plus libéral dans la récompense des bonnes œuvres que rigoureux dans la punition des mauvaises. S'il a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau que l'on donnerait pour son amour : *Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, non perdet mercedem suam* ; (Marc. ix. 40.) comment laisserait-il donc sans salaire tant de bonnes œuvres , tant d'actes de charité, tant d'abstinences, d'oraisons, d'offices, de lectures spirituelles que font chaque jour les religieuses qui tendent à la perfection. De plus, comme ces œuvres sont faites par obéissance et pour observer les vœux, elles ont plus de mérites que les bonnes œuvres des séculiers. Un frère de la compagnie de Jésus, appelé frère Lacci, apparut après sa mort à une personne et lui dit qu'il était sauvé, ainsi

que le roi Philippe II, mais qu'autant le rang de Philippe avait été au-dessus du sien sur terre, autant il était au-dessous dans le ciel.

XXV. Le martyr enduré pour la foi est un grand mérite ; mais l'état monastique est plus méritoire encore. Un martyr souffre les tourments pour ne pas perdre son âme, mais une religieuse les souffre pour se rendre plus agréable à Dieu, de sorte que si le martyr est martyr de la foi, la religieuse est martyre de la perfection. Il est vrai que l'état monastique a beaucoup perdu de son antique splendeur ; cependant les âmes chères à Dieu, qui marchent dans la voie de la perfection, et édifient l'église par leur sainteté, ne se trouvent encore que dans les maisons religieuses. Où trouver en effet dans le monde des hommes qui se lèvent de nuit pour faire oraison et chanter les louanges de Dieu, qui emploient cinq ou six heures de la journée en exercices pieux, qui fassent des jeûnes, des abstinences, des mortifications, qui observent un silence absolu, qui n'aient de volonté que celle des autres ? Tout cela est observé par les religieuses dans tous les couvents, car dans tous les couvents, quelques relâchés qu'ils soient, il se trouve des religieuses qui seront choisies au jour du jugement pour juger les autres, à cause de leur obéissance et de leurs vertus. Il est certain que tout ce que fait une âme pieuse dans le monde ne peut être comparé à ce que fait une religieuse. S.-Cyprien eut donc raison de dire que les vierges de Dieu sont les fleurs du jardin de l'église, et la plus noble partie du troupeau de Jésus-Christ. *Flos est iste ecclesiastici gremiumis.... illustrior portio gregis Christi.* (S.-Cyp. Lib. de Hab. Virg.) S.-Grégoire de Nazianze dit que les moines sont les prémices du troupeau de Dieu, les

colonnes et la couronne de la foi et les perles de l'église. *Sunt gregis Domini primitiæ, columnæ et corona fidei, margaritæ templi.* (Orat. Ult. in Jul.) Je tiens pour certain que les sièges des Séraphins, laissés vides par la défection des compagnons de Lucifer, ne seront occupés que par les personnes religieuses. Parmi les soixante personnes inscrites le siècle dernier dans le catalogue des saints et des bienheureux, il n'y en a guère que cinq ou six, qui n'aient pas été religieuses. *Malheur au monde,* dit un jour Jésus à Ste-Thérèse, *s'il n'y avait pas de moines !* (Rib. Lib. Vit. VI. C. 12.). Ruffin a dit que le monde n'existe que par le mérite des moines. *Dubitari non debet, ipsorum meritis adhuc stare mundum.* (Ruf. Prol. In vit. Patr.) Lorsque le démon vous effraie, en vous montrant l'esclavage de la règle, l'abnégation de vous-même et la vie mortifiée qu'il vous faut mener, pour vous sauver, levez les yeux au ciel et l'aspect des béatitudes éternelles vous donnera la force et le courage nécessaires pour supporter vos peines. Un jour mettra fin aux tourmens, aux mortifications, aux misères de cette vie ; il ne restera que les délices du paradis qui seront éternelles.

PRIÈRE.

O Dieu de mon âme ! je vois que vous voulez mon salut à tout prix, mes péchés m'avaient déjà perdue, je m'étais condamnée de moi-même à l'enfer ; mais au lieu de m'envoyer en enfer, comme je le méritais, vous m'avez tendu une main paternelle pour me tirer du péché et des dangers du monde. Vous m'avez placée dans votre demeure, parmi vos épouses. J'espère, ô mon époux ! aller chanter dans le ciel les mi-

séricordes que vous m'avez faites. O mon Jésus! pourquoi vous ai-je offensé? Aidez-moi, Seigneur, car je veux vous aimer et faire tout mon possible pour vous plaire. Vous n'avez rien épargné pour gagner mon cœur; il est juste que je fasse tous mes efforts pour vous être agréable. Vous vous êtes donné à moi sans réserve; je me donne à vous sans réserve; mon âme est éternelle et je veux être éternellement unie à vous, et, si l'amour est le lieu par lequel les âmes s'enchaînent à vous, je vous aime, ô bien suprême, je vous aime, ô mon Rédempteur, je vous aime, ô mon époux, je vous aime, ô mon trésor, ô mon amour! Je vous aime et j'espère vous aimer à jamais. Vos mérites font toute mon espérance. Je compte sur votre protection, Marie mère de Dieu et ma mère; vous m'avez obtenu le pardon de mes péchés; maintenant je suis dans la grâce de Dieu, je suis religieuse, faites que je devienne sainte. Ainsi j'espère. Ainsi soit-il.

CHAPITRE III.

La religieuse doit être toute à Dieu.

I. Plutarque dit (Quest. Rom. 49.) qu'à Rome, lorsque la jeune fiancée arrivait à la maison de son époux, elle lui parlait ainsi : *Ubi tu cajuus, ego cajuca*. Ce qui signifiait : Ta volonté sera toujours la mienne. C'est là ce que Jésus-Christ exige de chacune de ses épouses : *Præbe cor tuum mihi*. (Prov. xxiii. 26.). Ma fille et mon épouse, je ne te demande que ton cœur, c'est-à-dire ta volonté. Quand Dieu créa nos premiers pères, Adam et Ève, dit l'ecclésiaste, pa-

suit oculum suum super corda illorum. (XVII. 7.). Il ne jeta pas les yeux sur leurs mains , mais sur leurs cœurs , parce que toutes les œuvres extérieures, si elles ne viennent du cœur et ne sont accompagnées d'une foi vive , n'ont aucune valeur devant Dieu. Toute la gloire d'une épouse est d'unir son cœur à celui de Dieu. *Omnis gloria ejus ab intus.* (Psal. 44.). C'est par là qu'une religieuse est véritablement toute à Dieu.

II. S.-Bernard dit que Dieu , en sa qualité de notre souverain , exige la crainte , en sa qualité de notre père , le respect , et en qualité d'époux , l'amour. *Exigit Deus timeri ut Dominus , honorari ut Pater , ut sponsus amari.* (Serm. 83.). Aussi , Jésus-Christ pardonne-t-il aux vierges , ses épouses , tous leurs défauts excepté le manque d'amour , c'est-à-dire qu'il ne veut pas que leur cœur aime autre chose que lui. C'est pourquoi , lorsqu'elles font leur profession , et qu'elles reçoivent le saint voile , le prêtre leur dit : *Accipe velum , ut nullum amatorem præter eum admittas.* Recevez ce voile , afin qu'à dater d'aujourd'hui , vous ne regardiez plus la créature , et que vous chassiez de votre cœur tout sentiment qui n'est pas pour Dieu. l'Église veut que la religieuse change de nom , pour qu'elle oublie le monde et se regarde comme morte aux choses du monde , et que son cœur répète ce que prononcent ses lèvres : *Regnum mundi et omnem ornatum seculi contempsi , propter amorem Domini mei Jesu-Christi , quem vidi , quem amavi , in quem credidi , quem dilexi.* J'ai méprisé le monde et ses pompes pour l'amour de Jésus , mon époux , à qui j'ai donné tout mon amour , car il est l'objet le plus parfait et le plus aimable du ciel et de la terre. *Discede a me pabulum mortis , quia ab alio amatore præventa sum.* Toutes

les religieuses doivent répéter ces mots de Ste.-Agnès , lorsque quelqu'objet terrestre veut s'emparer d'une partie de l'amour qu'elles ont voué à leur divin époux : Éloigne-toi , doivent-elles s'écrier , objet funeste qui veux empoisonner mon cœur et me conduire à la mort. Éloigne-toi , car j'ai choisi un amant plus noble , plus fidèle , plus aimable que toi. Il a été le premier à m'aimer et s'est rendu maître de tout mon cœur. Tu es une créature vile et misérable et je suis unie au roi tout-puissant du ciel et de la terre. *Ipsi desponsata sum cui angeli serviunt.*

III. Notre cœur ne peut rester vide d'amour ; il faut qu'il aime Dieu ou les créatures ; s'il n'aime les créatures , il aime Dieu. C'est pour cela que le St.-Esprit nous exhorte à mettre tous nos soins à affranchir nos cœurs de tout sentiment qui n'est pas pour Dieu. *Omni custodiâ serua cor tuum , quia ex ipso vita procedi.* (Prov. iv. 23.). Tant que notre cœur aimera Dieu , il vivra ; mais s'il voue son amour aux créatures , il mourra. Pour être sainte , une âme doit se purger de tout ce qui n'est pas Dieu. Les anciens Pères du désert , lorsque quelqu'un venait pour être reçu dans leur société , lui faisaient cette demande ? *Affersne cor vacuum , ut possit illud spiritus sanctus implere ?* Car tout cœur qui garde encore quelque attachement à la terre , ne peut être plein de l'amour divin. Si l'on porte à la fontaine une cruche pleine de sable , on ne pourra la remplir d'eau que lorsque le sable sera ôté. O mon Dieu ! pourquoi tant de religieuses approchent-elles si souvent de l'autel sans jamais y puiser l'amour divin ? Parce que leurs cœurs sont pleins de terre , c'est-à-dire d'attachement pour la vanité , pour leur propre volonté , pour leurs parents ou pour toute autre créature. Si elles n'en

ôtent la terre, l'amour de Dieu n'y pourra entrer. Donnez-moi une âme qui n'aime rien de tout ce qui est au monde, elle sera bientôt pleine de l'amour divin. Il faut donc prier toujours, comme faisait David. *Cor mundum crea in me Deus.* (Psal. 50.). Seigneur faites que mon cœur soit vide d'affection pour tout ce qui n'est pas vous. *Væ duplici corde*, dit Dieu, (Eccl. II. 14.). Malheur (dit S. Augustin) à qui partage en deux son cœur, et en donne une partie à Dieu et l'autre au démon. *Væ duplici corde qui de suo partem faciunt Deo, partem diabolo.* (De Subst. Dil. Num. 4.). Car, dit le saint, Dieu s'irrite avec raison contre ceux qui le placent sur la même ligne que son ennemi; c'est pourquoi il sortira de leurs cœurs et les laissera en proie au démon. *Iratuſ Deus quia ſit tibi pari cum diabolo, diſcedit et totum diabolus poſſidet.* Au moins, ajoute le saint, toute âme qui aime quelque chose après Dieu ne peut être toute à Dieu; plus elle aimera cette chose, moins elle aimera Dieu. *minuſ te amat, qui tecum aliquid aliud amat.*

IV. Enfin, le moindre attachement pour les créatures empêche l'âme d'être toute à Dieu. Tant que Ste.-Thérèse nourrit dans son cœur une passion désordonnée (quoiqu'elle ne fût pas impure) pour un de ses parens, elle ne fut pas entièrement à Dieu; mais, lorsqu'elle se détacha de toutes les créatures, et consacra son cœur à Dieu seul, elle mérita d'entendre la voix de Dieu qui lui disait, *Thérèse, maintenant tu es toute à moi et je suis tout à toi.* Le B. Joseph Calasanz, disait que celui qui ne donne pas son cœur tout entier à Jésus-Christ, ne lui donne rien; et il avait raison, car notre cœur est déjà trop petit pour aimer un Dieu infini. Et il y a encore des gens

assez insensés pour partager leur cœur en deux et en donner une moitié à Dieu et une partie aux créatures ! Non , s'écriait le bienheureux Gilles : *Una uni* ; cette âme, ce cœur que nous avons, il est de notre devoir de le donner tout entier à cet être qui seul , mérite notre amour, et qui a tant fait et tant souffert pour nous forcer de l'aimer. Le père Nieremberg dit qu'il n'était pas nécessaire que Jésus-Christ Fût tant de sacrifices pour nous sauver ; une seule goutte de son sang, une seule larme de ses yeux, une seule prière de sa bouche eût suffi pour sauver le monde et des milliers de mondes, mais le divin époux à voulu répandre son sang, et donner sa vie, non-seulement pour nous sauver, mais aussi pour que nous l'aimassions de tout notre cœur. Il aurait pu envoyer un de ses anges pour racheter nos péchés ; mais il ne l'a pas fait, dit Hugues de St-Victor, il a voulu, ô homme, être à la fois ton Créateur et ton Rédempteur, pour que tu ne partageasses pas ton amour entre lui, ton Créateur, et son ange, ton Rédempteur. *Ne amorem divideres, tibi factus est Creator et Redemptor.* (In. Lib. Sent.)

V. Le Seigneur veut être aimé de tous les hommes et de tout leur cœur. A chacun d'eux, il a intimé ce précepte : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* (Mat. xxxii. 37.) Mais ce doux précepte, il l'a intimé principalement à ses épouses. Le vénérable père Joseph de la Croix répondit à un de ses religieux, qui disait avoir pris cet état pour sauver son âme : *Non mon fils, vous ne devez pas dire pour sauver votre âme, dites plutôt pour devenir un saint ; le seul but d'un religieux doit être d'aimer Dieu au suprême degré.* Si une religieuse n'aime Dieu de tout son cœur, qui donc l'aimera plus qu'elle ? Quel choix a du faire le Seigneur avant de

vous élire pour ses épouses. Il a dû vous choisir d'abord au milieu de la foule innombrable des créatures vivantes. Ensuite, il a dû vous choisir en dehors de tout ceux qui naissent parmi les infidèles et les hérétiques, vous faisant naitre filles de sa sainte Eglise. Il a dû vous choisir en dehors de tant de milliers d'hommes qui vivent dans le monde, c'est-à-dire dans un danger continuel de perdre Dieu et le Paradis; il vous a éclairées de sa lumière; il vous a comblées de grâces pour vous appeler à l'état monastique. Si donc vous n'aimez votre Dieu de tout votre cœur, si vous n'êtes toutes à lui, qui le sera? *Hæc est generatio quærentium dominum.* (Ps. xxxiii. 6.) En voyant tant de vierges, qui, issues d'un sang illustre, nées dans le luxe et les plaisirs, ont tout abandonné, se sont renfermées dans un monastère, et condamnées à vivre pauvrement, peut-on s'empêcher de dire : *Hæc est generatio quærentium Dominum.* Ce sont là de ces âmes qui ne cherchent que Dieu.

VI. Il faut donc, dit S.-Bernard, puisque Dieu vous a appelées au rang de ses épouses, que vous ne pensiez qu'à l'aimer. *Nihil tibi et mundo : obliviscere omnium ; soli omnium serves te ipsam quem ex omnibus tibi elegisti.* (Serm. 40. In Cant.) Maintenant que vous vous êtes consacrées à Jésus-Christ, vous n'avez plus rien à attendre du monde; oubliez-le, et tâchez de garder votre cœur tout entier à ce Seigneur qui vous a choisies pour cet effet, entre tous les êtres. J'ai dit : *vo*tre cœur tout entier parce que Jésus veut que son épouse soit un *jardin fermé, une source scellée : Hortus conclusus, fons signatus soror, mea sponsa.* (Cant. iv. 11.) Jardin fermé qui n'admet dans ses bocages que son divin maître : *Hortus conclusus qui neminem nisi dilectum admittit.* (Gilib. Serm. 35 in Can.) Source scellée, car cet époux

est jaloux et ne veut souffrir dans le cœur de sa bien-aimée, d'autre amour que le sien. *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum quia fortis ut mors dilectio.* (Cant. VIII. 6.) Je veux, dit-elle, que tu m'imprimes comme un cachet sur ton cœur et sur ton bras, afin que tu n'aimes que moi seul, et que tu ne fasses rien que pour me plaire. Écoutons S.-Grégoire : *Super cor est super brachium sponsæ dilectus ut signaculum ponitur, quia in sanctâ animâ quantum ab eâ diligatur, et voluntate et actione designatur.* Le bien-aimé se pose comme un cachet sur le cœur et sur le bras de l'épouse, parce que c'est au moyen de sa volonté et de ses œuvres qu'elle doit faire connaître son amour. Quand l'amour est fort il chasse tous les sentiments qui ne tendent pas à Dieu. *Quia fortis ut mors dilectio.* Comme il n'y a pas de puissance au monde qui résiste à la mort, lorsque le moment fixé pour sa venue est arrivé, de même il n'y a pas d'obstacle et d'entraves que ne surmonte et ne brise l'amour divin, quand il a pris racine dans un cœur. *Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ pro dilectione quasi nihil despiciet eam.* (Cant. VIII. 7.) Un cœur aimé de Dieu, rejette avec mépris tout ce que lui offre le monde ; il repousse et abhorre tout ce qui n'est pas Dieu. Quand la maison brûle, dit S.-François de Sales, on jette tous les meubles par la fenêtre ; c'est-à-dire que, lorsqu'une âme est embrasée de l'amour divin, elle n'a besoin ni de sermons, ni de lectures spirituelles ; elle se dépouille d'elle-même de tous les biens terrestres, pour ne posséder et n'aimer que Dieu, son bien suprême.

VII. Dites-moi, ma sœur, n'est-il pas digne de tout votre amour celui qui a perdu la vie pour vous sur la croix et vous a tant de fois donné son corps dans la sainte communion ? De combien de grâces

spéciales il vous a enrichie ! Songez , dit S. Jean Chry. sostôme, qu'il vous a donné tout son être, qu'il ne s'est rien réservé pour lui. *Totum tibi dedit, nihil sibi retinuit.* Cette pensée était toute-puissante sur S.-Bernard pour le faire redoubler d'ardeur à aimer Dieu. Il disait souvent. *Totus mihi datus, totus in meos usus expensus.* Mon Seigneur s'est donné entièrement à moi : il est mort pour l'amour de moi, il est donc juste que je meure pour l'amour de lui. *Dilectus meus mihi et ego illi.* (Cant. II. 16) Mon bien-aimé s'est donné tout entier à moi ; il est juste que je me donne tout à lui. Ste.-Marie-Madelaide de Pazzi disait que les religieuses, devant être les épouses du crucifix, ne doivent regarder que le crucifix dans toutes leurs actions et pendant toute leur vie et songer sans cesse à l'amour infini que leur a porté leur divin époux. Tandis qu'il accomplissait l'œuvre de notre rédemption il dit : *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* (Joan. XII. 31.) S. Augustin remarque en cet endroit que Jésus ne voulait pas dire qu'après sa mort le démon sortirait de ce monde, *Non ita, sed extra corda credentium.* (Tract. 4. in Ep. ad Jo.), mais bien qu'il sortirait du cœur de tous les fidèles. Jésus est mort pour tous, mais surtout pour les Vierges, ses épouses. Un Dieu s'est donné tout à vous sans réserve, vous seriez bien ingrate, si vous hésitez à lui donner en échange votre cœur et si vous étiez froides à son amour. Dites-lui souvent : O mon Jésus ! vous vous êtes donné à moi sans réserve, vous m'avez donné tout votre sang, toutes vos sueurs, tous vos mérites ; enfin il ne vous est rien resté ; je me donne toute à vous ; je vous cède tous les biens que peut m'offrir la terre, je vous donne toutes mes satisfactions, je vous donne mon corps, mon âme, ma volonté, ma liberté ; je

n'ai plus rien à vous donner. Si je possédais autre chose, je vous le donnerais. Je renonce à tout ce que m'offre le monde et je déclare que vous seul me suffisez. *Oh! quelle échange avantageuse pour nous que celle de notre amour contre l'amour de Dieu!* disait Ste.-Thérèse. *Mais, poursuivait-elle, si nous ne donnons pas à Dieu tout notre amour, il ne nous versera pas non plus tous les trésors du sien.*

VIII. Une épouse de Jésus-Christ ne doit chanter d'autre cantique que celui dont parle David: *Cantate Domino canticum novum.* (Ps. LXXXV. 1.) S. Augustin dit: *Quid habet canticum novum, nisi amorem novum?* (Serm. 256. de Temp.) Que signifie cantique nouveau? n'est-ce pas un amour nouveau? Les chants anciens sont l'amour des créatures et de nous-même, que nous éprouvons dès notre naissance parce que le péché originel nous donne dès-lors l'inclination au mal, comme l'observe le S.-Esprit: *Sensus enim et cogitatio humani cordis prona sunt ab adolescentiâ suâ* (Gen. 8.). Le chant nouveau c'est l'amour de notre cœur que nous consacrons à Dieu. S.-Augustin nous y exhorte en ces termes: *Voix hujus cantoris est sancti amoris: ipsum amemus propter ipsum.* La voix de notre cœur qui doit chanter les louanges de notre Dieu n'est autre chose que la ferveur de l'amour que nous devons lui porter, parce qu'il en est digne. Jésus crucifié veut que ses épouses soient crucifiées à toutes les choses de ce monde, et quand le monde met devant nos yeux ses pompes et ses délices nous devons nous écrier avec S.-Paulin: *Habeant sibi divitias suas divites, regna sua reges, nobis Christus regnum et gloria est.* Que les riches jouissent de leurs trésors, les rois de leurs royaumes; Notre royaume c'est

le ciel. notre gloire c'est d'aimer Jésus-Christ, qui nous est plus cher que tous les empires de la terre. L'épouse de Jésus ne doit chercher que l'amour, ne doit vivre que d'amour, elle ne doit désirer que d'aimer toujours d'avantage, elle doit sans cesse languir d'amour, au cœur, dans sa cellule, au dortoir, au jardin, en tous lieux; son amour doit être si ardent que ses flammes s'étendent jusqu'au delà des murs du monastère, son époux bien-aimé l'invite à cet amour par son exemple. Heureuse la religieuse qui peut dire comme S.-François : *Deus meus et omnia*. Mon Dieu ! comment envierais-je les biens de la terre, après vous avoir obtenu, vous le plus grand des biens ? *Deus meus et omnia !* Que sont les honneurs, les richesses, les plaisirs ? Vous êtes ma gloire, mon trésor, mes délices ; vous êtes tout pour moi. *Quid mihi est in cælo et d te quid volui super terram ? Deus cordis mei, et pars mea ! Deus in æternum !* (Ps. LXXII. 26.)

Où trouverai-je dans le ciel ou sur la terre un objet aussi digne d'amour que vous et qui m'ait comblée d'autant de faveurs ? Vous seul devez donc être le souverain de mon âme, vous seul devez y régner et la gouverner, elle ne doit obéir qu'à vos saintes lois et à vos désirs. *Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam* (Cant. III. 4.) J'ai trouvé qui m'aime véritablement et qui peut me satisfaire. Le monde avec tous ses plaisirs, l'enfer avec tous ses tourmens feraient de vains efforts pour me séparer de vous. Jamais je ne vous quitterai, ô mon époux. *Tenui eum nec dimittam*. Je veux vous tenir toujours enlacé des liens de mon amour ; je veux vivre et mourir unie à vous.

IX. Pour parvenir à la perfection et pour jouir de a paix véritable de la conscience, il faut mourir au

monde et à soi-même. *Beati mortui, qui in Domino moriantur* (Apoc. xiv. 13.). Mais comme on ne peut mourir sans douleurs, si l'on veut mourir au monde et se détacher de ses biens, il faut se préparer à souffrir. C'est pour cela que le royaume du ciel est comparé, dans l'Écriture sainte, à un trésor qu'on ne peut acquérir qu'en vendant tout ce que l'on possède, ou à une ville où l'on n'entre qu'avec peine et avec effort parce que la porte est étroite ; ou bien encore à un palais, dont les pierres, c'est-à-dire les âmes qui le composent, doivent être taillées à coups de ciseau ; on le compare aussi à un banquet pour lequel on est forcé de négliger toutes ses affaires, à un prix destiné au plus habile coureur, à un diadème que l'on n'obtient qu'en combattant et en remportant la victoire. Enfin, pour mourir au monde, il faut faire mourir l'amour-propre. S.-Augustin dit que plus l'amour-propre est petit plus l'amour divin est grand ; la mort de l'amour-propre est le dernier effort de la charité : *Nutrimētum caritatis est diminutio cupiditatis ; perfectio, nulla cupiditas*. (Lib. lxxxv. Qu. 36.) Là charité ne se mesure pas à la tendresse, mais à la force. Un ardent amour, dit le même saint, surmonte toute chose : *Nihil tam durum quod non amoris igne vincatur*. (S. Aug. in Jo. Tract. xxxviii. 3.) Il dit encore : *In eo quod amatur, aut non laboratur, aut ipse labor amatur*. (De Bono. Vid. Cap. 21.) Une âme qui aime Dieu ne souffre pas, lorsqu'elle souffre pour Dieu, ou si elle souffre, elle aime sa douleur même ; le S. Docteur dit dans ses confessions que, lorsqu'il se consacra à Dieu, la perte même des biens terrestres lui causa une jouissance inconnue, et tandis qu'avant sa conversion il craignait de les perdre, après les avoir quittés il les haïssait. *Quam suave subito factum est ca-*

rere suavitatibus nugarum ! et quas amittere metus fuerat, jam dimittere gaudium erat (Lib. 9.). Tout devient agréable à une religieuse qui a donné tout son cœur à Dieu ; la pauvreté, l'obéissance, les mortifications, mais celle qui ne se contente pas de Dieu trouve tout insupportable.

X. Il est vrai que tout le bien que nous faisons vient de Dieu ; sans sa grâce nous ne pouvons pas même dire *Jésus*, selon l'Apôtre ; cependant le Seigneur veut que nous mettions aussi la main à l'œuvre, et que nous coopérons à l'acquisition de notre salut. Bien des âmes désirent devenir saintes ; mais elles voudraient que Dieu fît tout ; qu'il les rendît saintes sans qu'elles éprouvassent ni peines ni fatigues. Cela ne se peut ; la loi divine est appelée un joug, un joug se porte à deux ; c'est-à dire qu'il faut que Dieu nous aide d'un côté et que nous nous aidions de l'autre ; il faut même que, pour porter ce joug et acquérir le ciel, nous nous fassions violence ; *Regnum cœlorum rimpatitur, et violenti rapiunt illud.* (Matt. xi. 12.) S. Paul dit que l'on ne peut recevoir la couronne sans combattre, autant qu'il est nécessaire pour mettre en déroute les ennemis de notre salut. C'est pourquoi, épouse bénie du Seigneur, je vous dis : *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.* (Apoc. iii. 11.) Puisque Jésus-Christ vous a choisie pour son épouse, tâchez de tenir bon, et de ne pas vous laisser enlever par le démon cette couronne de reine, qu'il vous prépare dans le ciel, mais de devenir semblable à votre époux, car tous les prédestinés doivent lui être semblables : *Quos præscit et prædestinavit, conformes fieri imaginis filii sui.* (Rom. viii. 29.) Il vous devance, couronné d'épines, courbé sous le faix de la croix, déchiré par les verges, et c'est dans cet état qu'il

vous invite à le suivre et à mortifier vos sens. *Qui vult venire post me, abneget semetipsum* (Matt. xvi. 24.). Il va à la mort pour vous ; vous aussi vous devez vous dévouer à la mort pour lui, et dire avec S.-François : *O bone Jesu, moriar amore amoris tui, qui amore amoris mei dignatus es mori.* O bon Jésus ! il est juste que je meure pour votre amour , puisque vous êtes mort pour l'amour de mon amour. Oui, dit l'Apôtre, il est juste que vous mouriez à vous-mêmes, et que vous ne viviez plus que pour ce Dieu qui est mort pour vous. *Qui vivunt jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (II. Cor. v. 15.) Il est vrai que vous êtes bien faible pour exécuter tant de choses, mais la puissance divine vous aidera, si vous vous confiez en la bonté de votre époux. Quand le démon vous tente et cherche à vous remplir de défiance, en vous disant : Comment supporteras-tu cette vie mortifiée , te refusant tout , jusqu'aux plus innocents plaisirs ? Répondez-lui alors avec S.-Paul. *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 13.) Je n'ai la force de rien faire, mais ce Seigneur qui m'a appelée à l'aimer me prêtera les forces qu'il exige de moi. Ste.-Thérèse a dit : « A moins que nous ne fassions défaut. ne craignons pas que Dieu nous refuse ses secours. » Oh mon Dieu ! si une religieuse n'est pas sainte qui le sera ? Offrez vous donc souvent à Dieu avec une résolution ferme de lui obéir en tout , et priez-le de vous aider de sa grâce. Il a promis d'accorder tout ce qu'on lui demande avec confiance : *Omnia quæcumque orantes petitis , credite, quia accipietis, et evenient vobis.* (Marc. xi. 24.)

XI. Que craignez-vous ? ayez courage ; Dieu vous a déjà tirée du monde, il a rompu les filets qui vous enveloppaient, il vous a appelée à lui, et vous promet

mille grâces et mille secours, si vous lui êtes fidèle. Vous avez déjà quitté le siècle, vous avez fait le plus; le moins qui vous reste à faire (disait Ste-Thérèse à ses Sœurs) c'est de devenir des saintes. Décidez-vous; rompez avec le monde. Eh quoi! après l'avoir quitté et renoncé aux biens qu'il vous offrait, après vous être privée de votre liberté en vous renfermant pour toujours dans le cloître; pour de viles satisfactions, pour de vains caprices, vous vous mettriez en danger de tout perdre, votre âme, le paradis et Dieu? d'épouse du roi des cieux, vous consentiriez à devenir l'esclave de Lucifer, qui vous tourmenterait dans cette vie et dans l'autre. Prenez un parti, dis-je, et tremblez que cette page que vous lisez, ne soit le dernier appel que vous envoie le Seigneur. Ne résistez plus à la voix de Dieu. Peut-être que, si vous résistez cette fois, Dieu va vous abandonner. Résolution! résolution! Ste-Thérèse disait : *Le démon a peur des âmes résolues*. Ayez courage : bien des âmes, dit S.-Bernard, ne sont pas saintes, parce qu'elles ne s'arment pas de courage. Courage et confiance en Dieu. Une volonté forte triomphe de tout. Oh! que vous seriez heureuse, si, obéissant à la voix de Dieu qui vous appelle, et vous donnant toute entière à Jésus-Christ, vous pouviez lui dire en mourant ce que disait Ste.-Agnès : *Domine qui abstulisti à me amorem seculi, accipe animam meam*. O mon Dieu! qui m'avez délivrée de l'amour de monde, afin que je vous donnasse mon cœur tout entier, recevez mon âme, afin que j'aie vous aimer avec ardeur dans le ciel, où je ne craindrai plus de me séparer de vous, ô Dieu infiniment bon!

XII. Que toutes les religieuses ne suivent-elles l'exemple de la vénérable Françoise Farnèse, qui, ayant mené d'abord une vie imparfaite, jeta un jour

les yeux sur la relation du martyr des Franciscains au Japon ; touchée et convertie , elle s'écria : Et nous , mes sœurs , que ferons-nous ? n'aurons-nous fui la maison paternelle , nos parens , nos amis , nos plaisirs , que pour venir nous damner entre ces quatre murs , et y nourrir l'amour des choses du monde que nous ne possédons pas ? Elle résolut dès-lors d'en finir avec le monde , de se donner toute à Dieu , et d'établir cette admirable réforme dont elle fut la directrice. Chose déplorable , dit S.-Jérôme , les hommes étudient à fond toutes les sciences mondaines , et en sont encore à l'alphabet de celle des saints ! *In omnibus mundi studiis non satiantur homines , et in virtutum studio tantùm cœpisse sufficiet ?* (Ad Demetr.) Tout chrétien est obligé de tendre à la perfection. *Christianum cum dico , perfectum dico* , dit S.-Ambroise. (Serm. xii. in Ps. 118.) Cette obligation nous est imposée , parce que nous devons aimer Dieu de toutes nos forces. Étant obligés de nous maintenir dans la grâce de Dieu , nous sommes obligés aussi de nous perfectionner sans cesse dans l'amour divin , car ceux qui n'avancent pas dans la voie du Seigneur , à coup sûr reculent , et se mettent en danger de tomber dans le péché. Ceci s'adresse principalement aux religieux qui sont obligés , plus que les autres hommes , de parvenir à la perfection , à cause des grâces plus nombreuses qu'ils ont reçues et de la facilité qu'ils ont de devenir saints , au moyen des vœux et des règles de la religion qu'ils ont promis d'observer.

XIII. Mais pour parvenir à la perfection , il ne suffit pas d'en avoir le désir simple et inefficace ; il faut s'en donner la peine et prendre les moyens nécessaires pour y arriver. Il ne s'agit pas d'exécuter des choses difficiles et extraordinaires ; on n'a qu'à faire les

exercices ordinaires avec attention , observer les règles avec exactitude, et pratiquer les vertus chrétiennes. Il est vrai qu'il ne suffit pas à une religieuse, qui veut être sainte, d'observer ce que commande la règle; la règle est faite même pour les âmes faibles; il faut donc y ajouter, avec la permission du directeur, des actes de charité, de mortification etc. S.-Bernard dit : *Perfectum non potest esse nisi singulare*. Une religieuse qui ne fait que ce que les autres font, ne parviendra jamais à un haut degré de perfection. Il faut donc que vous vous fassiez violence et qu'avec intrépidité vous affrontiez les difficultés de la perfection.

XIV. Voici les moyens principaux d'y parvenir.

- 1° Ayez un désir ardent de devenir sainte.
- 2° Ayez une entière confiance en Jésus-Christ, et en sa divine mère.
- 3° Fuyez toute sorte de péché volontaire; mais après avoir commis un péché ne vous découragez pas. Repentez-vous et poursuivez votre chemin.
- 4° Rompez toute attache aux créatures, à votre volonté, à votre estime propre.
- 5° Travaillez toujours à résister à vos penchants.
- 6° Observez les règles avec fidélité, quelques minutieuses qu'elles soient.
- 7° Faites vos exercices ordinaires avec le plus de perfection possible.
- 8° Tâchez, avec la permission de votre directeur, de communier souvent, de faire beaucoup d'oraison mentale et toutes les mortifications corporelles qu'il vous accordera.
- 9° Préférez toujours les actes que vous croirez les plus agréables à Dieu, et les plus contraires à l'amour propre.
- 10° Recevez avec joie, de la main de Dieu, tous les chagrins qui vous surviennent.
- 11° Aimez et traitez bien quiconque vous persécute.
- 12° Tâchez d'employer pour Dieu tous vos momens.
- 13° Offrez tout ce que vous faites à Dieu, avec les mérites de Jésus-Christ.
- 14° Offrez vous vous-même à

Dieu , pour qu'il fasse de vous et de tout ce qui est à vous, tout ce que bon lui semblera. 15° Protestez souvent que vous ne voulez que le bon plaisir et l'amour du Seigneur. 16° Priez toujours et recommandez-vous avec confiance à Jésus-Christ et à la sainte Vierge ; ayez une confiance et une tendresse spéciale envers Marie. Je finis en disant que le V. P. D. Antoine Torrès, revenu d'une extase d'amour, parla en ces termes à une religieuse, sa pénitente : *Ma fille aimez votre époux, car il est le seul objet qui mérite d'être aimé.*

PRIÈRE.

O mon Dieu ! ô mon amant trop aimable, ô amour infini, digne d'un amour infini, quand pourrai-je vous aimer autant que vous m'avez aimée ! Vous n'avez plus de preuves à me donner pour me convaincre de votre amour ; vous n'avez rien négligé pour m'obliger à vous aimer, vous avez été jusqu'à répandre votre sang et donner votre vie ; et je serais insensible à tant de tendresse ? Pardonnez-moi, ô Jésus, si par le passé j'ai été une ingrate, préférant mes misérables satisfactions à l'amour que je vous devais. De grâce, mon Seigneur et mon époux, découvrez-moi de plus en plus la grandeur de votre amabilité, afin que je devienne toujours plus amoureuse de vous, et que je vous serve comme vous le méritez. Vous m'ordonnez de vous aimer, et je ne désire que de vous aimer. *Loquere Domine, quia audit servus tuus.* Parlez, dites ce que vous exigez de moi, je vous obéirai en tout ; je ne veux plus résister à votre bonté et aux grâces que vous m'avez accordées. Vous vous êtes donné tout à moi, je me

donne toute à vous. Acceptez-moi Seigneur, ne me refusez pas. Je mériterais d'être repoussée, à cause des nombreuses infidélités dont je me suis rendue coupable. Mais le désir que vous m'inspirez d'être à vous me montre que vous voulez bien de moi. Je vous aime, ô Dieu infini ! je vous aime, ô Dieu infiniment aimable ! Vous êtes et serez toujours mon seul amour, mon seul amant. Et puisque vous avez promis d'accorder tout ce qu'on vous demande, *petite et accipietis*, je vous demande la même grâce que vous demandait S.-Ignace ; *Amorem tui solum, cum gratiâ tuâ mihi dones et dives sum satis*. Donnez-moi votre amour et votre grâce ; faites que je vous aime, et aimez-moi, et je suis contente ; je ne veux rien de plus. O Marie, qui êtes toute à Dieu, quel est votre bonheur ! Obtenez-moi, par l'amour que vous porte le Seigneur, la grâce de ne plus aimer désormais que lui.

CHAPITRE IV.

Désir de la perfection.

I. Le premier moyen que doit employer une religieuse pour parvenir à la perfection et être toute à Dieu, c'est de désirer ardemment sa perfection. Ainsi que le chasseur qui tue sa proie au vol, ajuste toujours l'oiseau avant de tirer le coup, ainsi pour atteindre à la perfection, il faut toujours avoir les yeux au plus haut degré de sainteté auquel on puisse arriver. David s'écriait : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ; volabo et requiescam*. (Ps. LIV. 7.) Qui me prêtera les ailes de la colombe pour m'élancer au ciel, et, libre des entraves terrestres, m'aller reposer au sein de Dieu.

Les pieux désirs sont les ailes bienheureuses qui emportent l'âme des saints loin du monde, au faite de la perfection, au repos éternel. Mais comment le saint désir fait-il voler l'âme vers Dieu ? S.-Laurent Justilien nous l'apprend. *Vires subministrat, pœnam exhibet leviozem.* Le saint désir donne la force de gravir les sentiers escarpés du mont de la perfection. Au contraire, celui qui n'aspire pas à la perfection, et doute d'y pouvoir atteindre, ne fera jamais rien pour y parvenir. Celui qui, voyant une haute montagne, ne brûle pas du désir d'en atteindre la cime, où il est sûr de trouver un trésor, ne fera pas un pas pour y monter, et restera au bas, dans l'insouciance et l'inaction. De même, celui qui ne désire pas avec ardeur d'acquérir le trésor de la perfection, et que les fatigues de la route effraient, languira éternellement dans la tiédeur, et n'avancera jamais dans le chemin du salut.

II. Celui qui ne s'efforce pas d'avancer dans la voie de Dieu, comme disent tous les maîtres de la vie spirituelle, reculera toujours et courra risque de se perdre. Salomon nous l'observe en ces termes : *Iustorum autem semita quasi lux crescit, usque ad perfectum diem, via impiorum tenebrosa; nesciunt ubi corruant.* (Prov. iv. 18.) Les saints avancent dans leur voie, comme la lumière du soleil qui grandit toujours, depuis l'aurore jusqu'au jour parfait. La voie des impies, au contraire, est ténébreuse, en sorte qu'ils marchent sans savoir où ils vont. *Non progredi, reverti est,* dit S.-Augustin. Dans les voies spirituelles, ne pas avancer c'est reculer. St-Grégoire nous explique très-bien ceci par une comparaison. Celui, nous dit ce saint, qui, placé dans une nacelle au milieu d'un fleuve, ne ferait aucun effort pour résister au courant, et voudrait cependant rester au même point, sans avancer ni reculer, serait néces-

sairement entraîné en arrière, parce que le courant l'emporterait avec lui. Depuis le péché d'Adam, l'homme, dès sa naissance, est enclin au mal. *Sensus enim et cogitatio, humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ.* (Gencs. 21.) S'il ne fait effort et ne tâche de se perfectionner de plus en plus le torrent de la concupiscence l'entraînera toujours en arrière, S.-Bernard dit : *Non vis proficere ? Vis ergo deficere ? nequaquam.* (Ep. 253.) Ame religieuse, dit-il, tu ne veux pas faire de progrès dans la vertu ; tu veux donc reculer ? Tu réponds que non. Que veux-tu donc faire ? *Quid ergo vis ? inquis : Vivere volo et manere quò perveni ; nec pejor fieri patior nec melior cupio.* Tu dis : je veux rester dans l'état où je me trouve : je ne veux être ni mieux ni pire. *Hoc ergo vis quod esse non potest.* Tu veux donc une chose impossible ; car dans la voie de Dieu, il faut avancer et faire des progrès dans la vertu ou reculer et tomber dans la fange des vices.

III. Il est donc nécessaire, dit l'apôtre, de ne jamais s'arrêter dans la voie du salut, il faut toujours courir, par la pratique de la vertu, jusqu'à ce qu'on ait conquis la vie éternelle. *Sic currite ut comprehendatis.* (I. Cor. ix. 24.) Souvenons-nous que, si nous nous perdons, c'est par notre faute, car Dieu veut que nous soyons tous saints et parfaits. *Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra.* (II. Thes. 43.) Il nous ordonne d'être parfaits et saints : *Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cælestis perfectus est* (Matt. v. 48.) *Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* (Lev. xi. 44.) De son côté, il nous promet et nous donne réellement, pour l'exécution de tous ses commandemens, les secours nécessaires, pourvu que nous les lui demandions, comme nous l'apprend le concile de Trente : *Deus impossibilia non jubet ; sed jubendo monet et facerẽ quod possis*

et petere quod non possis et adjuvat ut possis. (Sess. vi. c. 13.) Dieu n'ordonne pas des choses impossibles, car, en nous imposant ses préceptes, il n'exige de nous que ce que nous pouvons exécuter avec la grâce ordinaire; mais quand il nous faut une plus grande grâce, il nous exhorte à l'implorer; et, alors, il nous accorde son aide pour que nous puissions accomplir ce qu'il nous commande. Prenez donc courage. Le V. P. Torrès, pieux ouvrier de l'Évangile, écrivait à une religieuse, sa pénitente: Ma fille, c'est à nous à donner des aîles à nos désirs, c'est à nous à nous détacher de la terre pour voler vers l'époux bien-aimé de nos âmes, qui nous attend dans l'heureuse patrie de l'éternité.

IV. S.-Augustin dit que la vie d'un bon chrétien est un désir perpétuel de perfection. *Tota vita christiani boni sanctum desiderium est.* (Tract. iv. in 1. Ep. Joan.) De sorte que celui qui ne nourrit pas dans son cœur le désir de se rendre saint, sera chrétien, mais non pas bon chrétien; et si cela ne s'applique pas généralement à tous, il regarde plus particulièrement les religieux qui, bien qu'ils ne soient pas obligés à être parfaits, doivent néanmoins tendre à la perfection d'une manière spéciale: c'est précisément ce qu'enseigne S. Thomas. *Qui statum religionis assumit, non tenetur habere perfectam caritatem, sed tenetur ad hoc tendere.* (II. 2. Qu. 186.) Le même saint nous apprend comment une religieuse doit faire pour parvenir à la perfection. *Non tenetur (religiosus) ad omnia exercitia quibus ad perfectionem pervenitur, sed ad illa quæ determinata sunt ei taxata secundum regulam quam professus est.* (Ibid.) Elle n'est pas tenue à pratiquer tous les exercices qui servent à acquérir la perfection; mais seulement ceux qui sont prescrits par la règle dont elle a fait profession. Elle est donc obligée, outre les engage-

ments, à faire l'oraison de ses vœux, les communions, les mortifications commandées par la règle, au silence et à tous les autres exercices que suit la communauté.

V. Quelques-unes diront sans doute : mais notre règle ne nous oblige pas sous peine de péché. Je réponds à cela : Les docteurs disent généralement que quoique la règle n'oblige pas sous peine de péché, néanmoins celui qui l'enfreint, sans cause suffisante qui l'excuse, n'est pas facilement, surtout en pratique, exempt de péché, au moins véniel. La raison en est, que, lorsqu'on transgresse, volontairement et sans motif plausible, la règle, c'est par passion ou par paresse, et cette transgression doit être regardée au moins comme faute légère; de là. S.-François de Sales dit, dans ses entretiens : *que bien que la règle de la Visitation n'obligeât pas sous peine de péché, cependant il ne savait comment excuser de faute vénielle les transgressions, car en transgressant la règle, la religieuse déshonore les choses de Dieu, dément sa profession, trouble la communauté et dissipe les fruits du bon exemple que chacune d'elles doit donner.* De sorte que, selon le Saint, quand on transgresse la règle en présence des autres religieuses, on ajoute à sa faute le péché de scandale. En outre, si la transgression fréquente de quelque point causait un grand dommage à la règle générale, elle pourrait devenir même péché mortel. Cela le serait encore si on la transgressait par dédain. S.-Thomas remarque que l'habitude de transgresser la règle, conduit à la mépriser. C'est ce qu'on répond à ces religieuses trop tièdes, qui s'excusent de leurs transgressions, en disant que la règle n'oblige pas sous peine de péché. D'ailleurs, les religieuses, fidèles observatrices, ne recherchent pas si la règle oblige ou n'oblige pas sous peine de péché; il leur suffit pour l'observer scrupuleuse-

ment de savoir que cette règle est imposée par Dieu , et que Dieu aime à voir qu'on l'observe.

VI. Enfin , comme on ne parvient à posséder parfaitement une science ou un art , qu'après avoir eu le désir ardent de l'acquérir , de même il n'y a jamais eu de saint qui soit parvenu à la sainteté sans un grand désir de l'acquérir. En général , disait Ste.-Thérèse , Dieu n'accorde beaucoup de faveurs signalées qu'à ceux qui ont vivement désiré son amour. Et le Prophète royal a dit : *Beatus vir cujus est auxilium abs te ; ascensiones in corde suo disposuit in valle lacrymarum... ibunt de virtute in virtutem.* (Ps. LXXXIII. 6.) Heureux l'homme qui a pris la résolution dans son cœur de monter , pendant sa vie mortelle , de degré en degré , jusqu'à la perfection ! Dieu l'aidera puissamment et il marchera toujours de vertu en vertu. Ainsi ont fait les saints , et surtout S.-André d'Avellino , qui fit vœu d'aller toujours en avant dans la voie de la perfection : *In viâ Christianæ perfectionis semper ulterius progrediendi.* (Lect. Off. in d. Fest.) Ste-Thérèse disait : Dieu ne laisse pas sans récompense , même dans cette vie , tout bon désir. Ainsi les saints , par le moyen des bons désirs sont parvenus en peu de temps à un point éminent de perfection. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.* (Sap. iv. 13.) S.-Louis de Gonzague , parvint en peu d'années (car sa vie ne fut que de 25 ans) à un tel degré de perfection que Ste.-Madeleine de Pazzi le voyant en esprit dans le ciel , dit : Qu'il lui semblait , pour ainsi dire , qu'il n'y avait pas en Paradis de saint qui jouit d'une plus grande gloire que lui. Elle apprit alors qu'il était arrivé à cet état , par le vif désir qu'il avait eu en cette vie d'arriver à aimer Dieu , autant que Dieu mérite d'être aimé , et que voyant qu'il n'y pouvait parvenir , parce que Dieu mérite un amour in-

fini , ce jeune saint avait souffert sur la terre un continuel martyre d'amour, qui l'avait ensuite élevé au rang sublime qu'il occupait parmi les élus.

VII. Les œuvres de Ste-Thérèse , sur cette matière , nous fournissent beaucoup d'autres preuves aussi importantes que celles que nous venons de donner. Cette Sainte dit dans un endroit : *Nos pensées doivent être grandes , car de là doit dériver notre bonheur.* Ailleurs , elle dit : *Il ne faut pas laisser s'éteindre les désirs ; mais espérer en Dieu , qu'en faisant tous nos efforts , nous parviendrons peu à peu au but glorieux que tous les saints atteignent avec sa grâce.* Dans un autre endroit elle dit : *Sa divine majesté est l'amie des âmes généreuses , pourvu qu'elles se défient d'elles-mêmes.* Cette sainte assurait , d'après son expérience , qu'elle n'avait pas vu d'âme faible et lâche qui eût fait , en beaucoup d'années , autant de chemin que d'autres âmes courageuses en font en peu de jours. Pour acquérir ce courage , il sera très-utile de lire les vies des saints , et surtout de ceux qui , de grands pécheurs qu'ils étaient , sont devenus de grands saints , tels que Ste.-Madeleine , S.-Augustin , Ste.-Pélagie , Ste.-Marie Égyptienne et principalement Ste.-Marguerite de Cortonc , qui resta pendant de longues années dans le malheureux état de damnation ; mais qui cependant nourrissait toujours dans son cœur le désir de se sanctifier ; et , en effet , lorsqu'elle se convertit à Dieu , elle fit de tels progrès dans la voie de la perfection qu'elle mérita d'apprendre (comme le Seigneur le lui révéla) que non seulement elle était prédestinée , mais qu'il lui avait déjà été préparé , dans le ciel , une place parmi les séraphins. Ste.-Thérèse dit encore ailleurs que le démon fait que nous croyons qu'il y aurait de la présomption à nourrir ces désirs élevés , et à vouloir imiter les saints ; mais elle ajoute

que c'est là une grande erreur. Certes, ce n'est pas par orgueil que l'âme se défie d'elle-même, et, ne se confiant qu'en Dieu, s'achemine avec courage vers les hauteurs de la perfection, en disant avec l'apôtre, *omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 13.) Je ne puis rien par moi-même, mais avec l'aide de Dieu, je puis tout; et pour cela je suis résolue à l'aimer avec le secours de sa grâce, comme l'ont aimé les saints.

VIII. Il est donc important d'élever nos désirs à de hauts projets, comme de vouloir aimer Dieu plus que tous les saints, de souffrir plus que tous les martyrs par amour pour lui, d'endurer et de pardonner toutes les injures; d'embrasser toute peine et toute fatigue pour sauver une âme et autres choses semblables. Quoique ces désirs ne puissent jamais s'accomplir, néanmoins ils sont d'un grand mérite auprès de Dieu, qui haït les volontés perverses, autant qu'il aime les bonnes. De plus, l'âme, par ces désirs de choses grandes et difficiles, devient plus courageuse pour exécuter les plus faciles. Tâchons donc de nous proposer, dès le matin, de faire tout ce que nous pourrons pour le Seigneur, de supporter toutes les contrariétés qui se présenteront; d'être toujours recueillis et occupés à des actes d'amour de Dieu. S.-François, au dire de S.-Bonaventure, faisait ainsi : *Il se proposait avec la grâce de Jésus, de faire de grandes choses.* Ste.-Thérèse dit que, *les bons désirs sont aussi agréables à Dieu que leur exécution.* Oh! qu'il vaut mieux avoir à faire à Dieu qu'au monde! Pour acquérir les biens du monde les richesses, les honneurs, les éloges des hommes, il ne suffit pas de les désirer; au contraire le désir augmente la peine, quand on ne les obtient pas; mais avec Dieu il suffit de désirer sa grâce et son amour pour les obtenir. C'est ce que disait ce courtisan de

l'empereur, dont parle S.-Augustin. Deux courtisans, nous dit ce Saint, se trouvant dans un couvent de moines, l'un d'eux se mit à lire la vie de S.-Antoine, abbé : *Legebat* (dit S.-Augustin) *et exuebatur mundo cor ejus*. Il lisait, et pendant cette lecture son cœur se détachait des affections du monde. Alors, se tournant vers son compagnon, il lui dit : *Quid quærimus? major ne esse potest spes nostra quàm quod amici imperatoris simus? et per quot pericula ad majus periculum pervenitur; et quamdiù hoc erit?* Mon ami, s'écria-t-il, que nous sommes insensés. A quoi prétendons-nous, en servant l'empereur avec tant d'ennuis, tant de soucis, tant de peines? Pouvons-nous espérer autre chose que de devenir ses amis? Et, si nous obtenons cet avantage, nous n'aurons fait que d'exposer à un plus grand danger notre salut éternel. Mais non, nous n'arriverions que très-difficilement à avoir César pour ami.

Il termina ainsi : *Amicus autem Dei, si volucro, ecce nunc fio*. Mais si je veux être ami de Dieu, dès à présent je le suis. Car l'amitié de Dieu, on l'a aussitôt qu'on la demande avec un désir sincère et ardent de l'obtenir.

IX. Je dis avec un désir sincère et ardent, car à quoi servent ces désirs inefficaces dont se nourrissent quelques âmes paresseuses qui toujours désirent et qui cependant ne font jamais un pas dans la voie de Dieu. C'est de ces âmes que parle Salomon, lorsqu'il dit : *Vult et non vult, piger.* (Prov. x. 4.) Et ailleurs : *Desideria occidunt pigrum.* (Prov. xxi. 25.) La religieuse tiède désire la perfection, mais ne se résout jamais à prendre les moyens de l'acquérir, d'un côté elle la désire, parce qu'elle sent combien elle est nécessaire; d'un autre côté elle ne la veut pas, parce qu'elle est effrayée des peines qu'il faut se donner pour l'obtenir. Par conséquent elle la veut et ne la veut pas; elle la

désire, mais non efficacement ; et si elle désire de devenir sainte , c'est par des moyens qui ne sont pas à sa portée. Elle dit : Oh ! si j'étais dans un désert , je voudrais toujours prier et faire pénitence ; si j'étais dans un autre monastère , je voudrais me renfermer dans une cellule et ne penser qu'à Dieu , si j'avais une bonne santé , je ferais beaucoup de mortifications ; *je voudrais , je voudrais*, et en attendant la malheureuse ne remplit pas les devoirs de sa condition présente. Elle fait peu oraison , souvent même elle néglige l'oraison de la Communauté. Elle supprime ses communions ; elle va rarement au chœur ; et fréquente beaucoup la grille et le belvédér ; elle souffre avec peu de patience et de résignation ses infirmités. En somme , elle commet chaque jour une foule d'imperfections et de manquements, de propos délibéré, et elle ne cherche pas à s'en corriger. A quoi servira donc à cette religieuse de désirer tant de choses impossibles à sa position présente, si elle néglige les obligations actuelles de son état. *Desideria occidunt pigrum*. Ces désirs inutiles la conduiront plus sûrement à sa perte ; car elle s'en nourrira et s'en contentera, tandis qu'elle négligera de prendre les moyens qui, pour le présent, sont nécessaires à sa perfection et à l'acquisition de son salut éternel. S.-François de Sales , dit très-bien à ce sujet : « Je n'approuve pas qu'une personne, attachée à un devoir ou à une vocation , s'arrête à désirer un autre genre de vie , étranger à ses obligations , ni qu'elle veuille pratiquer des exercices incompatibles avec son état présent, parce que tout cela met la dissipation dans son cœur et lui fait accomplir avec langueur les exercices de sa profession. »

Une religieuse ne doit donc avoir l'œil attentif qu'à cette perfection , qui est propre à son état et à

sa charge présente, qu'elle soit supérieure ou inférieure, malade ou bien portante, jeune ou vieille, et elle doit avoir la ferme volonté d'employer les moyens de l'acquérir. En outre, Ste.-Thérèse lui donne cet avertissement : (Can. perf. ch. 38.) Le démon nous fait croire que nous avons une vertu, par exemple, la patience parce que nous nous décidons facilement à souffrir pour Dieu. Il nous semble en effet que nous souffririons tout ce qui se présenterait, ce qui nous rend très-contents, car le démon nous confirme dans cette croyance; mais moi, je vous prévient de ne pas faire cas de cette vertu, et de ne croire que vous l'avez que lorsqu'elle aura été mise à l'épreuve, car il peut très-bien se faire qu'à la première expression piquante qui vous sera adressée, votre patience vous échappe.

X. Venons-en à la pratique des moyens, qui est la chose la plus importante. Les moyens nécessaires pour parvenir à la perfection sont : 1° L'oraison mentale, méditant surtout combien Dieu mérite d'être aimé, et combien il nous a aimés, particulièrement dans la grande œuvre de la rédemption, dans laquelle un Dieu en est venu jusqu'au point de se sacrifier pour nous, de perdre la vie dans une mer de douleur et de mépris; et, non content de cela, il s'est réduit à devenir notre nourriture pour gagner notre amour. Ces vérités n'enflamment nos cœurs que lorsque nous les méditons souvent. *In meditatione meâ exardescet ignis.* (Ps. III. 84.) Ainsi parlait David : Quand je m'arrête à méditer sur la bonté de mon Dieu, je me sens tout enflammé d'amour pour lui. Mais, disait à ce sujet le jeune saint Louis de Gonzague, jamais une âme ne parviendra à un haut degré de perfection, si elle ne parvient d'abord à un haut degré d'oraison.

2° Il faut souvent renouveler la résolution d'avancer dans l'amour divin. Il faut pour cela se figurer que chaque jour est comme le premier ou nous entrâmes dans la voie de la perfection. Ainsi faisait David, qui répétait sans cesse : *Et dixi, nunc cœpi.* (Ps. LXXVI. 11.) Ce fut le dernier souvenir que S.-Antoine laissa à ses religieux : Mes enfans, leur dit-il, figurez-vous que chaque jour est le premier jour où vous commencez à servir Dieu. 3° Il faut qu'on fasse sans cesse la recherche de ses défauts, mais une recherche rigide; comme disait S.-Augustin, sans flatter sa conscience : *Fratres mei, discutite vos sine palpatione. Semper displiceat tibi quod es, si vis pervenire ad id quod non es.* (De ver. Ap. Serm. 15.) Il faut que jamais vous ne soyez contente de ce que vous êtes, afin que vous parveniez à être plus parfaite que vous n'êtes. Sans cela, poursuit le saint, *ubi tibi placuisti, ibi remansisti*; si vous vous trouvez contente du degré où vous êtes parvenue, vous y resterez; car étant contente de vous-même, vous perdrez le désir d'aller plus avant. Il ajoute ensuite ces mots qui doivent effrayer toutes les âmes qui, contentes d'elles-mêmes, ne cherchent pas à aller plus loin : *Si autem dixeris : sufficit; periisti*; si vous dites la perfection que j'ai me suffit, vous êtes perdue; car ne pas avancer dans la voie de Dieu est la même chose qu'aller en arrière, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, et comme nous l'apprend S.-Bernard. *Profecto nolle proficere, deficere est.* (Ep. CCLIII. ad Gari.) S.-Jean Chrysostôme dit qu'il faut toujours penser aux vertus qu'on n'a pas, et non au peu de bien que l'on a fait; car l'idée du bien qu'on a fait, ne sert qu'à nous rendre lents dans la voie du salut, et à nous remplir d'une vaine gloire qui nous fera perdre tout ce que nous avons acquis; *segniores facit et in arrogan-*

tiam extollit, (Hom. XII. In ep. ad Phil.) Puis il ajoute : *Qui currit,..... non reputat quantum confecerit, sed quantum desit.* Qui court à grands pas vers la perfection, ne regarde pas le chemin qu'il a fait, mais celui qui lui reste à faire pour parvenir au but. Plus les âmes pieuses approchent du terme de la vie, plus elles redoublent de ferveur. *Quasi effodientes thesaurum.* C'est comme ceux, dit Job, (III. 21.) qui cherchent un trésor, plus ils ont creusé, selon l'explication de S.-Grégoire, plus ils s'animent à creuser encore, pour trouver au plutôt ce trésor tant désiré. Ainsi ceux qui tendent à la perfection, plus ils avancent, plus ils se hâtent, afin d'en obtenir plus promptement la possession.

XI. 4° Pour acquérir la perfection, il sera très-utile d'employer le moyen dont se servait S.-Bernard pour redoubler de ferveur. Surius écrit que ce saint avait toujours dans le cœur, et souvent sur les lèvres, cette demande qu'il s'adressait à lui-même : Bernard, qu'es-tu venu faire en religion ? *Hoc semper in corde, frequenter etiam in ore habebat : Bernarde, ad quid venisti ?* Ainsi, chaque religieuse devrait continuellement se dire à elle-même : J'ai quitté le monde et tous les biens qu'il m'offrait pour aller me rendre sainte dans le cloître, et maintenant que fais-je ? Je ne deviens pas sainte, et je suis sans cesse en danger de me perdre par cette vie si tiède que je mène. C'est ici le lieu de rapporter ce qui arriva à la vénérable sœur Hyacinthe Marescotti, qui menait une vie très-tiède, dans le couvent des Bernardines de Viterbe. Le P. Bianchetti y étant allé, comme confesseur extraordinaire, la sœur Hyacinthe voulut se confesser à lui ; alors ce bon père lui dit avec sévérité : *Vous êtes religieuse ? Sachez que le Paradis n'est pas fait pour les religieuses vaines et orgueil-*

leuses. Hyacinthe répondit : *J'ai donc laissé le monde pour me précipiter en enfer? Oui,* reprit le Père : *C'est là la demeure qui est destinée à vos pareilles. C'est là que vont toutes les religieuses qui vivent dans leur couvent en séculières.* Sœur Hyacinthe réfléchissant à ces paroles se convertit, se confessa et pleura amèrement sur sa vie passée, et depuis elle se mit à marcher dans la voie de la perfection. Oh ! que la pensée d'avoir quitté le monde pour se faire sainte est propre à réveiller une religieuse, à l'animer pour avancer dans la vertu et surmonter tous les obstacles qui se rencontrent en religion ! Lors donc, ma chère sœur, que vous éprouverez de la difficulté à obéir, dites-vous : Mais je ne suis pas venue dans le couvent pour faire ma volonté ; si j'avais voulu faire ma volonté, je serais restée dans le monde ; je suis venue ici pour faire la volonté de Dieu, en obéissant à mes supérieures ; et je veux leur obéir à tout prix. Lorsque votre pauvreté vous sera à charge, dites-vous : Je ne suis pas venue ici pour avoir mes aises, et vivre dans le luxe, mais bien pour être pauvre, par amour pour mon Jésus, qui, par amour pour moi, voulut encore être plus pauvre que moi. Quand vous recevrez quelque injure ou quelque réprimande, dites-vous : Je ne suis entrée en religion que pour être humiliée comme je le mérite, pour mes péchés, et me rendre par là plus digne de mon époux qui fut si outragé et avili sur cette terre. C'est-là vivre pour Dieu et mourir au monde. Concluez-donc ainsi : Que me servira d'avoir quitté le monde et de m'être renfermée entre quatre murailles, de m'être privée de ma liberté, si je ne me fais sainte ? En menant une vie relâchée et large, je cours risque de me damner.

XII. 5° Il faut que la religieuse considère et ranime dans son cœur ces anciens désirs de ferveur, et cette

ferveur elle-même qu'elle avait en entrant dans le monastère. Un moine ayant demandé à l'abbé Agathon comment il devait se comporter dans son couvent, en reçut cette réponse : *Vide qualis fueris primo die, quando existi de seculo, et talis permanc.* Examine comment tu étais le premier jour où tu quittas le monde, et conserve-toi dans cet état. Souviens-toi, ô épouse chérie du Seigneur, de la promesse que tu fis de ne désirer que Dieu, de ne vouloir que ce que veut l'obéissance, de souffrir toute espèce de mépris et de peines pour l'amour de Jésus-Christ. Ce raisonnement fit retrouver son ancienne ferveur à un jeune religieux, dont il est parlé dans les vies des Pères des déserts. (Part. II. §. 201.) Lorsqu'il voulut entrer en religion, sa mère s'y opposa, en lui objectant plusieurs motifs, pour lui prouver qu'il ne devait pas l'abandonner; mais le jeune homme répondait toujours : Je veux sauver mon âme; et, inébranlable dans sa résolution, il entra en effet en religion. Mais quelque temps après ce malheureux se ralentit et tomba dans une grande tiédeur. Sa mère mourut, et étant tombé lui-même dans une très-grave maladie, il se vit un jour cité au jugement de Dieu, où il trouva sa mère qui le reprit en ces termes : Mon fils, où sont ces paroles : *Je veux sauver mon âme!* C'est dans ce but que tu es entré en religion, et maintenant quelle vie y mènes-tu? Le religieux revenu à lui, guérit de sa maladie, et, se ressouvenant des reproches de sa mère, sur ses anciennes résolutions, se mit à mener une vie toute sainte, et il commença à faire tant de pénitences que les autres religieux l'engageaient ensuite à se modérer; mais il leur répondait : Je n'ai pu supporter les reproches de ma mère, comment supporterai-je ceux que Jésus-Christ m'adressera au jour du jugement, si je ne fais

pas ce qu'il attend de moi ? Il est donc très-utile de lire souvent les vies des Saints, car leurs exemples nous rendent humbles et nous font connaître notre misère. Les pauvres ne connaissent leur pauvreté que lorsqu'ils voient les trésors des riches.

XIII. 6° Il ne faut pas se décourager, si l'on voit que l'on n'est pas encore parvenu au point de perfection que l'on voulait atteindre. C'est là une tentation du démon. S.-Philippe de Néri disait que se faire saint n'est pas l'affaire d'un jour. On raconte dans les vies des Pères du désert, qu'un moine, après être entré dans le monastère, tout plein de ferveur, se refroidit bientôt; mais, voulant revenir à sa première ferveur, et étant très-affligé, parce qu'il ne savait comment s'y prendre, il alla consulter un ancien Père. Celui-ci le consola, et, pour l'encourager, il lui raconta la parabole d'un père qui chargea son fils de nettoyer un terrain plein de broussailles et de ronces; le fils voyant que ce travail demandait une peine infinie, perdit courage, se mit à dormir, et ensuite alla s'excuser auprès de son père, en lui disant qu'il n'était pas assez fort pour la tâche qu'il lui avait imposée. Le père lui répondit : Mon fils, je n'exige autre chose de toi, sinon que tu débrayes chaque jour, dans ce terrain, la largeur de ton corps. Le fils suivit cet ordre, et peu-à-peu le champ fut débarrassé bientôt de toutes les plantes inutiles qui l'occupaient. Que cette comparaison est belle pour nous encourager à marcher dans la voie de la perfection. Il suffit que l'on conserve toujours le vif désir d'y avancer et que l'on fasse pour cela des efforts, parce que alors, avec le secours de Dieu, on finira par arriver insensiblement à acquérir cette perfection désirée. S.-Bernard dit que les efforts continuels de l'âme, pour parvenir

à la perfection, sont la seule perfection à laquelle nous pouvons atteindre en cette vie. *Jugis conatus ad perfectionem, perfectio reputatur.* (Ep. 253.) Il faut avoir soin de ne jamais négliger les exercices habituels, les oraisons, les communions et les mortifications accoutumées, surtout en tems d'aridité. Car alors Dieu met à l'épreuve les âmes fidèles. Il veut voir si, malgré la peine et l'ennui qu'elles éprouvent dans cet état de ténèbres, elles continuent à pratiquer ce qu'elles faisaient d'abord dans l'abondance des consolations célestes.

XIV. C'est un puissant moyen de parvenir à la perfection que de tenir toujours les yeux sur les sœurs les plus fidèles à leur devoir, afin de les imiter dans les vertus plus particulières dont elles donnent le bon exemple. Ainsi que l'abeille rassemble les sucs de différentes fleurs, pour en former son miel, de même, dit S.-Antoine, la religieuse doit prendre de ses compagnes des exemples de vertu; de l'une la modestie, de l'autre la charité, de celle-ci l'amour de la prière, de celle-là la fréquente communion, et ainsi des autres. Toute bonne religieuse doit sans cesse s'efforcer d'imiter et même de surpasser toutes les autres sœurs dans les vertus qu'elles pratiquent. Dans le monde, les hommes rivalisent de richesses, d'honneurs, de plaisirs. Dans un couvent, les religieuses doivent rivaliser d'humilité, de douceur, de patience, de charité, d'amour pour la pureté, d'obéissance, enfin toute leur ambition doit être d'aimer d'avantage le Seigneur, et de lui plaire. Toutes leurs actions doivent, par conséquent, être faites d'abord dans le but de plaire à Dieu, ensuite dans celui de donner un bon exemple à leurs sœurs, afin qu'elles en profitent et rendent gloire à Dieu : *Sic luceat lux vestra coram hominibus ut glorificent*

patrem vestrum, qui in cælis est. (Matt. v. 16.) Il faut donc que les religieuses se fassent scrupule de donner leur suffrage à toute jeune novice dont la conduite passée n'a pas édifié le couvent ; car, puisque les bons exemples servent à ranimer la ferveur des autres ; les mauvais exemples leur sont très-nuisibles ; ils les induisent à tomber dans les défauts qu'elles ont chaque jour sous leurs yeux.

PRIÈRE.

O Cœur de mon divin Jésus , cœur épris d'amour pour les hommes , cœur créé exprès pour aimer les hommes , comment les hommes peuvent-ils nous mépriser ainsi ? Malheureux que je suis ! puisque je suis moi-même du nombre de ces âmes ingrates qui ont vécu longues années dans le monde sans vous aimer. Pardonnez-moi , ô mon Jésus , de ne pas vous avoir aimé , vous qui êtes si aimable et qui m'avez tant aimé , vous qui avez tout fait pour m'obliger à vous aimer. Je mériterais d'être condamnée à ne pouvoir plus vous aimer jamais , pour avoir si long-temps dédaigné votre amour. Mais mon divin époux , infligez-moi toute sorte de châtiment, excepté celui-là ; accordez-moi la grâce de vous aimer et puis faites de moi ce qu'il vous plaira. Mais comment craindrais-je un tel châtiment puisque vous m'intimez vous-même la douce loi de vous aimer , mon Seigneur et mon Dieu ? *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* Vous voulez que je vous aime de tout mon cœur et je ne désire pas autre chose que de vous aimer en effet de tout mon cœur. O cœur embrasé de mon Jésus ! allumez dans mon pauvre cœur ce feu qu'il

apporta du ciel pour en enflammer la terre. Détruisez toutes les affections impures qui vivent en moi et m'empêchent d'être toute à lui. Mon bien-aimé Jésus, ne repoussez pas loin de vous un cœur qui vous a tant offensé et qui veut vous aimer. Faites qu'à l'avenir je ne vive pas même un seul moment privée de votre amour, puisque vous m'avez tant aimée. O amour de mon Jésus ! vous êtes mon amour. J'espère vous aimer toujours et être toujours aimée de vous et cet amour, entre vous et moi, ne s'éteindra jamais. O mère du bel amour, ô Marie ! vous qui désirez si vivement de voir votre fils bien-aimé, attachez-moi, unissez-moi si étroitement à Jésus, que je sois tout-à-fait à lui, comme il désire que je lui appartienne.

CHAPITRE V.

Danger de se perdre d'une Religieuse imparfaite, qui ne redoute pas les suites de ses imperfections.

I. Pour faire un beau jardin, il faut d'abord en déraciner les orties et les mauvaises herbes, et puis y mettre des plantes qui portent de bon fruit. C'est ce que dit le Seigneur à Jérémie lorsqu'il le chargea du soin de cultiver l'Église : *Ecce constitui te hodiè super gentes et super regna, ut evellas et destruas, et ædifices et plantes.* (I. 10.) Pour se faire saint, il faut donc qu'une religieuse commence par arracher de son cœur tous ses défauts, et qu'elle y ensemence les vertus. Le premier pas dans la dévotion, disait Ste.-Thérèse, consiste à se défaire de ses péchés. Je ne parle pas ici de péchés graves, car j'en suppose la religieuse exempte, je veux croire que jamais, pendant sa vie, elle n'a perdu la grâce sanctifiante ou que, du

moins, après l'avoir perdue, elle l'a recouvrée, et qu'elle est dans la ferme résolution de plutôt mourir mille fois que de la perdre de nouveau. Pour éviter un tel malheur, je l'engage à avoir toujours présente à la mémoire, cette grande maxime enseignée par St.-Basile, par St.-Jérôme, par St.-Augustin, par d'autres SS.-Pères, et fondée sur les divines écritures, qui est que Dieu a compté à chaque personne le nombre des péchés qu'il consent à lui pardonner, et que, comme nous ne connaissons pas ce nombre, chacun de nous doit craindre qu'en ajoutant un nouveau péché à ses anciennes fautes, Dieu ne l'abandonne et qu'il ne soit perdu pour toujours. Ah ! que cette pensée sera un grand frein contre la ruse du démon, qui, pour faire retomber les pécheurs dans de nouveaux péchés par l'espérance du pardon, leur dit : Tu t'en confesseras après. Oh ! Si les chrétiens avaient toujours à l'esprit cette juste crainte que chaque péché qu'ils font, sera peut-être celui qui doit combler la mesure, et qu'il ne leur sera pas pardonné, combien ils s'abstiendraient de retourner à leur vomissement ! Que d'âmes avec la fausse espérance du pardon se sont perdues misérablement, et sans qu'il y ait eu remède à leur damnation éternelle.

II. Je n'entends pas parler ici non plus des péchés véniels, qui ne sont pas entièrement volontaires, mais seulement l'effet de la fragilité humaine. Personne au monde n'en est exempt : *In multis offendimus omnes.* (Jac. Ep. III. 2). Tous les hommes, même les Saints, ont commis de ces fautes. Si nous disons, observe l'apôtre St.-Jean. (Ep. I. 8), que nous sommes sans péché, nous nous trompons et nous mentons. Nous portons avec nous un tel penchant au mal qu'il est impossible, sans une grâce spéciale, accordée seule-

ment à la mère de Dieu , d'éviter, dans tout le cours de notre vie, les fautes vénielles qui se commettent sans un plein consentement. Dieu permet ces petites taches , même dans ses serviteurs , voués à son saint amour, pour les conserver dans l'humilité et pour leur faire comprendre que s'ils tombent dans ces fautes légères, malgré leurs bonnes résolutions et leurs promesses, ils en commettraient de plus considérables, si la main divine n'était là pour les retenir. Lorsque nous tombons dans ces manquements, il faut nous humilier et confesser notre faiblesse et tâcher d'augmenter nos prières, afin que Dieu ait ses mains sur nous, et qu'il ne permette pas que nous tombions dans des fautes plus graves.

III. Il n'est donc question ici que des péchés véniels, délibérés et tout à fait volontaires. Ceux-là, on peut les éviter tous, avec l'aide de Dieu, comme font les Saints, qui vivent toujours dans la ferme résolution de souffrir la mort, plutôt que de commettre un péché véniel, de propos délibéré. Ste.-Catherine de Genève disait que, pour une âme qui aime Dieu sincèrement, la moindre petite faute est plus cuisante que l'enfer. Aussi elle protestait que, plutôt que de faire un péché véniel volontairement, elle se serait jetée dans une mer de feu. C'est avec raison que les Saints parlaient ainsi, car, éclairés par la lumière divine, ils savaient que la moindre offense envers Dieu est un plus grand mal que la mort et la destruction de tous les hommes et de tous les anges. *Quod peccatum.* (dit S.-Anselme), *peccator audebit dicere parvum? Deum enim exhonore quando est parvum?* Qui osera dire : ce péché n'est pas grand mal, parce qu'il est léger ! Comment peut-on appeler faute légère de déshonorer Dieu ! Si un sujet disait à son roi : Je vous obéirai en tout, excepté en

ceci , parce que c'est peu important, quel reproche et quel châtement ne mériterait-il pas ? Aussi, Ste.-Thérèse disait : Plût à Dieu que nous craignissions non le démon , mais le péché véniel , qui peut être plus dangereux pour nous que tous les démons de l'Enfer. Elle faisait cette exhortation à ses filles : Que Dieu vous préserve de tout péché délibéré, quelque petit qu'il soit. Ces paroles s'adressent particulièrement à une religieuse, et St.-Grégoire de Nazianze y ajoute : *Non ignores rugam tibi unam turpiorem esse quam maxima vulnera iis qui in mundo vivunt.* (Orat. de fuco.) Sache, dit ce Saint qu'une seule ordure dans l'âme, te rendra plus hideuse que les grandes plaies ne rendent difformes les séculiers. Si une cuisinière se présente devant le Roi, couverte de taches, le roi ne la gronde pas, et il la souffre, parce qu'elle est cuisinière ; mais s'il voit une seule tache sur la robe de la reine son épouse, il s'en irrite et s'en plaint amèrement. Jésus-Christ fait de même pour les fautes des séculiers et pour celles de ses épouses. Malheur à toute religieuse qui ne tient pas compte des petits péchés ! Elle ne sera jamais sainte ; elle n'aura jamais la paix de l'âme. Tant que Ste.-Thérèse mena une vie imparfaite, elle ne fit aucun progrès, elle était malheureuse et sans consolations d'esprit, comme sans repos de corps. C'est pour cela que tant de religieuses passent des jours amers et ne peuvent trouver la paix ; car d'un côté elles sont privées des plaisirs du monde et de l'autre elles n'éprouvent pas de consolations spirituelles ; elles sont avares avec Dieu, et Dieu est avare avec elles. Donnons-nous tout à Dieu et Dieu se donnera tout à nous. *Ego dilecto meo et ad me conversio ejus.* (Cant. vii. 10).

IV. Mais il y en aura qui diront : Les péchés vé-

niels, quelques nombreux qu'ils soient, m'empêcheront de devenir sainte, mais ne me priveront pas de la grâce divine. Je serai sauvée, et c'est là tout ce que je demande. — Écoutez ce que dit St.-Augustin : *Ubi dixisti sufficit, ibi peristi*. Tu dis qu'il te suffit de te sauver ? En disant, ils me suffit, tu es perdue. Pour comprendre cela et pour voir combien les péchés véniels sont dangereux, lorsqu'ils sont habituels et volontaires, il faut savoir que l'habitude des fautes légères nous entraîne aux fautes graves ; par exemple l'habitude des petites haines porte à la haine violente ; l'habitude des petits vols porte aux grands vols, l'habitude des affections charnelles, vénielles, porte aux affections mortelles. St.-Grégoire dit : *Nunquam illic anima, quò cadit, jacet* (Mor. Lib. 21). L'âme ne reste pas où elle tombe, elle roule toujours plus bas. Beaucoup de maladies mortelles ne proviennent pas toujours de désordres graves, mais très-souvent de petits désordres ; ainsi, de grands péchés proviennent souvent de fautes légères. Le Père Alvarez dit : *Ces petites médisances continues, ces petites aversions, ces curiosités condamnables, ces impatiences, ces intempérances ne tuent pas l'âme, mais la rendent tellement faible que, une grave maladie survenant (c'est-à-dire une forte tentation) elle n'aura pas la force de résister, et tombera infailliblement*. Les péchés véniels ne séparent pas l'âme de son Dieu, mais ils l'en éloignent, et la mettent en grand danger de se perdre. Lorsque Jésus-Christ fut pris dans le jardin, St.-Pierre ne voulut pas l'abandonner et il se mit à le suivre de loin : *Petrus autem sequebatur eum à longe*. (Matt. xxix. 58). Beaucoup de gens ne veulent pas se séparer de Jésus-Christ par des péchés mortels, mais ils ne veulent le suivre que de loin puisqu'ils ne veulent pas s'abstenir des

péchés véniels ; aussi combien d'entre eux imitent St.-Pierre qui, arrivé à la maison du Pontife, et accusé d'être un des disciples du Rédempteur, jura trois fois qu'il ne le connaissait pas. St.-Isidore dit que Dieu permet avec raison que ceux qui ne tiennent pas compte des péchés véniels tombent dans les péchés mortels, en punition de leur négligence et de leur peu d'amour pour lui. L'Ecclésiaste fait la même remarque : *Qui spernit modica paulatim decidet* (Eccl. xix. 21), qui ne craint par les petites chutes finira par tomber dans l'abîme.

V. Ne dites donc pas, (c'est St.-Dorothee qui parle), que l'habitude du péché véniel n'est pas un grand mal, mais considérez-en les conséquences ; la mauvaise habitude est une ulcère qui ronge le cœur et qui lui ôtant la force de résister aux petites tentations, le rend incapable de repousser les grandes. St.-Augustin écrit : *Noli illa contemnere, quia minora sunt, sed time, quia plura sunt ; timenda est ruina multitudinis et non magnitudinis*. Ne fais pas peu de cas de tes péchés parce qu'ils sont légers ; crains-les, parce qu'ils sont nombreux ; car leur nombre, sinon leur poids, te fera succomber. Tu as soin, dit ailleurs le même saint, de ne pas te laisser accabler sous le fardeau d'une grosse pierre, mais crains d'être étouffé par un tourbillon de sable, c'est-à-dire par les péchés véniels qui, lorsqu'ils sont habituels et nombreux nous ôtent toute crainte d'en commettre de graves. Qui ne redoute pas le péché est près d'y tomber. C'est pourquoi St.-Chrysostôme va jusqu'à dire que nous devons craindre les péchés véniels habituels, plus, pour ainsi dire, que les péchés mortels ; car les mortels inspirent l'horreur, tandis que nous méprisons les véniels, et que, par là ces der-

niers rendent ensuite notre âme si négligente, que, s'accoutumant à ne faire aucun cas de ces fautes légères, elle finit pas par ne faire plus même cas des fautes plus graves. C'est pour cela que le St.-Esprit a dit : *Capite vobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas.* (Cant. II. 13). Prenez tous ces petits renards qui détruisent nos vignes. Il ne dit pas *prenez les lions*, les *léopards*, mais *les petits renards*; parce que les lions et les léopards, on les craint et on prend les mesures nécessaires pour s'en défendre; tandis que les petits renards, qu'on ne craint pas, ravagent les vignobles, creusent le sol et font périr toutes les racines. Ainsi, les petits péchés renouvelés souvent et volontaires, quoique petits, font sécher les bons désirs qui sont les racines de la vie spirituelle, et jettent l'âme dans une ruine complète.

VI. Les péchés véniels volontaires et habituels mettent l'âme en danger de se perdre. 1° Parce qu'ils l'entraînent au péché mortel et la rendent incapable de résister aux tentations, comme nous l'avons déjà vu. 2° Parce qu'ils nous enlèvent les secours divins. Nous avons toujours besoin pour notre esprit de la lumière divine qui pousse notre volonté vers le bien, et, pour la volonté, du secours qui la rend docile et obéissante aux mouvements de la grâce; en outre, nous avons besoin de la continuelle protection de Dieu contre les attaques de l'enfer, sans quoi nous succomberions tous aux tentations du démon parce que nous ne pouvons pas y résister de nous-même. C'est Dieu qui nous donne cette force nécessaire ou qui empêche le démon de nous attaquer par des tentations qui lui assureraient la victoire. C'est pour cela que Jésus-Christ nous ordonne de faire cette prière : *Et ne nos inducas in tentationem*; c'est-à-dire que Dieu nous délivre de ces tentations

où nous serions vaincus. Or , que font les péchés véniels , il nous enlèvent ces lumières , ces secours , et cette protection divine ; de sorte que l'âme , environnée de ténèbres , faible et aride , perdra le goût des choses divines , s'attachera aux choses de la terre , au risque de perdre pour elle la grâce de Dieu. De plus , les péchés véniels font que Dieu permet au démon de nous assaillir , par des tentations plus fortes. Toute âme qui est avare avec Dieu mérite que Dieu soit avare avec elle. *Qui parca seminata , parca et metet* (2. Cor. ix. 6). Qui met en terre peu de semences doit recueillir peu de fruits. Le B. Henri Suson , dans ses visions des rochers , (Vit. cap. 12) , vit sur le premier de ces rochers plusieurs hommes debout ; il demanda qui ils étaient ; Jésus lui répondit : *Ce sont les tièdes à qui il suffit de vivre sans péché mortel , et qui se contentent de cet état.* Henri demanda alors s'ils seraient sauvés. Le Seigneur répondit : *S'ils meurent sans péchés grave ils seront sauvés ; mais ils sont en plus grand danger qu'ils ne pensent , car ils croient pouvoir servir Dieu et vivre à leur fantaisie , ce qui est à peine possible et leur persévérance dans la grâce est très-difficile.*

VII. *De propitiato peccato noli esse sine metu.* (Eccl. v. 5.) Le S.-Esprit nous engage à toujours craindre pour les péchés pardonnés. Pourquoi cette crainte , puisque nous avons reçu le pardon. Cette crainte est nécessaire , parce que , nonobstant ce pardon , nous avons toujours à satisfaire pour la peine temporelle de cette faute et que souvent parmi ces peines il y a la privation des secours divins. Aussi les Saints ne cessaient-ils de pleurer leurs péchés , bien que légers et déjà pardonnés , car ils craignaient toujours que Dieu les en punît par la privation des grâces nécessaires pour acquérir le salut éternel. Si le fa-

voré d'un roi a commis quelque faute, lors même que le roi la lui aura pardonnée, il ne rentrera dans ses premières bonnes grâces, qu'après avoir donné de grandes marques de son repentir, et tâché, par ses soins plus pressés, de compenser le déplaisir qu'il lui avait causé. Il en est de même avec Dieu, quand nous l'avons offensé; si nous ne détestons du fond du cœur notre faute, si nous ne cherchons à l'expier par beaucoup de bonnes œuvres, le Seigneur nous retirera sa protection et cessera de se communiquer à nous, avec cette familiarité dont il nous honorait auparavant. Plus l'âme augmentera ensuite le nombre de ses déplaisirs envers le Seigneur, plus le Seigneur s'éloignera d'elle, de sorte que cette âme malheureuse, se trouvant d'un côté plus faible et plus inclinée au mal, comme nous l'avons dit plus haut, et se trouvant de l'autre côté moins aidée du secours divin, elle tombera facilement dans des fautes graves et se perdra.

VIII. Si toute personne qui a l'habitude de commettre journellement des péchés véniels volontaires, disant qu'il lui suffit de se sauver, est en danger de se perdre, une religieuse, à plus forte raison, court ce danger lorsqu'elle se laisse aller à commettre beaucoup de ces fautes légères à yeux ouverts, sans songer à s'amender, sans s'en inquiéter, se contentant de dire : *Il suffit que je me salue.* La religieuse appelée à la religion est appelée à se sauver par une vie sainte. Or, S.-Grégoire dit que celui qui est appelé à se sauver par une vie sainte, ne sera pas même sauvé, s'il ne se fait pas saint. Le Seigneur dit un jour à la B. Angèle de Foligno : Si ceux que j'éclaire pour les faire marcher dans le chemin de la perfection détournent leur âme pour la faire aller dans la voie ordinaire, ils seront abandonnés par moi. Il est certain que

chaque religieuse est appelée et obligée à suivre le sentier de la perfection ; c'est pourquoi Dieu l'a favorisée de beaucoup de grâces et d'inspirations spéciales. Or, si elle s'obstine à vivre habituellement dans la négligence et dans des fautes, sans songer à s'en corriger, elle sera justement privée des secours nécessaires pour remplir les devoirs de son état, et non-seulement elle ne se fera pas sainte, mais même elle ne se sauvera pas. S.-Augustin dit que Dieu abandonne d'ordinaire ces âmes négligentes, qui manquent ouvertement à leurs obligations, puisqu'elles les connaissent et n'en tiennent nul compte. *Deus negligentis descrere consuevit.*

IX. C'est là le sens de ce que dit le Seigneur à S.-Pierre. *Si non laveris te, non habebis partem mecum.* (Jo. XIII. 8). Jésus-Christ ne parle pas ici d'un lavage matériel, mais d'un lavage spirituel des péchés véniels ; car toute âme appelée à la perfection court grand risque de se perdre si elle ne s'en lave pas. Ste.-Gertrude vit le démon ramasser tous les flocons de laine qu'elle perdait, comme autant de fautes contre la pauvreté. Un moine qui laissait tomber, contre la règle, toutes les miettes de pain qui restaient sur la table, vit à sa mort le démon qui lui en montrait un sac tout plein, et espérait par là le conduire au désespoir. Il sait bien, l'ennemi de notre salut, que le compte que Dieu exige des religieux est beaucoup plus rigoureux que celui qu'il exige des séculiers. Remarquons ici en passant, que plusieurs transgressions à la règle, qui seraient des fautes légères chez les inférieures, en seront de graves chez les supérieures, si elles ne s'en corrigent pas et n'y apportent le remède nécessaire, surtout quand ces manquements sont nombreux et tels qu'ils peuvent amener le relâchement dans la discipline

générale, comme sont particulièrement les transgressions contre le silence, la pauvreté, le jeûne, la grille et autres semblables. Les supérieures sont obligées non-seulement à se corriger de ces fautes, mais encore à chercher et examiner s'il en existe ailleurs, afin d'y remédier.

X. Mais revenons à notre sujet, et examinons l'obligation où est chaque religieuse de tendre à la perfection et d'éviter même les fautes légères. Il y avait dans la Compagnie de Jésus, au temps de S.-Ignace, un frère très-négligent dans le service de Dieu : S.-Ignace le fit appeler un jour et lui dit : Dis-moi, mon frère, qu'es-tu venu faire dans la religion ? Il répondit : Je suis venu servir Dieu. Oh ! mon frère, qu'as-tu dit ? reprit le saint ; si tu avais dit que tu es venu servir un cardinal, un prince de la terre, tu serais plus excusable ; mais tu dis que tu es venu servir Dieu et tu le sers ainsi ? Pour qu'un moine ou une religieuse deviennent saints, il leur faut une grâce particulière et abondante ; mais comment Dieu serait-il généreux avec une religieuse qui, étant entrée au couvent pour le servir, au lieu de l'honorer le déshonore ? Sa vie même, négligente et imparfaite, semble faire croire que Dieu ne mérite pas d'être servi avec plus de zèle et d'attention ; elle déclare qu'on ne trouve pas au service de Dieu autant de bonheur qu'on le prétend, et qui suffise à rendre une âme contente ; en somme, elle déclare qu'il la divine majesté n'est pas digne de tant d'amour et qu'elle n'oblige pas à préférer son bon plaisir à notre propre satisfaction.

XI. Il est vrai, dit le père Alvarez, que même les âmes qui se sont consacrées à l'amour de Dieu ne sont pas exemptes de tout défaut, mais aussi elles

s'efforcent sans cesse d'amender leur vie et d'en diminuer le nombre; mais celles qui commettent des péchés par habitude, et les renouvellent souvent sans en avoir du déplaisir et sans chercher à s'en corriger, comment pourront-elles jamais s'en délivrer et éviter les dangers de tomber dans des péchés plus graves? Le ven. P. Louis Dupont disait : J'ai commis beaucoup de péchés, mais je n'ai jamais vécu en paix avec eux. Malheur aux religieuses qui en commettent, qui les connaissent et vivent en paix avec eux! Tant qu'une religieuse, dit St-Bernard, commet des fautes et qu'elle les déteste, il y a espoir qu'elle se corrigera un jour et rentrera dans le bon chemin; mais quand elle les commet et les laisse en repos dans son âme sans en avoir horreur, elle ira toujours malheureusement de mal en pire: *Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti.* (Eccl. x. 1). Ces mouches qui meurent, dit ce saint Chartreux, sont précisément ces fautes qui restent dans l'âme, c'est-à-dire ces rancunes habituelles, ces attachements déréglés, ces vanités, ces gourmandises, ces regards ou ces paroles immodestes dont on se rend coupable et que l'on ne déteste pas. Or, quel mal font-elles? elles font perdre la douceur de l'onguent, c'est-à-dire la ferveur dans les communions, dans l'oraison, dans les visites au St.-Sacrement, de sorte que l'âme n'y trouve plus d'onction ni de consolation.

XII. De tels défauts habituels, dit S.-Augustin : sont comme une lèpre; ils enlèvent à l'âme toute sa beauté et la rendent si hideuse qu'ils la privent des faveurs de son divin époux : *Sunt velut scabies et nostrum decus ita exterminant ut à sponsi amplexibus separent* (Hom. I. cap. 3.) De sorte que ne trouvant plus dans ses exercices de dévotion ni nourriture ni encouragement elle

les négligera et les abandonnera; et, laissant les moyens de salut éternel, elle se perdra. Et quand même elle ferait toujours les communions, les oraisons, les visites au S.-Sacrement, elle n'en retirerait que peu ou point de fruit. En elle se vérifiera ce que dit le S.-Esprit : *Seminastis multum et intulistis parum.... et qui mercedes congregavit misit eas in sacculum pertusum.* (Agg. 1. 6.) Telle est le portrait de la religieuse tiède et imparfaite, elle met tous ses exercices spirituels dans un sac troué, de sorte qu'il ne lui en reste aucun mérite; car, les faisant avec tant de défauts, elle s'expose de plus en plus à être châtiée et à être privée des secours abondants que le Seigneur lui avait préparés, si elle avait correspondu aux inspirations reçues. *Omni habenti dabitur et abundabit : ei autem, qui non habet, et quod videtur habere auferetur ab eo.* (Matt. xiii. 12.) Celui qui conserve, par sa correspondance, les trésors de grâce que Dieu a versés sur lui, obtiendra de nouvelles grâces et une plus grande gloire; mais celui qui fait un mauvais usage de son talent en le laissant oisif, et ne le faisant pas valoir, Dieu le lui ôtera et le privera des grâces qu'il avait préparées pour lui.

PRIÈRE.

Me voici, Seigneur : Je suis une de ces âmes malheureuses qui méritais d'être abandonnée par vous, dans la tiédeur où je vis depuis tant d'années, privée de votre lumière et veuve de votre grâce. Mais je vois maintenant la lumière que vous m'accordez; j'entends votre voix qui m'appelle à vous aimer; c'est là une preuve que vous ne m'avez pas encore abandonnée; et puisque vous ne m'avez pas abandonnée

après tant d'ingratitude envers vous, je veux désormais cesser d'être ingrate. Vous promettez de me pardonner si je me repends des offenses que je vous ai faites ; oui, ô mon Jésus, pardonnez-moi car je les déteste et les ai en horreur par-dessus tout ; je voudrais être morte avant de vous avoir déplu. Vous voulez mon amour ; je ne désire que de vous aimer. Je vous aime, ô bien suprême ! je vous aime, Dieu digne d'un amour infini ! Seigneur augmentez cette lumière et le désir que vous m'inspirez d'être toute à vous. Vous êtes tout-puissant ; vous pouvez me changer, et de rebelle que je fus à vos grâces, vous pouvez me rendre une amante de votre bonté. Telle je veux être, Seigneur, et telle j'espère devenir, avec votre secours. Vous avez promis d'exaucer celui qui vous prie : je ne vous demande que la grâce d'être toute à vous et de n'aimer que vous. O mon Jésus, ô mon époux, par les mérites de votre sang, faites vous aimer d'une pauvre pécheresse que vous avez tant aimée, et dont vous avez supporté l'ingratitude pendant tant d'années avec une si grande patience. J'espère donc, avec une ferme confiance, appuyée sur votre miséricorde, vous aimer de tout mon cœur dans cette vie et dans l'autre, où je célébrerai éternellement les miséricordes dont vous avez usé envers moi. *Misericordias Domini in æternum cantabo.* O Marie, ma mère ! ces grâces, cette lumière, ces désirs, cette bonne volonté que Dieu m'accorde sont l'effet des prières que vous avez faites pour moi. Continuez à prier pour moi et ne cessez de prier que lorsque vous me verrez toute à Jésus-Christ. Ainsi j'espère. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI.

Suite du même sujet.

I. C'est surtout aux religieuses qui pèchent par attachement à quelque passion à craindre la damnation éternelle. O mon Dieu ! que de religieuses, pour n'avoir pas voulu rompre certains liens qui les attachaient au monde, ne se font pas saintes, et mettent en grand danger leur salut éternel. Le seul but d'une religieuse, dans ses exercices de piété, dans ses oraisons, ses communions, ses lectures spirituelles et autres, doit être de vaincre ses passions, de rompre les liens terrestres, enfin d'arracher tous les obstacles qui l'arrêtent dans le chemin de la perfection. Elle doit donc demander à Dieu dans toutes ses prières la grâce de se détacher de toutes les créatures et de dompter tous ses appétits sensuels. Ainsi, elle doit s'appliquer à la mortification des sens, surtout des yeux, de la bouche et de la langue ; ainsi, elle doit étouffer toutes ses passions intérieures, c'est-à-dire l'estime de soi-même, et l'amour des plaisirs. Ainsi elle doit combattre sa propre volonté ; elle doit finalement tâcher de faire toutes ces choses avec aisance et avec joie ; elle trouvera toujours à corriger et à perfectionner. Quelques âmes sont très-attentives à ne pas se priver d'une communion, ni d'une oraison ; mais en cela elles ne cherchent qu'une espèce d'aliment de dévotion et une certaine sensibilité spirituelle, dont l'acquisition fait l'objet de toute leur application. De là vient qu'elles restent toujours embarrassées dans les liens qui les tiennent attachées à la terre, qui les empêchent d'avancer dans la spiritualité et qui les font aller ainsi toujours de mal en pire.

II. Il n'est pas rare de voir beaucoup de ces âmes finir par tomber dans la disgrâce de Dieu. Qu'on remarque bien ici que la ruse du démon, avec les âmes spirituelles, n'est pas de les porter au commencement à commettre des péchés graves ; il est content si, pour la première fois, l'âme se laisse lier avec un cheveu ; car, dit S.-François, s'il la chargeait tout d'abord d'une chaîne d'esclave, elle en aurait horreur et s'enfuirait ; mais comme cette malheureuse veut bien se laisser lier avec un cheveu, le démon réussira plus tard, à la lier avec un fil, ensuite avec une corde, et enfin il l'attachera avec une chaîne de l'enfer, et la fera son esclave. Par exemple, une religieuse est en désaccord avec une de ses sœurs et lui garde rancune, c'est là le cheveu ; peu après elle ne lui parle plus, ne la salue plus, c'est là le fil ; ensuite elle en dit du mal et l'insulte ; c'est là la corde ; enfin à une seconde attaque, elle concevra contre sa compagne une haine mortelle ; c'est là la chaîne qui la rendra l'esclave du démon. De même qu'une religieuse éprouve une affection humaine pour une personne ; elle la couvrira d'abord du manteau de la reconnaissance, après quoi viendront les petits présents réciproques ; puis les paroles affectueuses, enfin la passion éclatera et la misérable se trouvera liée avec une chaîne de mort : tel que le joueur qui, après avoir perdu beaucoup de petites sommes, dit enfin : *Va pour tout*, et perd tout ce qu'il possède ; ainsi il arrive à une âme tiède, après avoir fait beaucoup de petites pertes spirituelles, malade et trop faible pour résister aux tentations, elle dit, *va pour le reste*, et perd Dieu et soi-même. Oh ! que le démon prend d'empire sur nous quand il nous voit esclaves de quelque passion !

Tunc maxime insidiatur adversarius quando videt nobis pas-

siones aliquas generari; tunc fomites movet, laqueos parat. Ainsi parle S.-Ambroise ; Notre ennemi, dit-il, épie quel est le plaisir qui nous flatte davantage ; il nous le met sous les yeux, excite notre concupiscence et par là il tend ses filets pour nous prendre.

III. Quand nous apprenons la perte d'une âme adonnée à la spiritualité, dit Cassien, n'allons pas nous imaginer qu'elle a succombé à la première attaque, mais sachons que d'abord elle est tombée en des péchés légers et que ce n'est que plus tard qu'elle s'est précipitée dans les péchés graves. S.-Jean Chrysostôme dit avoir connu plusieurs personnes qui lui paraissaient ornées de toutes les vertus, mais qui, pour n'avoir pas fait attention aux péchés véniels, sont tombées dans un abîme de vices. La vén. seur Anne de l'Incarnation vit une âme damnée qu'elle et tout le monde croyait sainte ; cette âme avait une foule de petits insectes sur la figure, c'étaient ses premières fautes qu'elle avait négligées. Les uns disaient : *Tu as commencé par nous* ; les autres : *Tu as continué par nous* ; d'autres enfin : *Par nous tu t'es perdue*. C'est ce qui faisait dire à la mère Marie Strada : *Quand le démon ne peut avoir beaucoup il se contente de peu, et puis avec ce peu, il obtient beaucoup*. Le serpent ne tenta pas Ève d'abord à manger du fruit défendu, mais seulement à le regarder, puis il entra en discussion avec elle, il mit en doute la menace de peine de mort, faite par le Seigneur, et enfin il la fit tomber. Ste-Thérèse dit que le démon se contente, au commencement, que nous lui entrouvrions la porte de notre cœur, car il saura bien après cela se la faire ouvrir tout-à-fait. S.-Jérôme l'avait dit avant elle : *Diabolus non pugnat citò contra aliquem per grandia vitia, sed per parva, ut possit quomodocumque intrare et dominari homini, ut postea*

in majora vitia eum impellat (Ep. 40.). L'ennemi ne nous pousse pas tout d'abord à des péchés graves, mais à des légers, afin de pouvoir, de quelque manière, entrer dans notre âme et commencer à la dominer, afin de l'entraîner ensuite à des péchés plus graves. Personne, dit également S.-Bernard, de bon qu'il était ne devient tout-à-coup méchant; on commence par de petits méfaits, et ceux-ci nous mènent aux grands : *Nemo repente fit turpissimus; a minimis incipiunt qui in maxima prouunt* (S.-Ber. de Ord. vitæ). Une petite étincelle que l'on n'a pas eu soin d'éteindre promptement, mettra le feu à toute une forêt : *Ecce quantus ignis magnam silvam incendit!* (Jac. III. 5.) C'est-à-dire qu'une passion non réprimée perdra infailliblement notre âme.

IV. Il faut aussi bien remarquer que lorsqu'une religieuse tombe en péché mortel, sa chute la met en grand danger d'être abandonnée de Dieu, car son péché ne sera pas comme ceux des séculiers, qui pêchent dans les ténèbres du monde, mais ce sera un péché de malice, commis malgré les lumières reçues par tant de sermons, de communions, de méditations, d'exemples des ferventes religieuses, d'avertissements des pères spirituels et des supérieures; elle ne pourra donc pas alléguer son ignorance ni sa faiblesse, après avoir reçu tant de lumières et tant de secours pour corroborer son âme, si elle avait voulu. Selon S.-Thomas le péché de malice est celui précisément que l'on commet avec pleine connaissance de sa grièveté. C'est pour cela que ces sortes de péchés portent avec eux notre ruine, car plus la lumière accordée à notre âme aura été vive, plus notre aveuglement sera profond. En outre, dit le docteur angélique, plus notre ingratitude est grande, plus le péché est grave.

Que de grâces et de bienfaits Dieu n'a-t-il pas répandu sur une religieuse? Il l'a tirée des dangers du monde, il l'a admise dans sa maison, car tous les couvents sont les maisons de Dieu; il l'a séparée de la foule de ses servantes et la choisie pour son épouse; il l'a enrichie de ses lumières, de ses secours extérieurs et intérieurs pour la rendre sainte; il s'est donné à elle tant de fois, dans la sainte communion; il lui a souvent parlé familièrement dans ses méditations, dans ses visites au St-Sacrement, dans ses lectures spirituelles; enfin il la tirée du fond de la vallée pour la placer sur le sommet de la montagne, et elle, malgré tout cela, lui a tourné le dos et est devenue son ennemie. Malheureuse! sa chute ne sera pas une simple chute, mais une ruine entière. Lorsqu'on tombe sur la plaine, on ne se fait pas grand mal, mais lorsqu'on tombe d'une montagne, on se tue. *Ruina quæ de alto est, graviori casu colligitur*, dit S.-Ambroise. Dieu nous dit la même chose par la voix d'Ézéchiel: *Posui te in monte sancto Dei et peccasti, et ejeci te de monte Dei et perdidisti te.* (Ézé. xxviii. 14.) Ingrate, dira Dieu à la religieuse, je t'ai placée sur ma sainte montagne, et de là tu t'es précipitée dans le péché; restes-y donc plongée, car ton ingratitude m'a porté à te chasser de devant ma face. La grande servante de Dieu, sœur Marie Strozzi, disait: *Dieu veut que les personnes religieuses soient le miroir de tout le monde. Étant appelées à une perfection non ordinaire, lorsqu'elles mènent une vie imparfaite, elles déshonorent Dieu. Le péché d'une religieuse, ajoutait-elle, fait horreur au paradis et oblige Dieu à lui tourner le dos, car il répudie l'épouse infidèle qui rompt les engagements qu'elle prit le jour de sa profession, et l'abandonne à la merci de ses passions déréglées. Oh! qu'il est*

rare qu'on se convertisse lorsqu'on a d'abord goûté le service de Dieu qu'on l'a ensuite abandonné !

V. Revenons à notre sujet. Il faut donc qu'une religieuse craigne de se laisser prendre par le démon dans les chaînes de quelque passion ou de quelque péché, si léger qu'il soit ; qu'elle tremble, car la moindre attache peut être cause de sa perte. *Qui va à la recherche de choses perdues se perdra*, disait Ste.-Thérèse, et avec raison ; car, bien qu'elle n'eût jamais commis de faute grave, cependant Dieu lui montra le lieu qui lui était préparé dans l'enfer, si elle ne se débarrassait pas d'un attachement de pure amitié qu'elle avait conçu pour un de ses parents. Quand l'oiseau est mis en pleine liberté, il s'envole aussitôt ; mais lorsqu'il est attaché, ne serait-ce que par un léger fil, il saute et sautera toujours jusqu'à ce qu'il s'enfonce, comme un vil crapaud, dans la fange. Une religieuse qui est libre de tout lien terrestre vole et s'élancera toujours vers Dieu ; mais tant qu'elle est attachée par une affection mondaine, elle ne pourra jamais s'élever de terre et ira toujours de mal en pire, jusqu'à ce qu'elle se soit perdue entièrement. Il faut donc se bien persuader que le salut d'une religieuse dépend de la fuite des fautes, mêmes légères, surtout si elles sont nombreuses et habituelles ; car tous ces petits ruisseaux formeront une rivière où elle sera misérablement noyée. Ces défauts continus, dont on ne tient pas compte, la feront tomber peu à peu dans l'état de tiédeur dont le Seigneur parla ainsi à l'évêque de Sardes, par la bouche de St.-Jean : *Scio opera tua, quia neque frigidus, neque calidus* (Ap. iii. 15.). C'est là l'état d'une religieuse tiède ; elle n'ose pas entièrement tourner le dos à Dieu ; mais en attendant elle ne tient pas compte des fautes légères, elle en commet chaque jour de nouvelles ; ce ne sont

qu'impatiences, mensonges, murmures, gourmandises, imprécations, haines couvées dans le cœur, affections pour ses effets, amour de la grille, curiosités, estime de soi-même, attachement à sa propre volonté; et toutes ces imperfections ne l'occupent point; elle ne songe pas même à s'en corriger. *Utinam frigidus esses; sed quia tepidus es, neque frigidus es, neque calidus, incipiam te vomere ex ore meo.* (Apoc. ib.) *Utinam frigidus esses*, ajoute le Seigneur, c'est-à-dire: Il vaudrait mieux que tu fusses privée de ma grâce, car il y aurait plus d'espoir de guérir; mais restant dans la tiédeur, tu es plus en danger de te damner, car tu tomberas facilement de la tiédeur dans quelque péché mortel, et il y aura peu d'espérance d'en sortir.

VI. St.-Grégoire, parlant d'un pécheur non encore converti, dit qu'il n'est pas sans espérance; mais parlant d'une âme tiède, qui ne craint pas sa tiédeur, il en désespère: *Tepor qui à fervore defecit in desperatione est.* La raison qu'il en donne se tire de ces paroles du Seigneur: *Sed quia tepidus es incipiam te vomere*; mais parce que tu es tiède, je suis près de te vomir de ma bouche. Quand une boisson est chaude ou froide on l'avale facilement; mais quand elle est tiède, elle donne envie de vomir. Toute âme tiède est en danger d'être vomie de Dieu, c'est-à-dire d'être abandonnée de la grâce. C'est ce que signifie le mot vomir, *incipiam te vomere*, puisqu'on aurait horreur de reprendre ce qu'on a vomi; et comment, demanderai-je, Dieu commence-t-il à vomir une âme? Il cessera de lui donner, comme auparavant, ces rayons de foi vive, ces consolations spirituelles, ces saints désirs, ces tendres invitations; après quoi l'âme commencera, à son tour, à négliger l'oraison, la communion, les visites du St.-Sacrement, les prières, ou bien elle les fera

avec dégoût, ennui et distraction; elle fera tout par force, avec dissipation, inquiétude et sans dévotion. Voilà comment le Seigneur commencera à la vomir, et de la sorte cette malheureuse, ne trouvant plus de soulagement dans ses exercices pieux, elle les abandonnera et finira par se laisser aller à des péchés graves. La tiédeur, en un mot, est une fièvre étiq̄ue, que l'on connaît à peine, mais qui conduit sans remède au tombeau. L'âme tombée dans la tiédeur ne pense pas à se corriger de ses fautes, qui la rendent insensible aux remords de conscience, et, un jour, elle se trouvera perdue sans s'en être même doutée.

VII. Donc, dira la pauvre religieuse qui est dans cet état de tiédeur, il n'y a plus d'espoir de salut pour moi, puisque, comme vous le dites, il m'est presque impossible de sortir de mes misères? Mais écoutez ce que Jésus-Christ vous dit pour moi : *Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.* (Luc. xviii. 27.) Ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à Dieu. Qui prie et prend les moyens, obtient tout. Venons-en aux moyens. Si les péchés sont involontaires et de pure faiblesse, ils ne portent pas, comme nous l'avons dit plus haut, un grand dommage, pourvu que nous les detestions avec humilité. Il faut remarquer à propos des fautes que nous commettons qu'il y a deux sortes d'humilité : une humilité sainte, qui vient de Dieu et une autre, mauvaise, qui vient du diable. L'humilité sainte est celle par laquelle l'âme connaît ses imperfections, se confond, s'anéantit devant Dieu, s'en afflige et les déteste, mais avec paix intérieure; la vue de ses misères ne la décourage ni ne l'inquiète; mais, pleine de confiance en Dieu, elle tâche de redoubler de ferveur

pour compenser ses fautes par plus de dévouement et d'œuvres de piété. L'humilité mauvaise, au contraire, est celle qui bouleverse l'âme, la remplit d'inquiétude et de découragement, et la rend ainsi faible et incapable de faire le bien. Voici ce qu'en dit Ste-Thérèse. (Vie ch. 30) « La véritable humilité, quoique l'âme se reconnaisse mauvaise, n'excite pas le trouble ni l'inquiétude dans le cœur, mais elle le console, à la vérité elle l'afflige à cause des fautes commises envers Dieu, mais d'un autre côté, elle dilate le sentiment de la confiance en sa miséricorde. Un rayon de lumière porte l'âme à se confondre elle-même, et à louer Dieu, qui l'a supportée si long-temps ; tandis que dans l'humilité inspirée par le démon, on n'a aucun rayon de lumière pour le bien. Il semble que Dieu mette tout à feu et à sang. C'est là une des inventions les plus subtiles du malin esprit. »

VIII. Dans cette espèce de faute inévitable à la faiblesse humaine, St.-Bernard dit que la crainte immodérée est aussi coupable et aussi répréhensible que la négligence elle-même. *In hujusmodi quasi inevitabilibus (culpis) et negligentia culpabilis est, et timor immoderatus.* (Serm. 1. in Coenâ Dom.) Nous devons donc détester de telles fautes, mais nous ne devons jamais nous décourager ; parce que Dieu les pardonne facilement quand on les abhorre : *Septies cadit justus et resurget.* (Prov. xxiv. 16.) Qui tombe par faiblesse se relève facilement, *cadit et resurget.* St.-François de Sales dit, que comme les fautes quotidiennes se commettent sans délibération, elles s'expient pour ainsi dire aussi sans délibération. St.-Thomas avait dit avant lui qu'on les efface implicitement, *cùm aliquis ferventer movetur in Deum.* (III. P. Q. LXXXVII. a. 3.) C'est-à-dire par les actes pieux d'amour, de résignation, d'offrande

et autres que l'âme spirituelle fait à Dieu. Le docteur angélique ajoute au même endroit que le *Pater noster*, le *Confiteor*, se frapper la poitrine, la bénédiction de l'évêque, l'eau bénite, les oraisons faites dans les églises consacrées, opèrent aussi la rémission des péchés légers. Mais les moyens les plus efficaces ce sont les sacremens et particulièrement la sainte communion, dont St.-Bernardin de Sienne a dit : *Contingere potest, quod tantâ devotione mens per summionem sacramenti absorbeat quod ab omnibus venialibus expurgetur* (Serm. iv. art. 3. cap. 2.)

IX. Cela s'applique surtout aux péchés involontaires. Si ensuite, par malheur, il nous arrive de commettre quelque péché véniel volontaire, mais rarement, il ne faut pas nous décourager ni nous troubler. Tâchons de le réparer de suite, par notre repentir et par la résolution de ne plus recommencer. Si nous y retombons de nouveau renouvelons notre repentir et notre résolution, nous confiant en Dieu qui, si nous continuons à faire ainsi, finira par nous délivrer de ces chutes volontaires. St.-Philippe de Néri disait qu'on ne se fait pas saint en un jour. Qui n'abandonne pas le chemin de la perfection, y parviendra avec le temps, s'il ne se décourage pas. Dieu permet parfois que nous commettions de telles fautes, pour nous faire connaître notre faiblesse et même les crimes ou nous serions entraînés, s'il cessait de nous aider. De telles fautes, quoique volontaires, mais cependant commises rarement ne causent pas grand mal, ou au moins ne nous perdent pas. Mais celles que l'on commet volontairement et souvent, quoique vénielles, et surtout si on les commet avec quelque lien de passion, sans les détester et sans songer à s'en corriger, peuvent nous entraîner à notre perte, parce qu'elles supposent

l'âme tombée dans cette tiédeur dont il est si difficile de se tirer. Si une religieuse se trouve dans ce malheureux état, voici les moyens qu'elle doit prendre pour en sortir.

X. Il faut 1° qu'elle ait un véritable désir de s'en délivrer. Si ce désir lui manque elle doit prier Dieu de le lui accorder, car il l'a promis : *Petite et accipietis*. 2° Qu'elle tâche de connaître ses défauts et surtout son vice dominant ; par exemple, si elle a de l'estime pour elle-même, le désir de briller, un ton arrogant, si elle fait son propre éloge, si elle se trouble en recevant quelque humiliation, etc. Ce sera une preuve que l'orgueil domine en elle. Une autre est enflée d'amour propre, si elle se désole à la moindre maladie, si elle s'impatiente du moindre dérangement, si elle cherche à se bien nourrir et ne veut que les mets qui lui plaisent. Celle-ci est dominée par la colère, si elle s'inquiète au moindre désagrément, si elle se plaint et murmure. La paresse domine chez celle-là, si, pour la moindre cause, elle cesse de prier et de fréquenter la communion, le chœur et ainsi du reste.

XI. 3° Quand la religieuse connaît son vice dominant, elle doit prendre une ferme résolution de s'en guérir radicalement et à tout prix. *Percuties eas usque ad internecionem* (Deut. 72). Ste.-Thérèse disait : *Le Seigneur n'exige de nous qu'une résolution ferme. Il se charge de tout le reste.* La Sainte dit, dans un autre endroit, que le démon a peur des âmes déterminées et qu'il ne craint pas celles qui n'ont que des résolutions inefficaces. Elle disait aussi que le Seigneur prête ses secours à toute âme, quelque coupable qu'elle soit, qui se consacre entièrement, et avec une véritable résolution à son amour. Ce sont là les résolutions qu'une religieuse doit prendre dans ses oraisons. La

même Sainte disait : J'aimerais mieux une prière courte qui produit de grands effets qu'une prière longue où l'on ne prend aucune résolution fixe. A quoi servent en effet les oraisons où nous nous contentons de produire quelques affections pieuses, et certaines prières générales que nous trouvons dans les livres, si nous ne nous proposons pas fermement d'éviter toute faute qui peut nous arrêter dans le chemin de la perfection.

XII. 4° Une des résolutions les plus nécessaires est celle de fuir les occasions de pécher. Le démon se rit de toutes nos résolutions et de toutes nos promesses, si nous ne fuyons pas les mauvaises occasions. On demanda un jour à un démon, quel était le sermen qui lui déplaisait davantage ; il répondit : celui sur les mauvaises occasions. Que la religieuse cherche donc en elle-même quelle est l'occasion qui cause ses péchés, si c'est une trop grande familiarité avec telle ou telle personne du couvent ou du dehors ; si ce sont tels entretiens dans tel endroit, telles correspondances de lettres, tels cadeaux et autres choses semblables. Ste.-Thérèse dit que si notre âme ne s'éloigne pas des plaisirs du monde, elle ralentira bientôt le pas dans la voie du Seigneur. Mais si elle fuit les mauvaises occasions, elle avancera vite dans l'amour de Dieu. Cette sainte nous donne encore une autre règle ; elle dit que les religieuses ne doivent faire part de leurs tentations qu'aux âmes qui aiment la perfection, parce que si elles les confient à des âmes imparfaites elles se feront du tort à elles-mêmes et aux autres.

XIII. 5° La religieuse doit surtout avoir soin de faire des actes de vertu opposés aux mauvais penchants qui la tourmentent et l'entraînent au péché.

Par exemple : celle qui est portée à l'orgueil doit s'humilier avec tout le monde et supporter en paix les humiliations qu'elle reçoit. Celle qui a une inclination pour la gourmandise doit s'abstenir de tout mets friand, et ainsi de suite. Cassien nous indique aussi un moyen excellent, c'est de penser, dans l'oraison, aux occasions qui peuvent nous arriver, comme de recevoir quelqu'outrage, ou quelqu'injustice et de nous proposer de nous humilier et de nous résigner à la volonté de Dieu. Combien ces dispositions sont utiles (excepté en matière de pureté) pour préparer notre âme à repousser les attaques qui nous arriveront à l'improviste. C'est ainsi que les Saints se sont trouvés préparés à souffrir, avec joie et patience, les insultes, les railleries, les coups et les injustices qui leur ont été prodigués.

XIV. 6° Il est très-avantageux aussi de faire l'examen particulier sur le vice qui nous domine, et de nous imposer une pénitence, chaque fois que nous y retombons. Ne cessons de le combattre que lorsque nous l'aurons terrassé, et disons avec David : *Persequar inimicos meos et comprehendam illos ; et non convertar donec deficiant* (P. xvii. 37.). Je poursuivrai mes ennemis et les atteindrai, et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits. Du reste, après tout, quelques progrès que vous fassiez dans la vertu, dit St.-Bernard, vous vous trompez si vous croyez que, vivant dans ce corps mortel, vos vices sont morts ; vous les réprimez pour quelque temps et bientôt ils pullulent de nouveau : *Quamtūlibet in hoc corpore manens profeceris, erras, si vitia putas mortua et non suppressa.* (Serm. 58 in cant.) Cassien nous prévient de veiller toujours pour empêcher le vice de prendre pied chez nous ; car si nos soins diminuent, il reviendra et domi-

nera dans notre cœur avec bien plus d'empire qu'au-paravant.

XV. Pour dompter nos vices, quels qu'ils soient, il faut nous défier de nos forces et placer toute notre confiance en Dieu, disant avec David : *Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me.* (Ps. XLIII. 7.) Ce ne sera point dans mon arc que je mettrai non espérance, et ce ne sera point mon épée qui me sauvera. Si nous nous confions dans nos résolutions, nous nous perdrons indubitablement, il est donc nécessaire que nous priions toujours, pour obtenir les secours de Dieu, en lui disant sans cesse : Seigneur ayez pitié de moi, mon Dieu secourez-moi. Dieu a promis de donner à ceux qui demandent, et de se laisser trouver par ceux qui le cherchent. *Petite et accipietis, quærite et invenietis.* (Luc. XI. 9.) Mais, je le répète, il faut toujours prier et ne cesser jamais de prier. *Oportet semper orare et non deficere.* (Luc. XVIII. 1.) Lorsque nous cesserons de prier, nous serons vaincus; si nous persévérons dans la prière avec le vif désir d'obtenir la grâce, quand même nous ne vaincrons pas tout de suite, cependant la victoire sera infailliblement à nous.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! oubliez les ingratitudes dont j'ai payé vos bienfaits; ne nous rappelez que vos mérites et les souffrances que vous avez supportées pour moi, depuis la crèche jusqu'à la croix. Je me repends de tout mon cœur des peines que je vous ai causées : dès aujourd'hui je vous consacre ma vie; qui ne sera employée autant que je le pourrai qu'à vous servir et à vous aimer.

Je vous aime, ô mon Rédempteur ! mais trop faiblement ; augmentez en moi votre saint amour. Exaucez moi et accordez-moi la grâce de toujours vous adresser la même prière. O amour de mon âme ! que ne puis-je sentir mon cœur brûler sans cesse de votre amour ! Je vous ai beaucoup offensé ! A l'avenir je veux vous aimer beaucoup et je ne veux aimer que vous , parce que vous seul êtes digne d'être aimé par dessus toute chose. Je ne veux vous aimer que parce que vous méritez tout mon amour. O Marie, ma mère et mon espérance , secourez-moi !

CHAPITRE IV.

De la mortification intérieure ou du renoncement à son amour-propre.

I. Il y a deux espèces d'amour propre ; l'un est bon et l'autre est mauvais. Le bon est celui par lequel nous acquérons la vie éternelle , pour laquelle Dieu nous a créés. Le mauvais est celui par lequel nous acquérons les biens de la terre , avec danger pour l'âme et dégoût des choses de Dieu. St.-Augustin a dit : *Cœlestem civitatem ædificat amor Dei, usque ad contemptum sui ; terrestrem ædificat amor sui, usque ad contemptum Dei.* (1. xiv. de Civ. ch. 28.) La cité céleste est fermée par l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de nous-mêmes , la cité terrestre est fermée par l'amour-propre poussé jusqu'au mépris de Dieu. C'est pour cela que Jésus-Christ a dit : *Qui vult venire post me abneget semetipsum.* (St.-Matt. xvi. 24.) La perfection d'une âme consiste à se renoncer elle-même. — *Abneget semetipsum.* Qui ne se détache de soi-même ne

peut suivre Jésus-Christ. *Augmentum caritatis*, dit St.-Augustin, *diminutio cupiditatis*, *perfectio nulla cupiditas*. (Lib. LXXXIII. qu. 36.) C'est-à-dire que moins une personne désire satisfaire ses passions plus elle aime Dieu; si elle ne désire autre chose que Dieu, alors elle l'aime parfaitement. Mais il est impossible, dans l'état présent de la nature corrompue par le péché, d'être délivrés des atteintes de l'amour-propre. Jésus-Christ, parmi les hommes, et Marie, parmi les femmes, sont les seuls qui en aient été exempts; d'ailleurs tous les saints ont eu à combattre des passions désordonnées. Tout le soin d'une religieuse doit être de réprimer les mouvements de son amour-propre; c'est la fonction de la mortification intérieure, comme dit St.-Augustin : *regere motus animi*.

II. Malheur à l'âme qui se laisse mener par ses propres inclinations! *Magis nocet domesticus hostis*, dit St.-Bernard. (de anim. cap. 15.) Le démon et le monde sont nos ennemis; mais le pire de nos ennemis c'est l'amour-propre. Ste.-Madelaine de Pazzi disait : *L'amour-propre* ronge l'âme comme le ver ronge la racine des plantes, de sorte qu'il les prive de fruits et de vie. (Vie, 3^e part. 1^e n.) Elle dit ailleurs : Le plus grand traître est l'amour propre; comme Judas il nous trahit en nous baisant. Qui vaine l'amour propre vaine tout. Si l'on ne peut le tuer d'un seul coup qu'on l'empoisonne. Prions donc le Seigneur comme Salomon : *Animæ irreverenti et infrunitæ, ne tradas me*. (Ec. xxiii. 6.) O mon Dieu! ne m'abandonnez pas à la merci de mes folles passions, car elles me feraient perdre votre sainte crainte et même la raison.

III. Notre vie doit être une guerre continuelle. *Militia est vita hominis super terram*. (Job. vii. 1.) Celui

qui est en face de l'ennemi doit toujours tenir les armes en main pour se défendre ; car s'il cesse un seul jour de se défendre, ce jour là il sera vaincu. Il faut de plus faire attention que quelques victoires que remporte une âme sur ses passions, elle ne doit jamais cesser de les combattre, car les passions humaines, quoique terrassées souvent, ne meurent jamais. *Credite mihi*, dit S.-Bernard, *et putata repullulant et effugata redeunt.* (In Can. Serm. 58.) Ces mauvaises herbes de nos passions, quoique souvent fauchées, repoussent toujours ; quoique arrachées, elles reviennent encore : les combats que nous leur livrons, les empêchent seulement de nous violenter trop fréquemment et avec trop de force, de sorte que nous pouvons les vaincre plus facilement. Un moine alla se plaindre à l'abbé Théodore de ce que depuis huit ans il luttait contre ses passions, et n'avait pas encore pu en éteindre le feu. Théodore lui répondit : *O mon frère tu te plains d'une guerre de huit ans, et moi qui en ai passé soixante dans la solitude, je n'ai pas encore été un seul jour, exempt de quelque attaque.* Les passions continueront à nous tourmenter, mais, dit St.-Crégoire, *aliud est has bestias aspicere aliud intra cordis caveam tenere.* (Mor. l. vi. c. 16.) Voir les bêtes féroces autour de nous et les entendre rugir n'est pas la même chose que de les renfermer dans son sein et d'en avoir les entrailles dévorées.

IV. Notre cœur est un jardin où toujours croissent des plantes sauvages et venimeuses ; il faut donc avoir sans cesse en main la faucille de la mortification pour les couper et les enlever ; sans quoi notre âme devient un taillis de ronces et d'épines. *Vince teipsum.* St.-Ignace répétait sans cesse ces mots et les prenait pour sujet de ses entretiens familiers, avec ses religieux :

domptez l'amour-propre, brisez vos volontés. Il disait que parmi les personnes d'oraisons il en est peu qui se fassent saintes parce qu'elles ne triomphent pas d'elles-mêmes : *Sur cent personnes d'oraisons, ce sont ses paroles, plus de quatre-vingt-dix ne réussissent pas.* Aussi, faisait-il plus de cas d'un acte de mortification de la volonté que de plusieurs heures de consolations spirituelles. Gilbert dit : *Quid proficit, clausos esse aditus, si in intus hostis fames cuncta contristat?* (Serm. 26. in Can.) A quoi sert-il de tenir les portes d'une place fermées si l'ennemi intérieur, c'est-à-dire la faim, la dévore ? C'est-à-dire : A quoi sert de mortifier les sens et de faire d'autres œuvres de dévotion si l'on garde dans son cœur cette passion, cette affection à sa propre volonté, cette estime de soi-même, cette ambition, ces rancunes, ou tout autre ennemi qui le ravage ?

V. St.-François de Borgia disait que l'oraison fait pénétrer dans nos cœurs l'amour de Dieu ; mais la mortification prépare la place à l'amour, en enlevant la terre qui l'empêcherait d'entrer. Il faut ôter la terre qui est dans le vase, pour aller puiser l'eau à la fontaine, sans quoi, au lieu d'eau on n'aura que de la fange. Le P. Alvarès nous donne à ce sujet une sentence bien remarquable : *L'oraison sans mortification est ou une illusion ou dure peu.* St.-Ignace disait qu'une âme mortifiée approche plus de Dieu, en quelques minutes d'oraison, qu'une âme immortifiée en plusieurs heures. Et entendant louer une personne de ce qu'elle faisait beaucoup d'oraisons, il disait c'est signe qu'elle sera d'une grande mortification.

VI. Il y a des religieuses qui font beaucoup d'oraisons, de communions, de jeûnes et autres pénitences corporelles ; mais qui négligent de réprimer certaines

petites passions telles que quelques ressentimens, des aversions, la curiosité, les affections dangereuses; elles ne savent pas supporter la moindre contrariété ni se détacher de certaines personnes et soumettre leur volonté à l'obéissance et à la volonté de Dieu. Quels progrès peuvent-elles faire dans la perfection? Ces malheureuses seront toujours aussi imparfaites et toujours hors du bon chemin? *Bene currunt sed extra viam*, dit S.-Augustin. Elles croient bien courir, en continuant leurs exercices pieux, mais elles se trouveront toujours hors de la voie de la perfection qui consiste à nous vaincre nous-mêmes. *Tantum proficies quantum tibi vim intuleris*, dit Thomas à Kempis; plus tu te feras violence plus tu profiteras. Je ne blâme pas les oraisons vocales, ni les pénitences, ni les autres exercices spirituels; mais nous devons par leur moyen tâcher de vaincre nos passions, car tous les exercices de piété ne tendent qu'à nous faire pratiquer la vertu, de sorte que dans les communions, les méditations, les visites au St.-Sacrement, etc., nous devons toujours prier le Seigneur de nous donner la force d'être humbles, mortifiés, obéissans et conformes à sa sainte volonté. Faire tout cela pour sa propre satisfaction est un défaut dans un chrétien, mais c'en est un bien plus grand pour une religieuse qui fait profession particulière de perfection et de mortification. *Deus*, dit Lactance, *vocat ad vitam per laborem, dæmon ad mortem per delicias* (lib. vi. de Prov. c. 18.) Dieu nous appelle à la vie éternelle par la voie de la miséricorde: le démon au contraire nous entraîne à notre perte par nos propres satisfactions.

VII. Même les choses saintes doivent être entreprises avec un esprit qui en soit détaché, de sorte que nos projets ne réussissant pas, ou leur exécution nous étant défendue par l'obéissance, nous les aban-

donnions volontiers et sans inquiétude. Tout attachement à nous-mêmes empêche l'union parfaite avec Dieu. Nous devons être tout cœur et avec une ferme résolution, lorsque nous voulons combattre nos passions et les empêcher de nous tourmenter. Ainsi la mortification intérieure et extérieure est nécessaire à la perfection; mais avec cette différence que la mortification extérieure, doit être exercée avec modération, tandis que l'intérieure doit être pratiquée avec zèle et sans relâche. A quoi sert de mortifier le corps, si nous ne mortifions nos passions? *Quid prodest*, dit S.-Jérôme, *tenuari abstinentiâ si animus superbiâ intumescit? Quid vinum non bibere et odio inebriari.* (Ep. ad Letan.) A quoi sert d'être extenué par le jeûne et bouffi d'orgueil, sans pouvoir supporter le mépris ou le moindre refus? A quoi sert de s'abstenir du vin et puis d'être plein de haine et de colère, à la moindre parole, à la moindre contradiction? St.-Bernard plaint ces moines qui vêtent humblement leurs corps et nourrissent au-dedans leurs passions? Ils ne se dépouillent pas de leurs vices, disait-il, au contraire ils les couvrent du marteau de la pénitence.

VIII. En mortifiant notre amour-propre nous pouvons devenir saints en peu de temps, sans crainte de nuire à notre santé, ou de nous enorgueillir, car Dieu seul est témoin des actes intérieurs. Si nous étouffons à leur naissance cette foule de désirs, d'attachements, de curiosités, de plaisanteries, etc. Oh! que nous recueillerons une abondante moisson de mérites et de vertus! Quand on vous contrarie sur un point, cédez volontiers, pourvu cependant que la gloire de Dieu n'y perde rien. Faites un sacrifice à Jésus-Christ de cette vaine estime de vous-même. Recevez-vous une lettre? réprimez l'impatience de l'ouvrir et ne l'ou-

vrez que quelque temps après. Désirez-vous lire dans un livre la fin d'un fait intéressant? réservez-le pour une autre fois. Avez-vous envie de dire une plaisanterie, de cueillir une fleur, de regarder un objet? privez-vous de ce plaisir pour l'amour de Jésus-Christ. On peut faire mille actes de ce genre par jour. Le P. Léonard de Port-Maurice rapporte qu'une servante de Dieu, en avalant un œuf fit huit actes de mortification, et qu'ensuite Dieu lui révéla que cela lui avait valu huit degrés de grâce et huit de gloire. On dit aussi de St.-Dosithéc. que, par de telles mortifications intérieures, il parvint en peu de temps à une haute perfection. Ce jeune homme étant malade ne pouvait ni jeûner ni pratiquer les autres exercices de la communauté, de sorte que les autres moines étonnés de le voir si avancé dans l'union avec Dieu lui demandèrent un jour quel exercice de vertu il faisait : il répondit que l'exercice auquel il s'appliquait le plus était de mortifier toutes ses volontés.

IX. Le B. Joseph Calasanze disait : La journée que l'on passe sans se fortifier est une journée perdue. Jésus-Christ, pour nous apprendre combien la mortification est nécessaire, choisit une vie toute mortifiée dépourvue de tout soulagement sensible, et pleine de peine et d'ignominie. Isaïe l'a appelé avec raison l'homme de douleur. *Virum dolorum*. Notre Sauveur pouvait racheter les hommes au milieu des honneurs et des délices, mais il voulut les racheter au milieu des douleurs et des mépris. *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem*. (Héb. xii. 2.) On lui proposa les jouissances, il les refusa pour nous donner l'exemple et embrassa la croix. *Volvo et revolve vitam Jesu*, dit St.-Bernard, *semper eum invenies in cruce*. Feuillotez sans cesse la vie de Jésus-Christ, vous le trouverez toujours à

souffrir sur la croix. Il révéla à Ste.-Catherine de Boulogne que, dès le sein de sa mère, il a commencé à souffrir les douleurs de la passion. Il choisit pour naître la saison la plus rude de l'année, et le lieu le plus misérable. Il passa une vie obscure, pauvre et méprisée; il mourut de la mort la plus pénible, la plus ignominieuse, la plus triste. Ste.-Catherine de Sienne disait que, de même qu'une mère prend une médecine amère pour guérir l'enfant qu'elle nourrit, ainsi Jésus-Christ but le calice de toutes les douleurs pour nous guérir de nos maux.

X. Jésus-Christ nous apprend qu'il s'en va à la colline de la myrrhe, c'est-à-dire de l'amertume et des souffrances. *Vadam ad montem myrrhæ* (Cant. iv. 6.) Il nous engage à l'y suivre, si nous l'aimons. *Venis ad crucifixum?* dit St.-Pierre Damien, *crucifixus venies, aut crucifigendus.* (Serm. 1. de exalt. S.-Cruc.) O religieuse! pour aller embrasser le crucifix, il faut que vous soyez crucifiée ou prête à l'être. Jésus parlant lui-même des vierges, ses épouses, dit à la B. Baptiste Varani : *L'époux crucifié, veut que son épouse soit crucifiée.* Il faut donc que les religieuses, pour être ses véritables épouses, vivent toujours mortifiées et crucifiées. *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes.* (II. Cor. iv. 10.) C'est-à-dire que dans toutes leurs actions elles ne doivent jamais chercher à se satisfaire, mais seulement à plaire à Jésus-Christ, mortifiant pour son amour tous leurs désirs. *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis suis.* (Gal. v. 24.) Les épouses du Rédempteur doivent tenir attachées à la croix toutes leurs passions, ou bien il ne les avouera jamais en cette qualité d'épouses.

XI. Venons maintenant à la pratique et voyons qu'elles sont les règles à suivre pour arriver à la mor-

tification intérieure. La première règle, c'est de savoir quelle est notre passion dominante qui nous fait tomber dans quelques défauts, et de chercher à la vaincre. St.-Grégoire dit que, pour vaincre le démon, nous devons nous servir des mêmes artifices dont il se sert pour nous vaincre. Il s'efforce d'allumer toujours davantage en nous la passion, où nous sommes enclins; de notre côté, nous devons mettre tous nos soins à l'éteindre, cette passion. Qui dompte sa passion dominante, domptera facilement les autres; mais si nous nous laissons gouverner par cette passion, nous ne pouvons jamais avancer dans la perfection. *Quid prosunt aquilæ alæ capto pede?* dit St.-Efrein; à quoi servent à un aigle ses grandes ailes, si ses pattes sont liées? Oh! combien de religieuses qui pourraient voler dans la voie de Dieu aussi haut que l'aigle royal, et qui, étant liées par quelque attache terrestre, ne peuvent avancer dans la perfection. St.-Jean de la Croix dit que le moindre fil suffit pour empêcher une âme de s'élaner vers Dieu. En outre, et ceci est pire, ceux qui se laissent dominer par leurs passions, non-seulement ne font pas de progrès dans la spiritualité, mais encore ils se mettent en grand danger de se perdre. Il faut donc qu'une religieuse tâche de détruire la passion à laquelle elle se sent le plus portée; sans cela, ses autres mortifications ne lui seront d'aucun profit. L'une, par exemple, n'est pas avide d'argent, mais elle est jalouse de sa propre estime; si elle ne tâche pas de se contenir, lorsqu'elle est insultée, le mépris des richesses lui sera peu utile. Une autre, au contraire, n'est pas jalouse de l'estime, mais elle est avide d'argent; si elle ne cherche à étouffer cette passion, sa patience dans les outrages lui portera peu de profit.

XII. Déterminez-vous donc ô sœur chérie de Dieu , à combattre, avec une ferme résolution, la passion qui vous domine ; une volonté bien déterminée et aidée de Dieu, qui ne nous abandonne jamais, triomphe de tout. St.-François de Sales était très-colère ; mais à force de se faire violence il devint un modèle de douceur et de bonté, comme nous le lisons dans sa vie, lorsque Dieu permit, dans tant de circonstances, qu'il fût insulté et maltraité. Quand nous aurons terrassé une de nos passions , tâchons de terrasser l'autre, car une seule qui resterait dans notre cœur suffirait pour nous perdre. Joseph Calasanze disait : Si une seule passion survit dans ton cœur après avoir détruit les autres, tu seras toujours malheureux. St.-Cirille dit : *Navis quantumcumque integra nihil prodest si parvum fundo foramen relinquat.* (Apud. St.-Aug. Ep. 206.) Si un navire bien achevé et bien fort à un seul petit trou dans le flanc , il fera naufrage. St.-Augustin a dit : *Calca juvenem conflagre cum resistente.* (In cap. viii. Rom.) Si tu as abattu une passion, foule-la aux pieds, écrase-la et va combattre celles qui restent. Désirez-vous devenir sainte ? Priez votre supérieure et votre directeur de vous guider par la voie qu'ils jugeront la meilleure. Dites-leur de ne vous épargner aucune sorte d'épreuves, de contrarier toutes vos volontés, lorsqu'ils le jugeront utile pour vous. *Volonté droite, volonté parfaite*, dit le Cardinal Petrucci. Ste.-Thérèse raconte que son confesseur s'attachait surtout à contredire ses désirs ; elle ajoute que ce fut celui qui fut le plus utile à son âme. Le démon , dit-elle , me tenta plusieurs fois de le quitter , mais dès que j'adhérais à sa proposition j'en éprouvais des remords plus cruels que ce que m'imposait mon confesseur.

XIII. La seconde règle, c'est de résister aux pas-

sions et de les déraciner , avant qu'elles soient bien hautes, sans quoi elles prennent une croissance rapide, et il n'est plus possible de les détruire. *Ne cupiditas robur accipiat, cum parvula est, allide illam*, dit S.-Augustin. (In ps. 136.) Par exemple vous vous sentez l'envie de répondre par une parole de colère, ou de regarder une personne agréable; il faut résister , tout d'abord, sans quoi, dit S.-Efrein, une petite plaie commence à s'ouvrir, et bientôt devient une ulcère incurable. *Nisi citius passiones sustuleris ulcus officiant.* (S. Eph. de Perf.) C'est ce que nous apprend un ancien moine, dont parle S.-Dorothee. (Serm. 11.) Il ordonna à un de ses disciples d'arracher de terre un petit cyprès et aussitôt il l'arracha. Il lui ordonna ensuite d'en arracher un autre un peu plus grand, il fallut que le disciple y employât toutes ses forces. Enfin il lui ordonna d'en arracher un autre qui avait de profondes racines ; mais le disciple se fatigua beaucoup et ne put le déraciner. Le moine lui dit alors : Sachez que telles sont nos passions ; autant il est facile de les arracher dans leur jeunesse, autant il est difficile d'en venir à bout, quand elles ont pris force et établi les mauvaises habitudes. L'expérience en sert de preuve. Par exemple, qu'une religieuse reçoive un affront ; elle ne peut s'empêcher d'un mouvement de colère ; si elle éteint cette étincelle et en fait le sacrifice à Dieu, le feu finira et elle en aura le mérite sans en être blessée ; mais si elle cède à ce mouvement et y réfléchit long-tems, cette étincelle deviendra avec le tems une incendie de haine. Un autre religieuse sent naître dans son cœur une affection pour une personne. Si d'abord elle s'en éloigne, cette affection s'évanouira , mais si elle suit son penchant elle deviendra bientôt coupable et tombera en péché mortel. Il

faut donc avoir grand soin de ne pas donner à manger aux bêtes féroces qui nous dévoreraient.

XIV. La troisième règle est, comme dit Cassien, de faire changer d'objet à nos passions, afin que de vicieuses et nuisibles elles deviennent saintes et salutaires. Par exemple : Une religieuse a du penchant pour les personnes qui viennent la voir, qu'elle change d'objet et qu'elle tourne cette passion à l'amour de Dieu, qui est infiniment aimable et qui l'aime plus que tout le monde. Une autre est portée à s'irriter contre ceux qui la contrarient, qu'elle tourne cette colère contre ses péchés qui lui font plus de mal que tous les démons de l'enfer. Une troisième cherche à acquérir des honneurs ou des biens temporels, qu'elle prenne pour but de ses désirs les biens et les honneurs du paradis. Mais à cet effet, il faut souvent méditer les vérités de la foi, lire des livres spirituels : considérer souvent les maximes éternelles et s'en graver dans la mémoire quelques-unes qui sont fondamentales dans la vie spirituelle ; par exemple : *« Rien ne mérite d'être aimé excepté Dieu : Le péché est le seul mal que nous devons haïr. Tout ce que Dieu veut est bien. Tout finit ici-bas. Il vaut mieux ramasser une paille avec la volonté de Dieu que de convertir le monde entier sans la volonté de Dieu. Il faut faire ce que nous voudrions avoir fait à la mort. Il faut vivre sur la terre comme s'il n'y avait que nous et Dieu. »* Quand l'âme est bien nourrie de maximes saintes, elle est peu troublée par les choses du monde et se trouve très-forte pour résister aux mauvais penchants. Ainsi ont fait les Saints, et quand les occasions sont venues, elles les ont trouvés insensibles aux biens et aux maux de la terre. Pour se vaincre soi-même et ne pas se laisser dominer par ses passions, il faut toujours prier et demander à Dieu le

secours de sa grâce. Qui prie, obtient. *Omnia qui petit, accipit.* (Huc. xi. 12.) Prions surtout le Seigneur de nous donner son saint amour ; rien n'est difficile à celui qui aime Dieu. Les raisons et les considérations sont utiles pour nous porter à la pratique de la vertu ; mais une seule étincelle d'amour pour Dieu vaut mieux que mille raisons et mille considérations pour nous faire faire ce qui peut lui être agréable. Pour agir à force de raisons, il faut fatigue et violence, mais qui aime, n'a pas de peine à faire ce qui plaît à celui qu'il aime. *Qui amat non laborat.*

PRIÈRE.

Mon Dieu, avec tant de secours, que j'ai reçus de vous, avec tant de communions, tant de sermons, tant de bons exemples de mes sœurs, tant d'inspirations intérieures, tant d'invitations de votre part, je devrais être maintenant toute feu d'amour pour vous, et cependant je me vois toujours aussi imparfaite et aussi misérable qu'auparavant. Ce n'est pas votre faute, mais bien la mienne, et parce que j'ai mis obstacle à votre grâce et que je me suis attachée à mes passions. Ma vie, loin de vous honorer, vous a déshonoré, mon Jésus, car on a vu en moi une de vos épouses attachée au monde et à elle-même. Vous m'avez tirée du monde, et j'ai aimé le monde plus que les séculiers. Seigneur ayez pitié de moi, ne m'abandonnez pas, je veux me corriger. Je me repends de tout mon cœur de toutes les fois que, pour me satisfaire, je vous ai causé du déplaisir, à vous qui êtes mon souverain bien. Je veux commencer à vous aimer véritablement, et je veux commencer aujourd'hui. C'est assez avoir mis

votre patience à l'épreuve ; maintenant je vous aime de toute mon âme. Dorénavant vous êtes et vous serez toujours l'unique objet de mon amour. Je veux tout quitter et tout faire pour vous être agréable. Dites ce que vous exigez de moi et donnez-moi votre grâce pour l'exécuter, car je veux vous plaire ; ne permettez pas que je sois ingrate aux preuves d'amour que vous m'avez données, et dont vous m'avez comme enchaînée, pour m'obliger à vous aimer. Je consens à être privée de toute consolation terrestre, et à embrasser toutes les croix que vous voudrez m'envoyer. Disposez de moi comme il vous plaira. Je veux et espère être toute à vous, et toujours à vous. Je ne veux que vous seul, ô mon Jésus ! et rien que vous seul. O Marie, ma bonne mère ! priez votre fils de m'exaucer, puisque votre fils n'a rien à vous refuser.

§. I.

Du détachement de sa propre volonté.

I. Rien n'est plus nuisible aux religieuses qui ont consacré leur volonté à Jésus-Christ, que de se régler d'après cette propre volonté et selon leurs inclinations. C'est pour cela que toutes les religions se sont prémunies contre cette ennemie de la vie spirituelle, (je veux parler de la propre volonté) en faisant le vœu d'obéissance. Personne ne peut nous séparer de Dieu, ni tous les hommes de la terre, ni tous les démons de l'enfer, il n'y a que notre propre volonté. *Cesset propria voluntas*, dit St.-Bernard, *et infernus non erit* (De ord. Vit.) Faites que les hommes n'aient plus de volonté propre et il n'y aura plus d'enfer. C'est la volonté propre qui détruit toutes les vertus. Des-

tructrix magna virtutum. Ainsi l'appelle St.-Pierre Damien. St.-Anselme a dit aussi que la volonté de Dieu est la source d'où découlent tous les biens, aussi la volonté de l'homme est la source de tous les péchés. *Voluntas Dei fons totius boni; voluntas hominis fons totius mali.* Où peut-il espérer d'atteindre celui qui se met sous la direction d'un maître privé du bon sens? Tel est notre propre vouloir. St.-Bernard dit : *Qui se sibi magistrum constituit stulto se discipulum subdit.* Qui se fait le maître de soi-même et suit son amour-propre, se soumet à l'obéissance d'un fou. St.-Antonin abbé, disait que notre amour-propre est un vin qui nous enivre et nous empêche de connaître la beauté de la vertu et la laideur des vices.

II. St.-Augustin dit que le démon, n'est démon que par sa volonté propre. *Diabolus propriâ voluntate factus diabolus invenitur.* Les démons se servent de cette volonté propre pour perdre les religieux. Cassien rapporte que le saint abbé Achille, étant interrogé par ses disciples qui voulaient savoir avec quelles armes les démons combattent contre les religieux, il leur répondit que les démons se servent de l'orgueil contre les grands du monde, de l'avarice contre les marchands, de l'intempérance contre les jeunes gens, mais contre les religieux, les armes qu'ils employent le plus souvent, ce sont leurs propres volontés. C'est avec elles qu'ils les attaquent, c'est avec elles qu'ils les renversent. L'abbé Pasteur disait encore, comme nous l'apprend Ruffin : *Non pugnans dæmones nobiscum quando voluntates nostras facimus, quia voluntates nostræ dæmones factæ sunt.* (Apud. Ruf. Lib. 3.) Quand nous faisons nos propres volontés, les démons cessent de nous assaillir, parce que nos volontés deviennent elles-mêmes des démons pires que ceux de l'enfer. S-Jean

Climaque exprime la même idée : *Qui sibi dux esse vult. spreto duce proprio, non jam indiget dæmone tentante, quia ipse demon factus est sibi.* (Gerc. de Vis. Cap. 3.) Le religieux qui au lieu d'obéir, dédaigne la direction de son supérieur et veut se servir de guide à lui-même, n'a pas besoin que le démon la tente, car il devient lui-même son démon.

III. C'est pourquoi le St.-Esprit nous donne cet avertissement : *Post concupiscentias tuas non eas et à voluntate tuâ arcerere.* (Ecc. xviii. 30.) Ne satisfais pas tes désirs et évite toujours de suivre ta volonté. Ces paroles s'adressent surtout aux religieux qui ont consacré leur volonté à Dieu en promettant l'obéissance aux règles et à leurs supérieurs. Dieu doit être l'unique objet de l'amour des religieux, et l'obéissance est le seul moyen d'avoir cet amour. Le plus grand mérite des actions d'un religieux, c'est d'être faites par obéissance. Ste.-Catherine de Cardone qui quitta la cour d'Espagne pour aller se cacher dans un désert où elle vécut, pendant plusieurs années, dans la pratique de rudes pénitences, dont la simple lecture fait frémir, ayant vu un jour un frère carme déchaussé qui traînait un fagot de bois, et connaissant, par une lumière divine, que ce travail, à cause de son grand âge, lui déplaisait et qu'il s'en plaignait intérieurement, lui dit pour l'encourager : Mon frère, portez ce bois avec joie, et apprenez que vous méritez plus par ce trait d'obéissance, que moi par toutes mes pénitences. Le plus grand défaut des actions d'une religieuse, est d'être faites d'après sa propre volonté. Tritème a dit que le démon n'abhorre rien tant que l'exercice de l'obéissance : *Nihil est quod diabolus plus oderit quàm obedientiam.* (In prol. Reg. S.-Bon.) Ste-Thérèse disait : Le démon sait que l'obéissance est le remède à

tous les maux de notre âme, voilà pourquoi il fait tout au monde pour nous en priver. Tandis que St.-François de Sales méditait le plan des règles pour les religieuses de la Visitation, quelqu'un lui dit qu'il devait les faire marcher nu pieds : mais le Saint répondit : Vous voulez commencer par les pieds, et moi je veux commencer par la tête. St.-Philippe de Néri répétait souvent à ses pénitens que la sainteté consiste dans quatre doigts du front, c'est-à-dire à mortifier sa propre volonté. S.-Jérôme a dit : *Tantum adicies quantum substraxeris propriae voluntati*. Tu ajouteras à ta vertu tout ce que tu auras ôté à ta volonté. Que de prêtres, que de curés et d'évêques même, quoique menant une vie exemplaire dans le monde, sont entrés en religion, dans le seul but de vivre sous l'obéissance, sachant qu'ils ne pourraient faire à Dieu de sacrifice plus agréable que celui de leur volonté, en la soumettant à celle d'un supérieur.

IV. Heureuse la religieuse qui pourrait dire en mourant comme l'abbé Jean, *je n'ai jamais fait ma volonté*. Ste-Madeleine de Pazzi, disait que le seul moyen de faire une douce mort, c'est de se laisser humblement guider par ses supérieurs. Car, dit Cassien, les religieuses doivent avoir pour but principal, de pratiquer leurs volontés. *Finis cœnobitæ est omnes suas voluntates crucifigere*. De sorte que la religieuse qui ne travaille pas à cela, n'est plus religieuse, elle est sacrilège. Quel plus grand sacrilège en effet que de reprendre à Dieu la volonté qu'on lui avait donnée ? Ainsi parle St.-Bernard : *Nullum sacrilegii crimen deterius est, quam in voluntate Deo semel oblata reaccipere potestatem*. L'Esprit-Saint a dit, parla bouche de Samuel, que c'était une espèce d'idolâtrie de suivre sa propre volonté contre celle de l'obéissance. *Quasi peccatum ariolandi*

est repugnare et quasi scelus idololatriæ nolle acquiescere. (1 Reg. 15.) S.-Grégoire applique ces mots en particulier aux religieux désobéissants : *Quasi ergo peccatum ariolanii est repugnare ; quia cordis sui superbi ad inventionibus credunt et prælatorum consiliis refragantur.* (S.-Grég. in loc. cit.) Les religieux qui suivent la volonté de leur amour propre et désobéissent aux conseils de leurs supérieurs, commettent presque un péché d'idolâtrie, car alors ils adorent pour ainsi dire leur volonté comme un Dieu. St.-Basile ordonna que tout moine, attaché à sa volonté propre, fût séparé de la communauté comme un lépreux, parce que ses mauvais exemples infectaient les autres.

V. La bienheureuse Colette disait qu'il est plus méritoire de réprimer sa propre volonté que d'abandonner toutes les richesses de la terre. Cela doit s'appliquer non-seulement aux choses défectueuses ou indifférentes, mais même aux exercices qui ont une apparence de vertu ; par exemple aux pénitences, aux oraisons, aux aumônes et autres semblables, si on les pratiquait contre l'obéissance. Cassien dit que désobéir à ses supérieurs, pour faire des choses saintes en suivant sa propre volonté, est ordinairement fort nuisible, parce que l'habitude des actions vicieuses, faites avec une apparence de vertu, se corrige plus difficilement : *A remediis longiora sunt vitia quæ sub specie virtutum videntur emergere.* (Cass. col. iv. cap. 20.) Ces religieuses qui veulent se faire saintes selon leur manière de voir, sont ces âmes dont parle Isaïe, quand il dit qu'au jour du jugement, elles diront à Jésus-Christ : *Quare jejunavimus et non aspexisti ?* (LVIII. 3.) Seigneur, nous avons jeuné et fait pénitence, et vous ne nous en tenez pas compte. Jésus leur répondra

qu'il ne leur doit pas de récompense pour de telles œuvres, parce qu'elles les ont faites, non pour se conformer à la volonté de Dieu, mais par caprice. *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Oh ! dit St.-Bernard, que la propre volonté est pernicieuse, puisque les plus belles actions, lorsqu'elles sont faites contre l'obéissance, deviennent mauvaises et défectueuses ! *Grande malum propria voluntas, quæ fit, ut bona tua tibi bona non sint !* Au contraire, la meilleure preuve qu'une action plaît à Dieu, c'est qu'elle soit faite par obéissance. Nicéphore raconte de St.-Siméon Stilite, qui menait une vie si pénitente et si extraordinaire, en restant nuit et jour sur une colonne en plein air, que ses supérieurs voulurent s'assurer si une telle conduite plaisait à Dieu. Quelle preuve voulurent-ils en avoir ? Ils commandèrent au Saint de descendre de la colonne, et de venir demeurer avec les autres moines. St.-Siméon leva aussitôt le pied pour descendre, mais alors on lui dit : Restez bon père, car nous voyons que c'est la volonté de Dieu que vous persévériez dans cette pénitence. Ainsi, même les choses saintes, nous devons les vouloir sans attache de notre propre volonté. St.-François de Sales disait : « Je veux peu de choses et encore j'en veux très-peu. C'est-à-dire qu'il ne les voulait pas par amour propre, mais seulement pour plaire à Dieu, de sorte qu'il était prêt à les laisser s'il avait cru qu'elles n'étaient pas selon la volonté de Dieu.

VI. Oh ! qu'elle est belle la paix dont jouit une religieuse qui ne veut que ce que veut l'obéissance ! St.-Dosithee, ayant consacré sa volonté à l'obéissance, jouissait d'une paix continuelle ; mais craignant que le démon ne le trompât il demanda un jour à S.-Dorothee, son maître : Mon père, dites-moi, pourquoi dans la vie que je mène, je jouis d'une si grande

tranquillité que je n'ai plus rien à désirer sur la terre ? « Mon fils, lui répondit le maître, cette paix est le fruit de l'obéissance. » Quelle plus grande joie peut avoir une religieuse qui aime Dieu, que de savoir qu'en tout ce qu'elle fait, elle fait la volonté de Dieu ! Elle peut s'appeler heureuse et dire avec le prophète ; *Beati sumus Israël ; quæ deo placent , manifesta sunt nobis.* (Bar. iv. 4.) Je suis heureuse, parce qu'en obéissant je suis sûre de faire toujours la volonté de Dieu. Quel charme, disait Ste-Madeleine de Pazzi, renferment ces mots : *volonté de Dieu !* St.-Pierre Damien écrit : *Gravissimum à se onus rejecit qui suam repulit voluntatem.* Qui s'est dépouillé de sa volonté, s'est débarrassé d'un poids énorme. *Quis tyrannus crudelior*, ajoute ce saint, *propriâ voluntate ?* Quel tyran plus cruel peut avoir une religieuse, que sa propre volonté qui la domine ? Car dans le couvent, il y a bien des choses qu'elle ne peut avoir, et cette malheureuse sera sans cesse dans l'agitation et elle se créera dans son intérieur une espèce d'enfer. St.-Eutiche a dit : *Quid prodest si in loco quies et silentium sit et in habitatoribus colluctatio passionum ? si exteriora serenitas teneat et interiora tempestas ?* (Hom. 9.) Que sert à cette religieuse que la paix et le silence règnent dans le monastère, si les passions grondent dans son cœur ? Au-dehors est le calme, au-dedans sont les tempêtes.

VII. D'où naissent, demande St.-Bernard, nos inquiétudes, si ce n'est de ce que nous sommes attachés à satisfaire notre volonté. *Unde turbatio, nisi quod propriam sequimur voluntatem ?* Cassien rapporte que les anciens pères disaient souvent que tout religieux qui ne sait pas vaincre sa volonté ne persévérera pas dans la vie monastique. Du moins, dis-je, il ne peut persévérer avec paix et profit. L'attachement à la volonté est la

cause que beaucoup de religieuses mènent une vie malheureuse. L'une est de mauvaise humeur, parce que son confesseur ou sa supérieure ne lui plaisent pas; l'autre, parce qu'elle voudrait cet emploi et qu'elle ne l'obtient pas, crie tant et fait tant qu'enfin sa supérieure le lui accorde; mais après cela elle n'a pas la paix; et comment pourrait-elle l'avoir cette paix, puisqu'au lieu d'obéir à sa supérieure, c'est la supérieure qui lui obéit? celle-ci, au contraire, est fâchée, parce qu'on la charge d'un emploi qu'elle ne voudrait pas. Celle-là, parce qu'on lui défend de voir telle personne ou de lui écrire. Une autre parce qu'on lui impose une tâche qui lui répugne, murmure et s'efforce de soulever ses parents et même la communauté contre les supérieures, et de là, elle cause un scandale et un trouble immense. Cette faute mériterait le châtement qui fut infligé à ces deux moines, qui, comme nous le raconté Surius (Tom. iv. 20.) ne voulant pas accepter pour abbé le Saint moine Philibert, l'un fut frappé de la foudre et l'autre eut les entrailles arrachées. St.-Bernard dit : *Habeto pacem cum prælatis tuis, non detrahas eis, nec libenter audias alios detrahentes quia specialiter Deus hoc vitium punit in subtilis etiam in præsentis.* (Opus. ad. quid. ven.) Sois en paix avec tes supérieurs, n'en dis pas de mal, et ne prête pas l'oreille au mal qu'on en dit, parce que Dieu punit d'une manière spéciale ce vice des inférieurs, même dans la vie présente. St.-Grégoire ajoute. *Facta superiorum oris gladio ferienda non sunt, quamvis reprehendenda videantur.* (In registror. l. xii. C. 3.) On ne doit pas censurer les actions de ses supérieurs, quand même elles paraîtraient blâmables. *Diis non detrahes.* (Ex. xxii. 28.) Je ne veux pas, dit Dieu, que tu parles mal des Dieux, c'est-à-dire de tes supérieurs qui tiennent ma place sur terre.

VIII. Mais écoutons Ste-Marie-Madeleine de Pazzi , ravie en extâse ; (Vita. part. iv. c. 22.) parlant des ravages que l'amour propre fait dans beaucoup de religieux. « Je vois, dit-elle, une multitude d'âmes parmi » lesquelles il en est une qui, au moment des'unir avec » vous, mon doux rédempteur, se recueille en elle- » même, mais, si quelque chose s'oppose à ses vo- » lontés, elle s'irrite et se trouble. Je vois une autre » âme, qui, lorsqu'elle entend la messe, étincelle » d'amour divin, mais si on l'avertit qu'elle a tel dé- » faut, elle ne veut pas en convenir ; en elle, c'est or- » gueil et amour propre ; j'en vois une troisième qui » semble vouloir égaler St.-Antoine par son austérité ; » mais si l'obéissance lui défend cette austérité, elle » s'obstine, et ne veut pas obéir. Une quatrième se » mortifie dans le réfectoire, mais se plaît dans la » mortification et aime à passer pour plus sainte que » les autres. Une cinquième fait étalage de grande » sagesse au parloir, et semble vouloir dépasser la sa- » gesse même de St.-Augustin ; de plus elle est mesu- » rée et grave dans ses discours, afin de faire croire » à sa perfection, etc. Cette sixième est prête à quitter » toutes ses occupations et ses aises pour servir le pro- » chain, mais, dès que la bonne œuvre est faite elle » voudrait que tout le monde l'en remerciât, et lui » en fit des éloges. » Le Seigneur, parlant de ces re- » ligieuses, dit une autre fois à la même sainte : « Elles » veulent mon esprit, mais elles le veulent de la ma- » nière qui leur convient, et quand bon leur semble et » elles se rendent ainsi inhabiles à le recevoir. »

IX. Mais revenons à notre sujet. O ma sœur ! si vous voulez vous faire sainte et jouir d'une paix continuelle, tâchez de combattre toujours, autant que vous le pourrez, votre volonté propre, et suivez la rè-

gle que suivent les religieuses qui aiment la perfection; ne faites jamais rien pour votre satisfaction, mais tout ce que vous faites, faites-le pour plaire à Dieu; supprimez donc vos vains désirs, et tous vos penchans. Les mondains s'efforcent de seconder autant que possible leurs désirs; mais les saints s'efforcent, autant qu'ils le peuvent, de réprimer leur volonté et cherchent les occasions de la mortifier. St.-André d'Avellino fit vœu de résister sans cesse à sa propre volonté. *Emissio voto suæ ipsius voluntati jugiter obsistendi*, dit l'office de sa fête. Prescrivez-vous au moins un certain nombre de mortifications de votre volonté pour chaque jour. Répétez souvent ce que St.-Bernard se disait à lui-même pour s'exciter à la ferveur: *Bernarde, ad quid venisti?* Dites, que suis-je venue faire dans ce monastère? Est-ce ma volonté? Non; si je voulais vivre à mon goût, je devais rester dans le monde; en entrant en religion, j'ai donné à Dieu ma volonté; pour quoi prétendrai-je maintenant faire ce que je veux, et me troublerai-je quand je n'obtiens pas ce que je désire? Consolerez-vous en esprit quand vos supérieurs rejettent vos demandes ou vous imposent quelqu'emploi qui répugne à votre amour propre et sachez qu'en vous conformant à l'obéissance, vous mériterez plus qu'en faisant des oraisons et des pénitences à votre tête; un grand serviteur de Dieu disait: Un acte d'abnégation à sa propre volonté, est plus méritoire que l'érection de mille hôpitaux. Ayez sans cesse sous les yeux ce que le P. Torres, picux ouvrier, écrivit à une religieuse sa pénitente: Une âme qui s'est donnée toute à Dieu, dit-il, n'aime rien, ne cherche rien, ne désire rien.

X. Je termine ce chapitre par ce qu'écrivit le même P. Torres à une autre religieuse, pour la déta-

cher d'elle-même et de toutes les créatures , afin de ne lui faire aimer que Dieu : « Puisque le Seigneur vous accorde ces belles occasions de souffrance et de délaissement, appliquez-vous à augmenter votre charité pour le bien-aimé de votre âme ; cet amour est fort comme la mort : fort, car il vous sépare de toutes les créatures , de tous les respects humains , de tout ce qu'on estime dans le monde, de vos appétits sensuels, et de toute vous-même, afin qu'il n'y ait rien en vous qui vous empêche de vivre en portant vos pensées, vos désirs et vos affections vers le Dieu aimé. Que votre cœur n'aspire qu'à ce Dieu aimé, que votre volonté ne soit que pour ce Dieu aimé; que votre pensée ne s'élançe que vers ce Dieu aimé. Si votre main travaille, si votre pied marche, que ce ne soit que pour ce Dieu aimé et avec ce Dieu aimé.... Pour obtenir cet amour de Dieu, renoncez chaque jour, aux pieds du crucifix, à tout ce que vous pouvez aimer, aux honneurs, aux aisances, aux consolations, à vos parens; protestez que vous ne voulez d'autre honneur que les ignominies, d'autre richesse que son amour, d'autre aisance que sa croix, d'autre objet que lui seul, qui est votre époux chéri et aimé. Je veux que très-souvent, ou en allant au jardin, ou en contemplant le ciel, vous invitiez, par le cri de votre cœur, toutes les créatures à aimer votre bien-aimé. Je veux que vous fuyiez toute conversation où l'on ne respire pas l'amour de Dieu. Ne remplissez pas les emplois qui ne plaisent pas à ce Dieu aimé; ne faites pas les actions qui ne tournent pas à la gloire de cet époux de votre âme, etc.

PRIÈRE.

O mon Dieu, mon Seigneur et l'époux de mon âme, vous m'avez tant aimée et vous m'avez donné la volonté pour vous aimer, et cependant je me suis servi de cette volonté pour vous offenser et pour vous déplaire tant de fois. Si je ne savais que vous êtes un Dieu d'une miséricorde infinie, je perdrais l'espérance de recouvrer votre grâce que j'ai perdue si misérablement. Mon ingratitude méritait que vous m'abandonnassiez; mais je vois que votre lumière m'éclaire encore. Je sens que vous continuez à m'appeler à votre Saint amour. Me voilà, Seigneur; je ne veux plus continuer à être ingrate; je ne veux plus résister, je me donne à vous: Recevez une âme infidèle qui n'a fait que vous mépriser pendant tant d'années; mais qui maintenant ne désire que de vous aimer et d'être toute à vous. Secourez-moi. Jésus, inspirez-moi une douleur si vive de mes péchés, que mes jours ne se passent plus que dans les larmes et dans les soupirs, après vous avoir outragé, vous qui êtes si aimable et si bon. Que je serais malheureuse, si, après l'inspiration que vous me donnez maintenant, je recommençais à vous trahir. Comment pourriez-vous me supporter encore? Je suis accablée par la crainte où me jette cette pensée: je puis recommencer à vous offenser. Oh! Seigneur! ne le permettez pas, ne me livrez pas à une telle disgrâce, envoyez-moi tout autre châtiment et non pas celui-là. Si vous savez que je doive vous abandonner de nouveau, faites-moi mourir à présent, que j'espère être en votre grâce. Qu'ai-je be-

soin de vivre, si je ne dois vivre que pour vous offenser? Non mon Dieu, je vous aime et j'espère vous aimer toujours, Marie, mon espérance, obtenez-moi la persévérance ou la mort.

§. II.

De l'obéissance.

I. La vertu la plus aimée de la religieuse doit être celle de l'obéissance, car toute la perfection de la religion consiste, dit St.-Bonaventure, à réprimer sa propre volonté. *Tota religionis perfectio in voluntatis propriæ subtractione consistit.* L'on ne peut offrir à Dieu de sacrifice plus agréable que l'obéissance aux règles est aux ordres de ses supérieurs, parce que, comme la chose la plus chère que nous ayons, est notre volonté, dit le Docteur angélique: *Nihil est homini amabilius libertate propriæ voluntatis.* (Opusc. xviii. de perf. c. 10.) de même nous ne pouvons faire à Dieu, de don qui lui soit plus cher que celui de notre propre volonté. *Melior est obedientia quam victimæ*, dit le St.-Esprit. (Eccle. iv. 17.) Dieu aime mieux l'obéissance que tous les sacrifices que nous pouvons lui offrir. Celui qui offre à Dieu ses richesses en les distribuant en aumônes; son honneur, en supportant les mépris; son corps, en le mortifiant par les jeûnes et les pénitences, lui donne une partie de lui-même; mais celui qui lui sacrifie sa volonté en l'assujétissant à l'obéissance, lui donne tout ce qu'il a, et alors il peut dire à Dieu: Seigneur, après vous avoir donné ma volonté, je n'ai plus rien à vous donner De plus St.-Grégoire dit, que par le moyen des autres vertus nous

donnons à Dieu tout ce que nous avons ; mais par l'obéissance, nous nous donnons nous-mêmes tout entiers à lui *Per alias virtutes, nostra Deo impendimus, per obedientiam, nosmetipsos.* (Lib. vi. in Reg. c. 2.) Le même Docteur a dit encore que l'obéissance entraîne avec elle dans notre âme toutes les autres vertus et qu'elle les conserve. *Obedientia virtus est quæ ceteras virtutes in mentem ingerit et custodit.* (Lib. xxxv. c. 22.) Ste.-Thérèse dit que Dieu n'exige que l'obéissance d'une âme qui veut l'aimer. Elle ajoute ailleurs : Le démon sait que c'est là le remède de l'âme aussi cherche-t-il toujours à nous l'enlever.

II. Le V. P. Sertorius Caputo, disait que l'obéissance porte avec elle le mérite du martyre, car, comme dans le martyre on sacrifie sa tête, ainsi, par l'obéissance, on sacrifie à Dieu la volonté qui est la tête de l'âme. Le sage dit que l'homme obéissant terrasse tous ses ennemis. *Vir obediens loquetur victorias.* (Prov. xxi. 28.) Oui, dit St.-Grégoire, les obéissans repoussent toutes les attaques de l'enfer, car leur obéissance les assujétissant aux hommes, elle les rend supérieurs aux démons qui se perdirent par leur désobéissance. *Victores sunt qui obediunt quia dum voluntatem aliis subjiciunt, ipsis lapsis per inobedientiam angelis dominantur.* (Lib. iv. in 1. Reg. c. 10) Cassien ajoute que lorsqu'une personne mortifie sa propre volonté, elle détruit en elle tous les vices, parce que tous les vices viennent de sa propre volonté. *Mortificatione voluntatum marcescunt vitia universa.* Dieu promet à celui qui renonce à sa propre volonté de le détacher de la terre et de le rendre semblable à un esprit céleste. *Si avertere feceris voluntatem tuam... sustollam te super altitudinem terræ* (Is. lviii. 13). St.-Laurent Gustianani ajoute qu'une âme qui sacrifie à Dieu sa volonté, lui est si

chère qu'il lui accorde tout ce qu'elle lui demande. *Quise Deo tradidit, voluntatem propriam immolando, omne quod poposcerit consequetur.*

III. St.-Augustin dit qu'Adam s'étant perdu et ayant perdu tout le genre humain par sa désobéissance, le Fils de Dieu se fit homme dans le but de nous apprendre, par son exemple, l'obéissance. Dès son enfance il commença à obéir à Marie et à Joseph, et il leur obéit pendant toute sa vie, jusqu'à ce qu'enfin, par obéissance, il mourut ignominieusement sur la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Phil. II. 8.) St.-Bernard dit de ceux qui sont désobéissants : *redimunt se ne obediunt ; non ita Christus. Ille siquidem dedit vitam, ne perderet obedientiam.* (Ep. 41.) Beaucoup de personnes se fatiguent pour s'exempter de l'obéissance ; le Rédempteur ne fit pas ainsi, il aimait mieux perdre la vie que de perdre le mérite de l'obéissance. Aussi sa divine mère révéla à une de ses servantes que Jésus-Christ mourut avec un amour spécial pour les âmes obéissantes.

IV. Le vén. P. de Leopardis, fondateur de l'ordre de la mère de Dieu, étant prié instamment par ses disciples d'écrire et de leur donner des règles, écrivit sur un papier ce mot seul : *Obéissance* : voulant par là leur apprendre ce que dit le P. Sertorius Caputo, qu'en religion, obéissance et sainteté sont une même chose, et qu'être obéissant c'est être saint. St.-Thomas nous enseigne que le vœu d'obéissance est celui qui constitue véritablement le religieux. D'après cela, Ste-Thérèse disait, qu'une religieuse désobéissante ne peut être appelée religieuse. A quoi sert une religieuse qui ne sait pas obéir ? Il y en a beaucoup qui connaissent la littérature, qui font des vers, qui parlent plusieurs langues, qui sont versées dans l'histoire, mais

qui ne savent pas obéir. Toute religieuse qui ne sait pas obéir ne sait rien.

V. Ste-Thérèse disait aussi que l'obéissance est le chemin le plus court pour parvenir à la perfection. On raconte dans les vies des saints Pères, qu'un d'entre eux vit un jour deux classes d'élus; la première contenait ceux qui, ayant quitté le monde, s'étaient retirés dans le désert pour s'y exercer aux pénitences et à la prière; la seconde contenait ceux qui, pour l'amour de Jésus-Christ, s'étaient pliés à l'obéissance, et avaient vécu soumis à la volonté des autres. Il vit ensuite que ceux-ci jouissaient d'une plus grande gloire que les ermites; car bien que ces derniers eussent plu à Dieu par leurs exercices pieux, ils n'avaient jamais fait que leur volonté; au lieu que les âmes obéissantes avaient donné à Dieu leur volonté, ce qui est le sacrifice le plus agréable qu'on puisse lui faire. St.-Dorothee dit, en parlant de St.-Dosithee son disciple, qu'ayant une santé très-faible, qui ne lui permettait pas de pratiquer les exercices de la communauté, comme les autres, il se voua tout-à-fait à l'obéissance en se dépouillant entièrement de sa propre volonté. Il mourut dans l'espace de cinq ans. Après sa mort, le Seigneur révéla à l'abbé, que ce saint jeune homme avait obtenu la même récompense que St.-Paul ermite et que St.-Antoine abbé. Les moines s'étonnèrent que Dosithee eût acquis tant de gloire, sans faire même ce que pratiquaient les autres. Dieu leur répondit que ce jeune homme avait été si bien récompensé à cause de son obéissance. St.-Jérôme dit : *Majoris est meriti injuncta refectio, jejunio propriâ deliberatione suscepto.* (L. vi. in 1. Reg. c. 2.). Il est plus méritoire devant Dieu, de manger par obéissance, que de jeûner en suivant sa propre volonté. Marie révéla la même chose

à Ste-Brigitte (Rev. cap. 26.) qui craignait de décroître dans la vertu, parce que son confesseur lui avait interdit ses pénitences ordinaires ; la divine Mère l'invita à obéir sans crainte, disant que ceux qui font pénitence ont une seule récompense, mais que celui qui cesse de se mortifier par obéissance, reçoit une récompense double, savoir : une d'abord pour les pénitences qu'il désirait faire, l'autre ensuite, pour l'obéissance qui les lui fait supprimer.

VI. Le B. Joseph Calasanze disait : qu'une religieuse obéissante est la pierre précieuse du couvent. Oh ! que toutes les religieuses ne sont-elles obéissantes ! Tous les couvents seraient des Paradis de Jésus-Christ. De plus une religieuse toujours prompte à obéir, acquiert des mérites immenses, car en tout elle fait la volonté de Dieu, en quoi consiste tout notre mérite. Le plus grand bien que produise la vie religieuse, c'est de nous rendre propre à acquérir des trésors éternels en tout ce que nous faisons par obéissance. Les choses même de notre choix, quand nous les faisons par esprit d'obéissance, nous font obtenir de grands mérites. St.-Louis de Gonzague disait : que la religion est un navire à voile, où même sans s'occuper de la manœuvre, on fait toujours son chemin : En effet, la religieuse ne mérite pas seulement lorsqu'elle jeûne, lorsqu'elle dit l'office, ou qu'elle fait oraison, mais même lorsqu'elle repose et s'abstient du travail par obéissance ; lorsqu'elle mange, qu'elle prend la récréation, car faisant tout par obéissance, elle fait en tout la volonté de Dieu. Oh ! combien vaut tout acte fait pour obéir à la volonté de ses supérieurs !

VII. Si donc vous voulez, ma chère sœur, vous faire sainte, et en peu de tems, vouez-vous dès à présent entièrement à l'obéissance ; dépouillez-vous de

votre propre volonté, et tâchez de n'agir que pour obéir aux règles de l'ordre, à votre supérieure, quant aux exercices extérieurs; et à votre père spirituel, quant aux choses de votre intérieur: voici la différence qui existe entre les religieuses *parfaites* et les *imparfaites*. Celles-ci ne font avec joie que ce qui est de leur goût et de leur choix. Elles veulent bien remplir les emplois du couvent, parce que l'oisiveté ne leur ferait pas honneur; mais elles ne veulent que ceux où elles trouvent leur propre commodité et leur propre satisfaction. Elles agissent de même pour tout le reste. En somme, elles veulent devenir saintes, mais à leur manière et selon l'inspiration de leur amour propre. Le B. Calasanze disait: *Celui qui en servant Dieu cherche à satisfaire ses goûts ne sert que soi-même*. Mais les religieuses qui aiment la perfection ne font pas ainsi, elles ne refusent jamais de faire ce que l'obéissance leur impose; et elles ne veulent que ce que veut l'obéissance, faites de même et vous serez bien vite sainte. Tâchez de faire tout ce que vous faites par obéissance et vous ne craignez pas de broncher. Les marchands font assurer les marchandises, pour que leur gain soit certain; ainsi, pour vous assurer des trésors dans le ciel, cherchez dans toutes vos œuvres la garantie de l'obéissance, en les soumettant à vos supérieures, sans quoi vos œuvres pourront vous devenir nuisibles ou du moins inutiles. St.-Anselme étant Archevêque de Cantuarua, et n'ayant pas de supérieurs, se fit assigner pour supérieur, par le Pape, un de ses chapelains, à qui il obéit toujours. C'est surtout à vous d'obéir, qui êtes religieuses et qui vous êtes consacrées à l'obéissance.

PRIÈRE.

O mon Jésus, pour me sauver, vous avez été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la Croix; et moi, ingrate, pour ne pas me priver de quelque misérable et vile satisfaction, je vous ai manqué de respect et d'obéissance. Seigneur, attendez-moi, ne m'abandonnez pas encore! Je me repends de tout mon cœur des chagrins que je vous ai causés, je vois que j'ai trop long-temps abusé de votre patience, et que je ne mériterais pas votre pardon. Mais vous ne m'avez supportée jusqu'à présent, qu'afin que je me convertisse un jour et que je me donnasse toute à vous; je crois que cet heureux moment est enfin arrivé. J'entends votre voix qui m'invite à vous aimer, je ne veux plus y résister. Me voilà, je me livre à vous; ne me rejetez pas, dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous plaire; rien ne me paraîtra difficile, je vous promets de ne plus manquer à l'avenir à l'obéissance que je dois à mes supérieures. Je vous aime, ô Jésus, et parce que je vous aime, je veux faire tout mon possible pour vous plaire; donnez-moi les secours nécessaires pour tenir ma promesse. Attirez-moi, et unissez-moi toujours de plus en plus à votre amour. Père éternel, je vous offre la passion de votre fils, et je vous prie par elle, de m'accorder toutes les grâces dont j'ai besoin pour me rendre sainte, et telle que vous voulez que je sois. O marie, ma mère et mon espérance, priez votre divin fils pour moi, afin que je ne sois pas à moi, mais toute à lui et toujours à lui.

§. III.

De l'obéissance due aux supérieurs.

I. Le moyen principal et le plus efficace pour obéir à ses supérieurs avec mérite, et comme il faut, c'est de penser qu'en leur obéissant, on obéit à Dieu lui-même, et qu'en négligeant de leur obéir, on désobéit au divin Maître qui a dit, en parlant des supérieurs : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit.* (Luc. x. 16.) Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise. Aussi l'apôtre dit à ses disciples : *Non servientes quasi hominibus placentes sed ut servi Christi facientes voluntatem Dei.* (Eph. 6.) Ne servez point comme pour plaire uniquement aux hommes, mais comme de vrais serviteurs de Jésus-Christ, pour faire la volonté de Dieu. Lorsqu'il est imposé à une religieuse, par son confesseur ou par sa supérieure, de faire quelque acte d'obéissance, elle ne doit pas le faire seulement pour plaire aux hommes, mais principalement pour plaire à Dieu qui lui révèle sa volonté par leur bouche. Elle est plus sûre alors de faire la volonté de Dieu que si un ange descendait du Ciel pour l'en instruire. Aussi St.-Paul écrivit aux Galates (Cap. 1. v. 8.) que si un ange venait du ciel pour leur dire des choses contraires à celles qu'il leur enseignait, ils ne devaient pas le croire.

II. St.-Bernard dit : *Deus prælator sibi æquare dignatur. Sibimet imputat illorum reverentiam et contemptum ; obedientia quæ majoribus præbetur, Deo exhibetur ; ipsum enim dixit : Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit me spernit.* (L. III. 2. disp. et præ.) Dieu pour notre sûreté

et notre profit daigne égaler nos supérieurs à lui-même! et le respect ou le mépris envers eux sont comme s'ils étaient adressés à lui. Ainsi donc, ô ma sœur, rappelez-vous ce point important, que l'obéissance que vous accordez à vos supérieures, vous l'accordez à Dieu même. Dites-moi, si Jésus en personne vous imposait quelque emploi ou quelques fonctions particulières, cherchiez-vous à vous excuser, et lui refuseriez-vous cette obéissance, ou même tarderiez-vous à vous y soumettre? Or, voici précisément ce qu'ajoute S.-Bernard : *Sive Deus, sive homo vicarius Dei mandatum tradiderit, pari profecto obsequendum est curâ.* (Ib.) Si Dieu, ou l'homme qui tient la place de Dieu, vous a donné quelque ordre, vous devez l'exécuter avec la même diligence. St.-Jean Climaque raconte (Grad. 4.) que le supérieur d'un couvent étant à table, appela un vieux moine de quatre-vingts ans, et, pour l'exemple des autres, le fit rester debout pendant deux heures entières. On demanda au vieillard comment il avait pu endurer cette mortification; il répondit : Je me figurai que j'étais devant Jésus-Christ, et qu'il m'imposait cette humiliation; ainsi je n'eus aucune idée de désobéissance.

III. Dieu veut que pour augmenter nos mérites dans cette vie, nous opérions par la voie de la foi; c'est pour cela qu'il ne nous parle pas par lui-même, mais qu'il nous révèle sa volonté par le moyen de nos supérieurs. Quand Jésus-Christ apparut à St.-Paul et le convertit, il pouvait lui dire ce qu'il voulait de lui, mais il lui dit seulement : *Ingrederi civitatem et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere?* (Act. ix. 7.) Entre dans la ville, va trouver Ananie et il te dira ce que tu dois faire. C'est pour cela, disait le B. Égide, qu'on mérite davantage en obéissant aux hommes par amour pour

Dieu qu'en obéissant à Dieu même. En outre, nous sommes plus certains de faire la volonté de Dieu, en obéissant à nos supérieurs, que si Jésus-Christ en personne venait nous parler; car alors nous ne serions pas sûrs si c'est bien là Jésus-Christ, ou si ce n'est pas quelque malin esprit qui a revêtu sa figure pour nous tromper, tandis que, lorsque c'est notre supérieur qui nous parle, nous sommes certains qu'en lui obéissant, nous obéissons à Jésus-Christ, comme il l'a dit lui-même : *Qui vos audit me audit*. Quand même il serait douteux si la chose commandée par l'obéissance est bonne ou mauvaise, la religieuse, disent communément les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle, doit obéir, et, en obéissant, elle est sûre de ne pas pécher et de plaire à Dieu. St.-Bernard dit : *Quicquid vice Dei præcipit homo, quod non sit tamen certum displicere Deo, haud secus omnino accipiendum est quam si præcipiat Deus.* (Lib. III. de disp.) Ce qu'ordonnent les hommes, pourvu qu'il soit certain que ce n'est pas une chose qui déplaît à Dieu, doit être fait comme si c'était Dieu même qui l'eût ordonné.

IV. Les religieux seront donc punis, au jour du jugement, de leurs désobéissances. Mais les œuvres qu'ils auront faites par obéissance, comme dit St.-Philippe de Néri, ils sont sûrs de n'en pas rendre compte, ce compte sera demandé seulement aux supérieurs qui les auront ordonnées. Le Seigneur dit un jour à Ste.-Catherine de Sienne : *La religieuse n'est pas obligée de me rendre compte de ce qu'elle a fait par obéissance ; ce compte je l'exigerai de sa supérieure.* Aussi, l'Apôtre a dit : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes ; hoc enim expedit vobis.* (Heb. XIII. 17.) Obéissez à vos supérieurs qui

vous surveillent comme devant rendre compte pour vos âmes. De sorte que vous, ô épouse du Seigneur, lorsqu'après votre mort, Jésus-Christ vous demandera pourquoi vous avez négligé de faire plus de pénitences, plus d'oraisons, pourquoi vous avez fait telle ou telle action; si, en tout cela vous n'avez fait qu'obéir à vos supérieurs, vous pourrez répondre : Parce que vous m'avez ordonné de le faire, puisque vous m'avez dit qu'en obéissant à mes supérieurs, j'obéissais à vous-même. Ce n'est donc pas à moi que vous devez demander pourquoi, mais à mes supérieurs, dont j'ai suivi les ordres.

V. Il faut ici faire attention à ce qu'ajoute St.-Paul: *Ut cum gaudio hoc faciant et non gementes.* Ce qui signifie que la religieuse doit obéir sur-le-champ sans répliquer, sans se plaindre et sans faire souffrir ses supérieurs. Oh! combien les supérieurs souffrent, lorsque leurs inférieurs résistent à l'obéissance par des excuses, par des prétextes colorés, par des lamentations et quelquefois même par des murmures? Que ne souffrent pas les pauvres abbesses, quand elles font la distribution des divers emplois! D'un côté elles sont tourmentées par leurs scrupules, craignant que le respect humain ou l'appréhension de fâcher quelque religieuse ne les pousse à lui assigner quelque emploi auquel n'est pas propre celle qui le désire, et d'un autre côté elles gémissent de voir que, la distribution faite, l'une se plaint, l'autre s'excuse, celle-ci murmure, celle-là refuse positivement. De là vient que la supérieure répartit les fonctions, non selon la raison et le bien de la communauté, mais selon la prudence humaine, qui peut-être lui servira d'excuse pour avoir agi ainsi, afin d'éviter un plus grand mal; mais néan-

moins ses inférieures ne seront pas excusées pour avoir exercé ces emplois de leur choix par caprice et non par obéissance. C'est pourquoi l'Apôtre dit : Obéissez et assujettissez-vous à ce qu'exige l'obéissance, afin que les supérieures ne gémissent pas en distribuant les charges du couvent, et puis il ajoute : *Hoc enim expedit vobis*. Car il est avantageux pour le bien de vous autres inférieures, que tout se fasse avec ordre afin que vous puissiez vous avancer dans la vie spirituelle.

VI. N'est-ce pas un grand désordre de voir certaines religieuses commander à leurs supérieures et leur désigner les emplois qu'elles doivent leur donner ? St.-Bernard considérant ce que dit Jésus à l'aveugle de Jéricho : *Quid vis ut tibi faciam ?* (Luc. xviii. 41.) Que veux-tu que je fasse pour toi ? reprend cet aveugle : *Vere cæcus quia non exclamavit : Absit Domine ; tu magis dic quid me facere velis*. Il est vraiment aveugle, dit le Saint, car il aurait dû répondre : Non Seigneur, vous ne devez pas faire ce que je veux ; mais dites-moi plutôt ce que je dois faire pour vous. Appliquons à nous-mêmes ce que dit St.-Bernard. Il y a quelques religieuses à qui l'abbesse est obligée de demander quelle fonction elles veulent remplir, mais il en est autrement des bonnes religieuses. Quand la supérieure leur demande quel emploi elles préfèrent, elles répondent ; non, ma Mère, ce n'est pas à moi de vous dire ce que je veux faire, c'est à vous de m'ordonner ce que vous voulez que je fasse.

VII. Si vous voulez donc, ô ma sœur, être vraiment obéissante et bonne religieuse : 1° Regardez vos supérieures comme les vicaires de Jésus-Christ, et portez-leur un respect et un amour sans bornes, non pas afin d'être distinguée et préférée par eux, ou pour ne pas en être réprimandée, mais uniquement pour

plaire à Dieu. Vous devez obéir, non-seulement au prélat, à l'abbesse, mais encore à toutes les officières du couvent auxquelles la règle prescrit l'obéissance; comme à l'infirmière, à la réfectorière, à la sacristine. Car, lorsqu'on obéit à l'abbesse, on peut le faire par un sentiment de respect humain, au lieu qu'en obéissant aux autres officières on fait preuve d'un véritable esprit d'humilité et de subordination. St.-François d'Assise remerciait surtout le Seigneur de lui avoir accordé la grâce de savoir se soumettre aux ordres du moindre novice, dans les choses où il lui aurait été désigné comme supérieur; il disait que moins le supérieur a d'autorité, moins il est orné de mérite et de bonnes qualités, plus nous méritons, en lui obéissant, car alors, nous n'obéissons que pour plaire à Dieu.

VIII. 2° Ne recherchez jamais la compagnie des sœurs imparfaites et qui aiment peu l'obéissance. 3° Recevez humblement les corrections et laissez à la supérieure la liberté de vous reprendre, toutes les fois qu'il le faut. Ne soyez pas de ces religieuses qui se soulèvent au moindre avertissement qu'on leur donne; de sorte que, pour le plus petit avis, la supérieure à besoin de faire attention à elle, et d'attendre même quelquefois plusieurs mois avant de trouver l'occasion favorable de le leur faire recevoir, sans les exposer à lui manquer de respect, et à mettre tout le couvent en rumeur. Mais malheur à ces religieuses avec qui les supérieures doivent prendre tant de ménagement pour leur donner des avis. C'est là la marque d'un esprit très-imparfait. 4° Quand vous recevez quelque correction, que ce soit avec humilité et sans chercher d'excuse; et, quand même, la chose se serait passée autrement que la supérieure ne pense, n'en parlez que lorsqu'elle vous en demandera les détails. Du

reste, nous parlerons de ceci plus tard et plus au long.

IX. 5^e Chassez de votre cœur toute pensée et tout soupçon contre votre supérieure, absolument comme vous chassez les pensées contraires à la chasteté, c'est-à-dire, sans raisonner avec elles. Et quand vos compagnes parlent de ses défauts apparents, tâchez de les couvrir autant que vous le pourrez. Qu'il est scandaleux de voir par fois certaines religieuses, qui, au lieu de vénérer leur supérieure, vont épiant toutes ses actions, toutes ses paroles pour les discréditer et la tourner en ridicule ! Si le défaut était trop évident et inexcusable : par exemple si l'abbesse était impatiente avec toutes les religieuses, soyez convaincue que Dieu lui laisse ce défaut, non pour votre tourment, mais pour votre profit. Ste.-Gertrude priait un jour le Seigneur de délivrer son abbesse du défaut d'impatience, Dieu lui répondit qu'il permettait ce vice de l'abbesse, pour son bien et pour celui de ses compagnes, afin de les rendre plus humbles, et de leur faire obtenir plus de mérite. St.-Bernard nous dit : *In quantum gravaris in tantum lacraris*. Plus est lourd le fardeau que tu portes, plus est grand le mérite que tu acquiers. St.-Grégoire ajoute que quand même la vie de nos supérieurs ne serait pas digne d'éloge, nous devons toujours respecter leur rang. *Majorum imperia tunc etiam veneranda sunt, cum ipsi laudabilem non habeant vilam*. (III. 1. Reg. 2.) Jésus-Christ l'avait dit, le premier, des supérieurs qui donnent un mauvais exemple : *Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate et facite ; secundum opera vero eorum nolite facere*. (Matt. 23. 3.) Faites tout ce qu'ils vous diront mais ne vous réglez point sur leur actions.

X. Qu'elle est admirable cette règle de St.-François

de Sales, qui ordonne de ne *jamais rien demander*, de ne *jamais rien refuser*. Du reste, choisissez de préférence parmi les emplois du monastère le moins honorable et le plus incommode ; la raison en est, qu'il y a peu de religieuses qui amassent beaucoup de mérites dans l'exercice de leur fonctions, qu'il y en a peu qui les remplissent avec l'intention pure d'obéir et d'être plus agréable à Dieu. Les religieuses imparfaites ne considèrent dans leurs emplois que la peine qu'elles endurent, ou les avantages qu'elles y trouvent, mais les religieuses parfaites ne veulent que plaire à Dieu, et pour cela elles ne cherchent pas leurs commodités, au contraire, elles embrassent avec joie les peines et les fatigues qui s'y rencontrent. Tâchez d'être du nombre de ces dernières. Ne croyez pas que Dieu admettra l'excuse que vous avez refusé cet emploi dans la crainte d'y commettre des fautes. Soyez convaincue qu'en vous faisant religieuse, vous vous êtes engagée à servir le couvent. Si la crainte de commettre des péchés dans vos emplois était une excuse valable pour vous, elle le serait pour toutes les religieuses. Qui donc, alors, servirait le monastère et maintiendrait la communauté ? Ayez la bonne intention de plaire à Dieu et Dieu vous aidera.

XI. En entrant donc, dans l'emploi qui vous est assigné, apportez-y l'esprit d'obéissance ; ne vous laissez pas dominer par votre goût ; n'y cherchez ni votre commodité ni votre estime, mais seulement l'obligation où vous êtes d'obéir. Entrez-y encore avec une sainte confiance, sans prêter l'oreille au démon qui peut être vous dit que vous ne pourrez pas garder long-tems cet emploi ; si vous avez foi en l'obéissance, le Seigneur vous donnera les forces qui vous manquent pour le remplir. N'allez pas vous imaginer

non plus, que votre emploi vous fera perdre l'esprit de recueillement, lorsque vous l'exercerez par obéissance. Sachez que Dieu vous fera alors plus de grâce en un quart-d'heure d'oraison, que dans un autre temps en dix jours de retraite. Tâchez cependant, en remplissant vos devoirs, de trouver toujours le temps, quoiqu'il ne soit pas considérable, de vous recueillir dans l'oraison. Ne dites pas que votre emploi absorbe tous vos momens; les religieuses actives et désireuses de l'oraison, savent trouver le temps pour l'un et pour l'autre. Ne vous chargez pas pour cela sans nécessité, comme font quelques-unes, de trop d'occupations, au point de ne pouvoir pas trouver un instant pour vous recueillir devant Dieu. Soyez attentive ensuite dans les fonctions de votre office, à être impartiale pour vos amies et surtout pour vous-même, n'abusant pas de votre position pour vous procurer des commodités que n'ont pas les autres.

XII. Il est à remarquer aussi que l'obéissance et même la perfection de l'obéissance n'empêche pas la religieuse d'exposer à la supérieure les raisons qui s'opposent à ce qu'elle remplisse tel ou tel emploi, par exemple une maladie, un incapacité absolue ou tout autre empêchement; car enfin la supérieure est une femme et non un ange, elle doit être avertie de ce qu'elle ne sait pas. Mais en ceci, il faut faire attention à deux choses bien importantes. D'abord, il ne faut pas lui rappeler ce qu'elle connaît déjà, car il est à croire qu'elle y a songé, et il n'est pas nécessaire qu'on lui en parle encore. En second lieu, après avoir exposé ses raisons, la religieuse doit se soumettre en paix à ce qu'ordonnera la supérieure, et cette résignation doit être visible et extérieure, afin que la supérieure n'ait pas de trouble et que l'autre

donne le bon exemple. Il est nécessaire pour cela que la religieuse, avant d'exposer ses excuses, se figure que malgré ses raisons la supérieure tiendra à sa décision, et par là, en y allant, elle sera toute prête à exécuter sans réplique ce qui lui sera imposé.

XIII. Ce n'est pas non plus un défaut, mais bien un acte de vertu, d'avoir un soin raisonnable de sa santé, quand c'est pour mieux servir Dieu. Mais c'est un défaut de s'en tourmenter, car alors l'amour propre pourrait bien faire prendre pour nécessité ce qui ne l'est pas. St.-Bernard dit que certains religieux sont plutôt les disciples d'Hippocrate et de Galien que de Jésus-Christ : *Puto quæso*, dit-il, *monachum esse, non medicum.* (Serm. xxx. in cant.) et puis il ajoute : *Parce quieti tuæ.* C'est-à-dire qu'il vaut mieux pour votre tranquillité, suivre la règle commune que de se singulariser par ce qui n'est pas nécessaire ! *Parce labori ministrantium* ; tâchez d'épargner la fatigue aux officières comme à la réfectoire, à la cuisinière, et ne les obligez pas à faire quelque chose exprès pour vous. *Parce gravamini Domûs* ; épargnez au couvent des dépenses inutiles. St.-Basile exhortait les religieux à se conformer autant que possible à la règle commune ; oh ! que cela est bien plus méritoire que les jeûnes, les disciplines, les cilices, et d'ailleurs que d'être difficile pour la nourriture. Les exceptions à la règle, ont été cause de relâchement dans beaucoup de couvents. Ne vous faites pas de scrupules par la crainte de détruire votre santé, en mangeant des mets ordinaires ; car les docteurs disent communément, que bien qu'il ne soit pas permis d'abrégé ses jours, uniquement pour mourir plutôt, il est cependant bien permis d'éviter toute singularité, même lorsqu'elle pour-

rait prolonger notre vie; c'est donc un acte de vertu, lorsqu'on agit ainsi pour sa propre utilité et pour l'édification des autres. St.-François d'Assises, lorsqu'on fit le célèbre chapitre appelé des Nattes, vit les démons qui en faisaient un autre, disant que le meilleur moyen de perdre les couvents, était d'y admettre des jeunes gens nobles et délicats, parce qu'ils se traiteraient sans rigueur, que peu à peu ils se relâcheraient et finiraient par faire perdre cet esprit de ferveur qui régnait alors. Les démons avaient raison. Prenez donc garde de ne pas mettre en doute le salut de votre âme en voulant soigner votre corps. Songez que si les saints avaient été aussi difficiles que vous, pour conserver leur santé, ils n'auraient jamais été saints.

PRIÈRE.

Mon bien-aimé maître; vous êtes la beauté même, la bonté même, et l'amour même; comment pourrais-je aimer quelque chose hors de vous? Insensée! Je vous ai causé tant de déplaisirs dans le passé! J'ai eu tort. Je m'en repends amèrement, je voudrais en mourir de douleur. Mon Dieu, ayez pitié de moi! Miséricorde, Seigneur! Mon Jésus, miséricorde! Voilà le cri de mon âme: Miséricorde, mon Jésus; mon Jésus miséricorde! Mais si, par le passé, j'ai méprisé votre amour, maintenant je le préfère à tous les biens du monde. Vous êtes et serez toujours l'unique objet de mon amour. Mon Jésus, mon amour, j'abandonne tout; je ne veux que vous. Maintenant, je vous dis et j'entends vous répéter tous les instants de ma vie: Mon Dieu, je ne veux que vous et rien que vous. Mais aidez-moi à vous être fidèle. Ne faites pas attention à

mes péchés : faites attention uniquement à l'amour dont vous m'avez aimée, en mourant pour moi sur la croix. Je fonde tout mon espoir dans les mérites de votre passion. Je vous aime, ô bonté infinie, je vous aime, mon bien suprême; et je ne vous demande que la grâce de vous aimer; mais de vous aimer avec ardeur et de n'aimer à l'avenir que vous seul, mon trésor et mon tout. Mon Jésus, je vous consacre ma volonté, purifiez-la; je vous donne mon corps, conservez-le; je vous donne mon âme, faites qu'elle soit toute à vous. Consomez de votre céleste feu comme, des herbes arides, tous les vils sentiments qui usurpent dans mon cœur la place de votre amour. O Marie, ô ma grande avocate, je mets toute ma confiance, d'abord dans le mérite de votre fils, et puis dans votre intercession.

§. IV.

De l'obéissance due aux règles.

1° St.-François de Sales disait : La prédestination des religieux dépend de l'observation de leurs règles. St.-Madeleine de Pazzi, ajoutait que l'observation de la règle est le plus court chemin du salut éternel et de la sainteté. En effet, le seul moyen qu'aient les religieux de se faire saintes et de se sauver, c'est d'observer les règles; toute autre voie pour elles ne les menerait pas droit au but. De sorte que la religieuse qui transgresse habituellement quelque-une des règles, quelque petite qu'elle soit, n'avancera jamais d'un pas dans la perfection, lors même qu'elle ferait beaucoup de pénitences, d'oraisons et autres œuvres pieuses. Elle se fatiguera, mais sans fruits, vérifiant en

elle-même ce que dit le St.-Esprit : *Disciplinam qui abjicit infelix est, et vacua est spes illorum et labores sine fructu.* Ceux qui ne tiennent aucun compte de la discipline, c'est-à-dire, des règles du monastère, sont malheureux, et c'est en vain qu'ils mettent leur confiance dans leurs fatigues, car elles ne porteront jamais de fruit. Mais quelle folie dit Ste-Thérèse; nous n'observons pas, dit-elle dans ses sentences, certaines choses faciles de la règle, telles que le silence, qui ne nous fait pas de mal, et nous inventons des pénitences nouvelles, pour ne faire ensuite ni l'un ni l'autre! Le moindre mal, pour une telle religieuse, sera de ne pas avancer dans la perfection, mais le pire, dit St.-Bernard, sera qu'à force d'enfreindre les règles légères il lui deviendra impossible d'observer les règles les plus importantes et qui se lient à l'observation des vœux.

II. Qu'il est douloureux de voir certaines religieuses, après avoir été si bien formées et si bien instruites, pendant leur noviciat, dans l'observation des règles, les enfreindre après la profession, comme si, après s'être consacrées à Jésus-Christ, elles n'y étaient plus obligées! Un saint auteur dit : *Melius est digitum esse et esse in corpore, quam esse oculum et exelli de corpore.* Il vaut mieux être le doigt et tenir au corps de la communauté que d'être l'œil et en être séparée; l'œil séparé du corps n'est qu'un peu de pourriture. Ainsi, cette œuvre qui en apparence semble vertueuse, mais qui n'est pas conforme aux règles, ne plaira pas à Dieu, et loin d'aider à atteindre à la perfection, y mettra obstacle. Car ces dévotions et exercices qui s'opposent à la règle, comme dit St.-Augustin, sont des pas faits hors du bon chemin, et des écarts de l'esprit.

III. O ma sœur, vous avez quitté le monde pour vous faire sainte, et vous ne voyez pas que, pour ne

pas pouvoir vous vaincre en certaines choses, non-seulement vous ne vous faites pas sainte, mais vous vous mettez en danger de vous perdre. St.-Césaire dit: *Ad relinquendos dulces affectus fortissimi fuimus, et nunc ad declinandas negligentias infirmi sumus!* (Hom. 8.) Nous avons eu le courage de renoncer à nos parents, à nos biens, aux plaisirs du monde, et maintenant nous n'avons pas la force d'observer ponctuellement la règle? Cassien rapporte(Lib. vii. inst. c. 19.) que St.-Basile, voyant un moine qui avait quitté sa dignité de Sénateur pour entrer en religion, et qui ensuite n'observait pas la règle, lui dit : *Senatorem perdidisti et monachum non fecisti.* Malheureux qu'as-tu fait? Tu as perdu ton titre de sénateur pour l'état de moine, et tu n'es maintenant pas même moine. Tertullien fait le même reproche. *Si reram putes seculi libertatem, rediisti in servitutum, et amisisti libertatem Christi.* (De cor. mil.) Comme s'il eût voulu dire : O religieuse! vous vous êtes affranchie de l'esclavage du monde pour acquérir la liberté de Jésus-Christ, en vous dépouillant des affections aux créatures, (chaînes malheureuses qui tiennent tant de pauvres âmes dans la servitude du monde) et que faites vous maintenant? Si vous regardez la liberté du siècle comme la vraie liberté, vous êtes esclave de nouveau, et vous avez perdu la liberté des enfans de Dieu, que Jésus vous a procurée.

IV. Quelques religieuses s'excusent en disant que les règles qu'elles transgressent sont de peu d'importance. Je réponds premièrement qu'aucune règle ne doit être regardée comme de peu d'importance. Il faut les regarder toutes comme très-importantes, parce qu'elles ont été toutes dictées par Dieu, et approuvées par l'église, comme des moyens de la perfection religieuse à laquelle doivent aspirer toutes les

âmes consacrées à Dieu, et parce que la violation d'une règle, quelque petite qu'elle soit, met le désordre dans la discipline régulière et dans la communauté. La serueur ne règne que dans les couvents où l'on observe toutes les règles; dans ceux où elles sont négligées, l'esprit de religion a déjà disparu ou bien peu à peu il s'éteindra et disparaîtra tout-à-fait. Le père Sangiure rapporte (Erar. tom. iv. c. 5.) que le père Oviédo étant à la tête du collège de la compagnie de Jésus, à Naples, exigeait la stricte observation des moindres règles; mais le P. Bobadilla prétendit qu'il ne fallait pas assujettir les élèves à de telles minuties et fut cause qu'on commença à se relâcher de l'antique rigueur. Il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur; car les élèves, abusant d'une si grande liberté, perdirent l'esprit d'ordre et finirent par sortir de la compagnie. St.-Ignace ayant été informé de cet événement, ordonna qu'on observât strictement toute les règles, et depuis lors la discipline fut rétablie.

V. Les religieuses tièdes et négligentes ne tiennent pas compte des choses légères; mais le démon en tient bien compte pour elles. Cet ennemi de tout bien tient une note très-exacte de toutes leurs transgressions à la règle, afin d'être un jour leur accusateur au tribunal de Jésus-Christ. St.-Richard, religieux, s'étant fait couper les cheveux hors du temps prescrit, vit le démon qui ramassait tous ces cheveux par terre, et les comptait un à un : (Ap. Surium XIII. sept.) Ste.-Gertrude vit également le démon qui recueillait tous les bouts de laines qu'elle laissait tomber contre son vœu de pauvreté, et toutes les syllabes omises dans la récitation de l'office, par trop grande précipitation. Le B. Denis-le-Chartreux raconte encore que le démon se montra à une religieuse, ayant à la main une aiguille

et un fil de soie qu'elle avait pris sans permission. C'est ainsi que le démon prend note de toutes les paroles dites dans les lieux et dans les moments consacrés au silence, de tous les coups-d'œil curieux, et de toutes les autres transgressions à la règle que font les religieuses négligentes. Voilà pourquoi ces malheureuses sont toujours dans l'avidité et dans la tiédeur, pendant l'oraison, dans la communion et dans tous les exercices pieux. Ste.-Gertrude, pour un regard de curiosité sur une sœur, contre l'inspiration qu'elle avait eue de ne pas la regarder, éprouva, en punition de sa faute, onze jours d'avidité. Qui sème peu, recueille peu : *Qui parce seminat parce et metet.* (II. cor. ix. 6.) Comment le Seigneur serait-il prodigue de ses grâces et de ses consolations avec les religieuses si négligentes dans son service ! Dieu leur avait peut-être préparé une grande grâce, si elles avaient été fidèles à observer telle ou telle règle; mais, à cause de leur négligence, il les en a justement privées. Le B. Égide disait : Par une petite négligence, on peut perdre une grande grâce.

VI. St.-Bonaventure s'écrie : *Multi pro Christo optant mori qui pro Christo nolunt levia pati.* Beaucoup désirent donner leur vie pour Jésus-Christ, et puis il ne peuvent souffrir la moindre peine pour observer une règle facile ! Alors, dit le Saint, si on vous imposait une tâche difficile et fatigante, vous seriez plus excusables; mais en refusant de faire une chose aisée, quelle excuse pourriez-vous alléguer ? Plus l'observance est légère et facile ! plus une religieuse se montre défectueuse quand elle y manque, car elle prouve par là qu'elle est très-attachée à sa propre volonté. Mais Dieu veuille, comme je l'ai déjà dit, que cette religieuse, faisant peu d'attention aux petites règles, n'ar-

rive un jour à faire peu de cas de ses vœux , et de se perdre ainsi misérablement. *Qui dissipat septem mordebit eum coluber.* (Ecc. x. 8.) Qui renverse la haie des règles est en grand danger de recevoir quelque morsure venimeuse du serpent. Quand une religieuse, jadis exemplaire, tombe dans un précipice; vous croyez peut-être que le démon l'a jetée à bas d'un seul coup; non certainement, d'abord il l'a induite à transgresser les règles, à ne pas faire attention aux petites choses, et ensuite il l'a fait tomber en des fautes graves.

VII. Quelques religieux s'excusent en disant que la règle n'oblige pas sous peine de péché. C'est là une grande erreur dont nous avons parlé chapitre IV, n° 5. Car, bien que la règle n'oblige pas sous peine de péché, cependant les docteurs disent communément que la moindre infraction à la règle, sans excuse valable, est au moins un péché véniel. St.-Thomas nous a dit déjà la même chose (II. 2. Qu. CLXXXVI. a. IX. ad. 1.) *Transgressio aliorum* (hors des vœux) *obligat solum ad peccatum veniale.* J'ai dit : *pour le moins c'est un péché véniel*, parce que si la transgression cause un grand scandale ou un grand dommage à la communauté, comme de troubler habituellement le silence général, d'entrer dans les cellules de ses compagnes, de manquer sous leurs yeux aux jeûnes réguliers, etc., elle pourrait devenir péché grave. Mais il est hors de doute, c'est un péché véniel. 1° Parce qu'une religieuse qui enfreint la règle quitte les moyens de sanctification à laquelle elle est obligée de tendre sans cesse. 2° Parce qu'elle est infidèle à la promesse qu'elle a faite à Dieu, dans sa profession, d'observer les règles, et que, par son mauvais exemple, elle trouble le bon ordre de la communauté. 3° En-

fin, et c'est ici le motif le plus sûr, parce qu'en transgressant telle règle que ce soit, elle agit d'après son amour-propre, et non d'après la volonté de Dieu. Cette transgression n'est certainement pas une œuvre de vertu. On ne peut pas dire non plus que c'est une action indifférente. Comment nommer action indifférente celle qui est faite par propre inclination, qui donne mauvais exemple et qui trouble l'ordre et la discipline du couvent? Donc si elle n'est ni bonne ni indifférente, certainement elle est mauvaise. Si quelqu'une disait : Il me suffit que ce ne soit pas un péché mortel! je lui déclare qu'elle est dans un état très-dangereux; si elle n'est pas morte, elle est agonisante; cette malheureuse est consumée d'une fièvre lente, qui, avec le temps, la conduira à la mort. (Relisez le N° 3 du chap. vi.)

VIII. Quelques religieuses s'excusent en disant qu'elles sont anciennes, et qu'elles ne peuvent vivre avec cette rigueur qui est d'obligation pour les jeunes. On répond que toute religieuse, jeune ou vieille, se nuit à elle-même et nuit aux autres en transgressant les règles. St.-Pierre Chrisologue dit qu'un arbre qui ne porte pas de fruit, nuit par son ombre à lui-même et aux arbres fruitiers qui l'entourent. *Infœcunda arbor, dum fundit umbram, inimica non sibi soli sed etiam palmittibus fit fœcundis.* (Chr. serm. cvi.) Cela s'applique à toute religieuse qui donne mauvais exemple par l'inobservation des règles. Mais il faut encore marquer que les religieuses anciennes sont plus obligées à cette parfaite observance que les nouvelles; premièrement, parce qu'elles sont dans la religion depuis un plus grand nombre d'années : celui qui a plus étudié doit être plus savant; ainsi, la religieuse qui a passé plus

de temps à étudier Jésus-Christ, doit être plus avancée dans la science des Saints, c'est-à-dire dans la perfection de l'esprit de soumission. Ensuite, parce que l'exemple des plus anciennes a plus de force pour insinuer aux nouvelles l'observance ou l'inobservance des règles. Les anciennes sont les flambeaux qui éclairent le couvent. Elles sont les colonnes qui soutiennent l'observance et attirent les jeunes à leur prêter appui ; car , si celles-ci voient que les anciennes en font peu de cas, elles en feront peu de cas aussi. Généralement parlant , le relâchement vient de la négligence des anciennes religieuses plutôt que des nouvelles , car ce sont elles qui en ont donné l'exemple. Que servira aux anciennes de crier et d'exhorter par paroles les nouvelles à l'observance des règles, si, par le fait de leurs mauvais exemples, elles insinuent le contraire. *Citius* , dit St.-Ambroise , *persuadent oculi quam aures.* (Serm. 76.) Les exemples qu'on vous met sous les yeux sont plus persuasifs que les avertissements qu'on vous prêche aux oreilles.

IX. Comment les jeunes religieuses seraient-elles bien formées à suivre la règle, quand celles qui les instruisent la détruisent par leurs mauvais exemples ! *Nemo indè strui potest undè destruitur* , dit Tertullien , (De præscr.) quand le tyran commanda à Eléazard, d'enfreindre la loi qui défendait aux Juifs de manger de la chair de porc , ses amis, ayant pitié de ses 90 ans, le prièrent de feindre au moins d'en manger, pour échapper à la mort ; mais, le saint vieillard leur répondit sagement : *Præmitti se velle in infernum ; non enim ætati nostræ dignum est fingere.* (II. Mach. VI. 23.) Il dit qu'il aimait mieux descendre dans l'enfer que de donner à son âge , aux jeunes gens, un exemple de

transgression à la loi, en feignant de l'enfreindre. *Justi aspectus admonitio est*, dit St.-Ambroise (Serm. x. in Ps. 118.). C'est pour les jeunes religieuses une leçon bien plus profitable que tous les avertissements donnés de vive voix, de voir les plus vieilles observer avec exactitude toutes les règles, grandes et petites. Le devoir et le zèle prescrivent aux religieuses qui aiment la perfection, de maintenir l'observance des règles avec toute la rigueur possible. Quand Jésus-Christ tendit la main à Ste.-Thérèse pour l'épouser, il lui dit : *Deinceps ut vera sponsa meum zelabis honorem*. Dorénavant, tu seras jalouse de mon honneur comme une fidèle épouse doit l'être ; car toute épouse de Jésus-Christ doit avoir du zèle pour l'honneur de son époux. Mais le zèle des religieuses doit éclater surtout dans l'observance des règles qui sont l'appui de la perfection de leur communauté, et ceci n'est pas seulement pour les supérieures, mais encore pour les simples religieuses, surtout pour celles qui ont une autorité, ne serait-ce que celle de la vieillesse. Quand St.-André d'Avellino voyait enfreindre la règle ; il en avertissait avec un ton très-haut, non-seulement ses compagnons, mais même ses supérieurs. Sœur Thérèse Spinelli, pénitente du P. Torrès, et religieuse au couvent de la Trinité, à Naples, voyant que plusieurs abus commençaient à s'introduire dans la communauté, s'y opposa plusieurs fois avec zèle et courage, sans avoir égard à la grandeur des personnes, ayant seulement devant les yeux l'honneur de Dieu ; ce qui lui fit souffrir beaucoup d'amertumes et de dégoûts. Quand il s'agit d'abus évidents et de relâchement dans l'observance, ce n'est ni orgueil, ni ténacité, mais vertu et zèle de Dieu, de crier et d'empê-

cher le désordre, dût-on combattre les supérieurs eux-mêmes. (1)

X. D'autres s'excusent en disant qu'elles négligent de demander les permissions nécessaires, selon la règle, pour ne pas trop importuner leurs supérieures. Mais c'est là une excuse insuffisante, parce que les supérieures ne sont pas importunées, mais édifiées de voir la ponctualité des religieuses qui leur demandent des permissions, chaque fois qu'elles en ont besoin. Comment pourraient-elles être fâchées, puisqu'elles savent que ce sont des choses que leurs inférieures ne peuvent faire sans permission ? Ainsi, toutes les fois que la règle vous prescrit de demander permission, demandez-la. Quand la supérieure vous la refuse, pour maintenir l'observance des règles, ne vous irritez pas, mais remerciez-la et consolez-vous. Tous les passagers remercient le pilote, lorsqu'ils voient qu'il a soin de faire travailler tous les matelots, car si l'on négligeait la manœuvre, le vaisseau serait en danger de se perdre. Les règles pèsent, mais ainsi que je l'ai dit ailleurs, elle ne pèsent que comme des ailes qui nous font voler au ciel. *Sarcina Christi pennas habet*, dit St.-Augustin. (in Ps. 59.) Le fardeau de Jésus-Christ a des ailes qui nous aident à nous élever vers le ciel. Les règles sont des liens, mais des liens d'amour qui nous unissent au bien suprême. Quand nous sommes liés, disons avec David : *Funes ceciderunt mihi in præclaris*. (Ps. xv. 6.) Ces cordes, loin d'être ignominieuses, nous deviennent honorables et aima-

(1) On doit user sagement et avec modération de cet avis de notre saint auteur. Un faux zèle pourrait égarer un religieux et lui faire voir partout des abus à corriger. — *Note du traducteur.* 3

bles, car elles nous délivrent des chaînes de l'enfer. Quand nous voyons avec peine et chagrin que la règle nous défend ce que notre amour propre désire ; disons gaiement avec l'Apôtre : *Ego vincit in Domino.* (Eph. iv. 1.) Je suis lié, mais j'aime mes liens, car ils m'unissent à Dieu et me servent à acquérir la couronne éternelle. St.-Augustin dit : *Non tibi imponeret torquem aureum, nisi primum in compedibus ferreis te alligasset.* (In Ps. 149.) Le Seigneur ne te donnerait pas le collier d'or de la gloire éternelle, s'il ne t'avait d'abord enlacé des chaînes de la règle.

XI. Quand une sœur vous demande quelque chose que vous ne pouvez faire sans permission, vous ne devez pas hésiter à lui dire que vous ne le pouvez pas. Vous ne devez pas craindre de paraître minutieuse quand il s'agit d'éviter des fautes et surtout des transgressions à la règle. Si les autres sont négligentes, corrigez-les en ne l'étant pas. Ne craignez pas de tomber dans le péché de vaine gloire. Il est agréable à Dieu que vous soyez singulière, s'il le faut, dans l'observance des règles, quelques petites qu'elles soient, afin que votre exemple serve d'aiguillon aux autres et les excite à être plus exactes et à rendre gloire à Dieu. *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum qui in cælis est.* (Matt. v. 16.) Vous ne pouvez faire de grandes choses pour Dieu, vous ne pouvez faire de pénitences ni d'oraisons, du moins observez toutes les règles avec exactitude, et sachez que cette exactitude vous fera faire en peu de temps de grands progrès dans la perfection. Une grande servante de Dieu disait que l'observance scrupuleuse des règles est le chemin le plus court pour parvenir à la perfection. St.-Bonaventure l'a dit aussi : *Optima perfectio omnia quæque*

servare. (Spec part. II. c. 2.) Plus la religieuse sera exacte en cela, plus Dieu lui prodiguera de grâces. Ste.-Thérèse disait : Une religieuse fidèle dans l'observance des moindres points de la règle, vole plutôt qu'elle ne marche à la perfection.

XII. St.-Augustin appelle avec raison la règle le miroir de la religion. *Miroir*, parce que dans l'observance de la règle, les religieux peuvent connaître ce qu'ils sont. *Sive justis sive injustis : utrum unusquisque proficiat : utrum Deo placeat an displiceat.* Ainsi parle Hugon de St.-Victor, qui a commenté St.-Augustin. A la manière dont la religieuse observe les règles, on peut connaître si elle aime ou non la perfection, si elle avance ou recule, si elle plaît à Dieu, ou lui déplaît. Soyez convaincue qu'étant religieuse, votre sainteté ne consiste pas à faire de grandes choses, mais qu'elle est uniquement dans l'observation exacte des règles. Par exemple, quand la règle commande de s'appliquer à l'ouvrage, ou de se récréer, une religieuse ne fait pas bien si elle va prier dans le cœur ou se donner la discipline. Ces dévotions hors de saison, sont des sacrifices de choses volées que Dieu n'accepte pas, dit le père Alvarez. Un certain capucin, pour se livrer à ses dévotions particulières, se soustrayait aux emplois communs ; à sa mort, Jésus-Christ lui apparut en juge et ordonna que toutes ses oraisons vocales et autres dévotions faites dans le temps des services communs fussent distribuées à ceux qui avaient travaillé pour la communauté, et qu'il ne lui en restât rien. Il apprit que, par la miséricorde divine, sa vie se prolongerait. De sorte que sa santé s'étant rétablie, il eut bien soin de se trouver très-exactement à tous les exercices de la communauté. Ste.-Madeleine de Pazzi disait, que le meilleur moyen d'acquérir de

grands mérites est d'assister autant que possible à toutes les réunions de la communauté. Il est vrai que, par fois, une maladie ou une occupation importante de votre charge particulière, vous exempteront de péché, en transgressant quelque règle légère, mais le plus souvent, c'est plutôt la paresse ou le peu d'amour pour les règles qui est cause de ces inobservances; car d'autres religieuses aussi malades et peut-être plus malades que vous, et chargées des affaires du couvent, trouvent moyen d'observer les règles que vous négligez si souvent. Celui qui aime l'observance des règles, trouve temps pour tout. Ste.-Thérèse disait: *Par fois le mal est petit et alors il nous semble que nous ne sommes obligés à rien.*

XIII. Pour vous attacher à l'exacte observance des règles il est très-important que plusieurs fois par an vous les lisiez et les relisiez, afin de connaître qu'elles sont celles où vous avez manqué et que vous vous corrigiez. C'est là une des meilleures lectures spirituelles que vous puissiez faire. Il est utile aussi de faire chaque jour un examen particulier sur les règles que vous avez transgressées plus fréquemment. Lorsque vous les transgressez, ne rougissez pas de vous accuser de votre faute à votre supérieure et de lui en demander la pénitence. Le démon dit à St.-Dominique qu'il perdait, dans le chapitre où les moines confessent leurs péchés et en reçoivent le châtiment, tout ce qu'il gagnait dans le réfectoire, au parloir et dans les autres lieux du couvent. Avant de vous accuser tâchez de vous disposer à recevoir toutes les réprimandes et les pénitences que l'on vous donnera. Je dis cela afin que vous ne fassiez pas comme certaines religieuses qui s'accusent de leurs péchés pour paraître humbles et scrupuleuses dans l'observance des règles, mais qui ensuite ne veulent

pas être réprimandés. Pour bien observer les règles , remarque St.-Ignace de Loyola, (Part. vi. Const. c. 1.) il faut par-dessus tout les observer *in spiritu amoris, non in perturbatione timoris*. C'est-à-dire non par crainte des corrections de la supérieure ou pour l'admiration des sœurs mais uniquement en esprit d'amour pour plaire à Jésus-Christ. C'est pourquoi le Saint déclare qu'il avait établi exprès que ses règles n'obligent pas sous peine de péché, *ut loco timoris offensæ succedat amor*, afin que l'amour et le désir de plaire à Dieu succèdent à la crainte de l'offenser. St.-Eucher dit : *Illum tantum diem vixisse te computa in quo voluntates proprias abnegasti, et quem sine ullâ regulæ trasgressionem duxisti.* (Hom. ix. ad mon.) Pense que tu n'as vécu que les jours où tu as renoncé à tes volontés et où tu n'a transgressé aucune règle. Ce jour seul, dit le Saint, tiens-le pour un jour de profit pour toi. Ste.-Madeleine de Pazzi donne ces trois enseignemens sur l'observance des règles. 1° Aime tes règles autant que tu aimes Dieu, lui-même. 2° Fais comme si tu étais la seule qui dût les observer. 3° Si les autres y manquent tâche de suppléer à leur négligence par ton exactitude.

XIV. Enfin pour revenir à notre sujet, la perfection d'une religieuse ne consiste pas à faire de grandes choses et en grand nombre, mais à les faire bien. Ce fut une grande louange que celle que la foule adressa à Jésus Christ en lui disant bien justement : *Bene omnia fecit* (Marc. vii. 37). Il n'est pas donné à tout le monde, ni en tout temps, de faire des choses difficiles et extraordinaires, mais les œuvres ordinaires telles que faire l'oraison commune, l'examen de conscience, la communion, entendre la messe, réciter l'office divin, remplir sa charge et autres choses commandées par l'obéissance ; voilà ce qui se fait par toutes

les religieuses et qui se fait journellement. Or, pourvu que vous le fassiez bien, quand même ce serait tout ce qu'il y a de plus vil au monde, soyez assurée que vous deviendrez une sainte. Il ne suffit pas de faire ce que Dieu veut, il faut le faire encore comme Dieu le veut. On lit dans la chronique de Cîteaux qu'une nuit que les religieux étaient à matines, St.-Bernard vit beaucoup d'anges qui prenaient note de tout ce que les moines faisaient au chœur. Ils écrivaient les œuvres des uns avec de l'or, des autres avec de l'argent, de ceux-ci avec de l'encre, de ceux-là avec de l'eau; marquant par là la perfection et l'imperfection avec laquelle chacun d'eux priaient. Or voyez qu'il vous en coûterait bien peu d'être parfaite, puisqu'en ne faisant que les choses ordinaires, sans rien autre, vous pouvez devenir sainte! Le Seigneur ne demande pas que vous vous éleviez à de hautes contemplations, que vous vous imposiez des pénitences à effrayer la nature, il demande seulement que ce que vous faites vous le fassiez bien!

XV. Beaucoup de religieuses, dans les jours de dévotion, comme dans les neuvaine de Noël, de la Pentecôte ou de la Vierge, font beaucoup d'oraisons, de jeûnes, de prières, se donnent la discipline. Toutes ces œuvres sont bonnes, mais la meilleure œuvre pour certaines d'entr'elles serait de faire les choses ordinaires avec plus de perfection. Cette perfection consiste en deux choses : la première à n'agir que dans le but de plaire à Dieu, car la perfection n'est pas dans ce qu'on fait extérieurement, mais dans l'intention: *Omnis gloria ejus filia regis ab intus.* (Ps. xxxiv. 7.) La seconde, c'est que l'œuvre soit bien faite, c'est à dire avec promptitude, attention et exactitude. Le premier moyen de bien faire ce que l'on fait c'est de le faire avec une foi vive de la présence de Dieu, afin que nos actions soient

dignes de lui. Le second moyen c'est de faire cette œuvre comme si l'on n'avait pas autre chose à faire. Lorsqu'on fait l'oraison, on ne doit penser qu'à bien prier; quand on dit l'office on ne doit songer qu'à le bien réciter; quand on exerce quelque emploi commandé par l'obéissance on ne doit penser qu'à le bien exercer. Qu'on n'ait plus alors aucune pensée du passé ni de l'avenir. Par exemple, quand vous faites l'oraison, si vous vous demandez comment vous exécuterez cet ordre, comment vous dirigerez cette œuvre etc., c'est une tentation du démon. Le P. Avila écrivit à quelqu'un : Quand il te viendra à l'esprit quelque pensée hors de propos, dis : Dieu ne me demande rien de tout cela maintenant; il est donc inutile que j'y songe. Quand il me le demandera alors je m'en occuperai. Le troisième moyen est de faire chacune de nos actions comme si elle était la dernière de la vie. St.-Antoine, abbé, répétait souvent cette maxime à ses disciples, afin qu'ils fissent toutes leurs œuvres avec perfection. St.-Bernard a dit : *In omni opere suo dicat sibi : Si moriturus esses faceres istud?* (In spec. mon.). Que dans toutes ses actions chacun se dise à soi-même : si tu devais mourir maintenant, ferais-tu cette action? ou la ferais-tu ainsi? Et de même vous vous direz : si tu entendais la messe pour la dernière fois, serait-ce avec cette ferveur? Si c'était le dernier office que tu recitasses, le dirais-tu avec cette attention? Si c'était la dernière communion, la dernière oraison, n'aurais-tu pas plus de ferveur? St.-Basilé a dit aussi : Quand vous faites vos travaux de la matinée, imaginez que vous ne vivrez pas jusqu'à la nuit; et quand la nuit vient, imaginez que vous ne verrez pas le lendemain. On raconte d'un moine dominicain qui avait coutume de se confesser chaque matin

avant de dire la messe, qu'étant tombé malade, son supérieur lui ordonna de se confesser comme pour mourir : il leva les mains au ciel et s'écria : que Dieu soit béni ! Il y a déjà trente ans que je me confesse chaque jour comme si je devais mourir aussitôt. *Beatus ille servus*, dit notre sauveur, *quem cum venerit Dominus ejus, invenerit sic facientem* (Mat. XXI. 46). Heureux le serviteur que le Seigneur, quand il viendra le juger, trouvera dans cet état ! Heureuse aussi la religieuse, dis-je, que la mort arrivant à l'improviste, trouvera faisant l'action du moment comme pour se préparer à mourir.

XVI. Un autre moyen peut encore être très-profitable aux âmes faibles pour faire bien ce qu'elles font actuellement, c'est de ne jamais faire cas que du jour présent. Une chose qui fait perdre courage à beaucoup de gens, dans la voie du Seigneur, c'est l'appréhension de la peine qu'ils ressentent de l'obligation de marcher jusqu'à la mort avec tant d'exactitude et en résistant toujours à l'amour-propre. Le meilleur moyen de vaincre ces tentations est de vivre comme si on ne devait vivre qu'un jour. Quel est l'homme au monde, qui, sachant qu'il ne doit vivre qu'un seul jour, ne s'appliquerait pas à faire bien et parfaitement bien tout ce qu'il fait ? Ce moyen peut être utile aux âmes faibles, parceque les âmes fortes et ferventes dans l'amour de Dieu n'ont pas besoin de se cacher le travail, mais se réjouissent au contraire, et aiment avec ardeur à souffrir pour plaire à Dieu. Il est utile aussi aux religieuses qui commencent à marcher dans la vie de la perfection, de penser, comme c'est vrai, que par la bonne habitude, ce qui d'abord est difficile et pénible deviendra dans peu de temps facile et doux. Le Saint-Esprit nous l'apprend : *Ducam te per semitas æquitatis quas cum ingressus fueris non arctabuntur gressus tui et currens*

non habebis offendiculum. (Prov. iv. 11 et 12.). Dieu dit : Je te conduirai d'abord à travers les sentiers étroits de la vertu , mais bientôt après tu entreras dans un chemin large et facile où tu pourras courir sans obstacle. St.-Bernard écrivit précisément cela au pape Eugène : *Primum tibi importabile videbitur aliquid ; processu temporis (si assuescas) judicabis non adeo grave , paulo post nec senties , paulo post etiam delectabit.* (Lib. 1. de cons.). D'abord une chose te paraîtra impossible, avec l'habitude elle te paraîtra plus facile , ensuite tu ne la sentiras pas même , et peu après tu y prendras goût. Selon ce que dit l'Ecclésiastique : *Quia modicum laboravi et invenis mihi multam requiem.* (Eco. li. 35.) Je me suis fatigué un peu et aussitôt après j'ai trouvé le repos et la paix.

PRIÈRE.

Mon Dieu je suis cet arbre qui méritait depuis longtemps d'entendre les paroles de l'Évangile : *Succide illam ut quid terram occupat?* Coupez cette plante qui ne porte pas de fruit, et jetez-la au feu; pourquoi lui laisser occuper cette place sur la terre? Malheureuse! depuis combien d'années je suis dans le monastère comblée par vous de tant de grâces pour me faire sainte; jusqu'à présent, Seigneur, quels fruits ai-je produits? Mais vous ne voulez pas que je me désespère et que je me défie de votre miséricorde. Vous avez dit : *Petite et accipietis*, demandez et vous obtiendrez. Puisque vous voulez bien que je vous demande des grâces, la promesse que je sollicite c'est le pardon de toutes les offenses que je vous ai faites; je me repens de tout mon cœur de n'avoir payé vos bienfaits que par des ingra-

titudes. La seconde grâce que je vous demande c'est le don de votre amour, afin que dorénavant je vous aime de tout mon cœur, tâchant de ne vous déplaire en rien, et faisant tout ce qui peut vous être agréable. La troisième grâce que je vous demande, c'est la sainte persévérance dans votre amour. Je prise maintenant votre amour plus que tous les empires de la terre. Vous voulez que je sois toute à vous et je veux aussi être toute à vous. Vous vous êtes donné à moi, sur la croix et dans le sacrement de l'autel, je me donne toute à vous sans réserve. Je vous remercie de m'avoir donné la pensée de vous faire cette offrande, et puisque vous me l'inspirez, c'est signe que vous l'acceptez. Mon Jésus, je suis à vous et j'espère que vous serez à moi pour l'éternité. Je ne veux pas que ma volonté vive en moi, mais seulement la votre; c'est pourquoi je vous promets d'observer dorénavant les moindres règles du couvent, car je sais qu'elles vous sont toutes agréables. O amour! ô amour! vous dirai-je avec Ste.-Catherine de Gènes, plus de péchés. Je vous prie de faire que je vous aime ou que je meure. Ou aimer ou mourir! Marie, ma mère, parlez à votre fils, et obtenez-moi la grâce de l'aimer ou de mourir.

§. V.

Des quatre degrés de l'obéissance parfaite.

I. Afin qu'une religieuse soit parfaitement obéissante il faut qu'elle obéisse avec promptitude, avec exactitude, avec joie et avec simplicité; ce sont-là les degrés qui mènent à la parfaite obéissance. Le premier degré c'est d'obéir avec promptitude, exécutant ce que nous impose l'obéissance, sans réplique et sans

retard. Il y a des religieuses qui ne se déterminent à obéir qu'après avoir cherché beaucoup d'excuses ou s'être laissées bien prier par la supérieure. La véritable obéissance ne fait pas ainsi. *Fidelis obediens*, dit St.-Bernard, *nescit moras, parat aures auditui, manus operi, itineri pedes.* (Serm. de Obed.). La religieuse obéissante ne connaît pas le retard, elle ouvre ses oreilles pour entendre les ordres qu'on lui donne, elle prépare aussitôt ses mains pour l'œuvre commandée et ses pieds pour aller l'exécuter. La religieuse qui aime l'obéissance, en entendant le matin la cloche du réveil, ne tourne pas et ne se retourne pas dans son lit, mais elle en saute aussitôt, comme dit Ste.-Thérèse, pour obéir à la voix de Dieu qui l'appelle. De même, en entendant les ordres que lui donne sa supérieure, elle ne cherche pas d'excuse et ne montre pas de mauvaise humeur (ce qui afflige beaucoup les supérieures) mais promptement, et d'un air joyeux, elle répond : me voilà ; je suis prête, et obéit sur-le-champ. Elle n'a pas besoin qu'on la prie ou qu'on lui répète plusieurs fois un ordre, ni qu'on lui en explique les raisons ; celles avec qui il faut tous ces ménagements s'appellent chevaux à la bouche dure. Pour obéir à celui qui les guide, elles ont besoin qu'on les fouette plusieurs fois, et perdent ainsi la plus grande partie du mérite de cette obéissance *forcée*. Les autres se portent à obéir au premier mot et sans réplique.

II. Oh ! combien le Seigneur récompense cette promptitude à obéir. Il a montré plusieurs fois, même par des prodiges surnaturels, combien il agréé cette prompte obéissance. St.-Marc, moine, fut appelé par l'abbé Silvain, son supérieur, tandis qu'il était occupé à écrire ; pour obéir plus promptement il ne finit pas même le mot qu'il avait commencé ; à son retour

dans sa cellule, il trouva le mot achevé et écrit en lettres d'or. (*Vita Patrum. de Ob. 5.*) Blossius rapporte encore que, pendant l'apparition de Jésus enfant à une religieuse, celle-ci ayant été appelée à une observance régulière, partit aussitôt; à son retour dans sa cellule, elle trouva Jésus-Christ âgé de 24 ans, qui lui dit : ma fille, ta prompte obéissance m'a fait grandir ainsi dans ton cœur. L'enfant Jésus apparut encore à une autre religieuse qui le laissa au son de la cloche pour aller au chœur, chanter vêpres, par obéissance. Elle retrouva dans sa cellule Jésus-Christ qui lui dit : Tu me retrouves parce que tu m'as laissé. Si tu ne t'en étais pas allée pour obéir à la règle je serais parti moi-même d'auprès de toi. (*Corn. S. Franc. cap. 30.*) On raconte que St.-Colomban voulant mettre à l'épreuve plusieurs de ses moines, qui étaient malades, leur dit : Levez-vous tous, et allez battre le blé dans l'aire. Les véritables obéissants se levèrent aussitôt, et allèrent battre le blé, les autres malades, qui étaient aussi malades d'esprit restèrent couchés. Mais qu'arriva-t-il ? Les obéissants se trouvèrent guéris et les autres restèrent malades. (*Plat. de bono. stat. rel. l. II. c. 5.*) Le Seigneur a montré aussi combien lui déplaisent les retards apportés dans l'obéissance. Le B. Giunipero étant un jour allé planter un genévrier dans le jardin, fut appelé par St.-François; il n'obéit pas aussitôt et voulut finir de planter l'arbuste qu'il avait en main; après quoi il s'en alla. Mais le saint, pour lui faire connaître son erreur de ne pas avoir obéi sur-le-champ, maudit le genévrier et lui commanda de ne pas croître davantage. L'arbre obéit et ne s'éleva pas d'un pouce de plus. Le même auteur rapporte que de son temps on conservait encore le genévrier dans le même couvent de la ville de Carinole où le fait était arrivé; il était vert

mais toujours petit comme il avait été planté. (Wadding. ann. minor. Ann. MCCXXII. Num. II.) Qu'il est triste de voir certaines religieuses ne pas obéir promptement, et cela pour la seule raison que ce qu'on leur impose est commandé par l'obéissance, tandis que si ce n'était pas commandé elles le feraient avec empressement, parce que ce serait d'après leur propre volonté. Quelques religieuses n'obéissent qu'après avoir répété plusieurs fois je ne puis pas, je ne puis pas; elles diraient beaucoup mieux : je ne veux pas, je ne veux pas. Le B. Joseph Calasanze disait : Celui qui au lieu de dire je ne veux pas, dit je ne peux pas, ne trompe pas ses supérieurs, mais il se trompe lui-même.

III. Le second degré est d'obéir *avec exactitude* c'est-à-dire ponctuellement et sans interprétation; *ponctuellement* veut dire sans dérober à Dieu une partie du sacrifice, en mutilant la victime, mais obéir avec toutes les circonstances et l'attention, et en y employant tout le tems qu'exige la chose dont on nous charge. Quelques religieuses sont ponctuelles, tant que leur supérieure est là, mais si elle est ailleurs elles obéissent si imparfaitement qu'on ne sait si elles n'en tirent pas plus de démérite que de mérite. Ste.-Madelcine de Pazzi disait : La religieuse n'a pas donné sa volonté aux hommes mais à Dieu et non pas par pièce et par lambeaux mais toute entière. Ponctuellement *sans interprétation*, tandis que St.-Thomas d'Aquin était à Bologne, il arriva qu'un frère convers, d'un autre couvent, qui devant sortir tout de suite pour une affaire importante et qui avait du supérieur la permission de prendre pour compagnon le premier qu'il trouverait, le rencontra, et lui dit de le suivre et de l'accompagner par obéissance pour son supérieur. Le Saint obéit aussitôt, mais le frère convers marchant très-vite et St.-Thomas,

lontement à cause de l'embonpoint de son corps , il le pria de se hâter , parce qu'il s'agissait d'une affaire pressée. Le frère, ayant su ensuite quel était son compagnon , lui demanda plusieurs fois pardon , mais St.-Thomas ne lui montra aucun ressentiment. (Ap. Sur. 7. Mart.) Le Saint aurait bien pu interpréter que la permission donnée par le prieur n'était pas pour lui, mais il aima mieux obéir sans réplique et sans interprétation et il répondit, à ceux qui lui disaient qu'il aurait pu s'exempter de cette peine, que les moines ne doivent songer qu'à suivre aveuglément les ordres des supérieurs.

IV. Cassien raconte (Inst. lib. v. c. 40) que l'abbé Jean ayant chargé deux jeunes gens de porter un panier de figes à un moine âgé qui demeurait loin, ils se trompèrent de route et errèrent plusieurs jours dans le désert sans avoir de quoi se nourrir. Ils auraient pu interpréter que dans ce besoin extrême ils pouvaient manger les figes destinées au moine, sans manquer à l'obéissance , mais ils ne le voulurent jamais faire et on les trouva morts à côté du panier de figes. Nous ne prétendons pas qu'on doive toujours suivre l'obéissance à la lettre et qu'il ne soit pas permis d'interpréter l'intention du supérieur dans le cas où l'interprétation paraît juste et nécessaire ; mais nous disons que des interprétations sophistiques et tirillées ne diffèrent guère de la désobéissance formelle. C'est pourquoi lorsqu'on n'est pas certain que l'intention du supérieur est toute autre , on doit obéir. Quelques religieuses, quoiqu'elles sachent la volonté de leurs supérieures en certaines choses, font cependant tout ce qui leur est dicté par leur caprice et disent qu'il n'y a pas de précepte qui s'y oppose. Non, dit Albert-le-grand ; les vrais obéis-

sants ne font pas ainsi. *Verus obediens numquàm præceptum expectat sed solam voluntatem prælati sciens, vel credens exsequetur pro præcepto.* (De virt. c. 2.). Le véritable obéissant n'attend pas les ordres de son supérieur ; mais apprenant sa volonté, elle lui tient lieu de précepte et il l'exécute. C'est là le moyen le plus parfait d'obéir, car comme dit le docteur Angélique (II. q. 164). La volonté du supérieur, de quelque manière qu'on la connaisse, est un précepte tacite, que doit suivre le parfait obéissant.

V. Le troisième degré est d'obéir *avec joie*. Obéir de mauvaise grâce et en murmurant est plutôt une faute qu'un acte de vertu. St.-Bernard dit : *Si cæperis judicare præceptum, murmurans in corde, etiamsi exterius impleas, non est virtus, sed velamentum malitiæ.* (Serm. 3.) Si en recevant le précepte vous murmurez intérieurement contre votre supérieur, vous ne faites pas un acte de vertu en l'accomplissant, c'est un manteau perfide jeté sur votre malice ; vous obéissez pour paraître obéissant, mais vous commettez un péché en maudissant en vous-même l'obéissance. Qu'il est douloureux de voir des religieuses ne faire de bon gré que les choses qu'elles ont demandées, ou dont on les a cent fois priées, et qu'elles acceptent parce que leur amour propre y trouve sa satisfaction !

VI. Celles qui cherchent à se faire imposer par leur supérieure la tâche qu'elles préfèrent et qui n'en feraient aucune autre avec plaisir, peut-on les nommer obéissantes ? St.-Ignace de Loyola disait que le sujet se trompe s'il croit qu'il observe l'obéissance en induisant ses supérieurs à lui assigner l'emploi qu'il désire. Il cite à ce sujet ce qu'écrivit St.-Bernard : *Quisquis vel aperte vel occulte satagit, ut quod habet in voluntate, hoc ei spiritualis pater injungat ipse se seducit, si sibi quasi de obe-*

dientia blandiatur; neque enim in ea re ipse prælato, sed magis ei prælatus obedit. Celui qui directement ou indirectement force son supérieur à le charger de l'emploi qu'il aime se trompe, s'il croit être dans la voie de l'obéissance, car ce n'est pas l'inférieur qui obéit alors au supérieur, mais c'est le supérieur qui obéit à l'inférieur. Tritême appelle les religieuses qui obéissent malgré elles, des monstres du démon, *monstra diaboli*, parce que Satan lui-même obéit, mais forcément. Les religieuses qui obéissent ainsi sont presque pires que le démon, parce que le démon n'a pas juré obéissance à Dieu, tandis qu'elles lui ont fait ce serment, dans leurs vœux. Je voudrais demander à ces religieuses en quoi consiste leur obéissance; est-ce à faire seulement avec joie ce qui flatte leurs goûts? à faire en boudant et avec désordre ce qui ne leur plaît pas! (*Quis locus obedientiæ, dit St.-Bernard, ubi tristitiæ cernitur amaritudo?* (De vir. ob.) Peut-on appeler lieu d'obéissance un couvent où l'on n'obéit qu'en murmurant et avec dégoût?

VII. *Hilarem datorem diliget Deus*, dit l'Apôtre. (2 Cor. ix. 7.) Dieu aime ceux qui lui offrent avec joie ce qu'ils font par amour pour lui. Les religieuses véritablement obéissantes exécutent avec plus de zèle les ordres qui blessent leur amour propre parce qu'alors elles sont plus certaines de ne pas faire leur volonté, mais celle de Dieu. Quelle plus grande joie peut avoir une âme religieuse que de pouvoir dire à chaque action : *en faisant ceci je me rends agréable à Dieu.* O ma sœur ! si vous désirez plaire beaucoup à Jésus-Christ, priez votre supérieure de vous commander à son gré, sans autre considération ; par là elle sera plus libre de vous employer où elle le jugera convenable et vous acquérerez plus de mérite dans l'obéissance à ses ordres, vous serez sûre de gagner autant dans les choses qui

sont de votre goût que dans celles qui répugnent à votre amour propre. Répétez-vous souvent cette belle maxime de St.-François de Sales : *ne rien demander ne rien refuser.*

VIII. St.-Jean Climaque dit (Grad. 4.) *Obedientia est sepulchrum propriæ voluntatis.* L'obéissance est le tombeau de la propre volonté. Quelques personnes l'appellent la mort de la volonté, mais les Saints l'appellent mieux encore le *tombeau*, parce que tant qu'un mort est hors du tombeau on peut le voir. mais s'il est enseveli, on ne le voit plus. Quelques religieuses veulent bien que leur volonté soit morte de la mort de l'obéissance mais cependant elles la font paraître au-dehors. Les religieuses plus parfaites veulent que leur volonté soit non seulement morte, mais encore ensevelie et qu'elle ne paraisse jamais au-dehors. Se.-Madeleine de Pazzi fut admirable en cela qu'elle ne fit jamais connaître à ses supérieures en quoi elle agissait avec goût ou avec répugnance. Faites de même ; montrez-vous toujours indifférente aux offices, aux exercices et emplois que vous impose l'obéissance; quand on vous les donne, remplissez-les avec joie. Pour les remplir avec joie, remplissez-les seulement pour plaire à Dieu. Si vous les faites pour obtenir les bonnes grâces de votre supérieure, pour l'obliger à ne plus vous refuser ce que vous demanderez, ou pour ne pas être regardée comme peu obéissante ; en obéissant, dans ce but d'intérêt, vous contenterez votre supérieure, mais vous ne contenterez pas Dieu. Vous supporterez la fatigue et les embarras de l'obéissance que vous aurez pratiquée et cependant vous n'aurez pas la paix de l'âme. Je dis de plus que lorsque vous n'aurez d'autre but que de plaire à Dieu, vous pratiquerez l'obéissance avec joie, non seulement quand la supérieure vous donnera ses ordres avec

douceur et politesse, mais même lorsqu'elle vous parlera d'un ton impérieux et dur, là est le mérite. Rodriguez raconte qu'un jour que Ste. Gertrude priait le Seigneur de délivrer l'abbesse de son couvent du défaut d'être dure et de l'impatience avec les religieuses; Dieu lui répondit qu'il permettait ce défaut dans sa supérieure afin de la rendre elle-même plus humble et pour que les inférieures méritassent d'avantage, en souffrant la mauvaise humeur de l'abbesse.

IX. Le quatrième et le dernier degré c'est d'obéir avec *simplicité*, comme dit l'apôtre : *Obedite in simplicitate cordis vestri.* (Eph. vi. 5.) Obéissez dans la simplicité de votre cœur. Cet simplicité consiste à assujétir son propre jugement au jugement du supérieur, regardant comme juste tout ce que le supérieur impose. Le St.-Esprit enseigne à son épouse comment elle doit obéir pour que son obéissance soit parfaite. *Si ignoras te, ô pulcherrima inter mulieres! egredere et abi post vestigia gregum.* (Cant. i. 8.) O la plus belle des femmes ! si tu ne te connais pas, si tu ne sais pas combien tu peux te rendre chère à mon cœur par tes œuvres, je vais te le dire : Sors de toi-même, suis les pas de jeunes brebis; observe que lorsqu'on les chasse du bercail, elles ne demandent pas où on les mène paître, ni pourquoi à telle heure, ni pourquoi on les fait marcher vite, ou lentement; elles obéissent aveuglément au berger. Ainsi doit faire la bonne religieuse, obéir sans savoir pourquoi. Le père Pavon, de la compagnie de Jésus, disait que l'obéissance pour être parfaite doit marcher sur deux jambes qui sont la volonté et le jugement. Quand on obéit seulement avec la volonté et non avec le jugement, c'est-à-dire jugeant tout autrement que son supérieur; une telle obéissance, disait-il, n'est pas parfaite, elle est boîteuse. Ste.-Madeleine de Pazzi di-

sait aussi : La parfaite obéissance suppose une âme sans volonté et une volonté qui ne juge point. C'est pour cela que cette Sainte, afin d'obéir parfaitement, tâchait d'abord de captiver son esprit, et puis elle obéissait. Ainsi celui qui n'obéit pas avec jugement, obéira difficilement de bon gré, de sorte que son obéissance sera celle d'un esclave, faite par force, non celle d'une fille, faite par amour. C'est ce que l'Apôtre a voulu nous apprendre lorsqu'il a dit : *Cum bona voluntate servientes sicut Deo et non hominibus.* (Eph. vi. 7.) Obéissez de bon gré en vous convainquant que vous n'obéissez pas aux hommes mais à Dieu. Nous n'obéirons jamais de bon gré qu'en pensant que nous obéissons à Dieu qui ne peut se tromper dans ce qu'il ordonne, et qui ne nous commande que ce qui est pour notre bien.

X. St.-Thomas, le docteur Angelique, dit que le religieux doit se mettre à exécuter l'ordre de son supérieur, quand même la chose lui semblerait impossible; car ce n'est pas à lui à décider si la chose est possible ou non. St.-Bernard dit : *Perfecta obedientia est indiscreta.* (De. Vit. vol.) L'obéissance parfaite, quant à l'inférieur, ne demande pas de discernement. Le Saint ajoute ailleurs : *Novitium prudentem in congregatione durare impossibile est.* Un novice qui veut en obéissant se régler sur sa prudence ne peut rester en communauté. Le Saint en donne pour raison que c'est un orgueil insupportable que de vouloir s'arroger l'office qui n'appartient qu'au supérieur. *Discernere superioris est, subditi obedire.* C'est au supérieur à discerner ce qu'il convient de faire, l'inférieur ne doit qu'obéir. St.-Ignace disait un jour que si le pape lui avait ordonné de semettre en mer dans une barque sans mât, sans voiles et sans rames, il l'aurait fait de suite. On lui fit observer que ç'aurait été se vouer volontairement à la mort

le Saint répondit que c'est au supérieur à avoir de la prudence, et que l'inférieur ne doit avoir d'autre prudence que celle d'obéir sans prudence.

XI. Tout cela est bien conforme à cette parole du St.-Esprit : *Quasi lutum figuli in manu ipsius.* (Ecc. xxiii. 13.) L'inférieur doit se remettre entre les mains de son supérieur comme un morceau d'argile, afin qu'il en fasse ce qu'il veut. *Numquid,* dit Isaïe, *dicet lutum figulo : Quid facis ?* (Is. xlv. 9.) L'argile dira-t-elle au potier : Que ferez-vous de moi ? Si cela était, le potier répondrait taisez-vous, cela ne vous regarde pas ; vous ne devez qu'obéir et vous laisser façonner comme je voudrai. C'est là la réponse que mériteraient ces religieuses qui veulent savoir pourquoi on leur donne telle charge, tel emploi et pourquoi pas tel autre ? etc. St.-Jérôme écrivait précisément cela au moine Rustique : *Nec de majorum sententiâ judices cujus officium est obedire.* Ton devoir est d'obéir : garde-toi bien de juger de ce que font tes supérieurs. On lit dans la vie des moines de la Trappe (Prodiges de la grâce vol. II. p. 24.) qu'un supérieur ayant ordonné à un moine, nommé Arsène, de faire des embellissemens à l'église, celui-ci trouva que c'était une dépense superflue ; mais pensant ensuite qu'il avait porté un jugement contraire à celui de son abbé, il alla s'en accuser, pleurant à chaudes larmes, comme d'un grand crime, et quoique l'abbé lui dit que cette faute ne lui paraissait pas grave, il ne put cependant arrêter le cours de ses pleurs.

XII. Cette obéissance aveugle, si vantée par les Saints, consiste à croire que tout ce que font les supérieurs est bien fait. 1° parce que personne ne peut se fier à son propre jugement dans les choses qui le regardent. Le proverbe dit : *Nemo rectus judex sui ipsius.* Nul n'est bon juge dans sa propre cause, car l'amour propre

empêche de distinguer le vrai du faux. 2° Parce qu'un inférieur connaît seulement ses raisons, et que le supérieur en a beaucoup d'autres sous les yeux, ce qui rend son jugement meilleur. 3° Parce qu'un inférieur ne songe souvent qu'à son intérêt et que le supérieur doit songer au bien de tous. 4° Parce que les supérieurs, comme disait Ste.-Madeleine de Pazzi, reçoivent du Seigneur des grâces particulières pour le gouvernement de la communauté et ont pour cela des lumières qui manquent aux inférieurs.

XII. Il est dit de St.-Paul que lorsqu'il se convertit: *Apertis oculis nihil videbat, ad manus autem trahebatur.* (Act. ix. 8.) Il avait les yeux ouverts mais il ne voyait rien, de sorte qu'on fut forcé de le conduire par la main. Quelques religieuses veulent bien obéir; mais elles veulent voir d'abord si ce qu'on leur ordonne est bien ou mal pour elles; et si elles trouvent que quelque chose ne leur convient pas, elles refusent d'obéir ou obéissent de mauvaise grâce et vont jusqu'à accuser la supérieure d'imprudence, de partialité ou d'indiscrétion. Tout cela vient de ce qu'elles ne veulent pas obéir aveuglément et qu'elles exigent des supérieures la raison pour laquelle on leur commande telle ou telle autre chose. *Imperfecti cordis indicium est (dit St.-Bernard) exigere de quibusvis rationem (De disc.)* Elle a une volonté bien imparfaite, celle qui demande la raison pour laquelle on lui impose un devoir. C'est de cette manière que le démon perdit Ève: *Cur præcepit, dit-il, vobis Deus ut non comderetis de omni ligno paradisi.* (Gen. III. 4.) Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de vous nourrir de tous les fruits d'Éden? Si Ève avait répondu: ce n'est pas à moi d'en chercher la raison, nous ne devons qu'obéir; la malheureuse ne se serait pas perdue; mais elle se mit à réfléchir, elle dit: Nous pouvons man-

ger des fruits de tous les arbres excepté d'un seul; peut-être pour que nous ne mourrions pas, *ne forte moriamur*. Le serpent voyant qu'Ève, par ce mot peut-être, mettait en doute le châtement dont elle était menacée, lui dit: ne crains rien, tu ne mourras pas. *Nequaquam morte moriemini*, et il la conduisit ainsi à enfreindre l'ordre de Dieu.

XIII. Les religieuses vraiment obéissantes ne cherchent pas les raisons de l'ordre qui leur est donné, elles tiennent les yeux de l'âme ouverts pour pouvoir juger, mais elles ne voient rien, et assujétissent leur jugement au jugement de celui qui les gouverne. St.-Jean Climaque dit que les religieux doivent bannir toute pensée contre l'obéissance à leurs supérieurs, comme on chasse les pensées contre la chasteté, c'est-à-dire tout de suite et sans raisonner, et au lieu de les faire passer à l'épreuve de leur critique, ils doivent chercher les raisons qui peuvent prouver la justice de leur conduite. Dieu a montré plusieurs fois par des prodiges combien l'obéissance lui plaît dans les religieux. Sulpice-Sévère raconte (Dial. de vit. St. Mart. c. 12.) qu'un jeune homme voulant être reçu dans un couvent, l'abbé lui commanda, pour éprouver son obéissance, d'entrer dans une fournaise ardente qui était près de là; le jeune homme s'élança aussitôt dans le feu, sans être incommodé; ses habits même ne furent pas brûlés. St.-Placide étant tombé dans un fleuve, St.-Benoit ordonna à St.-Maur de l'en tirer; ce Saint courut sur les flots et le sauva. (St.-Greg. Dial. liv. II. ch. 7.) Ces exemples ne sont pas imitables, car ce sont là des impulsions extraordinaires de la grâce, par lesquels le Seigneur fait connaître aux supérieurs et aux inférieurs sa divine volonté. Mais ils servent à nous prouver combien plaît à Dieu l'obéissance aveugle et

sans discussion. Souvent les supérieurs, pour éprouver cette obéissance, commandent des choses ridicules et qui sont contraires à la raison naturelle. St.-François faisait planter par ses moines des choux la tête en bas, et les pieds en l'air. Il faisait tourner frère Matthieu jusqu'à le faire tomber par terre. Ste.-Thérèse éprouvait ses filles de la même manière. On dira peut-être : à quoi sert tout cela ? A quoi sert, dirai-je, de faire courir un jeune cheval, de l'arrêter, de le faire aller à droite et à gauche, si ce n'est à le rendre obéissant. De même les ordres bizarres servent à habituer les inférieurs à briser leur volonté et à soumettre leur jugement à l'obéissance.

XIV. Le B. Calasanzc disait : N'est pas obéissant celui qui en obéissant suit sa propre volonté. Gardez-vous donc, ô ma sœur, dans toutes les actions de votre vie de croire à votre jugement contre ce que vous commandent vos supérieurs. St.-Philippe de Néri disait qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir se guider par sa propre volonté. Pierre de Blois dit la même chose : *Sibi solum credere pessimum est*. Le plus grand malheur pour une âme est de ne vouloir s'en rapporter qu'à soi-même, puis qu'il est impossible, ajoute Cassien, que celui qui se fie à soi-même, ne soit pas trompé par la ruse du démon. *Impossibile est qui proprio fidet judicio diaboli illusionem non decepi*. (Coll. xvi. cap. 11.) De là, St.-Jean Chrysostôme disait : *Nihil est quod ecclesiam Dei ita destruere potest ut quando discipuli magistris non cohærent*. (Hom. in d. S. P.) Rien n'est plus nuisible à l'église que d'avoir des disciples qui professent des sentimens contraires à ceux des maîtres. Et je dis moi que rien n'est plus nuisible aux couvents que d'avoir des religieux d'un sentiment opposé à celui de leurs supérieurs.

PRIÈRE.

Mon Jésus, vous n'abandonnez jamais une âme qui vous cherche. *Non dereliquisti quærentes te, Domine.* J'ai laissé le monde, pour venir vous trouver dans ce saint lieu, mais après cela je n'ai recherché que moi-même et mes goûts, quoique à votre très-grand déplaisir. Oubliez le passé, Seigneur, et pardonnez-moi les offenses que je vous ai faites, car je les abhorre de tout mon cœur. J'éprouve un vif désir de devenir sainte et de vous plaire en tout. Je vois déjà que ce désir est même un don qui me vient de vous. O mon doux époux, comment avez-vous daigné venir visiter une âme si ingrate et lui accorder tant de grâces après en avoir reçu tant d'outrages ? Je vous en remercie, Seigneur, avec un cœur attendri et confus ; soyez-en mille fois béni. Vous m'appellez à votre amour, et je veux vous obéir. Je reconnais la grâce que vous me faites, je ne veux plus y être insensible comme jadis. Je vous aime, ô mon bien suprême, je vous aime, mon Dieu ; vous êtes mon unique trésor, mon unique amour. Donnez-moi la force de correspondre par mon amour à l'amour que vous me portez. Faites que je vous aime toujours, et que je vous aime avec ardeur et je ne vous demande plus rien. Marie, ma mère, remerciez encore votre fils en mon nom et obtenez-moi la grâce de lui être reconnaissante pendant les jours qui me restent à vivre ; ô mère de Dieu je me confie en vous.

CHAPITRE VIII.

De la mortification des sens.

I. Il n'y a pas de remède ; pauvres enfants d'Adam , nous serons jusqu'à la mort dans une guerre continue. *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem.* (Gal. v. 17.) La chair désire ce que ne veut pas l'esprit ; et l'esprit désire ce que ne veut pas la chair. Mais c'est le propre des brutes de satisfaire leurs sens ; et le propre des anges de faire la volonté divine. Un saint docteur a dit avec raison que si nous nous appliquons à faire la volonté de Dieu, nous deviendrons des anges , mais si nous ne songeons qu'à satisfaire nos sens, nous deviendrons des brutes. Il faut que l'âme foule aux pieds le corps, ou que le corps foule aux pieds l'âme. Nous devons donc traiter notre corps comme un cavalier traite un coursier indompté, lui tenant toujours la bride haute, de peur qu'il ne le jette dans quelque précipice , ou bien comme le médecin prescrit au malade ce qu'il refuse, c'est-à-dire des remèdes, et lui refuse les mets et les boissons nuisibles qu'il désire. Un médecin qui ne ferait pas boire de médecines au malade, parce qu'elles sont amères et lui déplaisent, et qui lui accorderait les boissons douces , parce qu'il les aime ! serait un bourreau. Les sensuels sont donc les bourreaux de leur âme , car pour ne pas faire un peu souffrir leur corps dans cette vie , ils mettent leur âme en danger de se perdre et même ils exposent leur corps à endurer pendant toute l'éternité des peines beaucoup plus grandes. *Ista caritas, dit St.-Bernard, destruit caritatem, talis misericordia crudelitate plena est, quia ita*

corpori servitur ut anima juguletur. (In. Ap. ad. Guil.) Cette fausse charité, détruit la véritable charité que nous devons employer envers nous-mêmes, une telle compassion pour notre corps est une vraie cruauté, puisque, pour servir le corps, on donne la mort à l'âme. Le même saint s'adressant aux hommes charnels qui raillent les serviteurs de Dieu, parce qu'ils mortifient leur chair, a dit : *Simus nos crudeles interim non parcendo et vos parcendo crudeliores.* (Serm. x. Ps. qui hab.) Nous sommes cruels envers notre corps en lui infligeant des pénitences, mais vous êtes bien plus cruels, vous qui le contentez dans la vie présente et le condamnez à souffrir avec votre âme des peines éternelles dans la vie future. Un saint solitaire, dont parle le P. Rodriguez, répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi il meurtrissait son corps par la pénitence : *Vexo eum qui vexat me.* Je tourmente l'ennemi qui me tourmente et qui voudrait me donner la mort. L'abbé Moïse répondit ainsi à une personne qui le pressait de ne pas mortifier son corps : *Quiescant passionēs, quiescam et ego.* Quand ma chair cessera de me tourmenter, je cesserai de la mortifier.

II. Si donc nous voulons nous sauver et être agréables à Dieu, nous devons changer de goût : nous devons nous plaire dans ce qui répugne à la chair et nous déplaire dans ce que la chair demande. C'est ce que Dieu dit un jour à St.-François d'Assises : *Si tu désires me posséder, reçois les choses amères comme des choses douces, et les choses douces comme des choses amères.* Il ne faut pas dire comme quelques personnes, que la perfection ne consiste pas à meurtrir son corps, mais à mortifier sa volonté. Le P. Pinamonte répond en ces mots à ceux qui parlent ainsi : Ce n'est pas parce qu'elle est entourée d'épines que la vigne porte des

fruits; mais ce sont les épines qui la défendent, et sans ces épines le fruit serait dérobé; l'Ecclésiaste l'a dit (xxxvi.27.): *Ubi non est sepes diripietur possessio*. Quand il n'y a pas de haies, le champ est ravagé. St.-Louis de Gonzague, quoique d'une santé très-faible, aimait tant à macérer son corps, qu'il ne cherchait que mortifications et pénitences, et comme on lui dit un jour que la sainteté consistait plutôt dans l'abnégation de ses volontés que dans les mortifications, il répondit sagement avec l'Évangile : *Hæc oportet facere et illa non omittere*. (Mat. xxiii. 23.) Il fallait faire cela et ne pas omettre le reste. C'est-à-dire que quoiqu'il soit nécessaire de mortifier ses volontés, il est nécessaire aussi de mortifier son corps pour le tenir au frein et le rendre obéissant à la raison. L'apôtre disait: *Castigo corpus meum et in servitutem redigo*. (I. Cor. ix. 27.) Je châtie mon corps et le réduis en servitude. Quand le corps n'est pas mortifié il n'est pas obéissant à la loi. St.-Jean de la Croix, parlant de ceux qui n'aiment pas les pénitences et qui s'établissent maîtres de spiritualité pour les autres, qui méprisent les mortifications extérieures et en dissuadent la pratique, dit ces paroles : Si quelqu'un venait vous enseigner à vous relâcher de la mortification de la chair, n'ajoutez pas foi à sa doctrine, quand même il la confirmerait par des miracles.

III. Le monde et le démon sont les grands ennemis de notre salut éternel; mais le plus grand de nos ennemis, c'est notre corps, parce que nous le tenons dans nos foyers. St.-Bernard a dit : *Magis nocet domesticus hostis* (De animâ. cap. 15.) L'ennemi domestique est le plus à craindre. Une place assiégée n'a pas d'ennemis plus dangereux que ceux qu'elle renferme dans son sein, parce qu'il est plus difficile de se garder de ceux-ci que de ceux du dehors. Le B. J.

Calasanze disait : Il ne faut pas faire plus de cas de son corps que d'un torchon de cuisine. En effet les Saints l'ont traité ainsi. Comme les hommes du monde ne pensent qu'à satisfaire leurs corps, par des plaisirs sensuels, ainsi les âmes amantes de Dieu ne cherchent qu'à mortifier leur chair. St -Pierre d'Alcantara disait à son corps : Mon corps tais-toi, je ne veux te donner aucun repos en ce monde; tu ne recevras de moi que tourments. Ensuite, quand nous serons en Paradis tu jouiras d'un repos sans fin. Ste.-Madelaine de Pazzi, avait suivi cette maxime, puisqu'elle dit au lit de la mort, qu'elle ne se souvenait pas d'avoir goûté d'autre satisfaction qu'en Dieu. Lisons les vies des Saints, voyons les pénitences qu'ils ont faites, et rougissons d'être si délicats et si réservés à affliger notre chair. On lit dans les vies des Saints de la primitive Église, (lib. 1. in w. St.-Euphr.) qu'il y avait un couvent très-nombreux, dont les religieuses ne prenaient jamais de fruits ni de vin, quelques-unes ne mangeaient que d'un soir à l'autre, ou ne se nourrissaient qu'après deux ou trois jours d'une abstinence rigoureuse; elles portaient toutes le cilice et dormaient dessus. Je n'exige pas tout cela des religieuses d'aujourd'hui, mais n'est-ce pas le moins qu'elles se donnent la discipline plusieurs fois la semaine? Qu'elles portent une chaîne sur elles, jusqu'à l'heure du dîner, qu'en hiver, pendant quelques jours de la semaine et dans les neuvaines surtout, elles n'approchent pas du feu? qu'elles s'abstiennent des fruits et de toutes douceurs, et que le samedi elles jeûnent au pain et à l'eau, ou qu'elles se contentent d'un seul plat pour l'amour de la Ste.-Vierge?

IV. Mais dira quelque religieuse : Je suis malade

et mon directeur me défend toute sorte de pénitence. Bien, obéissez : mais au moins embrassez avec paix les douleurs que vous éprouvez et les incommodités de l'hiver et de l'été, et si vous ne pouvez mortifier votre corps par des pénitences positives, du moins abstenez-vous de quelque plaisir licite. St.-François de Borgia, allant à la chasse au Faucon, baissait les yeux lorsque le faucon saisissait sa proie dans les airs, afin de se priver du plaisir de la voir se débattre palpitante sous les griffes de son vainqueur. St.-Louis de Gonzague se privait de voir les jeux les plus divertissans des fêtes où il se trouvait. Pourquoi ne pratiquez-vous pas aussi ces mortifications ou d'autres semblables ? Le corps voyant que les plaisirs licites lui sont refusés, n'aura pas l'effronterie d'en demander d'illicites ; ceux au contraire qui veulent se donner tous les plaisirs licites finissent par en prendre d'illicites. Le P. Vincent Carafe, disait que le Seigneur nous a donné les délices de ce monde, non pas uniquement pour nous en faire jouir, mais encore, afin de nous donner des occasions de lui devenir agréable, en lui rendant ses propres dons par une privation volontaire qui est une preuve de notre amour pour lui. Il est vrai que parfois certains plaisirs innocens aident notre faiblesse humaine et nous rendent plus propres aux exercices de piété. Mais soyons convaincus que les plaisirs sensuels sont à proprement parler les poisons de l'âme, car il l'attachent aux créatures, de sorte qu'on ne doit en user que comme on use des poisons. Parfois, les poisons mêmes rétablissent la santé du corps, quand ils sont bien préparés et pris à petite dose, mais ce sont toujours des remèdes composés avec des poisons, et c'est pour cela qu'on doit les prendre avec précaution et modération, sans at-

tachement, mais uniquement par nécessité, afin de pouvoir mieux servir Dieu.

V. N'allons pas, pour conserver la santé du corps, perdre celle de l'âme, car l'âme est malade dès que la chair n'est pas mortifiée. St.-Bernard disait : *Compatior infirmitatibus corporum, sed amplius metuenda infirmitas animarum.* (Ep. 321.) Je compatissais aux infirmités du corps, mais je compatissais encore plus aux infirmités de l'âme qui sont beaucoup plus dangereuses et bien plus à craindre. Oh ! que de fois les infirmités du corps nous servent de prétexte pour prendre quelque liberté inutile ! Ste.-Thérèse disait à ses religieuses : Nous n'allons pas au chœur aujourd'hui, parce que nous avons mal à la tête ; demain, parce que nous y avons eu mal, et les jours suivans de peur d'y avoir mal. (Chem. de perf. c. 10.) Cette sainte donnait encore (chap. suivant) cet avertissement à ses filles : Vous n'êtes pas venues ici pour vous dorloter mais pour mourir à vous-mêmes pour Jésus-Christ. Si nous ne savons nous passer de la santé du corps, nous ne ferons jamais rien. Qu'importe que nous mourrions ? Que de fois notre corps s'est moqué de nous ! Ne nous moquerons-nous jamais de lui ? Le B. Calasanze disait : Malheur à tout moine qui préfère la santé à la sainteté ! St.-Bernard trouvait qu'il était honteux pour un moine de prendre des médecines chères, et que les tisanes suffisaient. Je n'en demande pas tant des religieuses, mais je dis que celle-là est difficilement intérieure, qui demande sans cesse médecins et médecines, et souvent ne s'en rapporte pas même à l'ordonnance du médecin ordinaire, et met ainsi le désordre dans tout le monastère. St.-Salvien dit : *Homines Christo dediti infirmi sunt et volunt esse; si fortes fuerint, sancti esse via possunt.* Les personnes

adonnées à l'amour de Jésus-Christ, surtout les religieuses, sont presque toujours malades de corps (lisez les vies de Ste.-Thérèse, de Ste.-Rose, de Ste.-Madeleine de Pazzi) et cet état leur plaît, sans quoi, dit Salvien, elles ne pourraient pas devenir saintes. La vén. Béatrix de l'Incarnation, première fille spirituelle de Ste.-Thérèse, était accablée d'infirmités et de douleurs, et cependant elle disait qu'elle n'aurait pas changé d'état avec la première princesse du monde. Elle souffrait tout sans se plaindre, ce qui porta une religieuse à lui dire en riant : Ma sœur, vous semblez un de ces pauvres qui meurent de faim, mais qui aiment mieux supporter cette faim que d'avoir la honte d'avouer leur pauvreté. Ainsi donc, si nous ne pouvons faire beaucoup de mortifications corporelles, à cause de la faiblesse de notre santé, au moins recevons à bras ouverts les infirmités que Dieu nous envoie. Supportées avec patience, ces infirmités nous feront faire peut-être plus de progrès dans la perfection spirituelle que toutes les pénitences volontaires. Ste.-Sinclétique disait : De même que par les médecines on guérit les maux du corps, ainsi par les maux du corps on guérit les vices de l'âme. (*In vit. pat. lib. iii. c. 36.*)

VI. Oh ! que de biens apportent à l'esprit les mortifications du corps ! Elles nous détachent des goûts sensuels qui blessent et qui même donnent par fois la mort à l'âme. *Vulnera caritatis*, disait Origène, *non faciunt sentire vulnera carnis* (*In cant. c. 3.*) Les blessures de la charité empêchent de sentir les blessures de la chair. De plus, les mortifications nous font satisfaire en cette vie pour la peine due à nos péchés. Car quoique le péché soit pardonné à celui qui a offensé Dieu, néanmoins il faut encore qu'il satisfasse pour la peine temporelle ; et celui qui ne satisfait pas en cette

vie aura à payer après sa mort dans le Purgatoire. Mais là les peines seront immensément plus grandes. *In tribulatione maxima erunt nisi pœnitentiam egerint.* (Apoc. II. 22.) Ceux qui n'auront pas fait pénitence de leurs péchés souffriront des peines horribles dans l'autre vie. St.-Antonin raconte qu'un ange demanda à un malade s'il aimait mieux rester trois jours dans le Purgatoire ou deux ans dans son lit avec la même infirmité ; le malade choisit les trois jours de Purgatoire ; mais au bout d'une heure , il se plaignait à l'ange comme si au lieu de trois jours, il lui en eût fait passer plusieurs années. L'ange lui répondit : Que dis-tu ? ton corps est encore chaud sur le lit où tu es mort, et tu parles d'années ? Si donc vous voulez souffrir en paix , figurez-vous que vous devez vivre quinze ou vingt années , et dites : C'est ici mon purgatoire ; ce n'est pas le corps mais l'esprit qui doit l'emporter.

VII. D'ailleurs , les mortifications élèvent l'âme à Dieu. St.-François de Sales disait que l'âme ne peut s'élever à Dieu , si la chair n'est pas mortifiée et soumise. St.-Thérèse nous donne sur ce sujet ces belles maximes : C'est une erreur de croire que Dieu admet à sa familiarité des gens délicats. Bonne chère et dévotion ne s'accordent pas ensemble. Les âmes qui aiment Dieu véritablement ne demandent pas de repos.

VIII. Les mortifications nous acquièrent une grande gloire dans le ciel. L'Apôtre disait : si les lutteurs s'abstiennent de tout excès pour ne pas affaiblir leurs forces et ne pas perdre une misérable couronne temporelle , combien ne devons-nous pas nous mortifier , nous , pour acquérir une couronne immense et éternelle ? *Illi quidem est corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam.* (1. cor. 9. 25.) St.-Jean vit dans le ciel tous les élus, une palme à la main ; *Et palma in*

manibus eorum. (Apoc. VII. 9.) Nous devons entendre par là, que, pour nous sauver, nous devons être martyrs, ou par le fer des tyrans ou par nos propres mortifications. Mais il faut remarquer que tout ce que nous souffrons ici bas n'est rien en comparaison de la gloire qui nous attend dans le Paradis. *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis* (Rom. VIII. 18.) Cette courte mortification nous rapportera une félicité éternelle. *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (I. cor. IV. 17.)

IX. Ranimons donc notre foi, nous n'avons que peu de temps à passer sur cette terre. Notre demeure c'est l'éternité; plus on se sera mortifié, plus on y aura de joie. St.-Pierre dit que les bienheureux sont les pierres vivantes dont est composée la Jérusalem céleste. Mais ces pierres doivent être d'abord taillées sur la terre avec le ciseau de la mortification, comme le chante l'Église. *Scalpri salubris ictibus et tunsione plurimâ, fabri polita malleo hanc saxa molem construunt.* Figurons-nous que chaque acte de mortification est un coup de ciseau. Cette pensée rendra douce nos peines et nos fatigues. Si l'on était assuré de devenir possesseur de tout le terrain qu'on pourrait parcourir en un jour, comme on hâterait le pas et que la fatigue du chemin serait douce et agréable. On raconte dans le Pré spirituel qu'un moine voulait changer de cellule pour se trouver plus voisin de l'eau. Mais un jour qu'il sortait de son ancienne cellule pour aller prendre l'eau, il entendit quelqu'un qui comptait ses pas derrière lui; il se tourna et vit un jeune homme qui lui dit : je suis un ange qui compte tes pas afin qu'aucun ne reste sans récompense. Le moine à ces mots ne pensa plus à changer de cellule et peut-être il eût

désiré que la sienne fût plus éloignée pour mériter davantage.

X. Mais les religieuses mortifiées jouissent de cette paix et de cette joie, non-seulement dans l'autre vie, mais même dans celle-ci ; et qu'elle plus grande joie peut avoir une âme qui aime Dieu que de penser qu'en se mortifiant, elle lui est très-agréable ? La privation même des plaisirs des sens et cette peine sont des délices pour une âme pieuse, non des délices des sens mais de l'esprit ! L'amour ne peut être oisif. Qui aime Dieu ne peut vivre sans lui donner sans cesse des preuves de son amour, et l'âme ne peut donner à Dieu de plus grandes preuves d'amour qu'en se privant des plaisirs temporels, qu'en lui offrant ses peines. Une âme amoureuse de Jésus-Christ ne souffre pas en se mortifiant. Qui aime ne souffre pas, dit St.-Augustin ; *qui amat non laborat*, (In Man.) et puis quel est celui, s'écrie Ste.-Thérèse, qui voyant Jésus-Christ couvert de plaies et d'outrages, n'embrassera pas les mortifications et ne les désirera pas ? St.-Paul disait qu'il ne voulait d'autre gloire que celle d'embrasser la croix de Jésus-Christ. *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*. (Gal. vi. 14.) c'est le signe certain pour distinguer ceux qui aiment Jésus-Christ, de ceux qui ne l'aiment pas. *Qui autem sunt Christi carnem meam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*. (Gal. v. 24.) Les gens du monde ne songent qu'à satisfaire leur chair, mais ceux qui sont à Jésus-Christ ne songent qu'à la mortifier et à la crucifier. Concluons ainsi, ma chère sœur : Supposez que l'instant de la mort est proche et que vous avez acquis très-peu pour le paradis. Tâchez donc de vous mortifier à l'avenir autant que possible, et de vous priver des satisfactions que l'amour-propre vous de-

mande. Ne négligez aucune occasion de le faire , comme le dit le St.-Esprit. *Particula boni doni non te prætereant.* (Eccl. xiv. 14.) Ne laissez pas perdre la plus petite parcelle du bien que Dieu vous donne. Pensez que cette occasion de vous mortifier , est un don que Dieu vous fait pour que vous puissiez acquérir plus de mérite dans l'autre vie ; pensez encore que ce que vous ne faites pas aujourd'hui vous ne le pourrez pas faire demain , parce que le temps passé ne revient plus.

XI. Je veux enfin vous mettre sous les yeux , pour vous encourager à la pénitence , ce que vit St.-Jean Climaque dans ce monastère extraordinaire , appelé la Prison des pénitens. Voici la description qu'il en fit ensuite : (In scalâ Parad. Grad.) « Je vis, dit le » Saint, quelques-uns de ces moines qui passaient » debout sur leurs pieds la nuit, en plein air, luttant » avec le sommeil. J'en vis d'autres qui tenaient les » yeux fixés au ciel et qui demandaient pardon à » Dieu en pleurant. D'autres encore , les mains liées » derrière le dos, tenaient la tête baissée comme indignes de regarder le ciel. D'autres, couchés sur la » cendre, avaient la tête entre leurs genoux et frappaient du front la terre. D'autres inondaient le pavé » de leurs larmes. D'autres recevaient les rayons brûlants du soleil. D'autres, brûlés par la soif, se contentaient de quelques gouttes d'eau, assez pour ne pas mourir. D'autres prenaient un morceau de pain , puis le jetaient, disant qu'il ne méritait pas une nourriture d'homme, celui qui a fait des actions de brute. D'autres avaient les joues sillonnées par les larmes. D'autres avaient les yeux décharnés et enfoncés dans la tête. D'autres se frappaient la poitrine si fort, qu'ils en crachaient le

» sang. Enfin, je les vis tous avec des visages si pâles, » si meurtris qu'on les eût pris pour des cadâvres. » Le Saint finit en disant qu'il trouve plus heureux ces moines qui, après être tombés, font pénitence, que ceux qui ne sont jamais tombés, et qui n'ont jamais fait pénitence. Mais que dire de ceux qui tombent et ne font pas pénitence ?

PRIÈRE.

Mon époux, aidez-moi, donnez-moi la force de vous servir à l'avenir autrement que je n'ai fait jusqu'à présent. Je n'ai pensé par le passé qu'à satisfaire mes goûts et mon amour-propre, sans craindre de vous offenser; mais désormais je ne veux songer qu'à vous contenter vous seul, car vous seul méritez tout mon amour. Pour l'amour de moi, qui suis votre misérable créature, vous avez choisi une vie pleine de peines et de douleurs; vous n'avez rien épargné pour m'engager à vous aimer, et je vivrais encore dans l'ingratitude où j'ai languï pendant tant d'années ? Non, Jésus, il n'en sera pas ainsi, je vous ai assez offensé. Pardonnez-moi, pardonnez-moi tout; je me repens de tout mon cœur de vous avoir tant offensé jusqu'à présent par ma vie désordonnée. Je vous aime maintenant de tout mon cœur et je veux faire tout ce que je pourrai pour vous plaire en tout. Faites-moi savoir ce que vous voulez de moi, par la voix de mon directeur, car à présent je me propose et j'espère le faire avec votre grâce. Mon bien-aimé Rédempteur, remplissez ma mémoire de saintes pensées, afin que je me souvienne toujours des douceurs que vous, mon Dieu, avez souffertes pour moi; remplissez ma vo-

louté de saintes affections afin qu'elle ne s'occupe qu'à vous plaire, et ne veuille que ce que vous voulez, sans autre liberté que celle de pouvoir être toute à vous. Faites, Seigneur, que je vous aime beaucoup, parce que dès que je vous aimerai, toutes les peines seront douces et chères. Vierge sainte, et Marie, ma mère, aidez-moi à plaire à Dieu pendant les jours que j'ai encore à vivre, je me confie toute en vous.

§. I.

De la mortification des yeux et de la modestie en général.

I. Presque toutes les passions qui font la guerre à notre esprit prennent leur origine dans nos yeux mal gardés, parce que c'est la vue des objets extérieurs qui excite le plus souvent en nous les passions et les affections désordonnées. Job dit en parlant des passions impures. *Pepigi fœdus cum oculis meis ut ne cogitarem quidem de virgine.* (xxxi.) J'ai pris l'engagement avec mes yeux, de ne pas penser aux femmes. Mais pourquoi dit-il *de ne pas penser* ? Il aurait dû dire plutôt, *de ne pas regarder*. Oui, il eut raison de dire de ne pas penser, parce que la pensée est si unie au regard que l'un ne peut aller sans l'autre, et le Saint pour ne pas être tourmenté par la pensée, se proposa de ne pas regarder le visage des femmes. St.-Augustin dit : *Visum sequitur cogitatio, cogitationem delectatio, delectationem consensus.* La pensée naît du regard, le désir de la pensée, parce que, dit St.-François de Sales, ce qu'on

ne voit pas on ne le désire pas, puis le consentement succède au désir. Si Eve n'avait pas regardé la pomme défendue, elle ne se serait pas damnée; mais comme elle la regarda et qu'elle lui parut bonne et belle, elle la prit et se perdit. *Vidit quod bonum esset lignum et pulchrum.... et tulit.* (Gen. III. 6.) C'est pourquoi le démon nous pousse d'abord à regarder, puis à désirer, puis enfin à consentir.

II. St.-Jérôme dit que le démon, n'a besoin que de nos commencements : *Nostris tantum initiis opus habet.* Il lui suffit que nous commençons à lui ouvrir la porte, il saura de lui-même achever de l'ouvrir tout-à-fait. Un regard volontaire, fixé sur la figure d'une personne de l'autre sexe, deviendra une étincelle d'enfer qui fera périr l'âme. St.-Bernard dit : *Per oculos intrat ad mentem sagitta amoris.* (Serm. 13.) Les premières flèches qui blessent les âmes chastes, et souvent les tuent passent par les yeux; c'est par les yeux que se perdit David, si cher à Dieu. C'est par les yeux que se perdit Salomon, qui jadis avait été la plume du St.-Esprit. Combien d'autres se sont damnés à cause de leurs yeux. Qu'il ferme les yeux celui qui ne veut pas pleurer un jour, en disant avec Jérémie. *Oculus meus deprædatus est animam meam.* (Thr. III. 15.) Les yeux m'ont perdu l'âme par les mauvais sentiments qu'ils y ont introduits. Aussi St.-Grégoire a dit : *Deprimendi sunt oculi, quasi raptores ad culpam.* (Mor. I. 21.) Il faut réprimer ses regards, sans quoi ils seront comme des harpons d'enfer qui entraîneront l'âme au péché presque malgré elle. Qui regarde un objet dangereux, dit le saint, *Incipit vele quod noluit,* commence à vouloir ce qu'il ne voulait pas. L'histoire d'Holopherne nous le prouve en disant : *Pulchritudo*

ejus captivam fecit animam ejus. (Jud. xvi. 11.) La beauté de Judith rendit son âme esclave.

III. Sénèque disait : *Pars innocentiae cæcitas.* La cécité conduit à l'innocence. Un philosophe païen, au dire de Tertullien, s'arracha volontairement les yeux pour conserver sa chasteté. Cela ne nous est pas permis, à nous, fidèles, mais si nous voulons être purs il faut que nous soyons aveugles par vertu, en nous abstenant de regarder des objets qui peuvent réveiller en nous des pensées déshonnêtes. Le St.-Esprit a dit : *Ne circumspicias speciem alienam.... ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.* (Eccl. ix. 8 et 9.) Ne regarde pas la beauté d'autrui parce qu'après les regards viendront les mauvais désirs qui allumeront dans ton âme un feu impur.

St.-François de Sales disait : Qui ne veut pas que les ennemis entrent dans la place doit en fermer les portes.

IV. Les saints ont toujours été si circonspects, pour ce motif, avec leurs yeux, que, de peur de voir quelque objet dangereux, ils les tenaient sans cesse fixés à terre, s'abstenant de regarder même les objets innocens. St.-Bernard, après un an de noviciat, ne savait pas encore si le plancher de sa cellule était en poutres ou un plafond. Il y avait trois fenêtres dans l'église de son couvent, mais il n'en connaissait pas le nombre, car jamais il n'y avait jeté les yeux. Ayant marché presque un jour entier sur les bords d'un lac, il demanda à ses compagnons, qui en parlaient, où était ce lac, car il ne l'avait pas encore vu. St.-Pierre d'Alcantara tenait les yeux si baissés, qu'il ne connaissait pas même les moines avec qui il était en rapport, il ne les distinguait qu'à la voix et jamais à la figure. L'attention des saints a été plus grande encore pour ne pas regarder les personnes d'un sexe différent. St.-Hugon, évêque,

lorsqu'il était obligé de traiter avec des femmes, ne les regardait jamais en face; Ste.-Claire aussi ne voulut jamais voir aucun homme en face; une fois qu'elle leva les yeux pour voir l'hostie consacrée et qu'involontairement elle regarda le prêtre, elle en fut très-affligée. St.-Louis de Gonzague n'osait pas lever les yeux, même vers sa mère. Une dame de qualité alla trouver St.-Arsène dans le désert pour le prier de la recommander à Dieu, mais le saint lui tourna le dos aussitôt qu'il s'aperçut que c'était une femme. Cette Dame lui dit : Arsène, puisque tu ne veux pas me voir du moins souviens-toi de moi dans tes prières. Non, dit-il, je prierai Dieu qu'il m'accorde la grâce de t'oublier, afin que je ne pense plus à toi.

V. On voit par là combien sont téméraires et folles ces religieuses qui, sans être des Stes.-Claire, veulent cependant regarder à leur belveder, au parloir, à l'église tous les objets qui s'offrent à leur curiosité, même les personnes de l'autre sexe et puis veulent être exemptes de tentations et des dangers de pécher. L'abbé Pasteur ayant regardé une femme qui glanait, fut pendant 40 ans tourmenté par des tentations impures. St.-Grégoire dit que c'est pour avoir regardé imprudemment une femme que St.-Benoît se roulait dans les épines pour se délivrer des tentations, dont un regard avait été la cause. St.-Jérôme, pendant son séjour dans la grotte de Bethléem, où il pria et se meurtrissait sans cesse, était continuellement harcelé par le souvenir des dames qu'il avait vues à Rome. Comment donc pourraient être exemptes de semblables images les religieuses qui regardent sans réserve, et à plusieurs reprises, des hommes ? C'est le second regard, dit St.-François de Sales, qui est le plus nuisible. St.-Augustin a dit : *Et s' oculi nostri jacentur in aliquam, defigantur in nullâ.* (In-

Reg. III. c. 28.) Si par hasard nos yeux glissent sur quelqu'un, tâchons qu'ils ne s'y arrêtent pas. St.-Ignace de Loyola réprimanda le P. Manareo, parce qu'en le congédiant, pour l'envoyer loin de là, celui-ci l'avait regardé en face. (Lancis. Op. II. n. 304.) Il est donc indécemment pour les religieuses de regarder, même des personnes de leur sexe, surtout si elles sont jeunes. Je dis que c'est indécemment, généralement parlant; mais regarder des jeunes gens de l'autre sexe, je ne sais si on peut-être excusé de péché véniel et même de péché mortel, s'il y a danger prochain à consentir à quelque désir. *Intueri non licet*, dit St.-Grégoire, *quod non licet concupiscere*. Il n'est pas licite de regarder ce qu'il n'est pas licite de convoiter, parce que, quoiqu'on chasse les mauvaises pensées qui troublent l'esprit quand on regarde, il reste toujours une petite tache dans l'âme. Frère Roger, franciscain, qui avait reçu le don extraordinaire de pureté, répondit à ceux qui lui demandaient, pourquoi il était si réservé à regarder les femmes : Quand on fuit les occasions, on est gardé par Dieu même, mais quand on se met soi-même dans le danger, on est abandonné de Dieu et l'on tombe dans des péchés graves. (Lib. confor. S. Fran. 2.)

VI. Si la liberté des yeux ne cause pas d'autre mal, du moins elle empêche l'âme de se recueillir dans la prière, car alors tous les souvenirs étrangers reviennent à la mémoire et donnent mille distractions. Et si l'on a eu du recueillement dans l'oraison, on le perdra bientôt en laissant égarer ses yeux partout. Les religieuses qui ne sont pas recueillies ne peuvent guère exercer la vertu de l'humilité, de la patience, de la mortification et autres semblables. Il faut donc qu'elles s'abstiennent bien de regarder par curiosité les objets extérieurs qui les détournent de leurs saintes pensées :

Qu'elles ne regardent que ceux qui leur parlent de Dieu. St.-Bernard dit que les yeux baissés à terre servent à élever le cœur vers le ciel. St.-Grégoire de Nazianze a dit : *Ubi Christus est, modestia est.* (Ep. 193.) Où habite Jésus-Christ par son amour, là est aussi la modestie. Je ne prétends pas qu'on ne doive jamais lever les yeux ni regarder aucun objet. Je veux au contraire qu'on regarde tout ce qui nous porte à Dieu, comme les saintes images, la campagne, les fleurs, etc. parce que ces belles créatures nous élèvent jusqu'à la contemplation du Créateur. Mais pour tout le reste une religieuse dévote doit le plus souvent tenir les yeux baissés, surtout dans les lieux où ils peuvent rencontrer des objets dangereux, et en causant avec des hommes, ses yeux ne doivent jamais les regarder et encore moins les fixer, comme nous l'avons dit ci-dessus avec St.-François de Sales.

VII. La modestie des yeux est non seulement nécessaire pour son propre intérêt mais de plus elle sert à l'édification des autres. Dieu seul voit notre cœur; les hommes ne voient que nos actions extérieures et ils en sont édifiés, ou scandalisés. *Ex visu cognoscitur vir.* (Ecc. ix. 20.) Par la figure on connaît ce qu'est l'homme à l'intérieur. C'est pourquoi un religieux doit être comme l'Évangile le dit de St.-Jean : *Lucerna ardens et lucens.* Une lampe ardente et brillante. (St.-Jean v. 35.) Il doit être un flambeau qui brûle du divin amour dans son cœur et qui baisse, par sa modestie, devant ceux qui le voient. Ce qu'écrivit l'Apôtre à ses disciples regarde surtout les religieuses. *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus.* (I. Cor. iv. 9.) Nous sommes donnés en spectacle au monde. C'est-à-dire aux anges et aux hommes. Il dit ailleurs : *Modestia vestra nota sit omnibus; Dominus propè est.* Que votre mo-

destie soit connue de tous, car le Seigneur est proche. (Phil. iv. 5.) Les religieux en effet sont attentivement observés par les anges et par les hommes, et leur modestie doit être connue de tout le monde. Ainsi, s'ils sont immodestes ils auront à en rendre un compte terrible à Dieu au jour du jugement. Au contraire quelle belle édification ne donne pas et combien n'excite pas à la dévotion, un religieux ou une religieuse modeste, qui tient toujours les yeux baissés. On connaît l'histoire de St.-François d'Assise qui, ayant dit à son compagnon qu'il voulait aller prêcher, sortit du couvent et après avoir fait un tour dans le pays, en tenant toujours les yeux baissés, revint chez lui. Son compagnon lui demanda : Et le sermon quand le ferez-vous? Le saint répondit: Le sermon est fait par l'exemple de la modestie des yeux que nous avons donné à ce peuple. On lit dans la vie de St.-Louis de Gonzague, que, lorsqu'il était à Rome, les étudiants attendaient le moment où il allait au collège et en sortait pour admirer sa modestie.

VIII. St.-Ambroise a dit que la modestie des hommes saints est toute puissante pour corriger les mondains. *Plerisque justis aspectus admonitio est.* (In ps. cxviii.) Qu'il est beau, ajoute le saint, de pouvoir être utile aux autres, rien qu'en se montrant ! *Quam pulchrum est ut videaris et prosis !* On raconte que St.-Bernardin de Sienne, étant encore séculier, mettait par sa présence seule un frein à la licence de ses compagnons qui se disaient l'un à l'autre en le voyant : Voici Bernardin ! Silence ! — St.-Grégoire de Nysse raconte de St.-Éphrem qu'on ne pouvait le voir sans éprouver un sentiment de dévotion et sans être excité à devenir meilleur. Innocent II étant allé rendre visite à St.-Bernard à Clairvaux, les cardinaux et le Pape même furent tellement touchés et édifiés de la vue

du saint et des moines qui, par modestie, n'osaient lever les yeux, qu'ils en versèrent des torrents de larmes. Surlus (vii. Jan.) rapporte une chose plus étonnante de St.-Lucien, moine et martyr. Il nous dit que ce saint, par sa modestie seule, forçait les païens à embrasser la foi chrétienne. L'empereur Maximien, ayant appris ce prodige, le fit appeler, mais de peur d'être converti par son air modeste, il fit mettre un voile entre lui et le saint, et ensuite il lui parla. Notre Sauveur fut le premier maître de cette modestie parce (disent les SS. Docteurs) on lit dans l'Évangile que Jésus, dans quelques occasions, leva les yeux pour regarder : *Elevatis oculis in discipulos*. Ayant levé les yeux sur ses disciples. (Luc. vi. 20) *Cùm subleovasset ergo oculos Jesu*. Lorsque Jésus eut donc levé les yeux, (Joa. vi. 5.) pour indiquer qu'ordinairement il tenait les yeux baissés. Aussi l'Apôtre, vantant la modestie de N. S., écrivit à ses disciples : *Obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi*. etc. (ii. Cor. 10. 1.) Je termine par ces mots qu'adressait St.-Basile à ses moines : Mes enfants, si vous voulez tenir votre âme au ciel, tenez vos yeux à terre. C'est pourquoi, dès l'heure de notre lever, faisons à Dieu la prière de David : *Averte oculos meos ne videant vanitatem* ; détournez mes yeux, pour qu'ils ne voyent pas la vanité. (Ps. cxviii. 37.)

De la modestie en général.

Non seulement nous devons être modestes dans nos regards, mais aussi dans toutes nos autres actions, et surtout dans notre habillement, dans nos démarches, dans nos discours. etc. *Modestes dans l'habillement* ; ce n'est pas que la religieuse doive être sale et déguenillée ; mais quelle édification peut donner une religieuse

qui apparaît toute pimpante, les flancs serrés par un corset avec une guimpe plissée et repassée, avec des manchettes de baptiste, et des boutons d'argent? Que peut-on penser d'une religieuse qui porte des bagues aux doigts et des cheveux bouclés! St.-Cyprien dit aux femmes du monde : *Auro, monilibus, et margaritis adornatae, ornamenta mentis perdunt* (de Hab. virg. l. 4.) Les femmes qui sont parées de bijoux, d'or, de colliers perdent tous les ornements de l'âme. Que le saint aurait bien fait d'adresser ces reproches aux religieuses! Voici quels doivent être, selon St.-Grégoire de Nazianze, les ornements des femmes saintes : *Mulierum ornamentum est probitate florere : colloquium cum divinis oraculis habere : fuso et lanæ operam dare : oculis et labiis vinculum injicere.* (Adv. Mul. se orn) Mener une vie pure, parler souvent à Dieu dans la prière, travailler pour fuir l'oisiveté, réprimer ses regards et sa langue par la modestie et le silence.

X. Modestie dans la *démarche*. St.-Basile dit : *Incessus sit nec segnis nec vehemens.* (Ep. ad. Gr.) Pour être modeste, la démarche doit être grave, ni précipitée ni trop lente. Modestie quand on est assise. Il faut se garder de laisser aller son corps trop à l'aise sur une chaise, de croiser ses pieds et encore moins de mettre un genou sur l'autre. Modestie dans le *manger*, en mangeant sans avidité, sans tourner les yeux autour de soi, pour observer ce que mangent et comme mangent les autres.

XI. On doit surtout être modeste dans le parler en s'abstenant de dire des mots déshonnêtes, et peu décents pour l'état religieux. Il faut bien retenir que les paroles qui sentent le monde sont inconvenantes dans la bouche d'une religieuse. St.-Basile disait : *de vulgo aliquis si scurriles voces emittat haud quisquam attendit; at-*

qui vitæ genus perfectum profletur, hunc si latum unguem ab officio suo recedere visus sit, omnes confestim observant. (In R. quæ. xxii.) Si une personne du monde prononce un mot indécent, personne n'y fait attention, parce que c'est le propre de ces gens de dire de ces paroles, mais si une personne qui professe la perfection telle que les religieuses, s'éloigne d'un pouce de son devoir, chacun le remarque. Il faut observer plusieurs choses pour être modeste dans ses discours : 1° Fuir toutes sortes de médisance, même de choses connues. 2° Quand les autres parlent ne pas les interrompre. *In medio sermonum, dit le St.-Esprit, non adjicias loqui.* (Ecc. xi. 8.) Ne parlez pas au milieu du discours d'un autre. Quelle immodestie pour une religieuse que de vouloir toujours parler ! Lorsque ses sœurs disent quelque chose, aussitôt elle leur coupe la parole ; elle fait preuve de la sotte vanité de vouloir passer pour savoir tout, et de s'établir la maîtresse des autres. Tout cela blesse celles qui sont de la conversation. Dans les moments de récréation, surtout quand les autres gardent le silence, il convient de dire de temps en temps quelques paroles, car si tout le monde avait la bouche close, adieu la récréation. La bonne règle c'est de se taire quand les autres parlent, et parler quand les autres se taisent. 3° Il faut s'abstenir de certaines plaisanteries qui portent sur les défauts des autres, parce que de telles plaisanteries déplaisent à celles à qui elles s'adressent. 4° Ne rien dire à sa propre louange et si on s'entend louer, élever son âme à Dieu et changer de discours. Si au contraire on vous contredit, ou si on vous plaisante vous ne devez pas vous en fâcher. St.-Jean-François Regis, quand ses compagnons, dans la récréation, se moquaient de lui, entretenait gaiement la conversation sur ces plaisan-

teries, afin que chacun y trouvât son amusement. 5° Il faut encore parler à voix basse, afin de ne pas blesser les oreilles d'autrui. *Ne cujusquam offendat vox fortior.* Qu'une voix trop forte ne blesse personne, dit St.-Ambroise. (Lib. 1. de off. c. 18.) 6° Il faut être modéré, même dans le rire. St.-Grégoire raconte qu'un jour la mère de Dieu vint prévenir une jeune vierge, appelée Muse, de laisser le rire, si elle voulait lui plaire. La Ste.-Vierge voulait parler des rires immodérés, comme dit St.-Basile : *Cavendum est ab iis, qui pietati student, ne in risum effusi sint.* Ceux qui s'adonnent à la piété doivent éviter le rire. (In. reg. qu. xvii.) Qui s'applique à la dévotion doit s'abstenir de rire immodérément. Du reste, dit le même saint, un rire modéré n'est pas contraire à l'honnêteté ou à la dévotion ; c'est le reflet d'une âme sereine. Une religieuse doit être modeste et dévote, mais non triste et renfrognée, parce que cela déshonore la dévotion en faisant croire aux autres que la sainteté, au lieu de réjouir, afflige et tourmente. Un air gai et content engage au contraire les autres à embrasser la dévotion. On raconte que les courtisans d'un monarque, ayant vu de quelle paix jouissait un vieux anachorète dans sa grotte, quittèrent le monde et allèrent vivre avec lui. (Rosign. ver. Et.) 7° Enfin ne pas parler des choses du monde, comme de mariages, de festins, de spectacles et d'habits pompeux; ne blâmer, ni ne vanter les mets qu'on sert au réfectoire. St.-François de Sales dit que les personnes bien élevées ne songent à la table que lorsqu'elles y sont assises. Quand les religieuses pieuses entendent parler de choses nuisibles ou inutiles, elles tâchent de ramener la conversation aux choses de Dieu, comme faisait St.-Louis de Gonzague, qui lisait chaque jour pendant une demi heure

la vie d'un saint ou quelque'autre livre de piété, pour avoir à parler dans la conversation de choses spirituelles. Quand il était avec ses inférieurs, il était le premier à entamer la conversation sur des sujets saints. Quand il était avec des prêtres et des supérieurs, il leur proposait quelque doute comme pour s'instruire, et faisait ainsi tomber la conversation sur Dieu. Aussi ceux qui le connaissaient bien, pour se conformer à ses goûts, avaient soin pour lui faire plaisir de parler de Dieu, si leur conversation avant son arrivée était sur un autre sujet. La langue, dit le proverbe, se porte où la dent fait mal. Qui porte un grand amour à un objet en parle toujours. St.-Ignace de Loyola, qui ne paraissait savoir parler que de Dieu, était surnommé *le Père qui ne parle que de Dieu.*

PRIÈRE.

Mon Jésus pardonnez-moi les péchés sans nombre que j'ai commis pour mes immodesties, et dont je me repends de tout mon cœur. Tout vient du peu d'amour que je vous ai porté. J'avoue que je ne mérite pas de pitié; mais vos plaies et votre mort m'animent et m'obligent à avoir confiance en vous. Oh! Dieu, que de fois je vous ai déplu, que de fois vous m'avez tendrement pardonné! Je vous ai juré une fidélité éternelle et vingt fois j'ai recommencé à vous trahir. Attendrai-je que vous m'abandonniez à cette mortelle tiédeur qui sans doute causerait ma perte? Je veux me corriger, et pour cela je mets toute ma confiance en vous, Seigneur, et je me propose de vous demander toujours les secours nécessaires pour vous être fidèle. Par le passé, je me suis fiée à moi-même et

j'ai négligé de me recommander à vous ; telle a été la cause de mes nombreux péchés. Père Éternel, par les mérites de Jésus-Christ, ayez pitié de moi, secourez-moi et donnez-moi la grâce de me recommander à vous dans tout mes besoins. Je vous aime, ô bien suprême, et je désire de vous aimer de toutes mes forces, mais sans vous je ne puis rien. Donnez-moi votre amour, donnez-moi la sainte persévérance. J'espère tout de votre bonté infinie. O Marie, mère de Dieu ! vous savez combien j'ai confiance en vous : secourez-moi, ayez pitié de moi.

§. II.

Le la mortification de la bouche.

I. St.-André d'Avellino disait que celui qui veut marcher dans le chemin de la perfection, doit commencer par la mortification de la bouche. St.-Grégoire l'avait déjà dit : *Non ad conflictum spiritualis agonis consurgitur, si non prius gulæ appetitus domatur.* (Mor. l. xxx. c. 13.) On ne peut entreprendre la lutte contre les tentations de l'esprit, si auparavant on n'a dompté la sensualité de la bouche. Le P. Rogacci dit encore dans son traité *De la seule chose nécessaire*, que la mortification extérieure consiste principalement à mortifier le goût. Mais le manger flatte naturellement le goût ; doit-on pour cela cesser de manger ? Non ; il faut manger, parce que Dieu veut que nous conservions ainsi la vie du corps, pour le servir tant qu'il lui plaira de nous laisser sur la terre. Mais nous ne devons nous occuper de l'entretien de notre corps, suivant le P. Vincent Carafa, que comme serait un

roi, qui, possédant la moitié du monde, serait néanmoins forcé d'étriller de ses mains un cheval plusieurs fois le jour; il remplirait, à la vérité, son obligation, mais comment? Avec une certaine répugnance, et un certain dégoût, et il s'en débarrasserait le plutôt possible. *On doit manger pour vivre, et non vivre pour manger*, dit St.-François de Sales. Il y en a qui semblent ne vivre que pour manger, comme font les animaux. Celui-là, dit St.-Bernard, est brute, qui aime ce qu'aiment les brutes. L'homme qui aime la nourriture à la manière des animaux, est un être plutôt animal que spirituel et raisonnable : Adam ne mangea qu'une pomme, et il devint semblable aux bêtes de somme. Si les animaux, continue le même saint, eussent été doués de raison, lorsqu'ils virent Adam oublier Dieu et son bonheur éternel pour la misérable jouissance de manger un fruit, j'imagine qu'ils eussent dit : Voilà Adam devenu brute comme l'un de nous : *puto, jumentu dicerent si loqui fas esset : ecce Adam, quasi unus ex nobis factus est.* (S. Bern. in cant. serm. xxxv.) C'est ce qui faisait dire à Ste.-Catherine de Sienne, *qu'il est impossible à quiconque n'est point mortifié dans le manger, de conserver son innocence, puisque ce fut par là qu'Adam la perdit.* Qu'il est triste et douloureux d'en voir tant, qui, suivant l'expression de St.-Paul, font leur Dieu de leur ventre ! *Quorum Deus venter est.* (Phil. III. 19.)

Combien de malheureux ont perdu leur âme par le vice de la gourmandise ! St.-Grégoire raconte dans ses dialogues. (lib. IV. c. 38.) qu'il y avait dans un couvent de la Lycaonie un moine dont la vie était fort exemplaire ; mais qu'au moment de sa mort, les autres religieux s'étant réunis autour de son lit,

pour en recueillir quelques paroles d'édification : *Sachez, mes frères, s'écria-t-il, sachez que tandis que vous jeûniez je mangeais en cachette, et, pour m'en punir, Dieu m'a livré au démon, qui déjà me tue, et emporte mon âme.* En disant ces mots, il expira. Le même saint raconte encore (Dial. l. c. iv.) qu'une religieuse ayant remarqué dans le jardin une belle laitue, la prit, contre la règle et la mangea; qu'aussitôt un démon s'empara d'elle et se mit à la tourmenter horriblement. Ses compagnes appelèrent le St.-Abbé Equizius, à l'arrivée duquel le démon s'écria : *Quel mal ai-je fait ? j'étais assis sur cette laitue, et celle-ci est venue me prendre.* Mais le serviteur de Dieu le chassa par la puissance de ses exorcismes. On lit dans l'histoire de l'ordre de Cîteaux (Vincent. spec. hist. lib. vii. c. 108.) que St.-Bernard, visitant un jour son noviciat, tira à l'écart un des novices, nommé Acard, et lui dit qu'un autre novice (qu'il lui montra du doigt) chercherait ce même jour à s'évader du couvent; qu'en conséquence il lui recommandait de le poursuivre et de l'arrêter, lorsqu'il le verrait fuir. En effet, la nuit suivante, Acard vit d'abord un démon, qui, s'étant approché du novice, le tenta de gourmandise, en lui mettant sous le nez un poulet rôti. Cependant le malheureux s'éveilla, et, cédant à la tentation, prit ses vêtements, et se disposa à sortir du couvent. Alors Acard le rejoignit, mais ce fut sans succès, car le malheureux, vaincu par la gourmandise, voulut obstinément rentrer dans le siècle, ou (ajoute l'auteur) il termina misérablement sa vie.

III. Ayons donc soin de ne pas nous laisser vaincre par ce vice brutal. St.-Augustin dit qu'il faut manger pour vivre, mais qu'il faut prendre la nourriture comme les médecines, c'est-à-dire en tant qu'elles sont

nécessaires, et rien de plus. L'intempérance à table nuit beaucoup au corps et à l'âme. Quant au corps, il est certain que la plupart des maladies humaines sont occasionées par le vice de la gourmandise : les apoplexies, les diarrhées, les obstructions, les maux de tête, les douleurs d'entrailles, les points de côté, et mille autres maladies proviennent le plus souvent d'une nourriture trop abondante. Mais les maux du corps ne sont rien en comparaison de ceux que la gourmandise cause à l'âme. D'abord ce vice, comme dit le Docteur Angélique, (II. 2. Quæst. 148.) obscurcit l'esprit, et le rend peu propre aux exercices spirituels, et surtout à l'oraison. Ainsi que le jeûne dispose l'âme à la contemplation de Dieu, et des biens éternels, de même l'intempérance l'en détourne. St.-Jean Chrysostôme dit que celui qui a le ventre trop plein de nourriture est comme un navire trop chargé, qui se meut difficilement, et court ainsi le danger de se perdre, s'il survient quelque orage de tentation.

IV. St.-Bernard dit : *Panem ipsum cum mensurâ sume, ne onerato ventre stare ad orandum tædeat*, (Incant. serm. LXVI.) Tâchez de manger même le pain avec mesure, afin que votre estomac surchargé ne vous rende pas l'oraison fastidieuse. Il dit dans un autre endroit : *Si ad vigiliâs indigestum cogis, non cantum, sed planctum potius extorquebis*. (Ap. ad Guil. ab.) Si vous faites veiller une personne qui a trop mangé, vous en obtiendrez plutôt plaintes et dégoût que le chant des louanges divines. Il faut donc que les religieux mangent peu, surtout le soir à souper, car souvent la faim que l'on ressent alors est une fausse faim, et celui qui veut la satisfaire pleinement se sentira le matin l'estomac embarrassé, la tête pesante

et pleine de vapeurs, ce qui le rendra incapable de dire même un *ave Maria*. Pensez-vous alors que Dieu console dans l'oraison celui qui se remplit de nourriture comme les brutes ? *Divina consolatio non datur admittentibus alienam* (Serm. vi.) : Les consolations divines ne sont point accordées à ceux qui cherchent celles de la terre.

V. En outre, celui qui donne un libre cours à la gourmandise, le donnera aussi aux autres vices ; car ayant perdu le recueillement, il péchera facilement par des paroles indécentes et des gestes dissolus ; le pire c'est qu'avec l'intempérance, la chasteté court de grands dangers : *Ventris saturitas*, dit St.-Jérôme, *seminarium libidinis* : La satiété du ventre est un grand foyer d'incontinence. Cassien dit qu'il est impossible de ne pas éprouver des tentations impures quand on a l'estomac trop chargé : *Impossibile est saturum ventrem pugnans non experiri*. (In. lib. ix. c. 13.) Les saints, pour conserver cette vertu, mortifiaient leur bouche. Le Docteur Angélique dit : *Diabolus victus de gulâ, non tentat de libidine* : Quand le démon est repoussé dans les tentations de gourmandise, il n'en donne point d'impûreté.

VI. Au contraire ceux qui ont soin de mortifier le goût, font chaque jour des progrès dans la vie spirituelle ; car, ayant mortifié le goût, ils mortifieront facilement les autres sens, et s'exerceront dans la vertu, comme le chante la Ste.-Église : *Deus qui corporali jejuniò vitia comprimis, mentes elevas, virtutes largiris et præmia*. (Præf. quadrag.) : O Dieu ! qui, par le jeûne corporel, réprimez les vices, élevez les esprits, accordez les vertus et leurs récompenses..... Par le moyen du jeûne, Dieu donne à l'âme la force de dompter ses vices, de se détacher des affections

terrestres , de pratiquer la vertu et d'acquérir des mérites éternels. Ceux qui aiment les plaisirs de ce monde disent : Mais Dieu a créé ces aliments pour que nous en jouissions. Mais les saints ne parlent pas ainsi. Le P. Vincent Caraffa, de la Compagnie de Jésus, disait : Le Seigneur nous a donné les délices de la terre , non seulement pour que nous en jouissions , mais encore pour que nous lui en témoignions notre reconnaissance, et que nous lui prouvions notre amour , en lui rendant ses propres dons par la privation que nous nous imposons. C'est la pratique des âmes saintes. Les anciens moines, selon St.-Jérôme, regardaient comme un vice de se nourrir d'aliments cuits. Tout leur repas consistait en un pain d'une livre. St.-Louis de Gonzague, quoique d'une santé très-faible, faisait trois jeûnes par semaine, au pain et à l'eau. St.-François-Xavier ne se nourrissait dans ses missions que d'un épi de riz grillé. St.-Jean-François Régis ne prenait pour nourriture qu'un peu de farine délayée dans de l'eau. St.-Pierre d'Alcantara ne prenait à ses repas qu'une tasse de bouillon. On lit dans la vie du frère Joseph de la Croix d'Alcantara, qui nous est bien connu, qu'après sa profession, il ne se nourrit pendant vingt-quatre ans que de pain et de quelques herbes ou de fruit; en outre, il faisait tant de jeûnes au pain et à l'eau, que, forcé par ses maladies et par l'obéissance à prendre quelque chose de chaud, il se contentait d'un peu de pain, trempé dans du bouillon, et comme les médecins lui avaient ordonné de boire un peu de vin, il le mêlait avec le bouillon, pour rendre son breuvage amer et désagréable. Je ne prétends obliger aucune religieuse à imiter ces exemples pour devenir sainte; mais je dis que celles qui satisfont leur gourmandise ne feront jamais de

grands progrès dans la vie spirituelle. L'action de manger se renouvelle deux fois par jour, de sorte que ceux qui ne mortifient pas leur bouche commettent mille imperfections chaque jour.

VII. Mais venons à la pratique. Voyons en quelles choses il faut mortifier le goût. St.-Bonaventure nous l'apprend. *In qualitate, in quantitate, et modo* : Dans la qualité, la quantité et la manière. 1° *In qualitate ut non delicata requirat, sed simplicia* : Dans la qualité, ne recherchant pas les choses délicates, mais les plus simples. Une religieuse, dit ailleurs le même Saint, qui ne se contente pas des mets qui lui sont offerts, mais qui en cherche de plus agréables, ou veut qu'ils soient autrement accommodés, prouve par là qu'elle ne connaît point l'esprit de religion. Les religieuses mortifiées se contentent de ce qu'on leur donne, et quand on leur apporte plusieurs plats, elles choisissent le moins délicat. Ainsi faisait St.-Louis de Gonzague, tâchant de choisir ce qui répugnait le plus à son goût. St.-Clément d'Alexandrie a dit : *Vinum et carnum sagimen, robur quidem adducunt corpori, sed animam reddunt languidam.* (Strom. l. 7.) Le vin et la viande donnent des forces au corps, mais ils en ôtent à l'âme. Quand à la viande, on lit dans les saints canons, qu'anciennement il n'était pas permis aux moines d'en goûter. *Car nem monacho nec sumendi, nec gustandi est concessa licentia.* (De Cons. dis. 5.) St.-Bernard dit en parlant de lui-même : *Abstineo à carnibus, ne carnis nutriant vitia.* (Serm. lxxvi. in Cant.) Je m'abstiens des viandes afin qu'elles ne nourrissent pas en moi les vices de la chair. Quand au vin, la Ste.-Écriture dit : *Noli regibus dare vinum.* (Prov. xxxi. 4.) Ne donnez pas de vin aux rois. Les rois ne sont pas seulement ceux qui gouvernent les royaumes, mais

les personnes qui domptent et soumettent à la raison leurs mauvais désirs. Le même saint dit dans un autre endroit : *Cui vœ?.. nonne his qui commorantur in vino et student calicibus epotantis.* (Prov.xxiii. 30.) Malheur, et malheur éternel, (car le mot *vœ*, selon St.-Grégoire, a dans l'écriture le sens de damnation éternelle) malheur à ceux qui ont le vice du vin ! Et pourquoi ? Salomon le dit encore : *Luxuriosa res vinum.* (Prov.xx.1.) Le vin est l'aliment de l'incontinence. St.-Jérôme écrivit à la vierge Eustochium : *Hoc primum moneo ut sponsa Christi vinum fugiat pro veneno. Vinum et adolescentia duplex incendium voluptatis est.* (Ep. 22.) Si vous voulez vous conserver chaste, comme doit l'être une épouse du Christ, fuyez le vin comme le poison ; le vin et la jeunesse sont un double aiguillon qui porte aux plaisirs illicites. Il suit de là que celui qui n'a pas l'esprit de mortification, ou qui, par faiblesse de tempérament, ne peut s'abstenir de la viande et du vin, doit du moins en user avec modération afin de n'être pas tourmenté par des tentations impures.

VIII. Il est bon qu'une religieuse mortifiée s'abstienne d'assaisonnements superflus, qui ne serviraient qu'à contenter sa gourmandise. Les assaisonnements qu'employaient les saints étaient la cendre, l'aloès et l'absinthe. Je n'exige pas de vous de telles mortifications, ni beaucoup de jeûnes extraordinaires. Au contraire, comme vous ne vivez pas seule dans un désert, mais que vous êtes en communauté, il faut, dit Cassien, que vous évitiez autant que possible tout ce qui n'est pas conforme aux règles ordinaires du couvent, car ce serait là un trait de vaine gloire. St.-Philippe de Néri disait : *Lorsqu'on est à table on doit manger de tout.* Il exhortait ses compagnons à fuir toute singularité comme la cause la plus ordinaire de l'or-

gueil. D'ailleurs , quiconque à l'esprit de sainteté trouve bien moyen de se mortifier sans le faire voir. St.-Jean Climaque mangeait de tous les mets , mais il en goûtait plutôt qu'il n'en mangeait ; ils mortifiait ainsi sa gourmandise sans danger de vanité. St.-Bernard dit que quelquefois celui qui vit en communauté est plus content de pratiquer un jeûne aux yeux de ses frères qui mangent , que d'en faire sept en même temps qu'eux. Néanmoins je ne vous défends pas de faire quelque jeûne rigoureux au pain et à l'eau le vendredi, le samedi, les veilles des fêtes de la Ste.-Vierge et autres. Ces jours-là les religieuses dévotes ont coutume de jeûner.

IX. Du moins , si vous n'avez pas l'esprit de mortification , ou si vos maladies vous empêchent de jeûner , ne vous plaignez pas des mets de la communauté et mangez ceux qu'on vous présente. St.-Thomas d'Aquin ne demanda jamais de mets particuliers ; il était toujours content de ceux qu'on lui servait , et s'en nourrissait avec modération. St.-Ignace ne refusa jamais aucun plat et ne se plaignit jamais de son dîner, qu'il fût mal cuit ou mal assaisonné. C'est au supérieur à pourvoir à ce que les mets de la communauté soient bons ; mais la religieuse ne doit pas se plaindre s'ils sont fades ou trop salés , s'ils sont trop cuits , trop peu abondants , ou s'ils sentent la fumée. Le mendiant se contente de ce qu'on lui donne , il lui suffit de ne pas mourir de faim ; ainsi la religieuse doit recevoir ce qu'on lui présente comme une aumône qui lui vient de Dieu.

X. 2° Quand à la quantité , St.-Bonaventure dit : *In quantitate ut non nimium et sæpius quam decet , ut sit refectio corpori , non onus.* On ne doit pas se charger l'estomac de plus de nourriture ou plus souvent qu'il

n'est nécessaire pour fortifier le corps, sans le surcharger. C'est pourquoi jamais les personnes spirituelles ne mangent à satiété. *Sit tibi moderatus cibus et nunquam venter expletus*, que votre nourriture soit modérée et jamais à satiété, écrivait S.-Jérôme à la vierge Eustochium. (Ep. 22.) Quelques religieuses jeûnent un jour, et le lendemain elles mangent immodérément. Il vaut mieux, dit St.-Jérôme, prendre habituellement la nourriture nécessaire et ne pas faire succéder au jeûne un repas trop abondant. Le même docteur observe que l'on doit éviter la satiété, non-seulement pour les mets délicats, mais même pour les mets grossiers ; *sed et in vilissimis cibis vitanda satietas est*. (In. jov. lib. 2.) Qu'importe qu'une religieuse ne se nourrisse pas de perdrix, mais de légumes, si ces légumes produisent le même effet que les perdrix ? Quand à la quantité de nourriture, St.-Jérôme assigne cette règle : Que l'on soit assez dispos de corps après le repas, pour pouvoir s'appliquer à prier ou à lire : *Quando comedis, cogita quod statim tibi orandum et legendum est*. (Ep. ad. Fur.) Un ancien père disait sagement ; celui qui mange beaucoup et qui reste sur sa faim, sera plus récompensé que celui qui mange peu et qui est rassasié. Cassien raconte qu'un jour un bon moine, ayant été obligé de s'asseoir plusieurs fois à table pour tenir compagnie à des étrangers, et ayant mangé chaque fois par convenance, il s'était levé de table, même la dernière fois, sans être rassasié. La plus belle manière de se mortifier, et la plus difficile, c'est moins de renoncer tout-à-fait à un plat agréable que d'en goûter et d'en manger très-peu.

XI. Celui qui veut se réduire à une juste modération dans la nourriture, doit la diminuer peu à peu, jusqu'à ce que par l'expérience, il sente qu'il peut se

soutenir avec telle quantité déterminée , sans en être incommodé. C'est ainsi que St.-Dorothee réduisit son disciple St.-Dosithée , à un juste degré de mortification. Mais afin de se délivrer de tout doute sur les jeûnes et les abstinences , la règle certaine est de s'en rapporter à son directeur. St.-Bernard dit , que les mortifications que l'on fait sans la permission du directeur , sont plutôt des présomptions dignes de châtiement que des œuvres dignes de récompense : *Quod sine permissione patris spiritualis fit, præsumptioni deputabitur non mercedi.* (In. reg. c. 49.) Que la règle générale pour tous , et plus particulièrement pour les religieuses , soit donc de manger sobrement au souper , car le soir la faim est souvent fautive , comme nous l'avons dit plus haut ; de sorte que pour peu qu'on dépasse la mesure , on se trouve le matin très-dérangé , la tête pesante , l'estomac malade , et par conséquent hors d'état de se livrer aux exercices spirituels.

XII. Quand au boire , on peut observer la mortification de ne pas boire hors des repas , excepté en été , où une telle privation peut nuire à la santé. St.-Laurent Justinien ne buvait jamais , hors de table , même dans les chaleurs de l'été , et lorsqu'on lui demandait comment il pouvait supporter la soif , il répondait : comment supporterai-je les ardeurs du Purgatoire , si maintenant je ne puis supporter cette abstinence ? Les premiers chrétiens s'abstenaient de boire , les jours de jeûne , hors du repas , qu'ils ne prenaient que le soir. Les Turcs font de même aux jeûnes de leur carême. Qu'on suive du moins la règle des médecins , de ne boire que quatre ou cinq heures après le repas du matin.

XIII. 3° Quand à la manière , St.-Bonaventure a dit : *In modo ut non importune requiratur (cibus) et inordinate sumatur , sed religiose.* Il ne faut pas demander

la nourriture avec importunité, ni la prendre sans règle, mais avec esprit de religion : Il dit, *avec importunité*, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas manger avant l'heure de la communauté. C'était le défaut de ce pénitent de St.-Philippe de Néri, qui ne pouvait s'abstenir de manger toujours quelque chose durant le jour, et à qui le saint dit : Mon fils, si tu ne te corriges de ce défaut, tu n'acquerras jamais l'esprit de perfection. L'Ecclésiaste dit : *Beata terra cujus principes vescuntur tempore suo.* (x. 17.) Heureuse la terre dont les princes mangent au temps fixé : Et moi, je dis : heureux le couvent où les religieuses ne prennent pas de nourriture hors du temps convenable, c'est-à-dire du dîner et du souper. Ste.-Thérèse ayant appris que quelques religieuses avaient demandé à leur provinciale la permission de tenir quelques provisions de bouches dans leurs cellules, leur fit une forte réprimande, en disant : Prenez garde à ce que vous allez demander : Vous détruiriez par là tout ce que vous avez fait jusqu'ici. Le mot sans règle, signifie qu'il ne faut pas manger avec avidité, c'est-à-dire avec les deux mâchoires, ou bien avec tant de hâte qu'une bouchée n'attende pas l'autre. *Noli esse avidus in omni epulatione* : Ne soyez point avide dans vos repas; c'est l'avertissement de l'Esprit Saint. (Eccl. xxxvii. 32.) Il ne faut encore manger que dans le but de soutenir le corps, afin de pouvoir être propre à servir le Seigneur. Manger par pur plaisir, c'est pour le moins un péché véniel, et Innocent XI a condamné la proposition de ceux qui disaient que ce n'est pas un péché de manger seulement pour satisfaire sa gourmandise. Ce n'est pas un péché pour cela d'aimer le manger, car il est impossible de ne pas y prendre goût; c'est-à-dire qu'il y a péché à se nourrir seule-

ment pour le plaisir qu'on y trouve, comme font les bêtes, sans se proposer aucune fin honnête. De là, quand notre but est bon, nous pouvons manger même des mets délicats sans péché, comme on peut aussi en manger de communs avec péché, quand c'est par gourmandise. On raconte dans les vies des Pères du désert, (lib. de Prov. 25.) qu'un saint vieillard, dans un monastère où l'on avait servi à table la même nourriture à tous les religieux, en vit cependant qui se nourrissaient les uns de miel, les autres de pain, quelques-uns même d'ordures. Cette vision signifiait que le miel était la nourriture de ceux qui craignaient de blesser la tempérance, et qui avaient l'âme élevée à Dieu par de pieuses aspirations. Ceux qui se nourrissaient de pain, étaient ceux qui, éprouvant quelque plaisir à manger en remerciaient Dieu; enfin, ceux qui se nourrissaient d'ordures étaient ceux qui mangeaient pour le seul plaisir de manger.

XV. Il faut aussi ne pas faire de jeûnes forcés, de peur de se rendre par là incapable de servir la communauté et d'observer les règles, défaut où tombent souvent les novices qui, transportés de quelque ferveur sensible, que Dieu leur envoie dans les premiers temps pour les encourager à suivre la voie de la perfection, s'accablent de pénitences et de jeûnes excessifs; d'où il arrive qu'ils tombent bientôt malades, et se rendent inhabiles au service de la communauté, ou que, par suite de leurs infirmités, ils abandonnent tout. En toute chose la discrétion est nécessaire. Le maître qui donne son cheval à soigner à son domestique se fâchera si on lui donne trop ou trop peu de nourriture; car, dans ces deux cas, il ne peut s'en servir quand il veut. St.-François de Sales disait aux religieuses de la Visitation : Une sobriété modérée et

continue, vaut mieux que des abstinences forcées, faites à plusieurs reprises et entre lesquelles on commet de graves négligences; en outre, celles-là sont sujettes à se croire plus saintes que les autres qui ne pratiquent pas les mêmes jeûnes. Il faut fuir l'excès; mais aussi, il est bon d'avertir, avec un grand maître de la vie spirituelle, que si l'esprit quelquefois nous trompe, en nous portant à des mortifications excessives, souvent le corps nous trompe aussi en nous portant à nous dégoûter et à nous exempter de tout ce qui lui déplaît.

XV. C'est une bonne mortification de s'abstenir de ce qui flatte notre goût, sans toutefois que cela nuise à la santé; par exemple des primeurs, et, le reste de l'année, de quelques fruits désignés par le sort. Une ou deux fois la semaine on peut s'imposer quelque privation particulière de ce genre; laisser chaque jour quelque chose de ce qu'on nous sert à table; laisser quelque mets délicat, après en avoir goûté, et dire qu'on ne l'aime pas, comme faisait Ste-Marie-Madeleine de Pazzi; laisser une partie des mets que l'on préfère comme St.-Bernard nous le conseille. *Unusquisque super mensam aliquid Deo offerat*: Que chacun offre à Dieu quelque chose de sa table. (In. reg. c. 49.) Réprimer pendant quelque temps son impatience de boire ou de manger du plat qu'on a sous les yeux, s'abstenir de vin, de liqueurs, surtout si l'on est jeune. On peut faire ces sortes de mortifications sans danger de tomber dans l'orgueil ou de nuire à sa santé; mais l'on ne doit faire que celles que permettent la supérieure ou le directeur. D'ailleurs il vaut mieux faire souvent de petites abstinences que d'en faire de grandes et d'extraordinaires rarement, et de

vivre ensuite sans mortification. Quand aux autres mortifications, qu'on peut faire dans le réfectoire, lisez le chapitre 25, où il est question du règlement de vie.

PRIÈRE.

Mon bien-aimé Rédempteur ! j'ai honte de paraître devant vous si pleine de défauts, et si tiède. Je devrais être maintenant, à cause des grâces que vous m'avez accordées, un séraphin d'amour. Mais quel séraphin ! je suis plus imparfaite qu'auparavant ; que de fois je vous ai promis de devenir sainte et d'être toute à vous ; mais toutes mes promesses ont été autant de parjures. Je me console en pensant que j'ai affaire à une bonté infinie, avec vous, ô mon Dieu ! Seigneur, ne m'abandonnez pas ; donnez-moi de nouvelles forces ; car je veux me corriger avec le secours de votre grâce. Je ne veux plus résister à votre tendresse, je vois que vous voulez que je sois sainte, et moi je veux le devenir pour vous plaire. Je vous promets de mortifier mes sens, surtout en m'abstenant... (spécifiez l'objet). O mon Jésus ! vous m'avez comblée de bienfaits pour m'attirer toute à vous. Je serais une ingrate, si je vous résistais plus longtemps. Vous êtes si tendre envers moi, que je ne veux plus être aussi réservée à votre égard, que je l'ai fait jusqu'ici. Pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ai donnés, faites que je vous sois fidèle. O Marie ! vous fûtes toujours fidèle à Dieu, obtenez-moi de l'être le reste de mes jours.

§. III.

De la mortification de l'ouïe , de l'odorat et du toucher.

I. Quand à *l'ouïe*, il faut se mortifier en ne prêtant pas l'oreille à des discours deshonnêtes , à des murmures , à des mondanités qui sans nous perdre, nous remplissent la tête de rêves et d'images bizarres, qui nous distraient et nous troublent dans la prière et dans les autres exercices de piété. Quand vous êtes dans les lieux où l'on tient de pareils discours , tâchez de les interrompre poliment, en proposant, par exemple, quelque question utile , et si vous ne réussissez pas , tâchez de vous éloigner ou du moins taisez-vous et baissez les yeux, pour montrer que de tels propos vous déplaisent. Quand à *l'odorat*, tâchez de fuir les odeurs de l'ambre, des pastilles, du baume , des eaux odoriférantes et autres. De telles délicatesses ne conviennent pas même aux gens du monde. Tâchez au contraire de supporter les mauvaises odeurs qui règnent dans les chambres des malades, à l'exemple des saints qui, par esprit de charité et de mortification, se trouvent aussi heureux dans l'atmosphère puante des hôpitaux , que dans les parfums suaves des jardins. Quant au *toucher*, tâchez d'éviter la moindre faute ; parce que, dans cette partie, la moindre faute peut causer la mort à l'âme. Il ne m'est pas permis de m'expliquer là-dessus davantage : je dis seulement que les religieuses doivent employer toutes sortes de précautions pour elles-mêmes, aussi bien que pour les autres, si elles veulent conserver intact le lys de leur virginité. Quelques-unes badinent entr'elles sans au-

eune crainte ; mais peut-on impunément jouer avec le feu ? St.-Pierre d'Alcantara , au moment d'expirer, se sentit toucher par un moine qui le servait : éloigne-toi, lui dit-il, ne me touche pas, car je vis encore, et je puis offenser Dieu. Il faut émousser ce sens par les mortifications extérieures, dont il faut parler ici en détail.

II. Ces mortifications extérieures se réduisent à quatre choses, savoir : au jeûne, au cilice, à la discipline et aux veilles. Nous avons déjà assez parlé des jeûnes. Quant aux cilices, il en est de plusieurs sortes, les uns sont de crin ou en soies ; mais ces derniers sont dangereux pour les personnes d'une santé délicate, parce que, comme dit le P. Saramelli, (tom. 1. tract. 11. art. 1. c. 4.) ils enflamment la chair, enlèvent à l'estomac sa chaleur naturelle et l'affaiblissent. Il y a des cilices de fils de fer ou de laiton, en forme de chaînettes. Ceux-ci sont moins nuisibles à la santé, on les porte aux bras, aux cuisses ou sur les épaules ; parce que sur la poitrine et à la ceinture, ils peuvent être dangereux. Ces espèces de cilices sont les plus ordinaires, et tout le monde peut les employer. Au reste les saints en ont employé d'autres. Dona Sancha Carrillon, célèbre pénitente du P. Avila, portait un cilice de crin, depuis le cou jusqu'aux genoux. Ste.-Rose de Lima en portait un long, tissé d'aiguilles, et une chaîne de fer à la ceinture. St.-Pierre d'Alcantara portait sur les épaules une grande plaque de fer troué qui lui déchirait la chair. Ce serait donc une légère pénitence pour vous de porter une chaînette de fer, au moins depuis le matin jusqu'à l'heure du dîner.

III. Quand aux disciplines, c'est une mortification très-approuvée par St.-François de Sales, et reçue dans toutes les communautés religieuses des deux

sexes. Il n'y a pas de saint, de moines, parmi les modernes, qui ne se soit flagellé. Souvent St.-Louis de Gonzague se donnait la discipline jusqu'au sang, trois fois par jour, et, à la fin de sa vie, n'ayant plus la force de le faire de ses propres mains, il pria le P. provincial de lui faire rendre ce service par un autre. Ce serait donc peu de vous la donner une fois par jour ou au moins trois ou quatre fois la semaine, toujours cependant avec la permission de votre directeur.

1V. Quant aux veilles par lesquelles on se prive de sommeil, on dit de Ste.-Rose, qu'afin de passer les nuits à prier, elle liait ses cheveux à un clou fiché dans le mur, de sorte que, lorsque sa tête se penchait accablée de sommeil, la douleur la forçait à se réveiller. On dit encore de St.-Pierre d'Alcantara, que, pendant quarante ans, il ne dormit qu'une heure, ou au plus une heure et demie par nuit, et qu'afin de ne pas succomber au sommeil, il tenait sa tête appuyée sur un morceau de bois cloué au mur. On ne doit pratiquer ces sortes de pénitences que par une grâce spéciale; je dis même que la privation du sommeil doit être très-moderée, car lorsqu'on n'a pas assez dormi on est ordinairement incapable d'aucun exercice d'esprit, tel que l'office, l'oraison, la lecture spirituelle, comme il arrivait à St.-Charles Borromée, qui, lorsqu'il était forcé de passer les nuits en veilles, accablé par le sommeil dans le jour, dormait quelquefois au milieu de ses fonctions publiques; ce qui l'engagea à prolonger son repos de la nuit. On doit encore observer qu'il ne faut pas que le corps prenne tout le repos qu'il désire, comme font les animaux qui ne cessent de dormir que lorsqu'ils n'en ont plus envie. Prenez le sommeil néces-

saire , mais rien de plus. Généralement les femmes dorment moins que les hommes; cinq ou six heures de repos leur suffisent. Je vous prie donc , ô ma sœur , d'être prompte et exacte à vous lever , dès que vous entendez la cloche du réveil, sans vous amuser à vous retourner cent fois dans vos draps , comme font quelques-unes. Ste.-Thérèse disait que , dès qu'une religieuse entend la cloche tinter, elle doit sauter en bas du lit.

V. Les Saints employaient encore, outre la privation du sommeil, d'autres mortifications. St.-Louis de Gonzague mettait entre ses draps des morceaux de bois et des cailloux. Ste.-Rose de Lima dormait sur des troncs d'arbre dont le creux était rempli de pots cassés. La vén. sœur Marie *crucifiée* de Sicile, posait, en dormant, sa tête sur un coussin d'épines. Je répète au sujet de ces pénitences, ce que j'ai dit plus haut; elles sont extraordinaires et ne conviennent pas à tout le monde. Mais les religieuses ne doivent pas avoir de lits trop moux. Si la paille leur suffit, pourquoi le matelas? Et si un matelas leur suffit, pourquoi deux?

VI. La mortification du toucher, s'étend aussi à souffrir sans se plaindre la rigueur des saisons, le froid et le chaud. St.-Pierre d'Alcantara allait pendant l'hiver nu-pieds, la tête découverte et vêtu seulement d'une tunique en lambeaux. Si vous ne pouvez pas en faire autant; du moins ne vous approchez pas du feu, comme faisait St.-Louis de Gonzague, quoiqu'il demeurât en Lombardie, région très-froide; pratiquez cette mortification au moins une fois par semaine, supportez le froid et le chaud avec patience, comme venant de Dieu. St.-François de Borgia, arrivant le soir très-tard dans un collège de la compagnie,

trouva la porte fermée et fut forcé de passer toute la nuit exposé au froid et à la neige qui tombait par flocons. Quand le jour parut, comme les religieux se désolaient sur ce qu'il avait souffert, le saint répondit : quoique mon corps ait souffert, mon âme a éprouvé de grandes consolations, car je pensais que Dieu agréait mon froid, et il me semblait que du haut du ciel il me lançait avec ses mains ces flocons de neiges.

PRIÈRE.

Mon adorable Rédempteur ! j'ai honte de paraître devant vous, me trouvant si attachée aux plaisirs du monde. Vous n'avez fait pendant toute votre vie que souffrir pour moi ; et moi, je n'ai pensé jusqu'ici qu'à satisfaire mes goûts, oubliant vos souffrances et l'amour que vous m'avez porté. Qu'ai-je eu jusqu'à présent d'une religieuse ou d'une de vos épouses, que l'habit et le nom ? Je mériterais d'être chassée de ce saint lieu, où vous m'avez accordé tant de grâces et tant de lumières que je n'ai payées que par des ingratitude. J'ai pris mille bonnes résolutions, je vous ai promis mille fois de les observer, mais que je les ai mal mises en pratique. O Jésus ! donnez-moi donc des forces ; je veux faire quelque chose pour vous avant de mourir. Si la mort me frappait à présent, que je mourrais mécontente ; vous prolongez ma vie pour que je devienne sainte. Oui, je veux le devenir. Je vous aime, ô mon Dieu, mon époux ! je veux vous aimer en épouse fidèle. Je ne veux songer qu'à vous plaire, pardonnez-moi mes erreurs passées ; je les déteste de tout mon cœur. O Dieu de mon âme ! que de fois, pour me satisfaire, je vous ai mécontenté ! vous, mon

trésor et ma vie qui m'avez tant aimée. Faites que dorénavant je sois toute à vous. Vierge sainte, ô Marie, mon espérance, secourez-moi, obtenez-moi la force de faire quelque chose pour Dieu avant que la mort me vienne surprendre.

CHAPITRE IX.

De la pauvreté religieuse.

§. I.

De la perfection de la pauvreté.

I. Les règles du monde sont tout opposées à celles de Dieu ; dans le monde les richesses sont la base de la grandeur, mais devant Dieu, la pauvreté est la richesse des saints. Il n'est pas certain que les riches se damnent, mais il est certain qu'il est aussi difficile qu'il se sauvent qu'ils est difficile, selon l'expression de l'évangile, qu'un cable passe par le trou d'une aiguille. C'est pour cette raison que tous les fondateurs d'ordres ont cherché à établir dans leurs couvents le vœu de pauvreté, comme fondement du bonheur de tous. St-Ignace de Loyola appelait la pauvreté des religieux, le mur qui défend la place forte de la perfection. En effet, dans tous les monastères où s'est conservée la pauvreté, la perfection y a résidé, et dans ceux d'où la pauvreté a été bannie, avec elle a été bannie la perfection. C'est pour cela que le démon fait tous ses efforts pour faire tomber dans le relâchement sur la pauvreté les couvents fidèles à observer ce vœu. Ste-Thérèse donna cet avis

à ses religieuses, presque du haut du ciel : Tâchez d'être les amis de la pauvreté, parce que tant qu'elle durera la ferveur sera avec vous. (Avis xix.) Les SS. Pères appellent la pauvreté la conservatrice de toutes les vertus, car elle maintient les religieuses dans la mortification, dans l'humilité, dans le détachement et surtout dans le recueillement intérieur.

II. Il faut distinguer le vœu de pauvreté de la perfection de la pauvreté. Le vœu exige que la religieuse ne possède pas d'effets ni d'argent, et qu'elle ne puisse pas même en faire usage sans la permission de sa supérieure. Mais c'est là un écueil où beaucoup de religieux vont échouer. Ste-Marie-Madeleine de Pazzi vit beaucoup de religieuses damnées, parce qu'elles n'avaient pas observé le vœu de pauvreté. On raconte, dans les chroniques des Capucins, qu'une fois un démon enleva, aux yeux de tout le couvent, un moine de la manche duquel on vit tomber au breviaire qu'il s'était approprié contre le vœu de pauvreté. St.-Cyrille raconta à St.-Augustin un événement encore plus terrible. (Ep. ccvi.) Il y avait dans la Thébaïde un couvent de 200 religieuses qui ne vivaient pas selon la règle de pauvreté; c'est pourquoi St.Jérôme apparut un jour à l'une des plus fidèles d'entre elles, et lui ordonna de prévenir l'abbesse et les autres religieuses de se corriger, car, sans cela, un grand châtimement les attendait. La bonne religieuse rapporta l'avis qu'elle avait reçu; mais on en rit dans le couvent. Un jour qu'elle était en oraison le saint lui apparut encore, lui commandant de renouveler l'avis salutaire et de sortir aussitôt du couvent si on n'en tenait pas compte. La religieuse répéta les paroles du saint, mais l'abbesse la menaça de la chasser du couvent si elle parlait encore de pareilles menaces. La

bonne fille répondit : Oui je sortirai d'ici, sans que vous m'y forciez, car je ne veux pas m'exposer à la ruine commune qui vous attend. A peine avait-elle mis le pied dehors, que le couvent s'écroula, et que toutes les religieuses furent tuées.

III. Malheur à qui introduit le relâchement dans la pauvreté des couvents ! O ma sœur ! examinez donc si vous n'avez pas de l'argent ou d'autres objets sans permission ; et sachez que la permission est nulle, quand elle est pour une chose injuste, car votre supérieure même n'a pas alors le pouvoir de la donner. Tout ce que vous recevez de vos parents, argent ou effets, tout ce que vous gagnez ou que vous avez de vos propriétés, n'est pas à vous, mais au couvent. Vous n'avez que le simple usage des choses que vous accorde l'abbesse ; de sorte que si vous en disposez sans permission vous faites un vol, un vol sacrilège contre le vœu de pauvreté. Le Seigneur exige des religieuses un compte rigoureux sur la pauvreté. C'est pour cela que les supérieurs, fidèles observateurs de la règle, sont si attentifs à punir toute violation du vœu de pauvreté. Cassien dit (Inst. cap. xx.) que le dépensier d'un ancien couvent ayant laissé tomber trois lentilles par terre, l'abbé l'en punit par la privation des prières en commun, et ne l'admit à cette participation qu'après une pénitence publique. On raconte encore que Renaud, prieur des Dominicains de Bologne, châtia sévèrement un convers pour avoir pris un morceau d'étoffe pour raccommoder sa tunique, sans permission, et qu'il fit brûler ce morceau d'étoffe au milieu du chapitre.

IV. Tout cela n'a rapport qu'au vœu de pauvreté ; mais pour atteindre à la perfection, il faut que la religieuse se dépouille de toute affection aux choses

de la terre et ne s'en serve que lorsqu'elles sont nécessaires à la conservation de son existence. C'est ce que le Sauveur répondit à ce jeune homme qui voulait savoir ce qu'il fallait faire pour parvenir à la perfection : *Si vis perfectus esse, vade et vende quæ habes, et da pauperibus.* (Mat. xix. 21.) Jésus lui dit : Dépouille-toi de tout, sans exception, donne-le aux pauvres, et tu seras parfait; car, dit St.-Bonaventure, quand l'esprit est accablé par quelque bien temporel, il ne peut s'élever jusqu'à Dieu. *Cum sarcinâ temporalium spiritus ad Deum non potest ascendere.* (Med. c. viii.) St.-Augustin dit que l'amour des choses terrestres est comme une glu qui empêche l'âme de voler à Dieu. *Amor rerum terrenarum viscus est spiritualium pennarum.* Mais la pauvreté continue ce saint, est une aile rapide qui nous ravit au ciel. *Magnâ paupertatis pennâ cito volatur ad cælum.* St.-Laurent-Giustiniani a écrit : *O beata paupertas voluntaria! nihil possidens, nihil formidans, semper hilaris, semper abundans, cum omne incommodum suo facit profectui deservire.* (Inst. de rel. c. ii.) Oh! heureuse pauvreté qui ne possède rien et qui ne craint rien! elle est toujours gaie et toujours dans l'abondance, car chaque privation qu'elle éprouve tourne à son profit.

V. Jésus-Christ pour notre bien et notre exemple voulut être pauvre ici-bas; aussi Ste.-Marie-Madeleine de Pazzi appelait la pauvreté l'épouse de Jésus-Christ. St.-Bernard dit : *Paupertas non inveniebatur in cælis, in terris abundabat et nesciebat homo pretium ejus. Hanc itaque Dei filius concupiscens descendit ut eam eligat sibi et nobis faciat pretiosam.* (Serm. in vig. nat.) La pauvreté ne se trouvait pas dans le ciel, elle abondait sur la terre, mais l'homme n'en connaissait pas la valeur; le fils de Dieu aimant cette pauvreté in-

connue descendit sur la terre pour l'épouser et nous la rendre chère. De là l'Apôtre dit à ses disciples : *Propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopiâ vos divites essetis.* (II. cor. VIII. 9.) Le Rédempteur était le maître de toutes les richesses du ciel et de la terre, mais il voulut être pauvre, afin que, par l'exemple de sa pauvreté nous devinssions riches en aimant la pauvreté qui nous fait acquérir les biens éternels en nous détachant de ceux d'ici bas. Il voulut être pauvre et toujours pauvre ; pauvre dans sa naissance , car il n'eut pour palais qu'une étable froide , pour berceau qu'une crèche , pour lit qu'un peu de paille. Pauvre pendant sa vie, puisqu'il n'habita qu'une petite maison, consistant en une seule chambre pour travailler et pour dormir. Pauvre dans ses habits. Pauvre dans sa nourriture. St.-Jean- Chrysostôme dit que notre Sauveur et ses apôtres ne mangeaient que du pain d'orge comme on le voit dans l'Évangile de St.-Jean , chap. 6. Pauvre enfin à sa mort, puisqu'il ne laissa en mourant que ses misérables vêtements, dont les soldats avaient déjà fait le partage avant qu'il eût rendu le dernier soupir , de sorte que pour l'ensevelir on fut obligé de lui donner un linceuil et un tombeau par aumône.

VI. Jésus dit un jour à la B. Angèle de Foligno : *Si la pauvreté n'était pas un grand bien , je ne l'aurais pas choisie pour moi , et je ne l'aurais pas léguée en héritage à mes élus.* Les saints aimèrent la pauvreté d'après l'exemple de Jésus Christ. Un jour le P. de Grenade et le P. M. Avila causaient ensemble et se demandaient pourquoi St.-François d'Assises avait tant aimé la pauvreté. Le P. de Grenade dit que c'était parce qu'il voulait se débarrasser de tout ce qui l'aurait empêché d'être uni entièrement à Dieu ; mais le P. Avila ré-

pondit encore mieux, que St.-François avait beaucoup aimé la pauvreté, parce qu'il avait beaucoup aimé Jésus-Christ, et qu'une âme qui aime beaucoup Jésus-Christ ne peut s'empêcher de s'écrier avec l'Apôtre : *Omnia arbitror ut stercora. ut Christum lucrifician.* (Phil. II. 3.) Je regarde les biens du monde comme du fumier et je les abandonne pour gagner Jésus-Christ. St.-François de Sales disait plaisamment à ce sujet, que quand la maison est en feu on jette tous les effets par la fenêtre. Le St.-Esprit l'avait dit avant, en ces termes : *Si deriderit homo omnem substantiam pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.* (Cant. VIII. 7.) Les amis de Dieu méprisent volontiers toutes choses pour l'amour qu'ils lui portent.

VII. Les saintes Écritures nous assurent partout que la récompense des pauvres est assurée et très-grande. Elle est assurée puisque Jésus-Christ a dit : Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux : *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cælorum.* (Mat. V. 3.) Aux autres béatitudes, le ciel n'est promis que dans l'avenir : Heureux ceux qui sont doux parce qu'ils posséderont la terre. *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ; *Beati mundi corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* Mais le bonheur est promis dès à présent aux pauvres d'esprit. *Ipsorum est regnum cælorum,* à cause des grands secours que Dieu envoie en cette vie aux véritables pauvres de volonté. Cornelius à Lapidé dit que, par un décret divin, dès à présent le paradis est assuré aux pauvres ; de sorte que dès cette vie, ils y ont droit acquis : *Ex Dei decreto ad pauperes pertinet regnum cælorum; ipsi in illud plenum jus habent.* (Corn. in. Mat. loc. cit.) récompense très-assurée et très-grande. Ste.-Thérèse

disait : Moins nous possédons ici-bas , plus nous posséderons dans l'éternité ; où sont des demeures proportionnées à l'amour avec lequel nous aurons imité la vie de Jésus. (Fond. cap. xviii.) St.-Jean-Chrys. s'écriait : *O felix commercium, ubi datur latum, et colligitur curum!* (Lib. vii. ep. 7.) O heureux marché où nous donnons de la fange , tels que sont les biens de la terre, et où nous recueillons de l'or, telles que sont les grâces divines et les récompenses éternelles!

VIII. De plus, les vrais pauvres d'esprit auront l'honneur de siéger auprès de Jésus-Christ, pour juger les hommes, comme il le déclara lui-même, lorsque St.-Pierre lui dit : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : quid ergo erit nobis?* (Mat. xix. 27.) Seigneur, nous avons tout abandonné pour vous suivre, quelle récompense recevrons-nous ? Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération du monde et de la résurrection générale, le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. *Amen dico vobis quod vos, qui secuti estis me in regeneratione, cum sederit filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes 12 judicantes duodecim tribus Israël.* (Mat. xix. 28.) Tous ceux qui quittent leurs biens pour Jésus-Christ en recevront le centuple dans cette vie et dans l'autre : *Et omnis qui reliquerit domum.... aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit:* Et quiconque aura quitté sa maison ou ses terres à cause de mon nom en recevra le centuple et possédera la vie éternelle. (Mat. xix. 29.) L'apôtre dit que les pauvres de volonté, en ne désirant rien, possèdent tout : *Nihil habentes et omnia possidentes.* Jésus-Christ compare les richesses aux épines, (Luc. viii.

14.) car plus nos richesses sont grandes, plus elles piquent et tourmentent l'âme, par les sollicitudes, la crainte de les perdre et le désir de les augmenter. St.-Bernard dit que tandis que les avares meurent de faim comme des mendiants, puisqu'il ne sont jamais rassasiés des biens qu'ils convoitent, les pauvres les méprisent, car ils sont maîtres de tout, eux qui ne désirent rien : *Avarus terrena esurit ut mendicis, pauper contemnit ut dominus.* (St.-Bern. serm. II. in cant.) Oh ! qu'elle est riche la religieuse qui ne possède et ne désire rien en ce monde ! Elle jouit de la paix véritable qui vaut mieux que tous les biens de la terre qui ne peuvent satisfaire le cœur humain dont Dieu seul peut remplir le vide.

IX. Les pauvres d'esprit sont doublement récompensés dans cette vie et dans l'autre. Mais la difficulté, c'est de trouver une religieuse pauvre d'esprit. Voyons et examinons en quoi consiste la pauvreté d'esprit : 1° Elle consiste non seulement à ne rien posséder, mais même à ne désirer que Dieu seul. St.-Augustin a dit : *Occurrit mihi pauper et quæro pauperem.* (Serm. 110. de temp.) C'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de pauvres de fait mais très-peu d'esprit et de désir. Ste.-Thérèse parlant des religieuses qui font parade de pauvreté, sans être pauvres d'esprit, disait : qu'elles trompent les autres et se trompent elles-mêmes. En effet à quoi leur servira cette pauvreté réelle ? Celui qui est pauvre de fait, mais qui désire les biens a les inconveniens de la pauvreté, sans en avoir la vertu. Celui qui désire les biens, dit St.-Philippe de Néri, ne sera jamais saint. O ma sœur ! vous avez quitté le monde et, pour quelques bagatelles du monde, vous allez vous mettre en danger de vous perdre, ou au moins de n'être pas sainte.

Contentez-vous des plus pauvres aliments, des plus pauvres habits et travaillez à votre sainteté, sans exposer pour de viles bagatelles votre fortune éternelle. *Habentes autem alimenta et quibus tegamur his contenti simus.* (Tim. vi. 8.) Car, ajoute St.-Paul, *nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli et desideria multa inutilia et nociva que mergunt homines in interitum et perditionem.* (Loc. cit. vers. ix.) Ceux qui désirent les biens de la terre tombent dans les filets du démon et dans beaucoup de désirs qui les mènent finalement à la mort et à la damnation éternelle.

X. 2° La pauvreté consiste à tenir son cœur détaché, non seulement des objets considérables, mais même des petites choses. Qu'un peu de boue soit attachée à une plume, elle ne pourra pas s'envoler au souffle du vent. Ainsi, le moindre objet que possède une religieuse, contre le vœu de pauvreté, l'empêche de s'unir parfaitement à Dieu et la prive de la paix véritable. Les épines, c'est-à-dire les richesses, pour petites qu'elles soient, blessent toujours et retardent les voyageurs dans leur chemin. Il n'est pas nécessaire, pour qu'une religieuse soit parfaite, qu'elle laisse de grands choses, il suffit qu'elle abandonne le peu qu'elle possède, pourvu qu'elle n'y laisse pas son affection. St.-Pierre laissa peu, mais comme il laissa tout sans y conserver d'affection, quand il dit : *Ecce nos reliquimus omnia*, voilà que nous avons tout abandonné, il mérita d'entendre dire à Jésus-Christ qu'il était choisi pour être à sa droite au jour du jugement universel : *Sedebitis et vos judicantes.* (Mat. xix. 27) Quelques religieuses ne conservent pas d'affection pour l'amour des pierres précieuses ou pour des vases d'or, mais pour certaines misères, pour un peu d'argent, pour un meuble,

un livre ou tout autre chose semblable. Elles ne se sont pas dépouillées de l'affection aux choses de la terre, elles l'ont seulement transportée des grandes aux petites; c'est pourquoi leurs inquiétudes et leur imperfection, à cause de ces bagatelles, sont les mêmes que si c'étaient des choses importantes.

XI. Si les séculières se perdent, du moins c'est pour des choses précieuses aux yeux du monde; mais quelle pitié, dit Cassien, de voir une religieuse qui a laissé le monde, renoncé à son héritage et à sa liberté, négliger de devenir sainte par attachement à des choses viles et misérables, au jugement même des mondains. St.-Eucher dit : *Exultat adversarius quando videt nos maxima contempsisse ut in minimis vinceremur.* (Hom. v. ad. mon.) Oh! qu'il se réjouit, le démon, quand il voit que nous n'avons abandonné les grandes choses que pour nous laisser vaincre plus brutalement dans les petites. Cassien dit : Nous voyons des religieux qui ont méprisé de grands domaines et qui perdent la paix de l'âme pour une aiguille, pour une plume, et qui se mettent en danger de se damner pour de telles misères ! *Prædiorum magnificentiam contemnentem videmus pro acu, pro calamo commoveri, et inde occasiones mortis incurrunt.* (Cass. coll. x. c. 6.) St.-Eucher ajoute que l'amour de la possession, s'il n'est étouffé aussitôt, sera plus ardent, chez les religieux, pour les petites choses que pour les grandes. *Habendi amor, nisi ad integrum resecetur, ardentior est in parvis.* (Hom. iv.) Plus ardent et par conséquent plus défectueux, parce qu'une religieuse qui s'attache aux choses viles prouve qu'elle est plus avide des biens du monde que si elle était attachée aux choses précieuses. Le Seigneur nous apprend que celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne sera jamais

son disciple. *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse discipulus.* (LUC. XIV. 33.)

XII. 3° La pauvreté d'esprit ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté. St-Bernard dit : *Non enim paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor.* (Ep. ad duc. Con.) On n'est pas vertueux parce qu'on est pauvre, mais parce qu'on aime la pauvreté, et l'amour de la pauvreté consiste à aimer les effets de la pauvreté, tels que la faim, le froid et surtout le mépris qu'elle entraîne après elle. St.-Thomas dit que les pauvres d'esprit, auront l'honneur de juger le monde; et cela à cause de l'humiliation qui accompagne la pauvreté. St.-Vincent Ferrier disait que beaucoup de religieux s'enorgueillissent du titre de pauvre, mais qu'il fuient les compagnes de la pauvreté, les souffrances et les opprobres : *Gloriantur de nomine paupertatis et socios paupertatis fugiunt.* Le P. Joseph Calasanze disait que celui-là n'est pas pauvre, qui ne sent point les incommodités de la pauvreté. La B. Solinée, religieuse de Ste.-Claire, disait : Les hommes et les anges se moqueront à l'envi de ces religieuses qui veulent être pauvres et qui veulent aussi jouir des aises de la richesse, et se plaignent quand elles en sont privées. Mais, mon Dieu, quel est l'esprit de pauvreté de ces religieuses qui se lamentent si les plats ne sont pas abondans, ou s'ils sont mal assaisonnés? Qui se plaigent de leur supérieure et des officières, si on ne leur donne pas un habit neuf avant que le vieux soit usé. Quelle pauvreté observent-elles, celles qui portent la laine la plus fine, qui se désolent si leur tunique n'est pas bien serrée et faite avec grâce, afin de faire belle figure? Enfin dit St.-Bernard elles veulent être pauvres et ne manquer de

rien de ce qu'elles désirent. *Pauperes esse volunt, eo tamen facto ut nihil eis desit.* (Serm. de adv. dom.)

XIII. Mais vous direz qu'il n'y a pas de vie commune dans votre couvent, et qu'il vous faut songer à tout, à la nourriture, aux vêtemens, aux médecines; que vous êtes forcée d'aller à la grille pour vendre vos travaux, et en retirer le prix pour acheter les choses qui vous manquent. Je réponds : Quoique les statuts et les usages de votre monastère vous le permettent, néanmoins vous ne devez pas vous avilir comme une femme du monde qui va vendre sa marchandise et débat les prix avec colère et obstination. Cette espèce de trafic est chez quelques religieuses l'effet de l'avidité et non de la nécessité; aussi travaillent-elles la nuit, négligent-elles leurs emplois, laissent-elles le chœur, les oraisons, les sacremens et se servent-elles par fois des choses du monastère sans permission. Quand le véritable amour de Dieu règne dans une religieuse, elle trouve bien moyen de pratiquer la parfaite pauvreté, quoiqu'il n'y ait pas de vie commune dans son couvent. La vén. Hyacinthe Marescotti, lorsqu'elle sortit de sa tiédeur et se voua toute à Dieu, dépouilla sa cellule de tout ce qu'il y avait, le déposa entre les mains de sa supérieure, et se vêtit d'une tunique usée et déchirée qu'on avait ôtée à une morte.

XIV. Comme j'ai fait mention ici de la vie commune, qu'on me permette quelque mots sur cette matière. Toutes les peines, tous les soucis qu'éprouvent les religieuses, tous les obstacles qui les arrêtent dans le chemin de la perfection, viennent de ce qu'elles veulent conserver et augmenter ce qu'elles possèdent déjà en particulier. Il faut se pourvoir de nourriture, de vêtemens, de meubles, de médecines; combien

tout cela doit-il tourmenter les pauvres religieuses ! Combien de distractions dans l'oraison, dans la communion ! Il est vrai que ce n'est pas pécher contre la pauvreté que d'avoir quelque argent quand on le dépense avec permission ; mais c'est seulement dans le cas où on le garde avec indifférence, et qu'on s'en déferait de même si la supérieure l'ordonnait. Mais cette indifférence totale est rare dans les religieuses. Quelques-unes mettent leurs épargnes en dépôt, mais si la supérieure voulait les employer aux besoins du monastère, elles mettraient tout le monde en rumeur. Ce dépôt n'est donc qu'une fiction pour tromper les supérieurs et Dieu, car de telles religieuses en sont véritablement les propriétaires. Toutes celles qui vivent en particulier, sont exposées à ce danger. La vie commune délivre et préserve les religieuses de tous ces dangers. C'est pourquoi St.-Jean Climaque a dit : *Paupertas est abdicatio sollicitudinum seculi, iter ad Deum sine impedimento, expulsio omnis tristitiæ.* (Grad. 17.) Voilà la vie commune, c'est celle où l'on observe cette pauvreté religieuse, qui délivre de toutes les inquiétudes des siècles, qui est une route facile, conduisant à Dieu sans obstacles, et qui chasse de l'âme toute tristesse, et toute agitation intérieure.

XV. Le but de tous les fondateurs d'ordres, n'a été que d'établir la vie commune dans les couvents, et tant que la vie commune y a régné, la ferveur y a régné aussi. Les théologiens Suarez, Navarre, Lessius et autres disent communément que le vœu de pauvreté oblige les moines à être prêts à entrer dans la vie commune, si le supérieur, en ayant examiné les avantages, le juge nécessaire. Par conséquent, une religieuse qui se refuserait à ce changement aurait sa conscience en mauvais état. Qu'elle ne craigne pas

que dans la vie commune, il n'y aura pas moyen de vivre; qu'elle écoute ce que le Seigneur dit à Ste.-Catherine de Sienne : Quand les ordres religieux vivaient dans la pauvreté, ils n'en souffraient pas, mais maintenant qu'ils vivent en particulier, ils l'éprouvent. Oh! que vous seriez heureuse, si vous pouviez contribuer à établir la vie commune dans votre couvent!

XVI. Au reste, s'il n'y a pas de vie commune dans votre couvent, et si elle ne peut s'y établir, je ne vous oblige pas à l'observer. Ils vous est donc permis de songer modérément à votre nourriture, à vos médecines et à vos autres besoins. Vous pouvez avec permission vendre vos travaux, afin de pouvoir suffire à votre entretien, conserver de l'argent pour vos besoins quotidiens, en mettant le reste dans le dépôt commun, pour en faire l'abandon à la supérieure, si elle croit en avoir besoin. Vous pouvez aussi demander la permission de dépenser ou de recevoir jusqu'à une certaine somme. En faisant ainsi, vous pourrez mériter tout de même le prix décerné aux pauvres d'esprit.

PRIÈRE.

O mon Jésus! si par le passé mon cœur a été attaché aux biens de la terre, je veux dorénavant que vous soyez mon seul trésor. Dieu de mon âme, vous êtes un bien infiniment plus grand que tous les autres biens, vous méritez un amour infini, je vous aime plus que tout, plus que moi-même. Vous êtes l'unique objet de mon amour, je ne désire rien de ce monde, mais si j'avais à désirer quelque chose, je

voudrais avoir en mon pouvoir tous les trésors et tous les royaumes de la terre , pour y renoncer et m'en priver par amour pour vous. Venez , ô mon amour , venez brûler dans mon cœur tous les sentiments qui ne sont pas pour vous. Faites qu'à l'avenir je ne voie que vous, je ne pense qu'à vous, je ne soupire que pour vous. Que cet amour qui vous a fait mourir sur la croix, me fasse mourir à tous mes goûts pour n'aimer que votre bonté infinie , et ne désirer que votre grâce et votre amour. Mon bien-aimé Rédempteur, quand me donnerai-je toute à vous, comme vous vous êtes donné tout à moi? Je ne sais me consacrer à vous comme je devrais le faire. Ah! prenez-moi Seigneur, faites que je ne vive que pour vous être agréable. J'attends tout des mérites de votre sang, ô mon Jésus, et de votre intercession, ô Marie, ma mère!

§. II

Des degrés et de la pratique de la pauvreté parfaite.

I. Ce premier degré de la parfaite pauvreté consiste à ne rien posséder en propre; tout ce qu'a la religieuse, elle doit le regarder comme emprunté, et elle doit être prête à le donner au premier signe de sa supérieure. Elle doit être enfin semblable à une statue à qui il est indifférent qu'on l'habille ou qu'on la dépouille. Celle qui s'afflige, quand l'obéissance lui enlève quelque chose, montre qu'elle ne le possédait pas avec un véritable esprit de pauvreté, ou au moins qu'elle y était attachée. Quant aux épargnes qu'elle fait, elle doit les garder comme en dépôt et ne pas les dépenser en cadeaux superflus; elle ne doit pas se

plaindre si l'obéissance veut que ses épargnes soient employées aux besoins de la communauté ou de quelque religieuse en particulier. Que penser d'une religieuse qui, si elle voit une de ses compagnes se servir de ses effets, avec la permission de l'abbesse, met sans dessus dessous le couvent ? O ma sœur ! voyez si vous êtes bien détachée de tout ce que vous possédez. Demandez-vous, si l'abbesse vous empêchait de faire quelque dépense, si elle vous ôtait un meuble, un vêtement, comment vous le supporteriez ? Si vous aimez encore quelque chose, faites comme la sœur Marie de la Croix, qui s'en privait ou le portait à sa supérieure, pour qu'elle en disposât à son gré. Il faut être détachée, même des choses que permet l'obéissance.

II. Le second degré, c'est de ne rien avoir de superflu, car toute chose superflue, sera un obstacle pour vous unir parfaitement à Dieu. Ste.-Marie-Madeleine de Pazzi dépouilla son petit autel de tous ses ornements, et n'y laissa que le crucifix. Ste.-Thérèse raconte que tant qu'elle avait quelque chose de superflu chez elle, elle ne pouvait se recueillir dans l'oraison, jusqu'à ce qu'elle s'en fût débarrassée, sachant combien Dieu est jaloux de la pauvreté religieuse. S'il n'y a pas de parfaite communauté dans le couvent, tâchez du moins d'imiter la pauvreté des plus exemplaires d'entre les sœurs, pour les vêtements, la nourriture et les meubles. Vous dites : Mais tout ce que j'ai je l'ai eu avec permission. Je réponds : La permission vous en rend la propriétaire, mais n'empêche pas que vous ne perdiez le mérite de la parfaite pauvreté. Vous direz : mais ce que je possède, je n'y suis pas attachée. Je réponds : Dès que ce que vous avez n'est pas nécessaire, ce sera un obstacle à la parfaite pau-

vreté. Vous dites enfin : Mais cet argent, cet objet me sert pour aider les pauvres ou mes compagnes. Je réponds que la religieuse qui édifie, n'est pas celle qui a de quoi donner, mais celle qui n'a rien à donner. St.-Thomas a dit : *Bonum est facultates pauperibus erogare sed melius est egere cum Christo.* (II. 2. qu xxxii. a. 8.) Il est bon de donner ses effets aux pauvres, mais il vaut mieux être pauvre avec Jésus-Christ, et n'avoir rien à donner. La vén. sœur Anédéc de Sales, disait qu'une bonne religieuse ne doit désirer jouir que des biens qu'elle reçoit de Dieu, c'est-à-dire des bons exemples, des oraisons et des secours de la vie spirituelle.

III. O ma sœur ! si vous voulez plaire à votre époux, tâchez de vous défaire de tout ce qui vous est inutile, et si vous ne savez pas quels sont ces objets, priez votre abbesse d'examiner votre cellule et d'en ôter tout ce qu'elle jugera superflu. Si vous aimez véritablement la pauvreté, je ne vous dis pas de faire la singulière dans le couvent, mais vous ne devez pas souffrir qu'il y ait des religieuses plus pauvres que vous ; vous devez donc tâcher d'être pauvre en tout, pauvre dans vos habits, dans vos meubles, dans vos aliments, pauvre surtout d'argent. Quant aux habits, mettez-y toute la pauvreté possible, servez-vous-en par nécessité et non par vanité. A quoi servent les vêtements fins des religieuses, sinon à satisfaire leur amour propre et les faire estimer de ceux qui les voyent ! St.-Grégoire remarque qu'on ne met des vêtements de prix que lorsqu'on espère être vu des autres. *Cum nemo velit ibi pretiosis vestibus indui, ubi ab aliis non possit videri.* Le St.-Esprit dit que la beauté d'une personne ne consiste pas en ce qu'elle porte au dehors, mais en ce quelle possède au dedans : *Omnis gloria ejus filia regis*

ab intus. (Ps. 44.) Mais l'extérieur d'une personne en révèle l'intérieur. *Exteriora signa produunt quid in animo lateat intus*, est-il dit dans les révélations de Ste.-Brigitte. (Rev. l. iv. c. 13.) Toute parure vaine décèle une âme vaine. St.-Jean Chrisostôme, dit qu'une religieuse qui s'occupe à orner son corps prouve que son esprit est imparfait. *Studium in ornando corpore internam indicat deformitatem.* (Hom. 37.) St.-Bernard dit, que plus on embellit le corps, plus on souille l'âme. *Quantò amplius corpus ornatur, tanto interior anima sædatur.* Ste.-Madeleine de Pazzi, (vie. cap. 64.) vit beaucoup de religieuses damnées pour des péchés commis contre la pauvreté, et surtout par vanité.

IV. Je ne prétends pas que vous portiez des habits sales et déchirés; mais un habit raccommodé convient à une religieuse qui a fait vœu de pauvreté. Il ne faut pas porter un voile sale, mais il ne convient pas qu'il soit d'une blancheur éblouissante. Comment croire à la vertu d'une religieuse qui porte des manchettes de baptiste, des boutons d'argent, des bagues précieuses au doigt, et un riche chapelet au côté ? qu'elle sache que le mépris de la pauvreté déplaît beaucoup à Dieu. La vén. sœur Constance de la Conception, religieuse carmélite, ayant jeté une fois un vieux voile déchiré, Jésus lui apparut et lui dit : C'est ainsi que tu méprises le poële nuptial que je t'ai donné. Mais les religieuses qui aiment Jésus-Christ ne font pas ainsi. Sœur Marguerite de la Croix, fille de l'empereur Maximilien II., clairiste déchaussée, ayant comparu devant le duc Albert son frère avec une robe raccommodée, celui-ci s'en étonna. Alors elle lui dit : Mon frère, je suis plus heureuse sous cette robe en ambeaux que les rois sous leurs manteaux de pourpre.

Ce que le monde méprise, Dieu l'aime et le récompense grandement. Violante Palombara, dame très-noble, ne portait jamais que des vêtements faits d'une toile grossière, une camisole de laine pour dormir et un chapelet de bois; en mourant elle s'écria : Que vois-je ! ma robe étincelle de lumière, ma couverture est d'or et mon chapelet est de diamants.

V. Tâchez d'être pauvre : même dans vos meubles et dans les ustensiles de votre cellule. On lit dans les chroniques de St.-Jérôme, que quand les supérieurs trouvaient des choses curieuses, ils les jetaient au feu, les appelant *idoles des religieux*. Sœur Madeleine Caraffa, grande servante de Dieu, qui fut d'abord duchesse d'Andrie et puis religieuse à Naples, n'eut jamais dans sa cellule ni tableaux, ni cadeaux, ni beaucoup de livres; car, disait-elle, un seul livre suffit pour lire et pour le mettre en pratique. C'est à la confusion de certaines religieuses qui ont leur cellule remplie de livres spirituels et ne profitent d'aucun. Ste.-Thérèse faisait chaque jour l'examen de sa cellule, pour voir s'il n'y avait pas quelque chose d'inutile; si elle y en trouvait, elle l'enlevait aussitôt. Ma sœur ! Il y a peut-être bien des choses superflues dans votre cellule, pourquoi ne vous en défaites-vous pas ? A quoi servent ces peintures profanes ? ces corniches dorées ? ces boîtes d'acajou ? ces ouvrages d'or ? ces vases de cristal, plus convenables à une femme du monde qu'à une religieuse ! Songez que ce qui plaît maintenant à vos yeux, vous percera le cœur à l'heure de la mort ; et vous en porterez la peine dans le purgatoire. Monseigneur Palafox raconte qu'un supérieur apparut à un moine et lui dit que pour le vœu de pauvreté Dieu demandait un compte exact

de toutes les choses auxquelles on ne fait pas attention dans cette vie ; il ajouta qu'il souffrait beaucoup pour avoir eu un secrétaire en noyer dans sa cellule. Quelques religieuses ont leur cellule approvisionnée de fruits, de confitures, de liqueurs et de mille autres friandises. La vén. Jeanne de l'Annonciation à qui les médecins avaient ordonné la pâte de roses, ne voulut pas qu'on la laissât dans sa cellule et s'en faisait porter chaque soir la quantité nécessaire.

VI. Tâchez surtout d'être pauvre d'argent. St.-Paul compare l'amour de l'argent à l'idolâtrie. *Avarus quod est idolorum servitus.* (Eph. lv.) Car l'argent devient le Dieu de l'avare, et son unique but. St.-Jean-Chrysostôme a dit : *Contemnamus pecunias ne contemnamur à Christo.* (Hom. vii. in c. 3.) Méprisons l'argent si nous ne voulons être méprisés par Jésus-Christ. Les premiers chrétiens, après avoir vendu leurs effets, en déposaient le prix aux pieds des apôtres, (Act. iv. 34. et 35.) voulant indiquer par là que l'argent ne devait pas être dans le cœur de l'homme, mais sous ses pieds. Quelques religieuses, sur prétexte de manquer de mille choses, ne cessent d'amasser de l'argent. Ste.-Catherine de Sicque disait : Nous voulons regorger de biens, et tant que nous n'en regorgeons pas, nous nous croyons toujours dans le besoin. Mais les religieuses qui aiment la perfection ne font pas ainsi, elles ne veulent que le nécessaire et ne conservent que l'argent indispensable. A quoi leur servirait plus d'argent, sinon à les rendre plus fières, plus difficiles, plus vaines et moins mortifiées, car elles satisferaient tous leurs caprices. Si vous avez plus d'argent qu'il ne vous en faut, donnez-le donc à l'abbesse pour qu'elle en dispose à son gré, ou du moins employez-le à secourir les

religieuses plus pauvres, non pour avoir des dépendantes, mais par pure charité. Qu'il est honteux, dit Ste.-Catherine de Sienne, dans une de ses lettres, (Ep. xv.) que les religieuses qui devraient être des miroirs de pauvreté, nagent dans les délices comme si elles étaient dans le monde, et prétendent avoir dans le couvent plus d'aisances qu'elles n'en auraient eu dans la maison paternelle ?

VII. Il faut être encore très-circonspect dans sa dépense pour ne pas enfreindre le vœu de pauvreté. Certaines religieuses, se vantant d'être grandes et généreuses, disent : *Quand on a de quoi, on doit dépenser.* Excellente maxime, qui irait bien dans la bouche d'un homme du monde, mais non d'une religieuse. Ne vous targuez pas du prétexte que vous faites ces dépenses à la gloire de Dieu dans les fêtes du couvent. Clément V. (dans sa Clémentine *Exivi* §. *Rursum de verb. signif.*) défend aux religieux expressément toute dépense superflue, même pour le culte divin. St.-Charles-Borromée ordonna expressément aussi que les ornemens des chapelles des religieuses fussent convenables, mais non somptueux. St.-Bernard demande : *Quid putas ? in his quæritur pœnitentia , compunctio , aut intuentium admiratio ?* (Serm. ad. Guil.) Que pensez-vous ? est-ce la pénitence, la componction ou l'admiration des étrangers que vous recherchez ? Croyez-vous, dit-il, que cette religieuse, en faisant une fête pompeuse, cherche à honorer Dieu et à porter les autres à la dévotion, ou bien qu'elle le fait par vanité et pour qu'on admire sa magnificence et son génie ? St.-Bernard se fait cette objection : Mais les évêques ne se font pas scrupule de dépenser immensément pour les fêtes du culte. Il répond : *Alia causa est Episcoporum alia monachorum ; nos*

qui mundi pretiosa reliquimus, in his devotionem excitare intendimus. La position des évêques est différente de celle des moines qui professent la pauvreté. Nous qui avons laissé les biens du monde, nous devons être pauvres, même dans nos fêtes, et par les dehors de notre pauvreté, allumer la piété dans le cœur des hommes. O mon Dieu, que de péchés commettent les religieuses pour ces fêtes ! Elles ne se contentent pas des cierges, des tapisseries, de la musique, elles veulent encore régaler les curieux qu'attire la cérémonie. Comment ne pas être révolté de voir qu'elles font passer le prêtre au parloir en sortant de l'autel pour lui faire prendre des rafraîchissements, du chocolat, des douceurs ?

VIII. Mais dites-vous : Que faut-il faire ? ne dois-je pas imiter les autres ? Je réponds : Du moins ne cherchez pas à surpasser les autres et à augmenter le nombre des abus, car si vous excédez dans votre dépense, celle qui viendra après vous, ne voudra pas faire moins pour ne pas passer pour plus pauvre que vous. N'introduisez pas des abus ; que ceux qui existent vous suffisent, car vous rendrez compte à Dieu de tout ce que vous ferez. Une religieuse a commencé par étaler un peu de faste, celle qui l'a suivie un peu plus, une autre encore davantage, et on est arrivé à de tels excès que des communautés entières ont perdu la ferveur et l'observance des règles. Que de religieuses sont distraites, inquiètes, sans recueillement, sans dévotion, pleines de vanité pendant toute leur vie à cause de ces dépenses ! Les Souverains pontifes, les saintes congrégations de Rome ont essayé mille fois de réparer le mal, mais il n'ont rien gagné. Que puis-je ajouter encore ? Je ne puis que m'écrier : Malheur à toute religieuse qui introduit des

abus dans le couvent ! Que celle qui a la gestion des biens du couvent n'aille pas faire de folles dépenses pour elle-même, car ce serait blesser gravement le vœu de pauvreté. Les permissions pour les dépenses ne doivent pas être accordées par les confesseurs, mais par la supérieure ; car une religieuse ne doit obéir qu'à sa supérieure pour les choses temporelles. De plus, la permission ne peut servir que pour acheter l'objet qui y est indiqué, car si on l'employait pour autre chose, ce serait une infraction au vœu de pauvreté. Celles qui font par caprice et par vanité des présents à des personnes qui n'en ont pas besoin, blessent encore la pauvreté : *Pars sacrilegii est, rem pauperum dare non pauperibus.* (Ep. ad Pam.) C'est un sacrilège que de donner le bien des pauvres, c'est-à-dire des religieuses qui n'ont rien à elles, à ceux qui ne sont pas pauvres. Les décrets apostoliques défendent aux confesseurs de recevoir des présents des religieuses, surtout s'ils sont réciproques. St.-Jérôme dit : *Crebra munuscula et sudariola et fasciolas et degustatos cibos, blandasque litterulas, sanctus amor non habet.* (Ep. ad Nep.) Le saint amour n'admet ni petits cadeaux de mouchoirs, de bonbons, de lettres affectueuses. Nous parlerons de tout ceci plus loin.

Chap. X. §. 3.

IX. Le troisième degré de la pauvreté c'est de ne pas vous plaindre, lors même que le nécessaire vous manque. Un jour la divine mère dit à une religieuse franciscaine : Ma fille, si tu as tout ce qu'il te faut, tu n'es pas vraiment pauvre ; la véritable pauvreté consiste à avoir moins que le nécessaire. La B. Jeanne de Chantal disait : (vie lib. III. c. 12.). Les plaintes contre la pauvreté déplaisent à Dieu et aux hommes. Je ne me trouve heureuse que lorsque j'ai quelque indice extérieur de pauvreté. La vén. Baptiste Vernaz-

za chanoinesse régulière , disait qu'elle éprouvait un grand plaisir en pensant que si elle avait besoin de quelque chose , elle ne pourrait pas se le procurer. Ste.-Marie-Madeleine de Pazzi s'affligeait quand la supérieure lui fournissait ce qui lui manquait. Une fois qu'elle n'avait pas de pain à table , elle en eut tant de plaisir quelle s'en accusa. Elle s'écriait par fois : Oh ! que je serais heureuse si j'allais manger , et que je ne trouvasse pas de nourriture , si j'allais dormir et que je ne trouvasse pas de lit , si j'allais me vêtir et que je ne trouvasse pas d'habits ! que ne suis-je dépourvue de tout ! O ma sœur ! parlez de même , quoique vous ayez quitté le monde et les choses superflues , je crains cependant que vous ne soyez attachée à ce que vous croyez nécessaire à votre nourriture , à vos habits , à votre lit , car vous vous déssolez quand ces choses vous manquent.

X. Mais comment seriez-vous pauvres ? vous voulez jouir du pain de la pauvreté et vous ne voulez manquer de rien ! Quel pauvre , quel riche , même dans le monde , a-t-il toujours tout ce qu'il désire ? Si vous étiez restée dans le monde , que de choses vous manqueraient ! Et , dans le couvent où vous êtes venue pour souffrir et pour professer la pauvreté , vous voulez ne manquer de rien ? St.-François de Sales disait : Vouloir être pauvre et ne pas souffrir , c'est vouloir obtenir l'honneur de la pauvreté , et posséder l'aisance de la fortune. Mais vous dites : Si j'étais d'une bonne santé , je souffrirais tout ; mais je suis malade , c'est pourquoi je ne puis concevoir que la supérieure m'oublie , comme si j'étais bien portante. Je vous réponds. Vous vous plaignez qu'on vous oublie , mais vous oubliez que vous êtes entrée dans le couvent pour souffrir. Une religieuse doit embrasser la douleur , non

seulement quand elle est bien portante, mais même quand elle est malade. On trouve dans la Constitution de Ste.-Thérèse cet article : Si quelque chose manque à nos frères malades, qu'ils se souviennent qu'ils ont embrassé la pauvreté de Jésus-Christ, c'est pourquoi ils ne doivent être traités en hommes riches ni quand il sont bien portants, ni quand il sont malades. Ste. Marie-Madeleine de Pazzi parle ainsi aux religieuses : Quand même vous seriez malades ne prenez et ne faites rien qui n'ait l'apparence de la pauvreté. St.-Bernard voulait que ses moines malades ne bussent que de simples tisannes, disant que les médecines chères ne conviennent pas à des malades pauvres. Si vous étiez restée dans le monde, je ne sais si vous auriez pu avoir le médecin et les drogues que la religion vous donne; et vous osez en exiger davantage. Allons ! soyez contente de vivre et de mourir pauvre ! et réjouissez-vous que lorsque la mort viendra, elle vous trouve pauvre. Toutes les fois que vous manquerez de quelque chose, souvenez-vous de ces paroles de la B. Jeanne de Chantal : les occasions d'exercer la pauvreté sont si rares, que lorsqu'elles se présentent, nous devons nous empresser d'en profiter avec joie.

XI. Le quatrième et dernier degré de la pauvreté consiste à se contenter des choses les plus pauvres, de la cellule, de l'habit, du lit, des aliments les plus pauvres. Ste.-Marie-Madeleine de Pazzi se nourrissait avec joie des restes des autres religieuses; elle portait une robe si vieille, que la supérieure fut forcée de l'en faire changer par obéissance. La B. Jeanne de Chantal disait que la perfection de la pauvreté veut que lorsque l'étain peut servir, on n'emploie pas de l'argent, et que lorsque le plomb peut servir,

on n'emploie pas l'étain. Cette règle doit s'appliquer à tout pour une religieuse qui veut être sainte.

XII. Nous allons rapporter en finissant, une belle instruction sur la pauvreté que le P. Antoine Torrès adressa à une religieuse de ses pénitentes : « Aimez la pauvreté comme un trésor, elle fut un trésor pour votre époux. Pratiquez-la sans cesse, parez-vous-en comme d'un bijou. Ne soyez pas tranquille si vous voyez dans le couvent une religieuse ou une converse plus pauvre que vous. Ne portez pas d'objets de luxe, n'ayez sur vous que le nécessaire. Choisissez les voiles les plus vieux et les plus usés, et que votre clapelet même soit d'un bois grossier. Mettez la robe la plus déchirée, ne la quittez que lorsqu'elle ne tiendra plus sur vous. Évitez d'avoir plus de tuniques ou plus de linge que n'en a la dernière des sœurs converses. Ne possédez et ne convoitez aucune chose, pas même les choses nécessaires, et ne les achetez qu'après en avoir demandé la permission à votre Sauveur, attaché tout nu sur la croix. Ne donnez jamais, ne recevez jamais rien, que votre supérieure ne vous le permette. N'ayez dans votre cellule qu'un pauvre lit, avec peu de draps et de couvertures, deux chaises de pailles, un crucifix, quatre images de papier; quelques livres choisis, qui vous seront désignés par votre directeur, et ce qui vous est absolument nécessaire, rien de plus. Examinez souvent devant le crucifix si vous avez bien observé le vœu de pauvreté, et si vous trouvez dans votre chambre quelque chose de superflu, portez-le à la supérieure. Ne demandez rien pour vous à vos parents. Vous pourrez leur demander quelque chose pour les besoins de la communauté, mais sans rien garder pour vous. (Vie. lib. II. c. 11.)

XIII. De grâce, ô ma sœur, vous qui avez renoncé au monde, et à toutes les choses du monde, ne préférez pas la boue à Dieu. St.-Clément, évêque d'Ancire, lorsque Dioclétien lui présenta de l'argent, de l'or, et des bijoux pour qu'il reniât Jésus-Christ, poussa un long soupir en voyant que Dieu était comparé à la boue. On raconte que lorsque le tribun offrit à St.-Basile, martyr, de la part de l'empereur Licinius, la dignité de premier Pontife, s'il consentait à renoncer à la foi chrétienne, il répondit : Dites à l'empereur, que, quand il m'offrirait tout son empire, il ne vaudrait pas ce dont il me priverait en me privant de Dieu, et en me livrant au démon. O vous ! qui vous êtes donnés à Dieu, faites que les choses de la terre que vous avez laissées ne vous mettent pas encore une fois en danger de perdre Dieu. Imaginez que Dieu est devant vous avec toutes les créatures, et qu'il vous dit comme à la vén. sœur Marie Crucifiée : Choisis entre elles et moi, ce que tu préfères. Ah ! le trésor d'une religieuse, c'est Dieu ! — Je finis en disant avec St.-Madelcine de Pazzi : Heureux les religieux qui, détachés du monde par la sainte pauvreté, peuvent dire : *Dominus pars hereditatis meæ!* Dieu est ma part de l'héritage dans tout ce que je désire en cette vie et en l'autre. La même sainte s'écriait : Rien, rien que Dieu. Je ne veux Dieu que pour Dieu.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! je trouve tout en vous ; je ne veux et ne désire rien hors de vous. Attirez-moi toute à vous ; faites que je sois brûlée et dévorée du feu de

votre amour. Mon bien aimé Rédempteur, depuis bien des années vous me poursuivez et me voulez toute à vous. Puisque vous avez tant de souci de mon bonheur, faites que dorénavant je n'aie d'autre souci que de vous aimer. Délivrez-moi de tous les sentiments qui m'éloigneraient de vous. Faites que mes pensées n'ayent pour but que de me préserver de tout ce qui pourrait vous déplaire et de faire tout ce qui peut vous être agréable. O verbe incarné, vous êtes descendu sur terre pour nous embrâser d'amour pour vous! Prenez mon cœur, enflammez-le. Seigneur, éclairez-le et pliez-le à toutes vos volontés, unissez-le au vôtre, et gardez-le. Unissez-vous à moi et unissez-moi à vous par un parfait amour, que l'éternité ne puisse jamais rompre. Faites que je ne m'appartienne plus, mais que je sois à vous, toute à vous, ô mon trésor, mon amour, mon unique bien. O Marie! ma mère, j'ai fondé toutes mes espérances en votre intercession.

CHAPITRE X.

Du détachement des parens et du respect des hommes.

§. I.

Du détachement des parens.

I. Si l'attachement aux parents n'était bien dangereux, Jésus-Christ ne nous l'aurait pas recommandé avec tant de soin. Dans un endroit il dit que celui qui ne hait pas ses parents, ne peut être son disciple. *Si quis venit ad me et non odit patrem suum et matrem, non potest meus esse discipulus.* (Luc. xiv. 26.) Il dit dans

un autre endroit, qu'il est venu séparer le fils de son père, et la fille de sa mère. *Veni enim separare hominem adversus patrem suum et filium adversus matrem suam.* Mais pourquoi donc cette haine envers nos parents, et pourquoi nous séparer d'eux ? Le Sauveur lui-même répond à cette question : *Et inimici hominis domestici ejus.* (Mat. x. 36.) Parce que les hommes et surtout les religieux n'ont pas de plus grands obstacles à leur vocation que leurs parents ; car, dit St.-Thomas, (II. 2. qu. CLXXXIX. a. 10.) *frequentur amici carnales aversantur profectui spirituali; propinquus enim carnis in hoc negotio amici non sunt sed inimici.* L'expérience nous le prouve, St.-Charles-Borromée, quoiqu'il fût réservé dans sa conduite, et très-détaché de ses parents, avouait cependant que, quand il allait les voir, il revenait moins fervent et presque indifférent aux choses de Dieu. Les maîtres de la vie spirituelle exhortent tous ceux qui veulent atteindre à la perfection à fuir leurs parents, à ne pas se mêler de leurs affaires, et à ne pas même demander de leurs nouvelles, quand ils sont éloignés.

II. Comment avoir la ferveur, quand on veut toujours avoir ses parents auprès de soi, quand on envoie lettres sur lettres pour les faire venir, qu'on se plaint, qu'on s'inquiète, s'ils tardent à arriver ! Comment une religieuse qui fait ainsi s'unirait-elle à Dieu ? St.-Grégoire dit : *Extra cognatos quisque debet fieri, si vult parenti omnium veridis jungi.* (Mor. lib. VII. c. 6.) Il faut fuir ses parents quand on veut s'unir à Dieu, père universel de tous les hommes. St.-Bernard, après avoir dit que la Ste.-Vierge, ayant perdu son fils, le chercha vainement pendant trois jours chez ses parents, en tire la conséquence que Jésus-Christ ne réside pas là. *Non invenitur Jesu inter cognatos.* Pierre

de Blois ajoute que l'amour de nos parents nous prive de celui de Dieu. *Carnalis amor extra Dei amorem citò te capiet.* Moïse en mourant dit ces mots qui s'adressent surtout aux religieux : *Qui dixit Patri suo et matri suæ : nescio vos et fratribus suis ignoro vos, hi custodierunt eloquium tuum et pactum tuum servaverunt.* (Deut. xxxiii. 9.) C'est-à-dire que la religieuse qui dit à ses père et mère : Je ne vous connais pas ; à ses frères : je ne sais qui vous êtes, répond à l'appel de Dieu et observe l'engagement qu'elle a pris avec Dieu, en faisant ses vœux, alors que Dieu lui dit comme à toutes celles qui se consacrent à lui : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum.* (Ps. xxxiv. 12.) Écoute, ô ma fille et apprends combien tu seras heureuse, si tu m'obéis, et si tu prêtes l'oreille à mes paroles ; oublie tes semblables et la maison paternelle et alors, moi, qui suis ton roi et ton époux, j'aimerai ta beauté. *Grande premium est, s'écrie St.-Jérôme, parentis oblivisci, quia concupiscet Rex decorem tuum.* (in Reg. mon.) La récompense qui t'est destinée, est immense ; car tu seras chère à ton Seigneur qui te rendra heureuse dans cette vie et dans l'autre. Notre Sauveur a dit : *Omnis qui reliquerit domum vel fratres aut patrem, aut matrem, propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit.* (Mat. xix. 29.) Celui qui abandonne, même d'affection, ses père et mère pour moi, possédera la vie éternelle dans l'autre vie, et recevra de plus le centuple dans celle-ci. Elle laissera quelques sœurs dans le monde, et elle en trouvera beaucoup dans le couvent ; elle laissera un père et une mère, et elle aura Dieu pour père et Marie pour mère, et sera aimée et traitée par eux comme une fille.

III. Sachant combien ils se rendaient chers à Dieu en se détachant de leurs parents, les saints ont cherché à en être toujours éloignés. St.-François-Xavier, en allant aux Indes, passa près de sa ville natale, mais il ne voulut pas y entrer, de peur de voir sa mère, ses parents et ses amis, qui, dans leurs lettres, l'avaient instamment prié de venir leur dire un dernier adieu, car il ne devait plus les revoir ! La sœur de St.-Pacôme étant venue le voir, il lui fit dire ces mots : *Tu sais que je ris encore, que cela te suffise. Pars.* Quelques saints ne voulaient pas même lire les lettres de leurs parents. St.-Jean-Climaque raconte que St.-Antoine, abbé, après un séjour de plusieurs années dans le désert, reçut des lettres de ses parents : il se dit à lui-même : *Lirai-je ces papiers ? Ils ne m'apporteront que trouble et inquiétude ; il m'ôteront la paix dont je jouis.* Il les jeta dans le feu et s'écria : *Disparaissez, souvenirs de ma patrie ! Ne me rappelez plus ce que j'ai quitté. Brûlez, ô lettres de mon père ! brûlez, pour que je ne sois pas brûlé un jour.*

IV. Ste.-Thérèse disait : « Je ne conçois pas quelle consolation peut trouver une religieuse dans la vue de ses parents. Outre que Dieu lui ordonne de les haïr, elle ne peut partager leurs plaisirs, et à coup sûr elle partage leurs peines. Qu'elle est belle, ô ma sœur, cette réflexion de la sainte ! Lorsque vos parents viennent à la grille, ils ne peuvent pas vous faire jouir de leurs amusements, parce que vous êtes renfermée et que vous ne pouvez pas y aller. Que viennent-ils donc faire au parloir ? Ils n'y viennent que pour vous raconter leurs maux, leurs chagrins, leurs besoins. A quoi sert tout cela ? Cela sert à vous remplir d'inquiétude, de distraction, de défauts ; à chaque visite de vos parents, on vous voit pendant plu-

sieurs jours distraite et inquiète dans la prière et dans les communions, parce que vous pensez sans cesse à ce qu'ils vous ont dit. Comment donc, vous qui avez quitté le monde pour vous rendre sainte, pouvez-vous désirer que vos parents viennent souvent vous voir ? Est-ce pour qu'ils vous fassent perdre votre paix et votre avancement dans la vertu ? Quelle folie de croire qu'on ne peut pas vivre contente sans voir souvent ses parents ! Oh ! si vous vous en éloigniez, combien Jésus-Christ vous consolerait et vous rendrait heureuse ! Ste.-Madelaine de Pazzi disait que le fruit principal que les religieuses doivent tirer de la communion, c'est la haine des grilles. Il n'y a pas de lieu, en effet, où le démon gagne davantage avec elles qu'au parloir, comme un des esprits malins le dit un jour à la vén. sœur Marie Villani. Ste.-Madelaine de Pazzi détournait ses pas du parloir, et le haïssait tellement, qu'elle ne pouvait pas même l'entendre nommer. Quand par fois elle était forcée d'y descendre elle se prenait à pleurer et disait à ses compagnes : Mes filles, priez Dieu pour moi, car on m'appelle à la grille, et elle les suppliait de venir l'appeler sous un prétexte quelconque.

V. Mais vous dites : Quoi ! je ne dois pas voir mes parents ! Quand ils viennent me trouver, je dois les chasser et ne pas descendre au parloir. Je n'exige pas cela, mais si vous le faites, ferez-vous mal ; sera-ce chose inconvenante et jamais pratiquée par aucune religieuse ? Plus d'une a pris cette résolution et l'a exécutée. On rapporte, vers la fin de la vie de Dona Jérôme St.-Félix (Lib. 6. c. 1. §. 4.), écrite par le P. Torrès, que cette religieuse, du couvent de Dona Alvina, était au commencement si attachée à ses parents, qu'elle pensait toujours à eux, qu'elle voulait

qu'ils vinssent souvent la voir, et envoyait chaque jour demander des nouvelles de son père. La sœur Marie Antonia, qui était dans le même couvent, et qui était très-cervente, pria Dieu de la faire souffrir, et Dieu l'exauça, car il lui envoya un ulcère qui lui rongea les chairs en lui causant des douleurs mortelles; elle s'écriait alors : Plus fort, ô mon époux, plus fort ! Sœur Antonia, au moment de mourir promit donc à D. Jérôme, de lui obtenir la grâce d'être sainte, lorsqu'elle serait en paradis. Elle mourut, et en effet la sœur Jérôme changea de conduite, prit la résolution de ne plus voir ses parents, et resta quarante ans sans aller au parloir. Un jour que deux de ses neveux demandèrent à la voir, elle les fit renvoyer, et courut à la grille de l'église devant le Saint-Sacrement. Ses neveux allèrent à l'église pour la voir par cette grille; alors elle tira le rideau et s'enfuit; mais elle se fit tant de violence, qu'elle tomba évanouie à terre, (qui ne se fait pas violence, ne sera jamais saint.) Depuis lors, sœur Jérôme fit de tels vœux au divin amour, qu'elle vécut et mourut sainte. Quand elle fut morte, on grava son portrait, et lorsqu'on ouvrit son cadavre, on trouva une croix sur son cœur, preuve de l'immense amour qu'elle avait porté à Jésus-Christ. Pourquoi, vous aussi, ne fuyez-vous pas la grille ?

VI. Mais, direz-vous que si vous formez ce dessein, l'abbesse et le confesseur ne vous permettront pas de l'exécuter, et pourquoi vous le refuseraient-ils. Puisque la chose est faite d'inspiration divine, et quelle peut servir à l'édification des autres sœurs ? Si cependant la supérieure ne vous le permet pas, et vous ordonne de descendre à la grille, je vous conseille d'obéir, mais dites-lui ce que dit le b. Théodore à son abbé qui voulait l'engager à aller voir sa mère, qui

était venue le trouver : Mon père, vous m'ordonnez d'aller voir ma mère, mais qui me garantit que sa visite ne sera pas nuisible à mon salut? L'abbé fut effrayé de ces paroles, et le délivra de l'obéissance. Je m'adresse maintenant aux abbesses et aux confesseurs. Lorsque, sans juste cause et seulement par convenance, par caprice, ou par intérêt, ils entravent les progrès d'une religieuse dans la perfection, ils en sont responsables devant Dieu. Au reste, quant à vous, si on vous ordonne, ô ma sœur, de descendre, obéissez : je le répète, je n'exige pas de vous que vous ne voyez plus vos parents, mais, quand vous leur parlez, observez les règles suivantes : 1° Avant d'aller à la grille, recommandez-vous à Jésus crucifié, à Jésus dans le Saint-Sacrement, pour qu'il nous assiste en ce moment. 2° Gardez-vous d'imiter ces religieuses qui vont au parloir pour s'amuser, pour savoir ce qui se passe dans le monde, et qui le répètent ensuite à toutes les sœurs. 3° Gardez-vous bien de rien révéler des affaires du couvent, et surtout de tout ce qui a rapport à la supérieure et à vos compagnes. 4° Lorsque vos parens se mettent à parler de choses inutiles, de choses mondaines, de mariages, d'amour, de bal, etc., interrompez-les. La vén. sœur Marie Crucifiée, s'évanouissait lorsqu'on lui parlait de mariage. Entamez donc aussitôt quelque sujet chrétien, racontez quelque fait arrivé, et déduisez-en une conséquence morale. Vous ne devez pas apprendre de vos parents le langage du monde, mais ils doivent apprendre de vous le langage de Dieu. Tout le temps qu'on passe aux grilles, est un temps perdu, et dont on rendra compte au Seigneur. 5° Ne priez jamais vos parents de venir vous voir, et lorsqu'ils viennent, tâchez d'abréger la conversation ou de prendre congé d'eux sous

prétexte d'une affaire ; dites par exemple que vous devez assister une malade , faire une oraison , ils s'apercevront alors que leur présence ne vous est pas agréable , et viendront moins souvent. Soyez certaine que moins dureront leurs visites , plus vous éviterez de défauts ; plus elles seront rares , plus vous serez recueillie et consolée par Jésus. La vén. sœur Catherine , chartreuse , qui s'était faite religieuse contre la volonté de ses parents , et qui en avait été abandonnée , disait : Je ne porte pas envie à mes sœurs , parce qu'elles voient leurs parents plusieurs fois par an , car je puis à chaque instant voir mon véritable père , Jésus , et ma véritable mère , Marie , et ils me remplissent de consolation.

VII. En outre , et en dernier lieu , ayez soin de ne pas vous mêler dans les affaires de vos parents , de mariages , de contrats , de dépenses , et de choses semblables qui vous feraient perdre la paix , le recueillement et peut-être même l'âme. St.-Jérôme a dit : *Quanti monachorum , dum patris matrisque miserentur , suas animas perdiderunt !* (In. Men.) Combien de religieux , pour avoir eu pitié de leurs parents , se sont perdus ! Le même saint dit encore dans un autre endroit , que plus une religieuse est affectionnée à ses parents , plus elle est indifférente envers Dieu. *Grandis in suos pietas , impietas in Deum est.* (S. Hier. ep. 28.) Quelle impiété que de quitter Dieu , l'oraison , les sacremens , se jeter dans la distraction et la tiédeur pour servir ses parents ! St.-Bernard appelle les affaires de nos parens , des affaires diaboliques , et exhorte les moines à les fuir : *Fugiant illorum curam tanquam diabolicam.* (In. cons. mon c. 23.) St.-Ignace de Loyola ne voulut pass'occuper du mariage d'une de ses nièces , quoiqu'elle fût héritière de sa maison. St.-François

de Borgia ne voulut pas écrire au pape pour la dispense qu'il aurait facilement obtenue pour le mariage de son fils avec une de ses parentes , quoique de ce mariage dépendit un héritage considérable. (Vie. J. iv. c. 6.). *Nemo mittens manum ad aratrum et respiciens retro aptus est regno Dei.* (Luc. 9. 62.) Celui qui, ayant mis la main à la charrue , regarde derrière lui , n'est pas propre au royaume de Dieu.

VIII. Tremblons , car c'est Dieu qui nous dit , que ceux qui se sont mis à son service , et s'occupent des choses du monde , ne sont plus dignes du paradis. Quand vos parents veulent vous mêler à leurs affaires , refusez et faites leur agréer vos excuses. Souvenez-vous de ce que dit Jésus-Christ à ce jeune homme , qui , étant appelé à le suivre , répondit qu'il voulait avant tout ensevelir son père : Laissez les morts ensevelir leurs morts , lui dit le Rédempteur. *Sine ut mortui sepéliant mortuos suos.* (Luc. 6. 90.) Je vous dis la même chose , ô ma sœur , laissez les mondains , appelés *morts* , s'occuper des affaires du monde. Votre seule affaire est d'aimer Dieu et de vous rendre sainte. Dites donc à vos parents que de tels soins ne conviennent pas à votre position. Quand la Ste.-Vierge dit à Jésus-Christ , qui était resté dans le temple , mon fils , pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? Votre père et moi , nous vous cherchions , plongés dans la douleur. *Fili, quid fecisti nobis sic? Ego et pater tuus dolentes quærebamus te.* Jésus lui répondit : *Nesciebatis, quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse?* (Luc. 11. 48. et 49.) Ne saviez-vous pas que je ne dois avoir à cœur que la gloire de mon père. De même si vos parents se plaignent de ce que vous ne voulez pas les servir , dussent-ils vous appeler ingrate , sans affection pour eux , ennemie de votre maison , répon-

dez avec courage, que vous êtes morte au monde, et que vous ne devez servir que Dieu et votre couvent, je termine par les paroles du B. Joseph Calasanze : Une religieuse qui aime ses parents, disait-il, n'a pas quitté le monde.

PRIÈRE.

Oui, mon Dieu et mon divin époux, à l'avenir je veux n'aimer et ne servir que vous. Je ne servirai les créatures que lorsque vous me le permettrez. Seigneur, faites-moi connaître tout ce qui peut vous plaire. Je le ferai aussitôt. Enflammez-moi toute de votre saint amour ; faites que je ne veuille jamais que ce que vous voulez. Faites que je n'aime que ce que vous aimez. Faites que je vous dise sans cesse avec une sincère affection : O mon Dieu, ô mon Dieu, je ne veux que vous et rien autre. O mon roi et mon époux, ô Jésus, régnez seul dans mon âme, possédez-la toute entière. Montrez-lui ce qu'elle doit fuir et ce qu'elle doit chercher, et faites qu'elle n'obéisse qu'à vous. O mon bien-aimé Rédempteur, exaucez-moi par les mérites de votre passion ! O reine du ciel, je me confie en vous, aidez-moi de votre intercession.

§. II.

Du détachement du séculier et même des autres religieuses.

I. St.-Augustin dit que ceux qui ne veulent pas fuir les conversations dangereuses, tomberont infailliblement dans l'abîme. *Qui familiaritatem non vult vi-*

tare suspectam citò labitur in ruinam. (Serm. 2. in dom.) L'exemple de Salomon doit nous faire trembler tous. Dieu l'avait tant aimé qu'il était devenu pour ainsi dire la plume qui écrivait sous la dictée du St-Esprit, mais pour avoir trop fréquenté dans sa vieillesse les femmes de la gentilité, il finit par adorer leurs idoles. (III. Reg. 11.) Cela n'est pas étonnant dit St.-Cyprien. Comment être au milieu des flammes, et ne pas brûler! O épouse du Seigneur, l'air du parloir est empoisonné pour vous. Dans le chœur vous respirez l'air salutaire du Paradis, mais dans le parloir, vous respirez l'air sulfureux de l'enfer. Telle religieuse qui serait encore chez ses parents, n'oserait pas rester trois ou quatre heures en conversation avec un jeune homme; et elle ne craint pas de le faire dans la maison de Dieu. La maison de Dieu sera donc moins respectée qu'une maison de séculiers! Elle répond : Mais grâce à Dieu il n'y a pas de mal. Il n'y a pas de mal? Toutes les amitiés fondées sur la sympathie et sur une affection sensible vers un objet qui plaît, si elles ne font pas d'autre mal à l'âme, sont pour le moins des obstacles à la perfection. Elles font perdre l'esprit d'oraison et le recueillement. Une religieuse qui s'est prise d'amitié pour quelqu'un, aura le corps dans l'église, mais ses pensées voleront vers l'objet aimé. Elle cessera d'avoir du goût pour les sacremens : elle perdra la sincérité dans ses confessions, car, honteuse de son attachement, ou craignant que son confesseur ne lui ordonne de la rompre, elle lui cachera la cause de sa tiédeur, et ainsi cette malheureuse tombera de mal en pire; elle perd le repos, parce que, si elle entend dire mal de la personne qu'elle aime, son cœur bat, elle se trouble et la défend contre l'agresseur. Elle perd l'obéissance, parce que si la supérieure l'engage à faire cesser cette

amitié, elle cherche mille excuses et n'obéit pas. Elle perd enfin l'amour de Dieu, qui veut tout notre cœur pour lui, et n'y souffre pas d'attachement étranger. C'est pourquoi il se retire des cœurs ou règne un autre nom que le sien. La vénér. sœur Françoise Farnèse disait à ses religieuses : Mes sœurs, nous nous sommes renfermées entre quatre murs, non pour voir et être vues, mais pour nous conserver sans tache à notre divin époux. Plus nous nous cachons aux yeux des hommes, plus le Seigneur se dévoilera à nos yeux dans cette vie et dans l'autre.

II. L'âme court de grands dangers dans cette sorte d'affection, fondée sur les qualités extérieures de la personne aimée, quand elle est d'un sexe différent. Ces affections semblent d'abord indifférentes, mais peu à peu elles deviennent défectueuses, et finissent par entraîner l'âme dans quelque péché mortel. *Homo et mulier ignis et palea, et diabolus numquam sufflare cessat ut accendatur.* (In. Eph. Eus. ad Damas.) L'homme et la femme, dit St-Jérôme, sont comme le feu et la paille, et de plus le démon ne cesse de souffler pour l'enflammer. La paille, approchée du feu, n'est pas moins facile à s'enflammer que deux personnes de sexe différent qui se fréquentent familièrement : c'est même plus facile, parce que le démon les guette et ne cesse de souffler le feu. Ste.-Thérèse (Vic. c. 30.) se vit un jour dans l'enfer, et Dieu lui dit que ce lieu lui était destiné, si elle ne se défaisait pas d'une certaine amitié, non impure, mais seulement agréable, qui la liait à un de ses parents.

III. O vous qui me lisez ! Si vous vous sentez dans le cœur quelque affection de ce genre, le seul remède pour en guérir est de rompre promptement ; si vous hésitez, vous êtes perdu. Les chaînes qui vous lient

sont bien trempées et difficiles à rompre ; il faut donc les briser d'une seule secousse , ou , sans cela , vous ne les briserez jamais. Il ne se s'est passé entre vous et lui rien d'indécent , mais sachez que le démon ne commence pas par le dernier des excès ; il conduit lentement au bord du précipice , puis , avec un léger choc , il nous y fait tomber. Les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à dire que le seul remède à ces péchés , c'est de fuir les occasions. St.-Philippe de Néri disait que les lâches sont les vainqueurs dans la guerre des passions , car il prennent la fuite. St.-Jérôme a dit : *Cum cæteris vitiis quis possit resistere , huic tamen non potest , nisi per fugam.* (In. reg. mon.) Nous pouvons résister aux autres vices en nous faisant violence , mais le seul remède au vice de l'impûreté c'est de fuir l'occasion et de rompre l'attachement.

IV. Si , comme je l'espère , vous êtes libre de toute sorte d'attachement , soyez toujours sur vos gardes , car vous êtes aussi sujette à tomber dans ces filets , ou tant d'autres se sont laissés prendre par négligence. 1° Suivez la règle de Ste-Thérèse qui dit qu'une religieuse doit plutôt être grossière que polie , qu'elle doit parler peu , et faire peu de compliments. Ste.-Catherine de Sienne écrivit à une de ses nièces : Reste la tête baissée devant les séculiers , et sois sauvage comme un hérisson quand on te parle. Abstenez-vous aussi , quand vous êtes à la grille , de regarder et de rire immodestement , et surtout d'avoir une robe prétentieusement mise. Vous seriez encore plus blâmable , si vous laissiez flotter des boucles de cheveux sur votre front , ou si vous aviez des fleurs au sein , un éventail à la main , et si vos pas laissaient derrière eux une longue trace de parfums. Au reste , si vous voulez fuir tout danger , abstenez-vous autant que possible de causer

avec des séculiers. *Sede solitaria sicut turtur*, dit St.-Bernard, *nihil tibi et turbis.* (Serm. in can.) Soyez solitaire comme la colombe, fuyez la foule bruyante et le parloir, réfugiez-vous dans le chœur et dans votre cellule. Quels rapports peut-il exister entre vous et le monde, puisque vous l'avez quitté pour Dieu ? La sœur Jeanne d'Étienne, franciscaine, disait : Si tu es l'épouse du roi des rois, ne jette pas les yeux sur ses esclaves. C'est un crime à un esclave de regarder la reine; ce serait aussi un crime à la reine de se complaire aux regards de l'esclave. Ste.-Catherine de Sienne (Ep. 158.) dit : Nous sommes des épouses adultères, puisque nous cherchons les plaisirs de l'amour-propre, *l'air de notre cellule nous étouffe, nous ne semblons respirer qu'au parloir.* St.-Jérôme vous prévient que si, en causant avec quelqu'un, vous sentez naître dans votre âme quelque sentiment désordonné, écrasez-le en son berceau, de peur qu'il ne devienne géant. *Dum parvus est hostis, interfice.* (Ep. 22.) Il est facile de tuer le lion quand il est à la mamelle, mais c'est difficile et presque impossible, lorsqu'il est dans la force de l'âge.

V. Vous seriez très-coupable, si vous permettiez à un séculier de badiner avec vous, (je n'entends pas avec les mains, car un tel excès ne doit pas même se supposer) mais par des propos indécents. Ne croyez pas être exempte de blâme, parce que vous ne faites qu'écouter; en lui prêtant l'oreille, vous êtes sa complice et vous commettez le même péché. Si vous ne lui coupez pas aussitôt la parole, vous deviendrez pire que lui, et d'épouse de Jésus-Christ, vous deviendrez l'épouse de Satan. Vous serez la cause de la ruine de votre couvent, parce qu'une religieuse qui a une conduite pareille, par son exemple, en entraînera

beaucoup d'autres dans le même abîme. Si votre frère, ou quelqu'un de vos parents mène avec lui un de ses amis, et que celui-ci vous révèle, par le langage muet des regards, les tendres sentiments que vous lui inspirez, ayez soin alors de baisser les yeux, de garder le silence et de prendre un air sévère; mais le mieux serait de vous retirer aussitôt; s'il revient encore au parloir avec votre frère, et qu'il vous fasse appeler, répondez que vous avez affaire et que vous ne pouvez pas descendre. Prenez garde! car si vous cédez, si vous consentez à le voir, je vous plains, vous êtes perdue. Si vous recevez de quelqu'un une lettre où se trouvent des paroles d'affection, déchirez-la, brûlez-la et n'y répondez pas. Si vous êtes forcée d'y répondre à cause de quelque affaire importante, prenez un ton grave, austère; ne témoignez pas de reconnaissance, faites comme si vous n'aviez pas compris le sens de ses discours. S'il revient à la grille, congédiez-le, car si vous le voyez après sa lettre, c'en est fait de vous. Vous seriez encore très-coupable si pour ne pas fâcher une de vos compagnes, vous vous exposiez à fâcher Dieu, en favorisant un attachement illicite; si vous vous mêlez de pareilles choses, attendez-vous à un châtiment exemplaire comme cela arriva à une sacristine qui se chargea de faire parvenir une lettre d'une de ses amies à un séculier pour une correspondance qui n'était pas sainte. Elle remit la lettre au petit clerc du couvent, mais celui-ci étant pressé, tourna le tour avec tant de promptitude que la malheureuse en eut la main coupée et en mourut quelques jours après.

VI. Si un religieux ou un ecclésiastique venaient vous trouver, non pour parler de Dieu, ni du bien de votre âme, mais par attachement, employez les mé-

mes moyens pour les éloigner. Il scrait bon que vous n'eussiez de rapports avec votre confesseur qu'au confessionnal; et que si vous avez un entretien avec lui il eût lieu plutôt au tour qu'à la grille. Soyez plus circonspecte encore avec votre directeur, parce que la confiance qui existe entre vous et lui pourrait donner naissance à une sympathie, qui n'étant pas modérée deviendrait bientôt flamme d'enfer. N'ayez donc aucun commerce avec votre directeur, ne lui faites pas de présents, ne vous chargez pas du soin de cuire son dîné, de racommoder son linge, etc. Ste.-Thérèse disait : Oh ! combien toutes ces bagatelles troublent l'âme ! Dieu veuille qu'elles ne finissent pas par nous détacher de Dieu ! Si, dans votre couvent, est établi l'usage de faire des présents au directeur, envoyez-lui deux ou trois fois par an un petit présent, plutôt comme marque d'attention, que comme un gage d'affection. Gardez-vous surtout de jamais laisser échapper aucune expression tendre pour lui.

VII. Ne vous appuyez pas de l'idée que votre directeur est saint. St.-Thomas d'Aquin dit, que plus une personne est sainte, plus nous devons la craindre, car le sentiment de sa bonté nous la rendra encore plus chère. *Nec quia sanctiores fuerint, ideo minus cavendæ; quo enim sanctiores eo magis alliciunt.* (St.-Thom. op. 64.) Le vén. Sertorius Caputo, de la compagnie de Jésus, disait que le démon nous rend d'abord amoureux de la vertu d'une personne, puis de la personne même, puis il nous pousse à notre perte. Le docteur angélique dit que l'ennemi sait bien cacher le danger, car il ne lance pas d'abord les flèches empoisonnées, mais celles qui embrâsent le cœur et y font de petites blessures; peu après les deux personnes n'agiroient plus en anges comme auparavant, mais

en hommes; leurs regards se croiseront; leurs discours seront plus tendres; ils ne pourront plus vivre l'un sans l'autre, et cette dévotion spirituelle se changera en affection charnelle. Telles sont les propres expressions du Saint.

VIII. St.-Bonaventure indique cinq signes auxquels on peut reconnaître si l'affection n'est pas pure. 1° Quand on cause longuement sur des frivolités. 2° Quand on se regarde l'un l'autre, et qu'on se fait des éloges réciproques. 3° Quand on excuse les défauts l'un de l'autre. 4° Quand on conçoit certaines petites jalousies. 5° Quand la séparation produit de l'inquiétude. J'ajoute : quand la grâce et la tournure de la personne nous plaisent ; quand on désire qu'elle réponde à notre affection ; quand on n'aime pas que d'autres l'aperçoivent, l'écoutent et en parlent. Le P. Pierre Consolène de l'Oratoire disait qu'il faut traiter avec les personnes saintes de l'autre sexe comme avec les âmes du purgatoire, de loin et sans les regarder. Quelques religieuses demeurent longtemps avec leur directeur afin de puiser dans leurs discours l'amour de Dieu et la ferveur. Mais de telles conversations trop prolongées sont un abus, et peuvent être l'étincelle d'une passion coupable et pernicieuse. Pour redoubler de ferveur, lisez vos livres de piété, écoutez les lectures spirituelles qu'on vous fait à table et à l'église, allez au sermon ; mais, pour vous rendre sainte, vous pouvez vous passer même de tout cela ; il suffit que vous lisiez les règles avec attention et que vous les mettiez en pratique.

IX. Ceci s'applique aux personnes du dehors ; mais il est une autre espèce d'amour désordonné qui existe dans les couvents même, entre les religieuses, surtout les jeunes, et qui naît d'une familiarité trop in-

time entr'elles. St. - Basile a dit : *Juvenis , æqualium tuorum consuetudinem defugito , quantos illorum opera adversarius plerosque sempiterno igni cremandos addixit.* (Serm. de abd. rer. etc.) Jeune gens , dit le saint , ne liez pas d'amitié avec ceux de votre âge , car le démon en profiterait pour vous entraîner dans le feu éternel. Beaucoup d'amis , dit encore ce saint , ont souvent eu entre eux , par la suite , d'autres rapports que ceux de l'amitié par où ils avaient commencé. *Spirituales primo caritatis quadam specie illectos , postea in voraginem præcipites deturbavit.* (Ibid.) La B. Angèle de Foligno dit encore : « Quoique l'amour renferme tous les biens , il renferme aussi tous les maux. Je ne parle pas ici de l'amour impur que l'on a toujours soin d'éviter , mais de l'amour qui s'établit entre deux personnes du même sexe et qui peut dégénérer en amour désordonné ; de trop longues conversations , de trop vives protestations de tendresse deviennent nuisibles. La tendresse augmente , la raison se perd , l'un veut ce que l'autre désire , ils l'invitent au mal , ils ne savent résister , et ils sont bientôt perdus tous les deux.

X. Si les amitiés extérieures des religieuses pour les séculiers , sont plus scandaleuses , celle des religieuses entre elles sont plus dangereuses et plus difficiles à rompre , parce que les occasions de se voir sont plus fréquentes. Puissent-elles ne jamais commettre aucun péché contre la chasteté ! Isaïe les menace de la damnation : il a commis l'iniquité dans la terre des saints , il ne verra pas la gloire de Dieu. *In terrâ sanctorum iniqua gessit : non videbit gloriam Domini.* (Isa. xxvii. 10.) Les maîtresses des novices doivent avoir toujours les yeux ouverts sur ces sortes de choses , et ne pas craindre de soupçonner toujours le pire. Quand elles apçoivent quelque attachement ou

quelque familiarité entre deux jeunes filles, qu'elles tâchent d'y mettre fin, en les empêchant d'aller ensemble et qu'elles soient attentives à éviter tout le mal qui peut s'en suivre. Qu'elles les exhortent de temps en temps, et d'une manière générale à se garder comme de la mort, de jamais cacher par honte aucun péché en se confessant, et qu'elles leur racontent à ce sujet, quelque histoire de filles damnées pour avoir fait des confessions sacrilèges.

XI. St.-Basilé ordonna que toutes les religieuses de son ordre, qui avaient des amitiés particulières, fussent châtiées; car, dit St.-Bernard, ce sont des amitiés empoisonnées et nuisibles à la paix commune; elles sont une source de trouble, de médisances, de discordes, elles produisent les factions et les partis, de sorte qu'on donne les votes, non aux plus dignes, mais aux plus partiales. Soyez l'amie de toutes les sœurs, servez-les toutes, soyez d'accord avec toutes, mais n'ayez d'intimité avec aucune, ne soyez intime qu'avec Dieu. Évitez surtout celles qui vous témoignent le plus d'amitié. Vous marchez dans un chemin sombre et glissant; si vous avez une compagne qui vous pousse dans le précipice, vous êtes perdue.

XII. Bravez tout respect humain et ne vous arrêtez pas à la malheureuse crainte du qu'en dira-t-on? *Si je romps avec une telle personne du dehors, dites-vous, si je m'éloigne d'une telle, si je me livre à la solitude, à la prière, à la mortification, que dira-t-on de moi? On me tournera en ridicule, je serai l'objet des railleries universelles.* Combien de religieuses se sont damnées pour cette maudite crainte! *Oh! quot destruit ad inferos infirmitas hæc!* dit St.-Augustin. St.-François de Borgia dit: que celui qui veut se donner à Dieu doit fouler aux pieds le maudit *que dira-t-on?* Pourquoi ne nous

demandons-nous jamais ce qu'en dira Jésus-Christ, ce qu'en dira la Ste.-Vierge ? Le Seigneur dit : *Ma sœur et mon épouse est comme un jardin environné de murailles. Hortus conclusus, soror mea, sponsa.* (Cant. 4. 12.) Il apprend par ces mots aux religieuses que si elles veulent être ses épouses, il faut que leurs cœurs soient des jardins fermés, où n'entre que l'amour de Dieu. De tous les défauts qui peuvent prendre entrée dans le cœur d'une religieuse, celui qui déplaît le plus à son divin époux, c'est qu'il y trouve une affection étrangère. Dieu veut posséder son cœur tout entier. Les mariés de la terre ne peuvent souffrir que leurs femmes aiment un autre qu'eux. Faites donc comme si, dans le monde, il n'y avait que vous seule, et le Seigneur que vous devez aimer.

XIII. Je ne puis m'empêcher en terminant de blâmer ces religieuses qui portent un fol amour aux bêtes, aux chats et aux chiens. Elles les veulent partout avec elles, à table et au lit. Elles les posent sur leur sein ; elles les baisent et vont même jusqu'à leur dire des paroles d'une tendre affection. Si leurs bêtes sont malades, elles sont tristes ; à leur mort, elles pleurent à chaudes larmes, et s'irritent contre celles qui peuvent en être cause. Cet attachement pour les bêtes est très-déraisonnable dans les séculiers, ne le sera-t-il pas davantage dans les épouses de Jésus-Christ.

PRIÈRE.

O mon Jésus, je vous comprends, vous voulez tout mon cœur, tout mon amour, je veux vous le donner tout entier. Je vous ai tant offensé que j'aurais mérité d'être abandonnée de vous, mais vous cont i

nuez à m'appeler vers vous en me disant : *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo*. Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur. Je veux vous obéir, dorénavant je ne veux aimer que vous. O mon Jésus ! que ne puis-je mourir d'amour pour vous, qui êtes mort pour moi ! Vous avez donné tout votre sang pour mon salut, vous avez donné votre vie, et moi, j'userais de réserve avec vous ! Qu'est-ce qu'un cœur pour vous aimer, ce serait même peu de mille cœurs ? Et je donnerais une partie du mien aux créatures ! Non, vous le voulez entier, je vous le veux donner entier. Acceptez-le, ô Jésus, mon amour, mon époux. Je suis à vous, toute à vous ; faites de moi ce qu'il vous plaira. Marie, mon espérance, unissez-moi à Jésus votre divin fils ; faites que je sois toute à lui. Je n'attends cette grâce que de vous seule.

CHAPITRE XI.

De la sainte humilité.

§. I.

Des avantages de l'humilité.

I. Les Saints appellent l'humilité la base et la gardienne de toutes les vertus. Quoique l'humilité ne soit pas la première des vertus par excellence, cependant, dit St.-Thomas (II. 2. qu. CLXI. a. 5.), elle tient la première place comme étant le fondement de toutes les autres. De même que le fondement d'une maison doit être jeté avant la construction des murailles et du plafond, ainsi, dans la vie spirituelle,

l'humilité précède les autres vertus , afin de chasser l'orgueil auquel Dieu résiste : *Humilitas primum locum tenet in quantum expellit superbiam, cui Deus resistit.* (St.-Thom. loc. cit.) St.-Grégoire dit que celui qui pratique beaucoup de vertus sans humilité, est comme celui qui jette la poussière au vent qui la disperse : *Qui sine humilitate virtutes congregat quasi inventum pulverem portat.* (In ps. pœn. III.)

II. On raconte (In spec. exem. dist. IX. ex. 199.) qu'il y avait dans un désert un ermite d'une grande réputation de vertu ; à sa mort il fit dire à l'abbé de lui porter les saints sacrements. L'abbé y vint et un voleur aussi ; touché de cette cérémonie, le voleur n'osa pas entrer dans la cellule et dit à la porte : *Que ne suis-je tel que toi !* Le moine l'entendit et s'écria : *Oui, tu serais heureux si tu étais tel que moi !* Or, qu'arriva-t-il ? Le voleur partit en courant pour aller se confesser, mais il tomba dans un précipice et mourut. L'ermite aussi mourut peu après ; le moine, ami de l'ermite, pleura sa mort et se réjouit de celle du voleur. On lui demanda pourquoi : il répondit que le voleur s'était sauvé par le repentir qu'il avait éprouvé de ses péchés et que son ami s'était perdu par sa superbe. Il avait été toujours orgueilleux et comme il le fut même à ses derniers instants, il se perdit. St.-Augustin dit que si l'humilité ne nous accompagne pas jusqu'au tombeau, la superbe nous dérobera tout le bien que nous avons fait : *Nisi humilitas præcesserit et continetur et consecuta fuerit totum extorquet de manu superbia.* (Ep. LVIII. ad Dios.)

III. Cette belle vertu de l'humilité était peu connue et peu aimée sur la terre où régnait l'orgueil, cause première de la perte d'Adam, et de tous ses descendants. Le fils de Dieu descendit du ciel pour nous

l'apprendre, non seulement de la voix, mais par son exemple; il s'humilia jusqu'à se faire homme et à prendre la forme d'un esclave. *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens.* (Phil. II. 7.) Il voulut être traité comme le plus vil d'entre les hommes, de sorte qu'Isaïe l'appela : *Despectum et novissimum virorum.* (LIII. 3.) Le méprisé et le dernier des hommes. Voyez-le à Bethléem dans une étable, couché sur un peu de paille; voyez-le à Nazareth inconnu dans une pauvre boutique, faisant les fonctions d'un misérable artisan, voyez-le à Jérusalem flagellé comme un esclave, souffleté, couronné d'épines, comme un roi de comédie et enfin cloué sur la croix comme un malfaiteur. Écoutez ce qu'il nous dit : *Exemplum enim dedi vobis ut quemadmodum ego feci, ita et vos facietis.* (Jo. XIII. 15.) Mes enfants, je n'ai souffert tant d'outrages qu'afin qu'à mon exemple vous les supportiez aussi. St.-Augustin dit au sujet de l'humilité de Jésus-Christ : *Hæc medicina, si superbiam non curat, quid eam curet nescio.* Si cette médecine ne nous purge pas de notre orgueil, je ne connais pas d'autre remède pour en guérir. Le même saint écrivit à Dioscore : Si tu veux savoir quelle est la plus belle des vertus, celle qui nous égale à Jésus-Christ et nous unit à Dieu : *Ea est prima humilitas, secunda humilitas, tertia humilitas, et quoties interrogares, hoc dicerem.* La première est l'humilité, la seconde est l'humilité, la troisième est l'humilité, et si vous m'interrogez encore, je vous ferai toujours la même réponse.

IV. Les orgueilleux sont en haine et en abomination au Seigneur. *Abominatio Domini est omnis arrogans.* (Prov. XVI. 5.) Oui, parce que l'orgueilleux est menteur, voleur et aveugle. Il est voleur, parce qu'il s'approprie ce qui est à Dieu. *Quid habes quod non ac-*

cepisti? dit l'apôtre : qu'avez vous que vous ne l'avez reçu ? (I. cor. iv. 7.) Si l'on paraît un cheval d'un caparaçon d'or, pourrait-il en être fier , tandis qu'à chaque instant son maître peut l'en dépouiller ? Il est *aveugle*, comme dit l'Apocalypse : Tu dis : Je suis riche , et tu ne sais pas que tu es pauvre et aveugle. *Dicis, dives sum, et nescis quia tu es miser et cæcus.* (Ap. viii. 17.) Qu'avons-nous à nous , sinon le néant et nos péchés ? Même le peu de bien que nous faisons, dit St.-Bernard, à le juger sévèrement n'est que désordre et péché. *Si distincte judicetur, injustitia invenietur omnis justitia nostra.* Il est menteur , car toutes les bonnes qualités que l'homme reçoit de la nature telles que l'esprit, la beauté, la santé, l'habileté, ou de la grâce telles que de bons désirs, une âme docile, un esprit éclairé, sont des dons du Seigneur. St.-Paul disait : Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu. *Gratiâ Dei sum id quod sum.* (II. cor. xv. 10.) Car, dit l'Apôtre, nous ne pouvons avoir de nous-mêmes, pas même une bonne pensée : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid à nobis.* (II. cor. III. 5.)

V. Malheur à toute religieuse orgueilleuse ! Tant que la superbe régnera en elle, l'esprit de Dieu n'y entrera pas et le démon fera d'elle ce qu'il voudra. Le B. Joseph-Calasanze disait : Le démon se sert des religieux superbes comme d'une balle à jouer. Césaire raconte (lib. iv. c. 5.) qu'un possédé ayant été porté une fois dans un couvent, le prieur prit avec lui un jeune religieux qui passait pour saint, et dit ensuite au démon : Si ce religieux te commande de sortir, oseras-tu résister ? L'esprit malin répondit : *Je n'ai pas peur de lui.* Pourquoi ? *Parce qu'il est orgueilleux.* Le Seigneur, pour nous délivrer de l'orgueil permet par

fois que ses serviteurs soient assaillis de tentations honteuses, telles que celles d'impureté et quoiqu'ils le prient de les en délivrer, il les leur laisse; ce qui arriva à St.-Paul. Dieu a permis que je ressente dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer, et il m'a répondu : ma grâce vous suffit. *Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satonæ qui me colaphizet, propter quod ter Dominum rogavi ut discederet à me; et dixit mihi sufficit tibi gratia mea.* (II. cor. XII. 7.) Donc, dit St.-Jérôme, le Seigneur ne voulut pas délivrer St.-Paul de cette tentation, pour qu'il se conservât dans l'humilité : De plus, Dieu permet quelquefois que l'on tombe dans quelque péché, pour nous apprendre à être humbles. C'est ce qui arriva à David qui avoua ensuite qu'il n'était tombé, que parce qu'il n'avait pas été humble. *Priusquam humilior. ego deliqui.* (Ps. cxviii. 67.)

VI. St.-Augustin dit : *Allus est Deus, humilias te et descendit ad te, erigis te et fugit à te;* (Serm. de As.) Dieu est très-haut : quand tu t'humilies, il s'abaisse jusqu'à toi, quand tu t'énorgueillis, il s'éloigne de toi. Le Prophète royal a dit : *Dominus humilia respicit et alta à longe cognoscit.* (Ps. cxxxvii. 6.) Le Seigneur regarde les humbles d'un œil complaisant, mais il regarde les orgueilleux de loin, et ainsi que nous, lorsque nous voyons quelqu'un de loin, nous ne le connaissons pas, de même Dieu ne connaît pas les orgueilleux. Il y avait dans un couvent une religieuse orgueilleuse qui dit à une de ses compagnes : L'habit que nous portons nous fait siéger au même rang, mais sachez que vous ne seriez pas digne d'être servante dans ma maison. Comment croyez-vous que Dieu reçut les propos de cette orgueilleuse ? Les orgueilleux ne réussissent pas au-

près de Dieu, il ne peut les supporter. Dieu chassa les anges superbes du paradis et les plongea dans l'enfer. La parole divine ne peut pas mentir : Celui qui s'élèvera, sera humilié. *Qui autem se exaltaverit, humiliabitur.* (Mat. xxiii. 12.) St.-Pierre Damien raconte (tract. de ducl.) qu'un orgueilleux, avant de se battre avec son rival, pour une terre qu'il voulait défendre à la pointe de l'épée, entendit la messe et remarqua ces mots : *Qui autem se exaltaverit, humiliabitur.* Il dit : Cela n'est pas vrai parce que si je m'étais humilié, j'aurais perdu l'estime et la terre que je possède. Or, qu'arriva-t-il ? Quand il en vint aux mains avec son ennemi, celui-ci lui perça sa langue sacrilège et l'étendit mort à ses pieds.

VII. Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles. *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jac. iv. 6.) Le Seigneur a promis d'exaucer tous ceux qui le prieront : *Omnis qui petit accipit.* (Luc. xi. 10.) Mais Dieu ne peut souffrir les orgueilleux et, dit St.-Jacques, il résiste à leurs prières. Au contraire Dieu est libéral avec les humbles : *Humilibus autem dat gratiam.* Il ouvre les mains et leur accorde tout ce qu'ils désirent. *Humiliare Deo et expecta manus ejus,* dit l'écriture (Ecc. xiii. 9.) Humilie-toi devant Dieu et attends de sa bonté tout ce que tu demandes. St.-Augustin disait : *Domine, da mihi thesaurum humilitatis.* Seigneur, donnez-moi le trésor de l'humilité. L'humilité est un trésor parce que le Seigneur prodigue aux humbles toute sorte de biens. Quand le cœur de l'homme est plein de lui-même, il ne peut s'emplir des dons divins; il faut d'abord qu'il se vide par l'idée de son néant. David a dit : *Qui emittis fontem in convallibus, inter medium montium pertransibunt aquæ.* (Ps. cxxxiii. 10.) Dieu fait abonder les vallées

d'eau, c'est-à-dire les âmes humbles, mais non les montagnes, c'est-à-dire les superbes; les grâces y passent comme les nues mais ne s'y arrêtent pas. La divine mère a dit : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, fecit mihi magna qui potens est.* (Luc. 1.) Le Tout-puissant m'a fait plusieurs dons à cause de l'humilité de sa servante, c'est-à-dire de mon néant. St.-Thérèse raconte que les plus grandes grâces qu'elle ait reçues de Dieu, Dieu les lui envoya lorsqu'elle s'humiliait devant lui. La prière de l'humble dit l'Ecclésiastique pénètre les cieus et n'en sort que lorsque Dieu l'a exaucée : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec altissimus aspiciat.* (Ecc. xxxv. 21.) Les humbles obtiennent ce qu'ils demandent. Il n'ont pas à craindre d'être repoussés. *Ne avertatur humilis factus confusus.* (Ps. lxxiii. 21.) Le B. Calasanze disait : Si tu veux être saint sois humble, si tu veux être très-saint, sois très-humble. Un saint homme conseilla à St.-François de Borgia, lorsqu'il était encore seculier de ne jamais cesser de penser à ses misères, s'il voulait devenir saint. Aussi le saint employait-il chaque jour deux heures d'oraison à s'étudier et à se mépriser lui-même.

VIII. St.-Grégoire dit que l'orgueil est la marque distinctive des réprouvés, et que l'humilité est la marque des prédestinés : *Evidentissimum reprobatorum signum superbia ac contra humilitas electorum.* (Lib. lxxxiv. in Job. cap. 56.) St.-Antoine abbé, voyant le monde plein des filets du démon, s'écria : Qui pourra éviter tous ces pièges ? Une voix lui répondit : Antoine, l'humilité seule passe sans crainte, qui marche la tête baissée voit les dangers qu'il court. Enfin, dit le Sauveur, si nous ne devenons enfants, (non d'âge mais d'humilité) nous ne nous sauverons pas. *Nis efficiamini sicut*

parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. (Mat. xviii. 3.) On raconte dans la vie de St.-Palémon qu'un moine ayant marché sur la braise, s'en vanta, disant à ses frères : Lequel d'entre vous peut marcher sur le feu sans se brûler ? St.-Palémon le reprit de sa fierté, mais il ne se corrigea pas et resta enflé d'orgueil ; il tomba bientôt en mille péchés et mourut dans un misérable état.

IX. Le paradis est promis aux humbles qui sont persécutés et méprisés sur la terre. *Beati estis, cum maledixerint vobis et persecuti vos fuerint... quoniam merces vestra copiosa est in cœlis.* (Mat. v. 11. et 12.) Les humbles sont heureux non seulement dans l'autre vie mais même dans celle-ci. *Discite à me, dit le Rédempteur, quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.* (Mat. xi. 29.) Apprenez de moi à être humbles et doux, et vous jouirez de la paix de l'âme. Le superbe n'a jamais de paix, parce qu'il ne parvient jamais à se voir traité comme il le désire ; quand on l'honore il n'est pas encore content, car il en voit de plus honorés que lui ; il lui manquera toujours l'honneur, et cette privation le tourmentera plus que ne le contentent tous les honneurs qu'on lui rend. Que d'honneurs recevait Aman à la cour du roi Assuérus qui le faisait asscoir à sa propre table ! Mais parce que Mardochée ne voulut pas le saluer il se trouva malheureux. *Cum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiù videro Mardocheum sedentem ante fores regias.* (Esther v. 13.) Mais quels sont les honneurs que reçoivent les superbes ? ce ne sont pas les honneurs qui réjouissent parce que ce sont des honneurs accordés par force et seulement par respect humain. St.-Jérôme dit : *Virtutem quasi umbra sequitur, et appetitores sui deserens, appetit contemptores.* La véritable gloire

s'attache à la vertu, elle fuit qui la cherche et suit qui la méprise; comme l'ombre suit qui la fuit et fuit qui veut la saisir.

X. L'homme humble est toujours content, parce que tous les honneurs qu'il reçoit il les croit au-dessus de son mérite, et s'il reçoit des affronts il pense qu'il en mérite davantage pour ses péchés, et dit avec Job : J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai pas été châtié comme je le méritais. *Peccavi et vere deliqui et ut erum dignus non recepi.* (xxxiii. 27.) S.-François de Borgia nous offre un bel exemple d'humilité : devant aller faire un voyage, on lui conseilla de se faire précéder par un courrier qui lui fit préparer un appartement dans toutes les auberges où il s'arrêterait ; le Saint répondit : Oh ! jamais je ne néglige d'envoyer mon courrier ; mais savez-vous lequel ? C'est l'idée de l'enfer que j'ai mérité ; de sorte que tous les logements que je trouve sont des palais en comparaison de celui où je mériterais d'être.

PRIÈRE.

Mon Dieu, comment, après tant de péchés commis, puis-je encore nourrir tant d'orgueil. Je sais que mes fautes, après m'avoir rendue ingrate envers vous, m'ont rendue orgueilleuse. *Ne projicias me a facie tuâ.* Seigneur, ne me chassez pas de votre présence comme je le mérite. Ayez pitié de moi, éclairez-moi, faites que je me connaisse moi-même. Combien d'âmes de l'enfer ont moins péché que moi ! elles n'ont plus d'espoir de pardon et vous me l'offrez si je le désire. Oui, je le désire, ô mon Rédempteur ! Pardonnez-moi ; je me repends de tout mon cœur de mon orgueil qui m'a fait

mépriser mon prochain et vous même, ô le premier des biens. Je dis, avec St-Catherine de Sienne : Mon Dieu ! Plus de péchés, plus de péchés. Je vous ai assez offensé ; je ne veux plus abuser de votre patience. Je vous aime , Seigneur, et je veux consacrer le reste de mes jours à vous aimer et à vous plaire. Mon Jésus, secourez-moi. Le démon qui me voit brûler du vif désir d'être toute à vous, va redoubler ses tentations. Aidez-moi, ne m'abandonnez pas à moi-même. Ste.-Vierge, vous savez que je n'espère qu'en vous, ne cessez pas de m'aider de vos prières, qui obtiennent tout ce qu'elles demandent.

§. II.

De l'humilité d'esprit ou du jugement.

I. Après avoir connu les immenses avantages de l'humilité, venons-en à la pratique et voyons ce qu'il faut faire pour acquérir cette sainte vertu. Il y a deux sortes d'humilité : l'humilité d'esprit et l'humilité de volonté. Parlons ici de la première, sans laquelle on ne peut avoir l'humilité de volonté. L'humilité d'esprit consiste à avoir une mauvaise opinion de nous-mêmes et à nous regarder comme vils et misérables que nous sommes. L'humilité, dit St.-Bernard, est une vertu par laquelle l'homme se méprise par suite de la connaissance qu'il a de lui-même. *Humilitas est virtus quâ homo sui agnitione vilescit.* (Trat. de grat.) L'humilité est une vérité, dit Ste.-Thérèse, et Dieu n'aime tant les humbles que parce qu'ils aiment la vérité. Il est vrai que nous ne sommes rien, que nous sommes ignorants, aveugles, incapables d'aucune

bonne chose ; nous n'avons à nous que le péché qui nous rend plus vils que la boue ; nous ne pouvons faire que le mal. Tout le bien que nous faisons est à Dieu et vient de Dieu. Celui qui est humble a toujours ces vérités présentes à sa pensée, et se trouve digne de tout mépris ; il ne peut souffrir qu'on lui attribue un mérite qu'il n'a pas ; il aime à se voir vilipendé et traité comme il mérite. C'est ainsi qu'il se rend cher à Dieu. *Tanto quisque fit Deo pretiosior quanto sibi vilior.* Plus on s'humilie plus on est agréable à Dieu, dit St.-Grégoire, (L. XVIII. mor. c. 20.) Ste.-Marie-Madeleine de Pazzi dit que les deux pierres fondamentales de la perfection d'une religieuse, sont l'amour du Seigneur et le mépris de soi-même, et que plus on s'abaisse sur la terre plus on sera élevé au ciel.

II. Il faut donc toujours dire, avec St.-Augustin, que je me connaisse et que je vous connaisse : *Noverim me noverim te, ut amem te et contemnam me.* (Lib. de vit. beat.) Seigneur, faites-moi connaître qui je suis et qui vous êtes. Vous êtes le premier des biens, et je suis la misère même ; je n'ai rien à moi, je ne puis rien, je ne veux rien. L'Ecclésiastique dit que Dieu n'est honoré que par les humbles : *Deus ab humilibus honoratur,* (III. 2.) Oui, parce que les humbles seuls peuvent connaître son immense bonté. Si vous voulez honorer votre Dieu, ayez toujours sous les yeux vos misères, confessez avec conviction que vous n'avez à vous que le néant et la malice, et que Dieu est tout. Dites que vous n'êtes digne que d'ignominie et de châtement, et offrez-vous à souffrir tout ce qu'il vous enverra.

III. Ne vous glorifiez de rien. Les saints ont fait bien autre chose que vous ! Je vous exhorte donc à lire les vies des Saints, car votre orgueil baissera à la vue des grandes choses qu'ils ont faites pour Dieu. Vous aurez

honte alors du peu de bien que vous avez fait. Comment pouvons-nous nous glorifier de quelque chose, sachant que s'il y a quelque chose de bon en nous, elle nous vient de Dieu ! *Si gloriantur nubes*, dit St.-Bernard, *quod genuerint imbres, quis non irrideat ?* (Serm. 13.) Si les nuages se vantaient d'avoir envoyé la pluie, qui n'en rirait pas ? Nous serions aussi insensés si nous nous vantions du bien que nous faisons. Le P. Avila raconte qu'un grand Seigneur épousa une pauvre paysanne, mais afin qu'elle ne s'enflât pas d'orgueil, en se voyant environnée de serviteurs, parée de riches habits, il voulut que ses anciens misérables vêtemens fussent toujours sous ses yeux. Vous devez faire de même : quand vous trouvez en vous quelque chose de bon, regardez vos anciens haillons, et souvenez-vous de ce que vous étiez naguère, concluez-en que tout le bien que vous avez est une aumône de Dieu.

IV. St.-Augustin disait : *Quisquis tibi enumerat merita sua, quid tibi enumerat nisi munera tua.* (L. 9. Conc. c. 13.) Seigneur, celui qui vous raconte son mérite ne fait que vous rappeler vos dons. Quand Ste.-Thérèse faisait quelque bonne œuvre, ou la voyait faire par d'autres, elle se mettait aussitôt à louer Dieu, sachant que tout ce bien venait de lui. Elle observait que l'humilité n'empêche pas de connaître les grâces spéciales que le Seigneur nous a données plus abondamment qu'aux autres. Ce n'est pas là de l'orgueil dit Ste.-Thérèse, c'est de la reconnaissance. Elle sert à nous faire juger plus indignes que les autres, et cependant plus favorisés. La Sainte ajoute qu'une âme ne fera jamais grand'chose pour Dieu, si elle ne reconnaît avoir reçu de Dieu de grands dons. Il faut toujours distinguer ce qui est à Dieu, de

ce qui est à nous. St.-Paul ne se faisait pas scrupule de dire qu'il avait plus travaillé pour Jésus-Christ que tous les autres apôtres. *Abundantius illis omnibus laboravi.* (1. cor. xv. 10.) Mais il avouait que tout ce qu'il avait fait n'était pas son ouvrage, mais l'effet de la grâce qui l'avait aidé : *Non ego autem, sed gratia Dei mecum.* (Ibid.)

V. 2° Sachant que sans Dieu vous ne pouvez rien, ne vous confiez jamais en vos propres forces ; faites comme St.-Philippe de Néri, qui désespérait toujours de lui-même. L'orgueilleux se confie en ses forces et tombe ; comme cela arriva à St.-Pierre, qui protesta à Jésus-Christ que la mort même n'aurait pu l'induire à le renier. *Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo.* Mais comme il dit cela avec une folle présomption de sa fermeté, à peine arrivé à la demeure du grand prêtre, il renia son maître. Gardez-vous donc de jamais compter sur votre résolution et sur votre bonne volonté présente. Placez toute votre confiance en Dieu et dites toujours : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 15.) Je puis tout, non par moi, mais par le Seigneur qui me soutient. Isaïe le dit (xl. 31.) *Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem :* Les humbles qui se confient en Dieu, changent de force, car il se défie d'eux-mêmes, et alors ils cessent d'être faibles et acquièrent la force de Dieu. Le B. J. Calasanze disait : Qui veut être employé par Dieu à des choses saintes, doit tâcher d'être le plus humble des hommes. Faites comme Ste.-Catherine de Sienne qui, lorsqu'elle était tentée d'orgueil, s'humiliait ; quand elle était tentée de défiance, elle se confiait en Dieu. Le démon furieux lui dit un jour : Sois maudite, et maudit soit celui qui t'a appris ce moyen de me vaincre. Je ne sais plus comment faire

pour t'attraper. (Dial. cap. 67.) Quand le démon vous dit que vous ne devez pas craindre de tomber ; tremblez et pensez que si Dieu vous abandonne un seul instant, vous êtes perdue ; quand il vous tente de défiance, dites courageusement avec David : *In te Domine speravi, non confundar in æternum.* (Ps. xxx. II.) Seigneur, j'ai mis en vous toutes mes espérances, je ne serai jamais confondue ni privée de votre grâce et livrée à l'enfer.

VI. 3° Si par malheur vous tombez dans le péché, ne vous déssolez pas ; humiliez-vous, repentez-vous, et, connaissant mieux votre faiblesse, abandonnez-vous avec plus de confiance au Seigneur. Ce serait orgueil de nous irriter, de nous accuser nous-mêmes après une faute, car il semblerait alors que nous nous étonnions qu'un être aussi parfait que nous, ait pu pécher. C'est un artifice du démon qui espère nous éloigner de la voie de la perfection, en nous persuadant que nous n'y atteindrons jamais. Ayons alors une confiance encore plus vive dans le Seigneur. Que notre infidélité nous fasse espérer encore plus en la miséricorde divine. L'Apôtre dit : Tout contribue au bien ; *omnia cooperantur in bonum.* (Rom. viii. 28.) Le commentateur ajoute : même les péchés ; *Etiam peccata.* Le Seigneur dit à ce sujet à Ste.-Gertrude. Quand on a une tache sur la main, on la lave et elle est plus propre qu'auparavant ; ainsi l'âme, après le péché, se purifie par le repentir et m'est plus chère que jamais. Parfois Dieu permet que les âmes encore chancelantes dans l'humilité tombent en péché ; afin qu'elles apprennent à se défier d'elles-mêmes et à ne se confier qu'en son divin secours. O ma sœur, quand vous tombez en quelque péché, relevez-vous aussitôt par un acte d'amour et de douleur. Promettez de vous corriger et re-

doublez de confiance en Dieu : Dites avec Ste.-Catherine de Gênes. Seigneur, voici les fruits de mon jardin, et, si vous ne m'aidez, je ferai encore pis. Mais j'espère en vous de ne plus succomber. Si vous succombez encore, répétez cette prière et renouvelez la résolution de vous rendre sainte.

VII. 4° S'il est à votre connaissance que quelque personne est tombée dans un péché grave, ne vous enorgueillissez pas, ne vous admirez pas, plaignez-la et tremblez pour vous-même, disant avec David : *Nisi quia Dominus adjuxit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea.* (Ps. xciii. 17.) Si le Seigneur ne m'avait soutenu, je serais maintenant dans l'enfer. Ne vous vantez donc jamais d'être exempte des défauts que vous apercevez dans les autres; sans quoi le Seigneur, pour vous punir, permettra que vous les ayez aussi. Cassien raconte, (Coll. II. c. 13.) qu'un jeune moine, ayant été long-temps tourmenté par une tentation impure, alla demander du secours à un vieux père; mais celui-ci, au lieu de lui inspirer du courage le désespéra par les reproches qu'il lui fit : il dit, *quoi ! un moine ose penser à de telles souillures !* Mais qu'arriva-t-il ? Le Seigneur permit que le vieux fût tenté si fort par le démon de la luxure, qu'il courait comme un fou dans le monastère. L'abbé Apollon, qui avait été informé de son imprudente conduite, lui dit : Sache, mon frère, que Dieu permet ces tentations à cause des reproches que tu as faits au pauvre moine qui t'avait demandé tes conseils; et afin que tu apprennes à plaindre les autres dans leurs tentations. L'Apôtre dit à ses disciples que, lorsqu'on corrige un autre, on ne doit pas le faire avec mépris; avant de faire la correction, il faut se souvenir qu'on est aussi misérable et aussi fragile que lui, et qu'on

peut tomber comme lui, sans cela Dieu permettra qu'on soit assailli de la même tentation, et précipité dans le même péché. *Fratres etsi præoccupatus fuerit homo in aliquo dilecto, hujusmodi instruite in spiritu lænitatis considerans teipsum ne et tu tenteris.* (Gal. VI. 1.) Cassien raconte encore, (Lib. v. de inst. ren. II. 30.) qu'un abbé, nommé Machète, avouait que de trois défauts dont il avait réprimandé ses frères, il en avait depuis commis deux.

VIII. 5° Regardez-vous comme la plus grande pécheresse du monde. Les âmes véritablement humbles et plus éclairées de la lumière divine, connaissant mieux les divines perfections, connaissent mieux leurs misères et leurs péchés. C'est pourquoi les saints qui menaient une vie si exemplaire et si différente de celle du reste des hommes, se disaient cependant, non par exagération, mais par conviction et avec preuves, les plus grands pécheurs du monde. St.-François d'Assises se donnait ce titre. St.-Thomas de Villeneuve était sans cesse effrayé du compte qu'il devait rendre à Dieu de sa mauvaise conduite (ce sont ses expressions.) Ste.-Gertrude se demandait comment la terre ne s'ouvrait pas sous elle pour l'engloutir, tant elle se croyait coupable! St.-Paul ermite disait en pleurant : Malheur à moi, pauvre pécheur, qui porte à tort le nom de moine! Le P. Avila rapporte (Trac. v. de spir. S. c. 4.) qu'une personne vertueuse ayant prié Dieu de lui faire voir son âme, obtint la grâce demandée et vit son âme si difforme et si noire, quoiqu'il n'y eût que des péchés véniels, qu'elle s'écria : Seigneur, éloignez ce monstre de mes yeux.

IX. Gardez-vous bien de jamais vous préférer à personne. Il suffit de se croire meilleur que les autres pour devenir pire que tous. *Cæteros contempsisti, cæteris*

pejor factus es, dit Tritème. Il suffit de croire qu'on a un grand mérite pour n'en plus avoir. Le mérite principal de notre humilité consiste à croire que l'on ne mérite que reproches et châtimens. Les dons et les grâces que Dieu vous a accordés, ne serviront qu'à vous faire condamner avec plus de rigueur au jour du jugement, si vous en abusez pour vous mettre au-dessus des autres. Il ne suffit pas de ne plus vous mettre au-dessus des autres, il faut que vous vous disiez la dernière et la pire de toutes les sœurs. Pourquoi donc ? D'abord, parce que vous voyez mille péchés dans votre âme et que vous ne connaissez pas les péchés des autres, et que peut-être la personne que vous méprisez a mille vertus cachées que vous n'avez pas. Songez aussi que, d'après les lumières et les grâces que Dieu vous a données, vous devriez être déjà sainte, et que si les grâces que vous avez reçues, Dieu les avait données à une infidèle, elle serait devenue un séraphin, et que vous, vous êtes encore pleine de péchés. La pensée de votre ingratitude doit vous faire abaisser la tête sous les pieds des autres, car les péchés, dit le docteur angélique, sont plus ou moins graves, en raison de l'ingratitude de celui qui les commet. Un seul de vos péchés peut donc peser dans la balance divine plus que cent péchés d'une autre, moins favorisée que vous. Mais vous savez que vous en avez déjà commis plusieurs ; vous savez que votre vie n'a été qu'un tissu de péchés volontaires, et si on y remarque quelque bonne œuvre, elle est si chargée d'amour propre qu'elle mérite plutôt un châtiment qu'une récompense.

X. Vous devez vous trouver indigne, comme disait Ste.-Madeleine de Pazzi, même de baiser la terre où ont passé vos sœurs. Vous devez croire que si on vous

accablait de toutes sortes d'outrages, si vous étiez jetée dans le fond de l'enfer, foulée aux pieds de tous les damnés, vous n'auriez pas encore ce que vous méritez. De l'abîme de votre misère, élevez donc toujours la voix vers Dieu et dites : *Deus in adiutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina.* Seigneur, aidez-moi, venez à mon secours, sans quoi je suis perdue; je vous offenserai plus qu'auparavant, plus que tout le monde. Mais cette prière, répétez-la sans cesse à chaque instant, quand vous êtes dans le chœur, dans votre cellule, quand vous errez dans le couvent, quand vous allez à la grille, quand vous allez à table, quand vous sortez du lit, quand vous vous couchez, toujours, toujours : *Seigneur aidez-moi, Seigneur ayez pitié de moi.* Mais dès que vous cesserez de vous recommander à Dieu, vous courrez risque de devenir une scélérate; fuyez comme la peste la moindre pensée, le moindre geste d'orgueil; je termine avec la parole de St.-Bernard : *In animâ non est timenda quantalibet humiliatio; horrenda autem nimium vel minima elatio.* (Serm. III. in cant.) Aucune humiliation ne doit nous faire craindre le mal, mais la moindre fierté peut nous précipiter dans un abîme de maux.

PRIÈRE.

O Dieu de mon âme ! je vous remercie de me faire sentir que tout ce qu'estime le monde est fumée et vanité. Donnez-moi la force de m'en détacher avant que la mort m'en arrache. Malheureuse ! voici tant d'années que je suis dans votre demeure ; j'ai abandonné le monde pour me faire sainte, quel fruit en

ai-je tiré jusqu'à présent? Hélas! que de plaies hideuses j'aperçois sur mon âme; mon Jésus, ayez pitié de moi et guérissez-moi. Vous pouvez et voulez me corriger. Vous avez promis d'oublier les outrages qu'on vous fait, lorsqu'on s'en repent. *Si impius egerit pœnitentiam, omnium iniquitatum ejus non recordabor.* (Ezech. xviii. 21.) Je me repends de tout mon cœur d'avoir méprisé votre amour, oubliez tous les chagrins que je vous ai causés. A l'avenir, je veux plutôt perdre la vie que de vous causer la moindre peine volontairement. Mon Dieu, je veux vous aimer, et si je ne vous aimais pas, qui aimerais-je? Vous êtes si digne d'être aimé! Vous m'avez créée, vous m'avez rachetée au prix de votre sang, vous m'avez appelée à la religion, vous m'avez comblée de vos grâces, vous méritez donc tout mon amour. Je ne veux aimer que vous. O ma reine et ma protectrice, Marie, aidez-moi de votre intercession, faites que je ne sois plus ingrate envers votre fils.

§. III.

De l'humilité de volonté ou d'affection.

I. L'humilité d'esprit consiste donc, comme nous l'avons démontré, à se croire digne de mépris, et l'humilité de volonté consiste à désirer d'être méprisé des autres et à se plaire dans les mépris. C'est là où se trouve le plus grand mérite, car on acquiert plus par les actes de la volonté que par ceux de l'esprit. St.-Bernard dit : *Primus profectus nolle dominari, secundus velle subjici, tertius in ipsâ subjectione injurias æquanimiter pati.* (Serm. 18.) Le premier degré d'humilité

pour une religieuse, est de ne pas vouloir commander, le second de vouloir être soumise, le troisième, de supporter l'asservissement et les injures qu'elle reçoit. C'est là l'humilité de cœur que Jésus-Christ nous enseigne par son exemple lorsqu'il dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* (Mat. xi. 29.) Beaucoup de personnes sont humbles de bouche, mais non de cœur. Tels sont, dit St.-Grégoire, ceux qui se disent méchants et dignes de mille supplices, mais ne le croient pas; car si quelqu'un les reprend, ils se fâchent et soutiennent qu'ils n'ont pas les défauts qu'on leur reproche. Cassien raconte qu'il y avait un religieux qui se disait grand pécheur et indigne de vivre; mais l'abbé Sérapion, l'ayant grondé de ce que, par oisiveté, il allait errant de cellule en cellule au lieu de rester seul dans la sienne, le moine en pâlit de colère; l'abbé reprit : Mon fils, comment arrangez-vous cela? Jusqu'à présent, vous vous êtes traité de misérable et vous êtes furieux d'un avis charitable que je vous donne? Oh! que ces exemples sont fréquents dans les couvents! Une religieuse se dit la plus grande pécheresse du monde, digne de l'enfer, mais si l'abbesse ou quelque sœur la prévient en particulier de ses défauts, ou de sa tiédeur, ou du mauvais exemple qu'elle donne, aussitôt elle se met sur la défensive et répond d'un ton fâché. Quel mal m'avez-vous jamais vu faire, vous feriez mieux de corriger les autres qui commettent toutes sortes de fautes dont je suis exempte. Quoi! vous disiez naguère que pour vos péchés, vous mériteriez l'enfer et vous ne pouvez souffrir une parole? Votre humilité n'est donc que sur vos lèvres, vous n'avez pas l'humilité du cœur que Jésus-Christ recommande.

II. Le St.-Esprit a dit : *Est qui nequiter humiliat se et interiora ejus plena sunt dolo.* (Ecc. xix. 23.) Quelques-uns se font humbles, mais avec malice, non pour être corrigés et humiliés, mais pour être regardés comme humbles et en être loués. Mais, dit St.-Bernard, ce n'est pas être humble que de s'humilier pour être admiré ; c'est prendre le masque de l'humilité pour déguiser l'orgueil. St.-François de Paule disait que l'humilité à une belle figure en spéculation, mais qu'elle est hideuse dans la pratique. La véritable humilité consiste à aimer l'abjection et le mépris, de sorte que, selon St.-Jean Climaque, il ne suffit pas, pour être humble, de dire qu'on est méchant, mais qu'il faut encore se réjouir d'être regardé comme tel. Il est bien, dit le Saint, que vous parliez mal de vous-même, mais il est mieux encore que lorsque vous entendez les autres parler mal de vous, vous leur donniez raison et y preniez plaisir. St.-Grégoire l'avait dit auparavant en ces mots : *Cum se peccatorem dicit, id de se dicenti alteri non contradicit.* L'homme véritablement humble se dit pécheur, et convient de ses défauts avec ceux qui les lui montrent. Enfin, dit St.-Bernard : *Verus humilis vult reputari, non humilis prædicari* (Serm. xvi. in cant.) L'humble de cœur ne veut pas être loué de son humilité, mais il veut être appelé vil, imparfait, digne de mépris et aime à être ainsi humilié, de sorte que les humiliations qu'il reçoit le rendent plus humble encore, comme le dit St.-Bernard : *Humiliationem convertit in humilitatem.* Le B. J. Calasanze disait : Qui aime Dieu ne cherche pas à paraître saint, mais à le devenir.

III. O ma sœur ! si vous voulez être véritablement humble de cœur et de volonté, évitez de jamais dire un mot en votre faveur, tant sur vos actions, vos ta-

lents, vos vertus, que sur votre noblesse, vos richesses, vos parents. *Laudet te alienus et non os tuum.* (Prov. xxvii. 2.) Laisse-toi louer par la bouche des autres, dit le Sage, ne te loue pas toi-même, si tu veux être humble. Le proverbe dit : que notre éloge, fait par nous-même, flétrit au lieu d'honorer. Que penseriez-vous d'une religieuse qui dirait que sa famille ne le cède à aucune autre, qu'elle mérite plus que les autres un emploi honorable ? Pensez que les autres tiendraient le même propos sur votre compte, si vous leur vantiez votre mérite. Tâchez toujours de vous abaisser, et jamais de vous élever. En vous abaissant, vous ne vous nuirez pas, mais pour peu que vous vous éleviez au-dessus de la vérité, vous pouvez vous faire un mal infini. C'est St.-Bernard qui vous l'apprend : *Grande malum si, plus vero modice te extollas.* (Serm. xxxvii. in cant.) Quand on passe par une porte, si on baisse la tête plus qu'il n'est nécessaire on ne se fait pas de mal ; mais si on la tient d'un doigt trop haute, on heurtera contre la pierre, et on se brisera le crâne. Quand vous parlez de vous-même, dites-en plutôt du mal, faites l'aveu de vos défauts, et tâchez de dissimuler vos vertus. Au reste, le mieux à faire, c'est de ne point parler de vous, ni en bien ni en mal : regardez-vous comme une personne vile qui ne mérite pas même d'être nommée, car parfois, même en parlant de nos défauts, nous y entremêlons un orgueil fin et secret ; souvent, nous n'avouons nos défauts que dans le but de faire admirer notre modestie et notre humilité. Cependant cela ne s'étend pas jusqu'à la confession, car vous devez tout révéler au confesseur, défauts, tentations et mauvaises pensées. Il se présente quelquefois l'occasion d'avouer des choses qui sont à votre honte ; n'hésitez pas à le faire ;

le P. Villeneuve, de la compagnie de Jésus, publiait partout que son frère n'était qu'un porte-faix. Le P. Sacchini, Jésuite, ayant rencontré un jour son vieux père, qui était muletier, courut l'embrasser en disant à tous les assistans : *Voici mon père !*

IV. Si par hasard on vous donne quelque éloge, confondez-vous, du moins intérieurement, et jetez un coup-d'œil sur tous vos défauts. St.-Grégoire dit que les orgueilleux se réjouissent même des éloges faux; mais les humbles se confondent et s'attristent même des éloges justes, comme dit David au sujet de lui-même : *Exaltatus autem humiliatus sum, et conturbatus.* (Ps. LXXXVII. 16.) St.-Grégoire a dit : L'humble se trouble en entendant faire son éloge, parce qu'il trouve qu'il manque des qualités qu'on lui attribue et parce qu'il sait que s'il a acquis quelques mérites auprès de Dieu, il en perd en s'en faisant gloire. Alors, on lui dit : *Recepisti bona in vitâ tuâ.* (Luc. XVI. 25.) Vous en avez reçu la récompense pendant votre vie. Cet éloge vous a fait plaisir. Il sera votre récompense, vous n'en aurez pas d'autre. Le sage a dit : *Quomodo probatur in fornace aurum, sic probatur homo ore laudantium.* (Prov. XXVII. 2.) On éprouve l'or au feu, et l'homme aux louanges; s'il ne prend pas plaisir aux louanges, s'il s'en afflige et les repousse comme faisaient St.-François de Borgia et St.-Louis de Gonzague. Quand on vous prodigue les éloges et les honneurs, confondez-vous, cachez-vous le front dans la poussière, et craignez que ces distinctions flatteuses ne soient cause de votre perte. L'estime des hommes est peut-être le plus grand malheur qui puisse vous arriver, elle alimente en vous l'orgueil et l'orgueil ne mène qu'à l'enfer !

V. Ayez toujours présent à la pensée, ce que disait

St.-François d'Assises : *Je ne suis que ce que je suis devant Dieu.* Croyez-vous qu'étant plus estimée des hommes, vous serez plus estimée de Dieu. Quand vous vous enfliez des éloges qu'on vous donne, et que vous vous croyez meilleure que les autres, sachez que tandis que les hommes vous flatteront, Dieu vous repoussera. Les louanges d'autrui ne vous rendront pas meilleure. St.-Augustin dit que les opprobres de ceux qui nous outragent ne ternissent pas notre vertu, ainsi les éloges de ceux qui nous louent s'effacent par nos défauts : *Nec malam conscientiam sanat præconium laudantis, nec bona vulnerat concientiantis opprobrium* (St.-Aug. 1. 3. contra. Pet.) Lorsque vous entendez faire votre éloge, dites avec St.-Augustin : *Melius me ego novi quam illi ; sed melius Deus quam ego.* (In. ps. 25.) Ceux-là me louent, mais moi qui me connais mieux qu'eux, je sais que ces louanges sont fausses, et Dieu qui me connaît mieux que je ne me connais moi-même, sait que loin de mériter des éloges, je mérite tous les mépris de la terre et de l'enfer.

VI. En second lieu, vous devez vous garder avec non moins de soin de chercher des emplois et des honneurs dans les couvents ; et, comme disait Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi, il faut fuir tout exercice qui a de l'apparence, l'orgueil s'y tapit. Non-seulement il faut les fuir, mais il faut en avoir horreur. Il y avait, dans un couvent de Naples, une religieuse appelée Archange St.-Félix à qui son confesseur dit un jour : Sœur Archange, les religieuses veulent vous faire abbesse. Elle répondit : *Père, que dites-vous ?* Et elle ajouta : *Mais Dieu y pourra.* En disant ces mots, elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie, qui lui ôta la faculté d'une partie de ses membres, et elle ne fut pas abbesse. St.-Hilarion dit : *Omnis seculi honor diaboli*

negotium est. (In. Mat. vi. 3.) Tous les honneurs de ce monde sont des pièges du démon où il prend des milliers d'âmes pour l'enfer. Si l'avidité des honneurs cause de grands troubles parmi les hommes , elle en cause de plus grands encore dans les couvents. St.-Léon dit que les querelles des moines et des ecclésiastiques ambitieux ont déshonoré l'Église. *Corpus Ecclesiæ ambientium contentione sædatur.* (S. Leo. ep. 1.) Ste.-Thérèse dit , parlant des religieuses : Il n'y aura jamais de ferveur où règne le point d'honneur. Elle dit ailleurs : Tout couvent où entrent le point d'honneur et l'ambition doit être regardé comme perdu et comme veuf de la présence du divin époux, puis elle ajoute en parlant à ses filles : S'il y a parmi vous un guide , chassez le comme la peste , ou au moins que cette religieuse, qui veut devenir le guide des autres , reste au cachot. Avant de laisser entrer l'ambition dans un monastère , je voudrais y mettre le feu, et le voir brûler. La B. Jeanne de Chantal était de ce sentiment, elle disait : J'aimerais mieux voir mon couvent englouti que d'y voir entrer l'ambition des honneurs.

VII. Mais écoutons ce qu'a sagement écrit Pierre de Blois, dans une de ses lettres. (Ep. xiv.) Il y décrit les tristes effets de l'ambition et les ravages qu'elle fait dans l'âme : « L'ambition, dit cet auteur, singe la charité, mais à l'envers. La charité souffre tout, mais pour les biens éternels. L'ambition souffre mais pour les misérables honneurs de ce monde. La charité est bénigne mais envers les personnes pauvres et méprisées ; l'ambition est bénigne aussi seulement envers les grands qui peuvent la satisfaire. La charité souffre tout, mais pour plaire à Dieu ; l'ambition souffre tout, mais pour parvenir aux honneurs. O Dieu ! Quelles

épines, quelles fatigues, quelles craintes, quels efforts, que de reproches, d'outrages piquants et déchirants n'a pas à supporter une religieuse pour arriver aux postes que son ambition lui fait désirer ! La charité croit et espère tout ce qui regarde la gloire éternelle. L'ambition croit et espère tout ce qui regarde la vaine gloire de ce monde.

VIII. Mais quel est le résultat de cette malheureuse religieuse obtenant ces honneurs désirés ? Un peu de fumée qui ne la rassasie pas, qui, au lieu de l'illustrer, la noircit et la souille. Ste.-Thérèse disait : On perd l'honneur en aspirant aux honneurs ; plus l'honneur qu'on reçoit est grand, plus est grande la honte de celle qui l'a recherché ; car plus elle a fait pour l'obtenir, plus elle s'en est déclarée indigne. La B. Jeanne Chantal disait : Celles qui se croient les plus dignes des emplois en sont les plus indignes. *Car l'humilité leur manque et c'est la première condition qu'on demande.* Dieu veuille que cet honneur obtenu ne soit pas la cause de sa ruine ! Le Père Vincent Caraffa, jésuite, étant allé voir un de ses amis malade à qui on avait conféré un office très-lucratif mais très-dangereux, cet ami le pria de lui obtenir de Dieu la santé. Le P. Caraffa répondit : Non, je ne veux pas trahir l'amitié qui m'attache à vous ; Dieu vous appelle aux honneurs de l'autre vie, parce qu'il veut vous sauver ; s'il vous laissait en vie avec cet emploi, je doute que vous pussiez vous sauver. Le malade alors reçut la mort avec calme et consolation. *Vix fieri potest*, dit St.-Bonaventure, *quod qui delectatur honore in periculo magno non sit.* (Med. cap. xxxvi.) Il est difficile que ceux qui aiment les honneurs (surtout si c'est une dignité qui charge notre conscience telle que celles d'abbesse, de vicaire, ou maîtresse des novices) ne se mettent

en danger de se perdre. Quel est le danger de celle qui, par ambition, a brigué les emplois! Elle n'aura pas le courage de refuser aux sœurs qui l'y ont promue tout ce qu'elles demanderont de juste ou d'injuste, et elle marchera à sa damnation. De plus, Dieu n'est pas tenu à donner ses secours à celle qui se procure cette charge par intrigue, et, abandonnée de Dieu, comment pourra-t-elle la remplir dignement? Oh! que d'abbesses seront damnées au jour du jugement pour avoir brigué elles-mêmes leur nomination.

IX. O ma sœur! si vous voulez être toujours humble, ne vous laissez jamais séduire par aucun désir de gloire mondaine. Quel esprit d'humilité peut avoir une religieuse qui étale ses richesses aux yeux de tous; qui fait des dépenses folles, par faste et vanité! Quel esprit d'humilité peut avoir cette autre qui veut être qualifiée du titre d'*Excellence*! Si elle était humble, elle dirait à chacun, même aux domestiques de ses parents, qu'elle ne veut pas de ce titre mondain! Il est certain qu'étant religieuse, le titre de *Révérance* l'honore plus que celui d'*Excellence*, car on lui donne le premier comme à l'épouse de Jésus, et le second comme à la femme du monde. St.-François Xavier disait (vit. l. II. c. 3.) qu'il est indigne d'un chrétien qui doit sans cesse avoir sous les yeux les ignominies de Jésus-Christ, de se complaire aux honneurs qu'on lui rend. Or, cette conduite ne sera-t-elle pas plus indigne d'une religieuse consacrée à Jésus-Christ, qui, pendant tant d'années, a vécu ignoré et méprisé. Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi disait; L'honneur d'une religieuse consiste à se soumettre aux autres et à craindre de leur être préférée. Il doit y avoir, parmi les religieuses, dit St.-Thomas de Villeneuve, rivalité

d'humilité : *In hoc ad invicem zelate , quæ humilior , quæ sponso carior existat.* En faisant vos vœux vous avez dit : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* (Ps. xxviii.) J'ai préféré une vie humble dans la maison de Dieu , à une vie brillante dans le monde. Pourquoi donc êtes vous attachée aux vanités du monde ? Le pieux auteur de l'imitation vous prévient que si vous désirez devenir sainte , il faut que vous désiriez de vivre ignorée et dédaignée : *Amu nesciri et pro nihilo reputari*, et qu'on ne fasse aucun cas de vous dans le couvent.

X. Ne portez pas envie à celles qui ont plus d'adresse et d'intelligence que vous , ni à celles qui ont acquis plus d'estime , portez seulement envie à celles qui aiment Dieu plus que vous et qui sont plus humbles que vous. L'humilité vaut mieux que tous les éloges et les honneurs de la terre. La plus belle science d'une religieuse c'est de savoir s'humilier , de se regarder comme nulle et de passer pour telle. Dieu ne vous a pas donné plus d'esprit , car peut-être cet esprit vous aurait perdue. Contentez-vous donc de celui que vous avez , puisqu'il vous fait aimer l'humilité qui est le moyen le plus sûr de vous rendre sainte. Si d'autres vous surpassent dans l'art de gouverner et d'acquérir l'estime générale , tâchez de les surpasser dans l'humilité. *Sed in humilitate superiores* , dit l'Apôtre. (Phil. ii. 3.) Qui a l'honneur de gouverner est en danger de s'enfler de vanité de perdre la lumière de Dieu et devenir semblable aux brutes , qui ne cherchent que les vils biens de la terre et ne pensent pas à ceux du ciel , comme le dit David : *Homo cum in honore esset non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.* (Ps. xlviii. 13.) Si donc vous voulez prendre le bon chemin , fuyez les hon-

neurs et embrassez les charges les plus viles. Une religieuse qui veut devenir sainte ne doit aspirer qu'aux plus bas emplois du monastère ; elle doit chercher à faire ce que les autres ne veulent pas. L'épouse des Cantiques est tantôt une solitaire, tantôt une guerrière, tantôt une vigneronne, mais, dans toutes ces fonctions différentes, elle est toujours amante ; tout ce que fait une religieuse, elle doit le faire pour l'amour de Jésus-Christ et toujours elle doit être sa chère épouse. Elle ne doit donc jamais refuser les emplois qu'on lui assigne : Les emplois les plus vils, dans le monde, sont les plus sublimes dans les couvents et ceux que les saints préfèrent, parce qu'il sont chers à Jésus-Christ. Cassien raconte que l'abbé Paphnuce, très-estimé en Egypte, quitta son monastère pour aller à celui de St.-Pacôme, qui, ne le connaissant pas, le char gea de bêcher le verger ; l'abbé fut charmé d'être ainsi traité ; mais bientôt on sut son nom et il fut appelé à des emplois plus importants, mais il regrettait sans cesse son obscurité première et pleurait nuit et jour sur la perte du trésor de ses humiliations.

XI. Pratiquez encore l'humilité dans vos meubles et dans vos vêtements. St.-Equitius portait des vêtements si vils que ceux qui ne le connaissaient pas n'auraient pas daigné le saluer. Oh ! que de pauvres habits sont édifiants ! On rapporte que les deux Macaires, (Lib. de sign. n° 19.) traversant le Nil dans un bateau, en compagnie de quelques séculiers richement vêtus, un de ces derniers, à la vue des misérables habits des deux frères, fut si touché, qu'il quitta le monde et se fit moine. Il faut aussi tenir les yeux baissés et parler à voix basse ; mais ces actes d'humilité extérieure ne sont bons qu'autant qu'ils sont accompagnés de l'humilité intérieure du cœur, car sans cela ce

seraient des actes de l'orgueil le plus abominable, puisqu'il se cacherait sous le manteau de la vertu. *Multo deformior*, dit St.-Jérôme, *est superbia quæ sub humilitatis signis latet.* (Ep. ad. Gel.)

PRIÈRE.

Mon Jésus, j'ai honte de paraître devant vous. Vous avez tant aimé les mépris et les outrages que vous avez voulu mourir sur une croix, raillé et insulté; et moi je ne puis supporter les moindres affronts! Vous avez été abreuvé d'ignominies, vous, innocent, et moi, pécheresse, je suis avide, insatiable d'éloges! O mon époux, que je suis différente de vous! Cela me fait trembler pour mon salut éternel, car les prédestinés doivent vous ressembler. Mais je ne veux pas me défier de votre miséricorde; vous me secourrez et me changerez. Je me propose, avec votre grâce, de souffrir dorénavant, pour votre amour, toutes les injures dont vous m'accablerez. *Par votre exemple, vous avez rendu l'injure aimable aux âmes qui vous aiment.* Je veux faire tout mon possible pour vous plaire; pardonnez-moi la peine que vous a causé mon orgueil et accordez-moi la grâce d'être fidèle à la promesse que je fais de ne jamais me fâcher, quel qu'outrage qu'on me fasse.—Oh! Marie, ô ma mère, vous qui fûtes si humble, obtenez-moi la grâce de vous imiter.

§. IV.

Suite du même sujet et plus particulièrement du support des mépris.

I. En troisième lieu, pour vous conserver dans l'humilité, il faut ne pas vous fâcher quand on vous re-

prend. Qui se trouble aux avis qu'on lui donne n'est pas humble. Priez donc le Seigneur de vous donner la vertu de l'humilité si nécessaire à notre salut. Le P. Rodriguez dit que quelques religieuses font comme les hérissons; quand on les touche, elles se hérissent d'épines, c'est-à-dire qu'aussitôt elles éclatent en paroles d'impatience, de reproches et en murmures. *Multos novimus*, dit St.-Grégoire, *qui arguente nullo peccatores se confitentur, cum vero de culpâ fuerint correpti, defensionis patrocinium quærunt, ne peccatores videantur.* (Mor. lib. xxii cap. 10.) J'ai connu beaucoup de personnes qui se disaient pécheresses quand on ne les reprenait pas, mais quand on leur faisait quelques réprimandes, elles se sont défendues avec acharnement et se sont efforcées de prouver qu'elles étaient sans défauts. Beaucoup de religieuses font de même; mais qu'elles apprennent ce que dit le Saint-Esprit : *Qui odit correptionem, vestigium est peccatoris.* (Ecc. xxi. 7.) Qui se fâche d'être repris ne marche pas dans la voie des justes, mais dans celle des pécheurs, c'est-à-dire dans celle de l'enfer.

II. St.-Bernard dit : *Medicanti irascitur qui non irascitur sagittanti.* (Serm. iii de nat. Dom.) Tel qui se fâche contre ceux qui le reprennent de ses défauts ne se fâche pas contre ceux qui le flattent. Le sage dit : *Eo quod detraxerint universæ correptioni prosperitas stultorum perdet eos.* (Prov. i. 32.) Ceux qui repoussent toute correction se perdront avec la prospérité des sots; la prospérité des sots est de n'être pas repris ou de ne pas tenir compte des corrections qu'on leur fait, c'est pourquoi ils se damnent. Le vén. Bède raconte que deux religieuses, ayant été reprises par leur supérieure, méprisèrent ses avis; elles allèrent de mal en pis et s'enfuirent du couvent; mais ayant été retrouvées et reconduites dans la clôture, l'abbesse (qui était Ste.-Borgon-

tofore) leur demanda pourquoi elles avaient commis un tel excès ? elles répondirent : pour n'avoir pas voulu profiter de vos corrections. Elles tombèrent malades et ne voulurent pas se confesser ; à leurs derniers momens elles dirent : *Attendez un peu*. Puis s'adressant aux religieuses : *Ne voyez-vous pas là bas cette foule de nègres qui viennent nous prendre ?* En effet , on vit apparaître des fantômes horribles , qui , d'une voix sépulchrale , appelaient les malades ; celles-ci criaient toujours , *attendez , attendez*. Enfin elles expirèrent misérablement , privées des secours de la religion.

III. St.-Jean Chrysostôme dit (Hom. LXXIX. In Mal.) que lorsque le juste tombe dans le péché, il en gémit ; le méchant en gémit aussi, non parce qu'il a offensé Dieu, mais parce que son péché est connu. Loin de s'en repentir, il ne songe qu'à se disculper et à se défendre contre ceux qui l'en reprennent. O ma sœur ! n'avez vous pas fait de même avec ceux qui vous ont prévenus de vos défauts ? Serez-vous toujours de même à l'avenir ? Non , dit St.-Bernard. *Soror , multas age gratias illi qui increpaverit te ; non contristeris cum monstraverit tibi viam salutis.* (De disc. cap. 18.) Vous devez remercier ceux qui vous éclairent sur vos défauts ; il est injuste de vous mettre en colère contre celle qui vous indique la voie du salut. Ainsi , comme le conseille Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi , si cela pouvait se faire sans danger , il serait bon que vous eussiez une compagne fidèle qui vous prévint de toutes vos fautes ; à votre insu vous péchez sans cesse ; le seul remède à ce mal c'est de vous humilier lorsqu'on vous a mis le doigt sur la plaie. St.-Augustin a dit *ipsa est perfectio , nostra humilitas.* (In. Ps. 130.) Puisque nous sommes si imparfaits dans la pratique de la vertu , soyons parfaits du moins à nous humilier et à nous réjouir , lors-

que nous sommes repris de nos défauts. Songeons que notre orgueil souffre plus facilement les reproches que nous ne méritons pas que ceux que nous méritons, car l'amour-propre a moins de part dans les premiers que dans les autres. Quand vous êtes réprimandée, offrez à Dieu votre confusion et votre honte, en expiation de l'erreur que vous avez commise. Écrasez le scorpion sur la blessure qu'il vous a faite et servez-vous de ses restes pour la guérir. Plus vous recevrez avec humilité la réprimande que l'on vous fait, plus le Seigneur sera clément envers vous.

IV. Pratiquez donc cet acte d'humilité si cher à Dieu, qui est de ne vous défendre ni de vous excuser, quand vous êtes reprise. Ste.-Thérèse dit qu'une religieuse gagne plus à recevoir une réprimande sans s'excuser qu'à entendre vingt sermons. S'il vous arrive d'être reprise pour quelque défaut, même injustement, ne vous justifiez pas, à moins que votre justification ne fût nécessaire pour faire cesser tout scandale. Une religieuse écrivit un jour au P. Antoine Torrès, son directeur, de la justifier auprès de quelqu'un, d'une faute dont on l'accusait. Voici comment répondit le prêtre : « Je suis très-étonné que votre V. R. me prie de la justifier avec N. N. Les affaires de la semaine dernière auront fait oublier à V. R. que son époux fut nommé séducteur. Il est impossible que V. R. se soit souvenue de cela et m'ait écrit pour se justifier. Qu'elle en rougisse et aille pieds nus, une corde au cou, en demander pardon à son époux crucifié, qu'elle promette de ne jamais plus se justifier ni s'excuser et de dire toujours qu'elle a tort, dût-elle en mourir de douleur. Ainsi mourut pour elle son époux ; ainsi elle doit chercher à posséder Jésus-Christ. » Ste.-M.-Magdeleine de Pazzi disait que c'est cesser d'être religieuse

que de s'excuser, même à bon droit. Une religieuse, véritablement humble, évite de s'excuser de ses défauts et tâche de les publier partout. On lit, dans les prodiges de la Grâce, qu'il y avait un moine qui, chaque fois qu'il commettait une faute, s'en accusait d'abord à l'abbé du couvent, puis au prieur et puis enfin à tous les moines rassemblés. Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi dit que toute religieuse qui découvre ses fautes mérite que Jésus-Christ les couvre de son sang.

V. 4° Si vous voulez acquérir la parfaite humilité, recevez sans plainte, tous les outrages et les mauvais traitemens que l'on vous fait. Qui croit fermement mériter toute sorte de mépris en punition de ses péchés supporte en paix l'injure. L'humiliation est la pierre de touche des saints. St.-J.-Chrysostôme dit que le moyen le plus sûr pour connaître une âme vertueuse c'est d'observer si elle reçoit les humiliations avec calme. Le P. Grasset raconte, dans son histoire du Japon, qu'un missionnaire, de l'ordre de St.-Augustin, étant déguisé, lors de la dernière persécution, reçut un soufflet sans se fâcher; aussitôt on se douta qu'il était chrétien et on l'arrêta, parce que les idolâtres savaient qu'une si grande vertu n'était le propre que des chrétiens. St.-François d'Assises disait que quelques personnes mettent leur joie dans la pénitence et le jeûne et ne peuvent souffrir une parole injurieuse, qui est plus profitable à l'âme que dix jours d'abstinence. Par exemple on accorde à d'autres sœurs ce qu'on vous refuse, ce que disent les autres plaît, ce que vous dites ennuie; les autres font bien tout ce qu'elles font, on les élève aux emplois les plus honorables, et l'on ne fait aucun cas de vous, on rit de tout ce que vous faites; si vous acceptez sans peine tous ces désagrémens, dit St.-Dorothee, si vous recommandez à Dieu les

sœurs qui vous maltraitent, vous êtes véritablement humble, car celles qui nous traitent ainsi sont les médecins de notre orgueil, maladie terrible qui peut vous donner la mort. Les orgueilleux, qui se croient dignes de toute sorte d'honneurs, augmentent d'orgueil quand on les humilie ; mais les humbles, qui se trouvent dignes de tout mépris, redoublent d'humilité quand on les injurie. St.-Bernard a dit : *Est humilis qui humiliationem convertit in humilitatem.* (Serm. xxiv. in Can.) Celui qui change l'humiliation en humilité est véritablement humble.

VI. Les humiliations que nous nous imposons nous-même, telles que de baiser les pieds de ceux que nous avons offensés, de servir les malades, sont bonnes ; mais les meilleures sont celles que nous font les autres, telles que les réprimandes, les accusations, les outrages, les railleries, quand nous les recevons sans plainte pour l'amour de Jésus-Christ. *In igne probatur aurum*, dit le St.-Esprit, *Homines vero in camino humiliationis.* (Ecc. II. 5.) L'or s'éprouve au feu, la perfection des hommes s'éprouve aux humiliations. Ste.-M.-Madelaine de Pazzi disait : La vertu sans épreuve n'est pas vertu, et qui ne souffre pas le mépris avec calme n'aura jamais l'esprit de perfection. *Nardus mea dedit odorem suum.* (Cant. I. 11.) Le nard est une herbe aromatique qui ne répand de parfums que lorsqu'on la foule ou qu'on la froisse dans ses doigts. Oh ! quel parfum de sainteté épanche dans l'air une religieuse humble qui embrasse l'opprobre avec amour et se complait aux injures et aux mauvais traitemens ! Le moine Zacharie, à qui l'on demanda ce qu'il fallait faire pour acquérir la véritable humilité, mit un froc sous ses pieds, le foula et dit : Celui-là est véritablement humble qui se plaît à être traité comme ce froc. Qu'elle

sera douce la mort de la religieuse qui aura souffert le mépris sans murmure ! Elle remerciera à ses derniers instants celles qui l'ont maltraitée. St.-Jean Climaque (de obed. gradu. iv) raconte qu'un bon moine, nommé Abario que, pendant quinze ans, ses compagnons avaient raillé et vilipendé, les remercia beaucoup à l'heure de la mort de l'avoir tant humilié et mourut avec la paix du ciel.

VII. Quelques religieuses croient être humbles parce qu'elles sont instruites de leurs misères et qu'elles se repentent de leurs fautes passées ; mais elles n'aiment pas à être humiliées et ne peuvent souffrir qu'on leur manque de respect ; elles refusent les emplois vils et tout ce qui ne convient pas à leur orgueil. Mais qu'est-ce que cette sorte d'humilité ? elles se disent dignes de tout et ne peuvent souffrir la moindre impolitesse ; elles veulent des égards et des titres ! *Est qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo.* (Ecc. xix. 23.) Telle qui s'humilie extérieurement et se dit la dernière des créatures, veut intérieurement être plus estimée et honorée que les autres. Je pense, ô ma sœur, que vous n'êtes pas de celles-là. Si vous croyez être la pire des sœurs, souffrez qu'on vous traite pis qu'elles. Aimez donc comme vos meilleures amies, celles qui vous méprisent et vous aident à vous humilier, à vous détacher de la gloire mondaine, et par là-même à vous attacher à Dieu, en vous faisant rechercher son saint amour avant toute autre chose.

VIII. Regardez-vous comme un chien mort et pourri, qui mérite d'être abhorré de tout le monde ; offrez-vous à souffrir pour Dieu toute sorte d'opprobre en expiation des péchés que vous avez commis et ne permettez jamais à votre amour-propre de s'en plaindre. Songez que celle qui a osé mépriser un Dieu mérite d'être fou-

lée aux pieds du démon. St.-Bernard disait qu'il ne connaissait pas de remède plus propre à guérir les plaies de sa conscience que les injures et le mépris. *Ego plangis conscientiaæ meæ nullum judico accommodatius medicamentum probris et contumeliis.* (Ep. ad. Eug.) Réjouissez-vous, ô épouse du Seigneur ! quand on vous humilie, quand on vous outrage, quand on se rit de vous, quand on vous traite comme la plus méprisable du monastère. Ne vous défendez pas quand on vous accuse à tort et ne vous faites pas défendre par d'autres, à moins que votre disculpation fût nécessaire à l'édification des autres. N'empêchez pas qu'on découvre vos défauts à vos supérieurs. Quand on vous humilie, ne cherchez pas laquelle de vos sœurs en est cause ; si vous la découvrez, ne lui en faites pas de reproches, ne vous en plaignez pas aux autres, et, dans vos prières, recommandez à Dieu celle qui vous méprise et vous persécute. Le P. Alvarez disait que le temps des humiliations est le temps de s'affranchir de ses misères et d'acquérir de grands mérites. Ste.-M.-Magdeleine de Pazzi disait que les plus douces caresses dont l'époux divin éivre l'âme sont les affronts et les peines ; elle ajoutait encore qu'elle était toute joyeuse quand elle causait avec des personnes méprisées, sachant combien elles sont chères à Jésus-Christ. Elle disait à ses religieuses : *O mes sœurs ! mettez toute votre gloire à être méprisées ; répétons souvent ce que dit Jésus-Christ que ceux que les hommes haïssent, qu'ils injurient et persécutent, seront ses élus. Beati eritis, cum vos oderint homines, et cum separaverint vos et exprobaverint et ejecerint nomen vestrum tanquam malum propter filium hominis.* (Luc. vi. 22.) Et.-Pierre ajoute : *Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriae et virtutis Dei et qui est ejus spiritus, super vos requiescit.*

(1. Petr. iv. 14.) Vous ne serez heureuse que lorsque vous serez outragée pour l'amour de Jésus-Christ, car alors vous aurez le véritable honneur, la véritable force et le véritable esprit de Jésus-Christ.

IX. Les saints ne se sont pas fait saints au milieu des éloges et des honneurs, mais au milieu des injures et des mépris. St.-Ignace, martyr et évêque, après avoir été estimé et vénéré de tout le monde, fut envoyé à Rome pour souffrir le martyre et ne reçut pendant toute la route que des outrages des soldats qui l'escortaient ! Il s'écria : *Nunc incipio esse Christi discipulus*, je commence maintenant à être le disciple de Jésus-Christ, qui fut si méprisé pour moi. St.-François de Borgia, étant une fois couché dans la même chambre que le P. Bustamant, son compagnon de voyage, celui-ci, qui était asthmatique, ne fit durant toute la nuit que tousser et cracher ; mais au lieu de cracher sur le mur, il lançait ses crachats sur la figure de son ami. Quand le jour parut, il s'aperçut de sa méprise et s'en attrista ; non, dit le Saint, ne te désole pas de cela, car certainement dans toute cette chambre, il n'y a pas d'endroit plus digne de crachats que ma figure. Oh mon Dieu ! que fait une religieuse si elle ne sait pas souffrir un affront pour Jésus-Christ ? Une religieuse qui ne sait pas supporter les injures a perdu le souvenir de Jésus-Christ crucifié. La B. Marie de de l'Incarnation dit un jour à ses religieuses en leur montrant le crucifix : Quoi ! mes sœurs, nous craindrions de souffrir un outrage après que Jésus en a tant soufferts ! Une autre bonne religieuse, lorsqu'elle recevait un affront, recourait au St.-Sacrement et disait : Seigneur, je suis une pauvre fille, je n'ai rien à vous offrir ; je vous fais présent des injures que j'ai reçues. Oh ! combien Jésus-Christ aime et protège les

personnes méprisées qui ont embrassé les mépris, comme il les console et les enrichit de grâces ! Le P. D. Antoine Torrès, en pensant au temps où il avait été humilié et traité de semeur de fausses doctrines (ce qui lui fit interdire la confession pendant plusieurs années), écrivit à un de ses amis : « Sachez que pendant tout le temps que je fus calomnié, les consolations spirituelles que m'accorda le Seigneur furent si grandes que jamais je n'en eus de semblables. »

X. Il est profitable et méritoire de recevoir le mépris avec joie, mais c'est aussi un moyen de gagner bien des cœurs à la foi. St.-Jean Chrysostôme a dit : *Mansuetus utilis sibi et aliis*. L'humble qui souffre en paix les affronts est utile à lui-même et à tous ceux qui le connaissent ; car, ajoute le Saint, il n'y a rien de plus édifiant que l'humilité d'une personne qui reçoit d'un air calme les injures. *Nihil ita concilat Domino familiares ut quod illum vident mansuetudine jucundum*. Le P. Maffei raconte qu'un jésuite, qui prêchait au Japon, reçut un crachat au visage ; il s'essuya avec un mouchoir et continua son sermon comme si rien n'était. Un des spectateurs fut converti par le calme imperturbable de ce père ; une religion, dit-il, qui enseigne tant d'humilité, ne peut qu'être vraie et divine. C'est ainsi que St.-François de Salles, en supportant sans plainte toutes les injures des prédicants protestants, finit par convertir un grand nombre de ces hérétiques.

XI. Une religieuse qui habite un couvent de large observance et veut marcher dans la voie de la perfection, doit s'attendre à être toute sa vie raillée, calomniée, persécutée, haïe. Il n'y pas de remède, le St.-Esprit l'a dit : *Abominantur impii eos qui in recta sunt via*. (Prov. xxix. 21.) Ceux qui marchent dans une route large, abhorrent ceux qui marchent dans

un sentier étroit. La raison en est que la vie des justes est un continuel reproche de la vie des méchants qui voudraient que tout le monde vécût aussi librement qu'eux. L'éloignement de la grille, l'observance du silence, l'assistance au chœur, le détachement d'amitiés particulières et presque toutes les actions vertueuses de cette bonne religieuse sont appelées bizarreries, bigotterie et même hypocrisie, pour se faire passer pour sainte. Si elle commet quelque péché (car elle est fragile et sujette toujours au péché), si elle répond avec impatience, si elle se plaint d'une injustice qu'on lui fait, aussitôt les autres crient : Voyez la sainte qui communie chaque jour, qui ne parle jamais, qui porte le cilice, qui est sans cesse au chœur, occupée à tromper le monde ! Elles inventent même des mensonges pour vous accabler ; mais si vous voulez être sainte, supportez-les, et pensez que si la patience vous échappe, adieu le fruit de tant de peine ! Vous deviendriez aussi imparfaite que les autres. St.-Bernard dit un jour d'un moine qui passait pour saint : Il l'est sans doute, mais il lui manque le meilleur de la sainteté, c'est de passer pour méchant.

XII. Le plus beau mérite des saints est d'être persécutés dans cette vie. Tous ceux, dit St.-Paul, qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, souffriront la persécution. *Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur.* (II. Tim. 3. 12.) Notre Sauveur a dit : S'ils m'ont persécuté moi-même, ils vous persécuteront aussi. *Si me persecuti sunt et vos persequentur.* (Jo. xv. 20.) Mais vous dites : Je fais mes affaires, je n'importune personne ; pourquoi doit-on me persécuter ? Tous les saints ont été persécutés. Jésus-Christ le premier des saints a été persécuté, et vous ne voulez pas l'être. Quel plus grande grâce Dieu

peut-il nous accorder, disait Ste.-Thérèse, que d'être traités comme le fut son fils bien-aimé sur la terre ? Le P. Torrès écrivit à une de ses pénitentes : *Croyez que de toutes les grâces que Dieu peut vous accorder, la première c'est de vous rendre digne d'être calomniée de tout le monde, et de ne trouver de pitié chez personne.* Ainsi donc, ô ma sœur ! lorsque vous êtes méprisée et regardée comme une vile créature, réjouissez-vous et remerciez votre Époux de ce qu'il veut que vous soyez traitée comme il le fut lui-même en ce monde. Quand vous êtes en prière, énumérez tous les mépris et les outrages qui peuvent vous être faits et offrez-vous de les souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, car ainsi, dans l'oraison, vous serez toujours prête à les recevoir avec calme.

XIII. 5° En dernier lieu, non seulement il faut recevoir les mépris avec calme, mais même avec joie. Le bon religieux, disait le B. Calasanze, méprise le monde et aime à être méprisé du monde. Le vén. P. Louis du Pont ne pouvait d'abord concevoir comment une âme pouvait prendre plaisir aux mépris, mais quand il fut plus parfait il le comprit et l'éprouva. Nous ne pouvons pas y parvenir de nous-mêmes, mais avec l'aide de la grâce, comme les apôtres qui sortirent du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (Act. v. 41.) La seconde partie, disait le B. Calasanze se vérifie en quelques-uns, *contumeliam pati*, souffrir les injures ; mais non la première *ibant gaudentes*, s'en réjouir. C'est-là ce que St.-Ignace de Loyola vint enseigner après sa mort à St.-Marie-Magdeleine de Pazzi, lui disant que la véritable humilité consiste à

nous réjouir de tout ce qui nous avilit et nous déshonore.

XIV. Les gens du monde sont moins heureux des honneurs qu'on leur rend, que les saints des mépris qu'ils reçoivent. Lorsque le frère G. enévrier, franciscain, recevait une injure, il relevait sa robe, et en faisait un sac comme pour y renfermer des perles. St.-Jean-François Régis, lorsque ses moines le tournaient en ridicule, s'en réjouissait et s'efforçait de donner encore matière à leurs railleries. Les saints n'ont donc désiré et aimé que de souffrir et d'être méprisés pour Jésus-Christ. Un jour le Rédempteur apparut à St.-Jean de la Croix, portant sa croix sur ses épaules et couronné d'épines; il lui adressa ces mots : Jean, demande-moi ce que tu veux. Le saint répondit : Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous. *Domine, pati et contemni pro te.* Comme s'il avait voulu dire : Seigneur, en vous voyant si outragé et si affligé pour l'amour des hommes, puis-je vous demander autre chose qu'outrage et affliction? Dieu dit à la B. Angèle de Foligno que le signe certain pour connaître si les inspirations viennent de lui, est de voir si, après les avoir reçues, l'âme conserve un vif désir d'être humiliée pour son amour. Jésus-Christ veut que nous ne nous ne nous troublions pas des injures que nous recevons et que nous nous en réjouissions, à cause de la grande récompense qu'il nous propose dans le ciel. *Beati estis, cum maledixerint vobis et persecuti vos fuerint. Gaudete et exultate quoniam merces vestra copiosa est in cælis.* (Matth. v. 11, 12.)

XV. Quand un jeune fille est sur le point d'entrer dans un couvent, je lui recommande, comme choses essentielles, l'obéissance et l'amour des mépris. Je me suis étendu sur cette matière parce que je crois

impossible qu'une religieuse avance dans la voie de la perfection sans pratiquer ces deux vertus, mais si elle les pratique, je suis certain qu'elle deviendra sainte. *Humilis corde*, disait St.-Paul, *cor Christi est*. La religieuse qui est humble de cœur et qui se réjouit du mépris qu'elle reçoit devient le cœur de Jésus-Christ. O ma sœur, si vous voulez vous rendre sainte, sachez qu'il faut que vous soyez beaucoup humiliée et méprisée. Eussiez-vous, pour compagnes, des saintes, Dieu permettra que vous soyez contrariée, accusée, réprimandée, dédaignée. Jésus-Christ trouvera moyen de vous faire maltraiter pour vous rendre semblable à lui. Je vous prie donc de suivre le règlement du P. Torres : Dites chaque jour un *Pater* et une *Ave* à la vie ignominieuse de Jésus-Christ. Offrez-vous à souffrir, non seulement avec calme, mais avec joie, toutes les contrariétés et les outrages qu'il vous enverra, et demandez-lui les secours nécessaires pour les supporter sans plaintes.

PRIÈRE.

O mon Jésus, mon amour ! comment puis-je être si orgueilleuse, quand je vous vois outragé, humilié, cloué sur une croix pour me sauver ? Par le mérite de vos souffrances, faites que je connaisse ma misère afin que je m'abhore, et que je supporte en paix toutes les injures qui me seront adressées. Vous les avez rendues aimables par votre exemple. Faites que je connaisse votre bonté et votre amour, afin que je connaisse et que j'embrasse toute sorte de mépris pour vous être agréable. Faites que je chasse loin de

moi tout respect humain et que je ne cherche dans toutes mes actions que votre bon plaisir. Je vous aime, ô Jésus! et me propose avec votre grâce de ne plus me fâcher ni me plaindre, lorsqu'on me fera quelques outrages. J'attends de vous la grâce de remplir ma promesse. Marie, ma mère, secourez-moi par votre intercession, priez Jésus pour moi.

CHAPITRE XII.

De la charité du prochain.

§. I.

De la charité envers le prochain et surtout de la manière de juger ses actions.

I. On ne peut aimer Dieu sans aimer le prochain. Le précepte qui nous commande d'aimer Dieu, nous ordonne aussi d'aimer nos frères. *Et hoc mandatum habemus à Deo ut qui diligit Deum, diligat et fratrem suum.* St.-Thomas d'Aquin dit que l'amour de Dieu et du prochain prend sa source dans la charité, car la charité nous fait aimer notre prochain autant que Dieu, parce que Dieu le veut ainsi. St.-Jérôme (comment. in ep. ad. Gal.) rapporte que les disciples de St.-Jeu l'Évangéliste lui ayant demandé pourquoi il leur recommandait si souvent l'amour fraternel, répondit : *Quia præceptum Domini est, et si solum fiat sufficit* : parce que c'est le précepte de Dieu, et si nous le suivons, il suffira pour nous sauver. Ste.-Catherine de Gênes dit un jour au Seigneur : Mon Dieu, vous m'ordonnez d'aimer mon prochain, et je ne puis aimer que vous. Le Sauveur répondit : Ma fille, celui qui m'aime, aime toutes les

choses que j'aime. En effet, quand on aime une personne on aime aussi ses parents, ses domestiques, ses portraits et même ses habits, pour la seule raison qu'elle les aime. Pourquoi donc devons-nous aimer notre prochain? parce qu'il est aimé de Dieu. L'apôtre St.-Jean a dit que celui-là ment qui dit aimer Dieu et n'aime pas son prochain : *Si quis dixerit quoniam diligit Deum et fratrem suum oderit, mendax est* (I. Jo. iv. 20.) Jésus-Christ dit que la moindre charité faite envers notre prochain est faite envers lui. *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis.* (Mat. xxv. 40.) St.-Catherine disait que pour connaître combien on aime Dieu, ou n'a qu'à voir combien on aime son prochain.

II. Mais la charité, cette aimable fille de Dieu, a été bannie du monde; elle vint chercher un refuge dans les couvents; mais que serait-ce si elle était bannie même des couvents? L'enfer est l'empire de la haine, le ciel est l'empire de l'amour, tous les élus s'y aiment l'un l'autre et se réjouissent des joies des autres comme des leurs propres. Oh! n'est-ce pas un vrai paradis que ce couvent où règne la charité? Il fait les délices de Dieu; qu'il est bon, qu'il est agréable, que des frères habitent ensemble! *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* (Ps. cxxxii. 1.) Le Seigneur aime à voir les sœurs et les frères habiter ensemble, *in unum*, dans sa demeure, uni par la volonté commune de le servir et de s'entr'aider à se sauver pour s'envoler ensemble au séjour des élus. St.-Luc dit que les chrétiens de son temps n'avaient qu'un seul cœur et une seule âme : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* (Act. iv. 32.) Jésus-Christ en allant à la mort pria son père Tout-puissant que ses disciples ne formassent qu'un tout in-

divisible, comme lui et son père : *Pater sancte serva eos ut sint unum sicut et nos.* (LXX. 17. 11.) Ce fut là un des plus beaux fruits de la Rédemption comme le prédit Isaïe : *Habitabit lupus cum agno et pardus cum hædo non nocebunt et non occident.* (XII. 6.) Le loup habitera en paix avec l'agneau, le léopard avec le chevreuil et et ils ne se nuiront pas. C'est-à-dire que les disciples de Jésus-Christ, quoique de nations différentes, de caractères différents, vivront en paix ensemble, s'efforçant de se conformer à la volonté l'un de l'autre, par le moyen de la sainte charité. *Communauté de moines* ne signifie autre chose, observe un écrivain sacré, que *comme unité*. C'est-à-dire qu'ils sont unis de volonté comme s'ils l'étaient de corps. La charité seule maintient l'accord dans les couvents, car il est impossible que tous les frères aient les mêmes penchants et les mêmes goûts; la charité marie nos cœurs, nous fait supporter mutuellement nos défauts et plier à la volonté l'un de l'autre.

III. St.-Jean-Climaque rapporte qu'il y avait près d'Alexandrie un monastère où tous les moines jouissaient d'une paix céleste, car ils s'aimaient tous cordialement, par une sainte charité; si quelqu'un d'entr'eux se plaignait d'un de ses frères, le premier qui passait les apaisait avec un signe de tête; mais s'ils ne se réconciliaient pas, on les exilait dans une maison voisine, et on les appelait démons indignes de rester dans le couvent. Oh! qu'il est beau de voir des religieuses faire l'éloge les unes des autres, s'entre servir, s'entr'aimer comme des vraies sœurs! Les religieuses sont appelées sœurs, parce que la charité, sinon la naissance, les unit entr'elles, *celle qui n'a pas de charité, disait la B. Jeanne de Chantal, n'est religieuse que de nom, elle est sœur d'habit, mais non de cœur.* Tous les

saints fondateurs et les saintes fondatrices recommandaient en mourant à leurs enfants la sainte charité, disant que là où l'union manque Dieu manque aussi.

IV. St.-Augustin dit : *Quando vides in aliquâ fabricâ lapides et ligna bene sibi cohærere securus intras, ruinam non times.* (Ser. CCLVI.) Quand vous voyez les pierres d'une maison bien cimentées ensemble, entrez-y sans crainte, elle ne tombera pas en ruine. Mais si les pierres ne sont pas b'en jointes n'en passez pas le seuil. Le saint veut dire par cette comparaison que le bonheur règne dans tous les couvents où les religieuses sont unies par la sainte charité ! Mais malheur à ceux où règnent la discorde et la guerre civile ! *Monasteria sunt tartara*, ajoute le Saint ; de tels couvents ne sont pas l'asile de Dieu mais du diable ; un trône de salut, mais un abîme de perdition. Que sert qu'un couvent soit riche, pompeux, qu'il y ait une belle église, un beau jardin, si la charité n'y est pas ; c'est un enfer. Une religieuse médit de l'autre, et cherche à la supplanter, toujours dans la crainte que la faction ennemie l'emporte ; les soupçons et la rancune fermentent dans tous les cœurs ; on ne parle, on ne pense, dans l'oraison mentale, à la messe, à la communion, qu'à se haïr et à se nuire ; pauvres oraisons ! pauvres messes ! pauvres communions ! où la charité n'est pas ; il n'y a ni recueillement, ni paix, ni Dieu. O ma sœur ! s'il y a des factions ennemies dans votre couvent versez-en des larmes, et priez Dieu de les détruire avec sa main puissante. Car pour étouffer l'hydre de la discorde, il faut la main de Dieu. Au reste, si vous pouvez rétablir la paix dans le couvent faites-le à tout prix, si vous ne le pouvez pas, restez indifférente et

gardez-vous comme de la mort de mettre le doigt sur cette plaie.

V. Je ne parle pas ici contre ces religieuses zélées qui défendent l'observance des règles et font la guerre aux abus ; celles-ci veulent le bien de la communauté et sont du parti de Jésus-Christ : que n'en sont-elles toutes ! Si quelque abus s'introduit dans le couvent, je vous exhorte à vous tenir aux observances, dussiez-vous rester seule pour défendre la cause de Dieu. Dieu saura vous récompenser de tout ce que vous aurez fait, pour peu que ce soit. Rester indifférente quand il s'agit de maintenir l'observance, n'est pas vertu ni humilité, mais lâcheté, faiblesse et défaut d'amour de Dieu. Je parle donc de celles qui fomentent les discordes, soutiennent les factions pour défendre leurs intérêts ou leurs amies, pour abattre leurs ennemies, et se venger des affronts qu'elles ont reçus. Gardez-vous de prendre part à ces guerres intestines, dussiez-vous être traitée d'ingrate, de lâche, d'imbécille, privée de tout emploi, de toute considération. Mais revenons à notre sujet. *Pour conserver la charité et la paix commune, sacrifions nos propres intérêts.* St.-Grégoire de Nazianze voyant les évêques en querelle, à son sujet, car quelques-uns le voulaient pour patriarche et d'autres ne le voulaient pas, leur dit : Mes frères, je veux que vous soyez en paix, et il faut que, quoiqu'innocent, je renonce à mon évêché, pour remettre l'ordre parmi vous, je suis prêt à le faire. Il quitta donc le siège épiscopal et se retira dans la solitude.

VI. Mais parlons de ce que doit faire une religieuse pour être charitable envers toutes ses sœurs. Elle doit faire ce que recommande l'apôtre à ses disciples : Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, des en-

travailles de miséricorde. *Induite vos ergo sicut electi Dei viscera misericordiæ.* (Col. III. 12.) Il dit, revêtez-vous de charité, de même que les religieuses portent toujours avec elles leur robe, et en sont couvertes de la tête aux pieds, ainsi elles doivent porter partout la charité et en être toutes couvertes. Il dit : *Induite viscera misericordiæ*, une religieuse doit être vêtue d'entrailles de charité, c'est-à-dire qu'elle doit avoir autant de tendresse pour chacune de ses sœurs, que si elle avait pour elle une profession particulière. Quand on aime quelqu'un passionément, on en dit toujours du bien, on se réjouit de sa joie, on pleure de ses larmes, si celui que nous aimons fait quelque faute, nous le défendons avec acharnement, ou du moins, nous tâchons de l'excuser. S'il fait quelques bonnes œuvres nous les vantons partout, nous les portons aux nues. La sainte charité doit avoir en vous les effets de la passion.

VII. Pratiquez donc la charité envers tout le monde et surtout envers vos sœurs, dans vos pensées, dans vos paroles et dans vos actions. Quant aux pensées, bannissez tout mauvais soupçon, tout mauvais doute contre votre prochain. C'est un péché que de soupçonner les autres sans raison, mais c'est un péché grave que de croire à nos soupçons, et plus grave encore de les publier. Qui juge ainsi des autres sera jugé aussi, dit l'Évangile : *Nolite judicare et non judicamini.* (Mat. VIII.) J'ai dit, *sans raison*, parce que s'il y avait lieu à soupçonner et même à croire, alors ce ne serait pas un péché. D'ailleurs, c'est chose toujours chère à la charité que de bien juger des autres, et de chasser tout soupçon injurieux. *Caritas non cogitat malum*, dit l'Apôtre (1. Cor. XIII. 5.) Néanmoins, il faut observer que ceci ne s'adresse pas aux supérieu-

res, aux maîtresses, car, comme je l'ai dit ailleurs : il est de leur devoir de soupçonner encore plus de mal qu'il n'y en a, pour préparer d'avance le remède. Si vous n'occupez pas de place élevée, tâchez de toujours bien penser de vos sœurs. La B. Jeanne de Chantal disait : Regardons le bien de notre prochain et fermons les yeux au mal. Si parfois, en parlant du prochain, vous prenez le mal pour le bien, dites avec St.-Augustin : *Caritas non se multum dolet errare cum bene credit etiam de malo.* (Ps. 147.) La charité aime à se tromper en jugeant bien, même ce qui est mal. Ste.-Catherine de Bologne dit un jour : Voici beaucoup d'années que je suis dans la religion et je n'ai jamais eu que de bonnes pensées sur mes sœurs, car celles même qui paraissent défectueuses, sont peut-être plus aimées de Dieu que telles autres qui paraissent parfaites. Gardez-vous bien d'épier et de chercher à surprendre les défauts des autres; et n'imitiez pas celles qui demandent sans cesse ce qu'on dit de leurs personnes, et s'enflent de colère et de haine contre tout le monde. Quand vous entendez parler de vos défauts, n'écoutez pas et ne remarquez pas celles qui médissent de vous. Faites en sorte que chacune des sœurs puisse dire du bien de vous; d'ailleurs, laissez-les dire, et quand vous les entendez vous accuser de quelque faute, répondez : *C'est-là le moindre de mes défauts. Oh! si elles les connaissaient tous!... Ou bien : C'est à Dieu de me juger.*

VIII. 2°. Quand votre prochain tombe malade, qu'il fait une perte douloureuse, ou qu'il éprouve tout autre grand chagrin, la charité vous commande de le plaindre, du moins avec la partie supérieure; je dis avec la partie supérieure, parce que lorsque nous apprenons le malheur de nos ennemis, notre nature

rebelle en ressent une certaine joie, mais cette joie n'est pas un péché, pourvu qu'elle soit aussitôt chassée par la volonté. Ainsi donc, si dans un cas semblable, votre partie inférieure se réjouit des maux de votre prochain, laissez-la crier comme une chienne bizarre qui aboie sans raison, et faites que votre partie supérieure s'afflige des maux d'autrui. A la vérité, on peut par fois se réjouir des malheurs d'une personne, c'est lorsqu'on sait qu'il doit lui en revenir un grand bien; par exemple, il est permis de se réjouir des maux d'un pécheur obstiné, afin qu'il se convertisse ou qu'il cesse de scandaliser les autres. Cependant, lorsque celui qui nous a offensé souffre, notre joie peut être coupable.

IX. 3°. La charité nous commande de nous complaire au bonheur d'autrui, en chassant l'envie qui nous porte à nous en affliger. Le docteur angélique dit que le bien d'autrui peut nous déplaire de quatre manières. D'abord, quand nous craignons que ce bien ne soit nuisible à nous ou aux autres, et cette crainte, quand le mal est injuste, peut être exempte de péché, comme l'observe St.-Grégoire. *Evenire plerumque potest ut non amissâ caritate et inimici nostri ruina lætificet et rursus ejus gloria sine invidiæ culpâ contristet; cum et ruente eo, quosdam bene erigi credimus et proficiente illo, plerosque injuste opprimi formidamus.* (Lib. xxii. mor. cap. 2.) Il peut arriver souvent, dit le Saint, que sans perdre la charité, nous nous réjouissons de la chute de notre ennemi; sa chute en tire beaucoup d'autres de la misère. Il peut encore advenir que, sans envie, nous nous affligions de la prospérité de notre ami, quand il s'en sert, pour opprimer les autres. Secondement : Lorsque le bien d'autrui ne nous afflige pas, mais que nous regrettons de ne pas le partager ;

ce regret n'est pas de l'envie, c'est de la vertu, quand il s'agit de biens spirituels. Troisièmement : Quand nous nous affligeons du bien de notre prochain, parce que nous l'en jugeons indigne. Cette douleur n'est pas coupable, lorsque ce bien, cette dignité, ou ce trésor peut nuire à son âme. Quatrièmement : Quand nous nous affligeons du bien d'autrui parce qu'il empêche le nôtre. Cette affliction est l'envie dont nous devons nous défendre. Le sage dit que les envieux imitent le démon qui poussa Adam au péché par dépit de le voir appelé au ciel, d'où il avait été banni. *Invidiâ autem diaboli mors intravit in orbem terrarum, imitantur autem illum qui sunt ex parte ejus.* (Sap. II. 24.) La charité nous fait réjouir du bien du prochain et nous fait regarder ses douleurs comme les nôtres.

PRIÈRE.

O mon rédempteur ! que je vous ressemble peu ! Vous êtes plein de charité envers vos persécuteurs, et moi toute pleine de haine envers mon prochain. Vous priâtes avec tant d'amour, du haut de la croix, pour ceux qui vous y clouèrent, et moi je cherche sans cesse à me venger de ceux qui m'offensent. Pardonnez-moi, Seigneur ; je ne serai plus comme j'ai été, donnez-moi la force d'aimer et de servir ceux qui me haïssent. Ne m'abandonnez pas en proie à mes passions. Faites que je ne me sépare plus de vous ! Quel tourment pour moi, si, après avoir reçu tant de grâces de vous, j'étais de nouveau séparée de vous et privée de votre amour ! Ne le permettez pas, Seigneur, par le sang que vous avez répandu pour moi.

Père éternel, par les mérites de votre fils, délivrez-moi du danger de tomber dans votre disgrâce. S'il faut qu'un jour je vous offense, faites-moi mourir à présent, que je crois être dans votre grâce. O Dieu d'amour ! donnez-moi votre amour. Puissance infinie, venez à mon secours. Miséricorde infinie, ayez pitié de moi. Bonté infinie, attirez-moi toute à vous. Je vous aime, ô bien suprême. Marie, mère de Dieu, priez Jésus pour moi. Votre protection est tout mon appui.

§. II.

De la charité qu'on doit pratiquer dans ses paroles.

I. Quand à la charité dont nous devons user envers notre prochain dans nos discours, il faut d'abord nous abstenir de toute médisance. Le St.-Esprit a dit : *Susurro coinquinabit animam suam et in omnibus odietur.* (Ecc. XII. 31.) Le médisant souille son âme et est haï de Dieu et des hommes, qui parfois l'applaudissent et l'invitent à calomnier son prochain pour s'amuser, et cependant le fuient et le craignent, car, de même qu'il médit des autres devant eux, il médiera d'eux devant les autres. St.-Jérôme dit que quelques personnes qui se sont délivrées des autres vices, ne peuvent s'abstenir de médire : *Qui ab aliis vitiis recesserunt in illud tamen incidunt.* Plût à Dieu qu'il n'y eût pas dans les couvents des religieuses qui ne peuvent lécher sans écorcher, c'est-à-dire, parler sans médire. Elles médisent de tous ceux dont elles parlent. Ces mauvaises langues devraient être chassées du cloître ou du moins rester toujours renfermées dans un cachot, car elles troublent le silence, la dévotion et le repos de toute la communauté; elles sont la ruine des

couvents. Dieu veuille que ces malheureuses ne meurent pas comme ce prêtre dont parle Thomas Cantù de Prato. (Apum. etc. cap. 37.) Il expira dans des convulsions furieuses, en se déchirant la langue avec les dents. Un autre médisant, au moment où il allait calomnier St.-Malachie, sentit sa langue s'enfler et se remplir de vers qui la rongeaient, et il mourut dans l'espace de sept jours au milieu de douleurs inouïes.

II. Oh ! quelle est chère au contraire à Dieu et aux hommes la religieuse qui dit du bien de tout le monde. Stc.-Magdeleine de Pazzi dit que si elle en avait connu quelqu'une qui n'eût jamais médité du prochain, elle l'aurait canonisée comme sainte. Abstenez-vous donc de la moindre médisance contre vos sœurs et surtout contre vos supérieures, contre l'abbesse, le prélat, et le confesseur; parce que, lorsque l'on médite de ses supérieurs, outre qu'on les déshonore, on fait perdre aux autres l'amour de l'obéissance, où au moins la soumission d'esprit; et si vos sœurs sont instruites par vous que vos supérieures commandent sans raison, elles refuseront de leur obéir. On médite, non seulement quand on dénigre la réputation du prochain, en l'accusant faussement ou en révélant ses fautes cachées, mais même lorsqu'on interprète en mal ses actions vertueuses et qu'on leur prête une intention vicieuse. C'est médire que de nier les bonnes œuvres d'une sœur ou de lui refuser l'estime qui lui est due; quelques médisants, afin de faire croire à leurs calomnies, commencent par louer leur victime et finissent par la déchirer. Une telle a beaucoup d'esprit, mais elle est fière; cette autre est généreuse, mais elle est vindicative, etc.

III. Tâchez de dire toujours du bien de tout le monde, Parlez des autres comme vous voudriez que les autres

parlassent de vous. Quand une personne est absente, faites ce que vous enseigne Ste.-Magdeleine de Pazzi : on ne doit pas dire d'une personne absente ce qu'on ne dirait pas si elle était présente. Quand vous entendez une sœur médire d'une autre, gardez-vous bien de l'y exciter ou de lui montrer du plaisir à l'entendre, car alors vous seriez complice de son péché. Réprimandez la médisante ou interrompez la conversation, partez ou du moins n'écoutez pas. *Sepi aures tuas spinis*, dit le St.-Esprit, *linguam nequam noli audire.* (Ec. xxviii. 28.) Quand tu entends quelqu'un qui médit, mets sur tes oreilles une haie d'épines, afin que la médisance n'y pénètre pas. Gardez le silence, prenez un air triste, baissez les yeux à terre, et personne n'osera plus attaquer la réputation d'autrui en votre présence. Quand vous le pouvez, la charité veut que vous preniez la défense de la personne accusée : *Sicut vitia coccinea labia tua.* (Cant. iv. 7.) O mon épouse, je veux que tes lèvres soient comme un bandeau vermeil, c'est-à-dire (selon Théodorète) que tes paroles couvrent le mal autant que possible, et que lorsqu'elles ne peuvent excuser l'action, qu'elles en excusent du moins l'intention. *Excusa intentionem si opus non potes.* (St.-Bern. serm. xxx.) L'abbé Connétable, dit Surius (17 février), était appelé *Operimentum fratrum*, le manteau des frères, parce que, lorsque ce bon moine entendait parler des défauts des autres, il tâchait toujours de les excuser. Les religieuses de Ste.-Thérèse disaient que partout où la sainte était, elles avaient les épaules sûres, parce qu'elles savaient qu'elle les défendait.

Gardez-vous bien de jamais rapporter à aucune de vos sœurs le mal que d'autres en ont dit. De tels rapports soulèvent des haines et des discordes éternelles dans les couvents. Oh ! que les rapporteuses auronç un

compte sévère à rendre au jour du jugement ! Qui sème la discorde, ne recueille que haine. Le Seigneur, dit le sage, abhorre six choses. *Sex sunt quæ odit Dominus.* La dernière s'applique à celui qui sème la discorde parmi ses frères, *eum qui seminat inter fratres discordias.* (Prov. vi. 16 et 19.) Si une religieuse parle par vengeance, elle est plus excusable ; mais celle qui de sang-froid sème la discorde et trouble la paix commune, comment serait-elle aimée de Dieu ? Si vous entendez dire mal d'une de vos sœurs, faites ce que dit le St.-Esprit : *Audisti verbum adversus proximum tuum commoriatur in te.* (Eccles. xix. 10.) Ce que vous avez entendu contre votre prochain, renfermez-le dans votre âme, ou plutôt faites l'y mourir ; tant qu'elle n'y sera que renfermée, elle pourra s'en échapper et se montrer ; mais quand elle sera morte, elle ne pourra plus sortir de son tombeau, c'est-à-dire qu'il ne faut jamais donner l'idée de ce que vous avez entendu, ni par des mots inachevés, ni par des signes de tête qui pourraient faire soupçonner le mal plus grand encore qu'il n'est. Quelques religieuses, quand elles ont surpris un secret, souffrent jusqu'à ce qu'elles l'aient révélé comme si une épine leur était entrée dans le doigt et qu'elles ne pussent apaiser leur douleur qu'en l'en arrachant. Quand vous découvrez les défauts de quelques-unes de vos sœurs, vous pouvez les révéler à vos supérieurs, mais seulement lorsque c'est nécessaire pour le bien de la communauté ou de la coupable.

V. De plus, quand vous causez avec vos sœurs, ne les piquez jamais, même en plaisantant ; les plaisanteries déplaisent et sont contraires à la charité et aux préceptes de Jésus-Christ, qui a dit : faites aux autres hommes tout ce que vous voulez qu'on vous fasse à vous-même. *Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis ho-*

mines et vos facite illis. (Mat. VII. 12.) Aimeriez-vous être tournée en ridicule comme vous y tournez votre compagne ? Non, ne le faites donc pas, tâchez encore de n'avoir jamais de disputes. Parfois on voit s'élever des querelles scandaleuses pour des choses de rien, on en vient bientôt aux troubles et aux injures. Il y a des personnes contrariantes par caractère, qui, sans aucune nécessité, mais seulement pour contredire, font des questions folles et bizarres, et violent la charité. Ne disputez point sur ce qui ne vous regarde pas, dit le Sage. *De eâ re quæ te non molestat ne certeris.* (Ecc. XI. 9.) *J'ai raison*, dites-vous, je ne peux souffrir les sottises. Voici ce que vous répond le cardinal Bellarmin : *Une once de charité vaut plus que cent livres de raison.* Quand il s'agit de choses de peu d'importance, dites votre sentiment pour entretenir la conversation, mais après cela laissez-le combattre sans le défendre. Il vaut toujours mieux céder et se conformer à ce que disent les autres. Le B. Éloi disait que dans ces sortes de débats on est vainqueur quand on cède, parce qu'on est supérieur aux autres en vertu. On conserve ainsi la paix qui est un bien plus grand que le plaisir d'avoir mis les autres de son côté. St.-Éphrem disait qu'afin de maintenir la paix générale, il avait toujours cédé dans les discussions. Le B. Calasanze disait : Qui veut la paix ne doit contredire personne.

VI. De plus, si vous aimez la charité, tâchez d'être affable et doux avec toutes sortes de gens. La douceur est la vertu de l'agneau, c'est-à-dire de Jésus-Christ, qui, pour cette raison, se fit appeler agneau. Soyez doux dans vos relations, non seulement avec vos supérieures et avec les officières, mais avec toutes les sœurs, surtout avec celles qui vous ont offensée, qui vous regardent d'un mauvais œil ou qui vous sont

odieuses, parce qu'elles sont grossières et ingrates. *Caritas patiens est*, la charité souffre tout; ceux qui ne souffrent pas les défauts de leur prochain, n'auront jamais de charité. Il n'y a pas d'être vivant, quelque vertueux qu'il soit, qui n'ait ses défauts. Combien n'en avez-vous pas? vous voulez que les autres vous plaignent, plaignez les autres aussi, excusez leurs défauts, comme dit l'apôtre : *Alter alterius onera portate*. (Gal. vi. 2.) Voyez comme les mères supportent avec patience les brusqueries de leurs enfants, pourquoi? Parce qu'elles les aiment. Faites de même avec vos sœurs si vous les aimez d'un amour de charité, qui étant surnaturel, doit être plus vif que l'amour naturel. Avec quelle patience le Sauveur supporta la grossièreté et l'imperfection de ses disciples tout le temps qu'il vécut! Avec quelle charité il supporta Judas jusqu'à lui laver les pieds pour l'attendrir! mais parlons de vous-mêmes. Avec combien de charité Dieu vous a supportés! et vous ne voulez pas supporter vos sœurs. Le médecin hait la maladie et aime le malade. Si vous avez la charité, vous devez de même haïr le péché et aimer celui qui le commet. *Que faire?* dites-vous, *je ressens une aversion invincible pour cette sœur et je n'ose l'aborder*. Je réponds, ayez plus de ferveur et plus de charité, et votre aversion cessera.

VII. Venons-en à la pratique. Tâchez de réprimer votre colère autant que vous le pourrez; ne dites jamais de paroles désagréables, ne prenez jamais de manières rudes, car parfois ces mauvaises manières déplaisent plus que les injures; quand vous recevez quelque outrage de vos compagnes, souffrez-le pour l'amour de Jésus-Christ qui en a tant souffert pour vous. O mon Dieu! qu'il est triste de voir certaines religieuses qui font tous les jours leur oraison, qui communient sou-

vent, et puis qui sont sensibles à la moindre expression grossière, à la moindre impolitesse. Quand sœur Marie de l'Ascension recevait quelque affront, elle allait aussitôt au St.-Sacrement et s'écriait : O mon époux, je vous offre ce petit présent et vous prie de l'accepter et de pardonner à celle qui m'a offensée. Pourquoi ne faites-vous pas de même ? Il faut tout souffrir pour ne pas perdre la charité. Le B. Alvarez disait que la vertu est faible tant qu'elle n'est pas éprouvée par les mauvais traitemens du prochain. C'est alors qu'on voit si une âme a de la charité.

VIII. Quand une de vos sœurs vous parle avec colère, vous injurie, ou vous fait des reproches, répondez-lui avec douceur et elle se calmera. *Responsio mollis frangit iram.* (Prov. xv. 1.) Une réponse douce brise la colère. St.-Jean-Chrysostôme dit : *Ignis non potest ignis extinguere, nec furor furorem.* (Hom. xcviij.) Le feu ne peut s'éteindre par le feu, ni la colère par la colère. Vous parle-t-on avec colère ? vous répondez avec colère. Comment auriez-vous la paix en faisant ainsi ? Vous augmentez la colère de votre agresseur et vous perdez votre charité. Répondez avec douceur et vous éteindrez le feu. Sophronius raconte que deux moines, s'étant trompés de route, entrèrent par hasard dans un champ de blé ; le paysan qui le gardait les accabla d'injures ; d'abord les moines se turent, mais voyant le paysan s'enflammer de plus en plus, ils lui dirent : *Frère, nous avons mal fait, pour l'amour de Dieu, pardonnez-nous.* A ces mots le paysan se calma, il leur demanda pardon de son insolence et fut si touché de l'humilité des moines, qu'il se fit moine aussi.

IX. Par fois vous croyez juste et nécessaire d'abattre l'arrogance de quelqu'une de vos sœurs en lui répondant aigrement, surtout si vous êtes sa supé-

ricure. Mais sachez qu'alors c'est plutôt la colère que la raison qui dicte vos discours. Il est vrai qu'il est permis par fois de se fâcher, lorsqu'on le fait sans péché comme dit David : *Irascimini et nolite peccare.* (Ps. iv. 5.) Mais le difficile c'est de mettre ce conseil en pratique. Ceux qui se livrent à leur fureur, courent sur un cheval sauvage qui n'obéit pas au frein et les porte au hasard. St.-François de Sales dit dans sa Philotée (Ph. iii. c. 8.) que les transports de colère, quelque motivés qu'ils soient, doivent toujours être modérés; *il vaut mieux, dit-il, qu'on dise que tu ne te fâches jamais, que si on disait que tu te fâches avec raison.* St.-Augustin dit que lorsqu'on ouvre la porte de l'âme à la colère on ne peut plus l'en chasser, il nous exhorte à lui en défendre l'entrée. Un philosophe, nommé Agrippin, ayant perdu tous ses biens dit : J'ai perdu mes biens, mais je ne perdrai pas ma tranquillité. Dites de même, quand on vous outrage. L'outrage est fait ; que sert de vous fâcher ! Vous vous nuisez à vous-même, vous faites plus de tort à votre réputation que ne vous en a fait l'injure. St.-Augustin dit que celui qui s'irrite pour un affront se punit lui-même. Ne vous fâchez pas même pour avoir péché, car c'est un péché nouveau. *Le démon, dit St.-Louis de Gonzague, trouve toujours à pécher en eau trouble, c'est-à-dire, dans une âme bouleversée par la colère.*

X. Quand une de vos sœurs vous injurie, ou vous parle avec colère répondez-lui avec douceur ; mais, ajouterai-je maintenant, si ses paroles vous irritent, gardez le silence ; car votre irritation pourrait vous faire lâcher des expressions outrageantes. St.-Bernard dit ! *Turbatus præ irâ oculus rectum non videt.* (L. ii. de cons. c. 11.) L'œil troublé par la colère ne distingue pas le bien du mal. La colère est un voile noir qui

tombe sur nos yeux et qui obscurcit tout ce que nous voyons.

XI. Si celle qui vous a offensée, se repentant, vient vous demander pardon, ne la recevez pas avec mauvaise humeur, ne baissez pas les yeux à terre, ne les tournez pas au ciel, ne répondez pas par des demi-mots. *Si vous faisiez ainsi, vous offenseriez la charité, vous augmenteriez la haine de votre sœur et vous scandaliserez le couvent.* Témoignez-lui alors une amitié vive; et si elle s'agenouille devant vous, agenouillez-vous aussi, et quand elle balbutie une excuse, coupez-lui la parole, dites: «ô ma sœur pourquoi tout cela? vous savez que je vous aime et vous estime. Vous me demandez pardon? Moi aussi, je vous demande pardon de vous avoir troublée par ma négligence et mon ignorance: plaignez-moi et pardonnez-moi.

XII. Si vous avez offensé quelqu'une de vos sœurs, faites tous vos efforts pour l'apaiser et pour acquérir de nouveau son amitié. St.-Bernard a dit: *Sola humilitas læsæ charitatis reparatio est.* Le plus beau moyen de réparer les offenses, c'est de s'humilier. Faites-le le plutôt possible; domptez votre honte naturelle, car plus vous attendrez, plus cette honte augmentera, et vous finirez par n'en rien faire. Jésus-Christ vous dit: *Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversus te relinque ibi munus tuum ante altare et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum.* (Mat. v. 23.) Si tu vas offrir un don à l'autel (c'est-à-dire communier ou entendre la messe) et qu'il te souvienne d'avoir outragé ton prochain, quitte l'autel et va te réconcilier avec ton prochain. Mais ces actes d'humiliation ne doivent être faits qu'autant qu'ils ne causent pas de nouveau désagrément à la personne offensée. Si cela

est, attendez un temps plus opportun ou bien chargez une autre sœur du soin de porter, à celle qui a été offensée, l'expression de votre repentir et de votre humiliation.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! ne faites pas attention à mes péchés, ne regardez que votre fils Jésus qui a versé son sang pour moi. Ayez pitié de moi, Seigneur, pour l'amour de Jésus, pardonnez-moi toutes les peines que je vous ai données, surtout le peu de charité que j'ai montrée envers mon prochain. Seigneur, détruisez en moi tout ce qui ne vous plaît pas, et inspirez-moi un vif désir de ne faire que votre volonté. O mon Jésus, ma plus grande douleur est de vous avoir aimé si peu, depuis que je suis au monde. Remplissez-moi de cette douleur profonde que vous éprouvâtes dans le jardin de Gethsémani pour mes péchés. Oh ! fussé-je morte avant de vous offenser ! Je me console en voyant que vous me laissez le temps de vous aimer encore. Oui, je veux vous aimer tout le reste de mes jours. Je vous aime, ô mon Rédempteur, ô mon unique amour ! Faites que je sois toute à vous avant l'heure de ma mort. Empez-vous de toutes mes pensées, faites que je ne puisse aimer que vous. Mais tant que je vivrai, Seigneur, je serai en danger de vous perdre. Quand viendra l'instant où je pourrai dire : O mon Jésus, je ne vous perdrai plus ? Attachez-moi à vous, attachez-moi si fort que je ne puisse plus me séparer de vous. Faites-le pour cet amour que vous m'avez témoigné en mourant pour moi sur la croix. O Marie, vous êtes si chère à Dieu qu'il ne vous refuse rien,

obtenez-moi la grâce de ne plus l'offenser et de l'aimer de tout mon cœur. Je ne vous demande plus rien.

§. III.

De la charité qu'on doit pratiquer dans ses actions et avec qui il faut la pratiquer.

I. Quand à la charité dont vous devez user dans vos actions, tâchez d'être toujours prête à servir vos sœurs dans tous leurs besoins. Quelques religieuses disent qu'elles aiment leurs sœurs, mais elles ne font rien pour elles. L'apôtre St.-Jean dit à ses disciples : Mes chers enfants, n'aimons pas seulement de parole et de bouche, mais par action et en vérité. *Filioli mei, non diligamus verbo neque lingua sed opere et veritate.* (I. Jo. 3.18.) Il ne suffit pas d'aimer son prochain avec la bouche, il faut l'aimer de cœur et lui prouver son amour par ses actions. *Justi misericordes sunt.* (Prov. XIII. 13.) Les saints sont pleins de charité pour tous ceux qui ont besoin d'eux. On dit que Ste.-Thérèse tâchait chaque jour de pratiquer quelque acte de charité envers ses sœurs, et, lorsqu'elle y manquait le jour, elle le faisait la nuit, du moins en éclairant les religieuses qui passaient à tâtons devant sa cellule. (Ribera. vit. l. iv. c. 11.) Quand vous pouvez faire quelque aumône, faites-la. L'écriture dit que l'aumône délivre l'homme de la mort, le purifie de ses péchés et lui obtient la miséricorde de Dieu et le salut éternel. *Elemosyna à morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam.* (Tob. XII. 9.) St. - Cyprien remarque que le Seigneur ne recommande rien si vivement que l'aumône. *Dominus*

nil crebrius mandat , quam ut insistamus in eleemosynis. (St.-Cyp. de El. in ev.) On n'entend pas par aumône l'argent seulement mais tout les secours que l'on peut prêter au prochain en cas de besoin. St.-Jean a dit: *Qui videt fratrem suum necessitatem habere et clausuravit viscera sua ab eo , quomodo caritas Dei manet in eo.* (1. Jo. viii. 17.) Peut-on appeler charitable celui qui, voyant son frère dans le besoin et pouvant l'aider, s'y refuse ? C'est une aumône chère à Dieu, dans les couvents, que de s'aider dans les soins du ménage. Ste.-Théodore aidait toutes ses sœurs dans leurs travaux et empêchait les autres de l'aider. Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi, lorsqu'il y avait à faire quelque travail extraordinaire, s'en chargeait à elle seule ; elle aidait ensuite ses compagnes dans les emplois les plus pénibles. On disait parfois qu'elle travaillait et se fatiguait plus que quatre converses. Tâchez de l'imiter, et quand vous êtes lasse, regardez votre époux qui porte la croix et continuez vos travaux avec joie. Le Seigneur vous aidera autant que vous aurez aidé vos sœurs, vous serez mesurée à la mesure dont vous vous serez servie pour les autres. : *Quâ mensurâ mensi fueritis remittietur vobis.* (Matt. vii. 2.) St.-Jean-Chrysostôme dit que pour acquérir beaucoup de biens spirituels il faut aider son prochain. *Eleemosyna est ars omnium artium quæstuosissima.* Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi disait qu'elle était plus heureuse lorsqu'elle secourait son prochain que lorsque son âme s'élevait au ciel par la contemplation. Elle en donnait cette raison : Quand je suis en la contemplation, c'est Dieu qui m'aide, au lieu que lorsque j'aide le prochain, c'est moi qui aide Dieu. Le Sauveur nous apprend que tout ce que nous faisons pour notre prochain nous le faisons pour lui-même. N'acceptez ni récompense, ni remerciement de

vos sœurs et réjouissez-vous, si au lieu de remerciement vous en recevez des malhonnêtetés et des reproches, car alors vous ferez double profit. C'est charité que d'obéir aux demandes que vos sœurs vous font, pourvu qu'elles ne soient pas nuisibles à votre dévotion; par exemple, si une d'elle vous détournait de vos oraisons pour jaser avec vous, ne l'écoutez pas : La charité est réglée, comme dit l'épouse des Cantiques: *Ordinavit in me charitatem.* (Cant. II. 4.) Tout ce qui peut nuire à vous ou à vos sœurs n'est pas charité.

III. Le meilleur acte de charité, c'est de vouloir le bien spirituel du prochain. Autant l'esprit l'emporte en grandeur sur le corps, autant la charité que l'on exerce envers l'âme du prochain est plus agréable à Dieu que celle que l'on fait à son corps. Cette charité s'exerce d'abord en corrigeant celui qui pèche. Qui convertit un pécheur, se sauve lui-même en sauvant le pécheur, car Dieu leur pardonnera à tous deux toutes leur fautes. St.-Jacques nous l'apprend. (Ep. v. 20.) St.-Augustin dit que celui qui voit son prochain maltraiter et insulter son frère, et néglige de le secourir, se rend plus coupable par son indifférence que l'autre par ses injures. *Tu vides eum perire et negligis, pejor es tacendo quam ille conviciando.* (De verb. Dom. serm. xvi. c. 4.) Ne vous excusez pas en disant que vous ne savez pas faire de correction. St.-Jean-Chrysostôme dit que, pour corriger les autres, il n'est besoin que d'un peu de charité. Corrigez à propos avec douceur et modestie, et vous y gagnerez. Si vous êtes le supérieur du couvent, vous y êtes obligé par devoir, si vous n'êtes pas supérieur, vous y êtes obligé par charité. Si vous voyiez un aveugle courir vers un précipice, vous seriez un barbare si vous ne l'avertissiez pour l'arracher à la mort temporelle. Combien est

plus barbare celle qui, pouvant délivrer ses sœurs de la mort éternelle, néglige de le faire. Si vous croyez que vos avis ne serviraient à rien, avertissez votre supérieure. Ne dites pas : *Cela ne me regarde pas, je ne veux pas m'en mêler.* Ce fut là la réponse de Caïn : suis-je, dit-il, le gardien de mon frère ? *Num custos fratris mei sum ego ?* (Genes. iv. 9.) Chacun est obligé à prévenir son prochain de ses erreurs. *Et mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Ecc. xvii. 12.)

IV. St.-Philippe de Néri disait que lorsqu'il s'agit d'aider le prochain, surtout dans ses besoins spirituels, Dieu nous permet de négliger même nos prières. Un jour Ste.-Gertrude désirait rester à prier, mais il y avait un acte de charité à faire; le Seigneur lui dit : O Gertrude ! que veux-tu ? Veux-tu que je te serve, ou veux-tu me servir (Vie. cap. 5.) St.-Grégoire disait : Si vous voulez aller à Dieu, faites en sorte de ne pas y aller seuls. *Si ad Deum tenditis, curate ne ad Deum soli veniatis.* (Hom. 6.) St.-Augustin dit la même chose : *Si amatis Deum rapite omnes ad amorem Dei.* (In. ps. 33.) Si vous aimez Dieu, tâchez de ne pas être seul à l'aimer, et de le faire aimer de tout le monde, de vos parens, de vos connaissances et de vos sœurs. Une sainte religieuse peut sanctifier tout son couvent par ses discours et par son exemple. Elle ne doit faire ses exercices pieux que pour inviter les autres à l'imiter. Ne craignez pas de pécher par vanité; tout ce qui n'a rien d'extraordinaire et qui peut être exécuté de toute religieuse qui tend à la perfection, doit être fait dans le but d'enflammer tous les cœurs de l'amour de Dieu. Que votre lumière dit Jésus-Christ, brille devant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes œuvres, et qu'ils en glorifient votre père qui est dans les cieux. *Sic luceat, lux vestra*

coram omnibus ut videant opera vestra bona et glorificent patrem qui in cælis est (Mat. 5. 6.) Ce n'est pas un acte de vanité que d'être sainte, mortifiée, observatrice exacte des règles, fidèle à la prière, à la communion, pour édifier les autres, mais c'est un acte de charité très-agréable à Dieu.

V. Tâchez d'aider les autres par vos paroles et par vos œuvres, et surtout par vos prières. Toutes les épouses de Jésus-Christ doivent être jalouses de son honneur comme il le dit lui-même à Ste.-Thérèse : A l'avenir, vous prendrez les intérêts de mon honneur comme une véritable épouse. *Deinceps ut vera sponsa meum zelabis honorem.* (In fest. noct. 2.) Si une épouse de Jésus ne prend pas sa défense qui la prendra ? Plusieurs docteurs, appuyés de l'autorité de St.-Basile, déclarent que la promesse divine, d'exaucer ceux qui prient, faite en ces mots : je vous dis en vérité, que si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous l'accordera, *Amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo dabit vobis,* (Jo. xiv.14.) s'étend jusqu'à ceux pour qui l'on prie, pourvu qu'ils ne s'y opposent pas directement ; ne négligez donc jamais, dans l'oraison générale, dans l'action de grâce après la communion et dans vos visites au St.-Sacrement, de recommander à Dieu les pauvres pécheurs, les infidèles, les hérétiques et tous ceux qui vivent sans Dieu. Oh ! qu'il est doux à Jésus d'être prié par ses épouses pour les pécheurs ! Il dit un jour à la vén. sœur Séraphine de Capri : *Aide-moi, ô ma fille ! à sauver des âmes par tes prières.* Il dit à Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi : *Vois, ô Magdeleine ! les chrétiens dans les mains du démon. Si mes favoris ne les en tiraient par leurs prières, les démons les dévoreraient.* La sainte disait sou-

vent à ses religieuses : O mes sœurs , Dieu ne nous a pas tirées du monde pour prier pour nous seulement, mais pour que nous priions aussi pour les pécheurs. Elle leur disait encore : *Mes sœurs, nous rendions compte de toutes les âmes qui se perdent. Si nous les avions chaudement recommandées à Dieu, peut-être qu'elles ne se seraient pas damnées.* On lit dans sa vie qu'il ne se passait pas de jour qu'elle ne priât pour les pécheurs. Sœur Étienne de Soncino fit pendant quarante ans de rudes pénitences pour les pécheurs. Oh ! combien d'âmes sont converties non par les sermons des prêtres, mais par les prières des religieux. Dieu révéla à un prédicateur que l'effet qu'il produisait n'était pas dû à son éloquence, mais aux prières d'un pauvre religieux qui le servait. Priez aussi pour les prêtres, afin qu'ils travaillent avec un zèle véritable au salut de leurs frères.

VI. Priez pour les âmes du Purgatoire. La charité, comme dit un savant écrivain, nous oblige à prier pour ces saintes âmes, qui ont toutes besoin de nos prières. St.-Thomas nous apprend que la charité chrétienne, s'étend, non-seulement aux vivants, mais même à tous ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu. Nous sommes obligés d'aider les vivants qui ont besoin de nous, et même les morts. Les âmes du purgatoire souffrent de si grandes peines qu'elles surpassent toutes celles de cette vie, dit le docteur Angélique, et elles ont d'autant plus besoin de notre secours, qu'elles ne peuvent elles-mêmes s'aider. Un religieux de Cîteaux apparut, après sa mort, au sacristain de son couvent et lui dit : Aidez-moi par vos prières, car les miennes sont sans valeur. (Hist. de l'ord.) Tous les fidèles doivent aider ces saintes âmes, mais surtout les religieuses que Dieu n'a renfermées dans les couvents qu'à cet effet. Ne négligez donc jamais de re-

commander à Dieu, dans vos prières, ces âmes embrasées qui implorent vos secours. Faites pour elles quelques jeûnes et quelques mortifications. Offrez-leur les messes que vous entendez, et elles-mêmes en retour vous obtiendront de grandes grâces du Seigneur, quand elles seront montées au ciel.

VII. Vous avez pu voir, partout ce que nous avons dit, combien la vertu de la charité est utile pour vous rendre sainte, et même pour vous sauver. Exercez-la envers votre prochain, et surtout envers vos sœurs. Si vous viviez dans un désert, cette vertu ne vous serait pas aussi nécessaire. Pour devenir sainte, il suffirait alors que vous fissiez des oraisons et des pénitences. Mais, vivant dans le couvent, en compagnie de tant de sœurs, si vous n'avez beaucoup de charité, vous commetrez chaque jour mille péchés, et peut-être vous vous perdrez. Qu'un vaisseau coure la pleine mer, pendant une grande tempête, les passagers ne songent qu'à s'aider les uns les autres pour éviter le naufrage. Supposez que votre couvent est un navire où vous devez toutes vous entr'aider pour éviter le naufrage de la mort éternelle et aborder au port du salut.

VIII. Exercez surtout votre charité envers vos sœurs malades, qu'elles soient sœurs de chœur ou converses. Le P. Torrès avait coutume de dire : *Pour savoir si l'esprit de Dieu réside dans un couvent ? demandez comment les malades y sont traités.* Lorsqu'il était supérieur, et que ses religieux manquaient de charité envers les malades, il les punissait sévèrement. Oh ! combien on se rend cher à Dieu en visitant les malades ! Toute religieuse qui aspire à la perfection n'y parvient le plus souvent que dans le chœur ou dans l'infirmerie. Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi, même quand elle n'y était pas obligée, s'occupait sans cesse

à soigner les malades, et disait qu'elle aurait voulu être toujours dans un hôpital pour remplir un devoir si cher à Dieu. On acquiert plus de mérites à servir les malades que les bien portants, parce que les malades ont plus besoin de nos soins; quelquefois les autres les abandonnent; ils sont assaillis de mille douleurs, de mille craintes. Oh! qu'il est beau de les consoler et de soulager leurs peines. C'est plus méritoire, parce qu'il est plus fatigant de les servir, et que leurs chambres exhalent un mauvais air; ô ma sœur, ne négligez jamais l'occasion de visiter les malades et de les soigner, fussent-elles les dernières du couvent. Soignez-les de préférence, parce qu'ordinairement on les néglige. Consolez-les, servez-les, offrez-leur quelque présents, ne cherchez pas des remerciemens; supportez leurs impatiences et leurs grossièretés. Plus vous serez douce avec elles, plus Dieu vous aimera. On raconte, dans les chroniques des Thérésiennes, que la mère sœur Isabelle des Anges, fut vue montant au ciel sur l'aile des anges, entourée de lumière; elle dit à celle à qui elle apparut, que Dieu ne l'avait enrichie de tant de gloire, que parce qu'elle avait soigné les malades.

IX. Je vous recommande surtout la charité envers vos ennemis. *Je suis bonne avec celles qui se conduisent bien à mon égard, dites-vous, mais je ne puis supporter la grossièreté et l'ingratitude.* Mais les infidèles même, dit Jésus-Christ, sont reconnaissans envers ceux qui leur font du bien. La vertu d'un chrétien consiste à aimer son prochain, et à faire du bien à ceux qui lui font du mal. Moi je vous dis, et c'est Jésus-Christ qui parle, aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. *Ego autem dico vobis, diligite*

inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos et orate pro persequentibus et calumniantibus vos. (Mat. v. 44.)

Qu'il est horrible de voir certaines religieuses qui font chaque jour leurs oraisons, qui communient souvent, nourrir une haine invétérée contre leurs sœurs, et ne pas rougir de la montrer ! Quand on parle de leur ennemie, elles cherchent à la décrier ; quand elles la rencontrent, elles ne la saluent pas ; quand elle leur parle, elles lui tournent le dos, mais Dieu aussi leur tourne le dos. De quel œil l'agneau divin verra-t-il ces tigres furieux ? Malheur à celles qui entretiennent la haine dans leurs cœurs ! Elles souffriront un double enfer dans le monde et dans l'autre, car elles seront toujours condamnées à vivre avec celles qu'elles détestent.

X. *O mon père ! dites-vous, cette sœur est trop insolente, elle est insupportable.* Mais la charité ne consiste qu'à souffrir ceux qui sont insupportables. Elle vous dénigre, elle traverse vos desseins, elle flétrit votre réputation, mais vous devez l'ignorer et lui faire autant d'amitié que si elle vous aimait. Parlez-lui avec douceur, et si elle vous boude, soyez la première à la saluer et tâchez de vaincre sa roideur par votre complaisance. Ce n'est pas là de la lâcheté, c'est de la grandeur d'âme ! C'est ce qui plaît à Dieu. Ne m'alléguez pas qu'elle a tort de se comporter ainsi. Celle qui ne veut porter de croix, dit Ste.-Thérèse, que lorsqu'elle l'a mérité, doit rentrer dans le monde, où elle trouvera bientôt l'occasion de les mériter. Pratiquez la charité pour plaire à Dieu, dussiez-vous en mourir de honte et de fatigues.

XI. Si votre sœur vous a fait quelque tort positif, vengez-vous, mais comme les saints. Comment se vengeaient les saints ? Écoutez St.-Paulin : Aimer son

ennemi, c'est une vengeance digne du ciel, *Inimicum diligere vindicta cœlestis est* : En aimant , en louant , en servant ceux qui les avaient haïs , diffamés , persécutés. Ste.-Catherine de Sienne soigna pendant longtemps une femme qui avait attaqué son honneur , et qui était tombée malade ; St.-Acajus vendit ses effets pour soulager la misère d'un de ses plus grands ennemis ; St.-Ambroise fit une pension considérable à un sicaire chargé de l'assassiner. Venustan , gouverneur de Toscane , fit couper les mains à l'Évêque St.-Sabin , mais éprouvant aussitôt une vive douleur aux yeux , il pria le Saint de l'en guérir ; celui-ci prononça une prière , et levant ses bras inondés de sang , le bénit et lui obtint la santé du corps et le salut de l'âme , car le gouverneur repentant se convertit à la foi. St.-Melèce (raconte St.-Jean Chrysostôme) , se trouvant en voiture avec le commissaire du gouvernement , chargé de le conduire en exil , et voyant que le peuple voulait lapider ce commissaire , l'entoura de ses bras , le couvrit de son corps et lui sauva la vie. Le P. Segneri raconte (Crist. istr. p. 1. disc. 20.) qu'une dame Polonoise , dont le fils unique avait été tué en duel , reçut et cacha dans sa maison l'auteur du meurtre , que poursuivaient les sbires ; quand le danger fut passé , elle lui dit , puisque mon fils n'est plus , vous m'en tiendrez lieu ; prenez cet argent , fuyez loin d'ici et soustrayez-vous aux poursuites de la justice. Vous allez me faire observer que ces personnages sont saints , et que vous n'avez pas leur courage. St.-Ambroise vous répond : Si les forces vous manquent , demandez-les à Dieu et il vous les accordera. *Si infirmus es , ora : tu oras et Deus protegit.*

XII. Dieu pardonnera à ceux qui pardonnent à leurs ennemis. Remettez , et il vous sera remis : *Di-*

mittite et dimittemini. (Luc. vi. 37.) La B. Varano franciscaine disait : Si je pouvais ressusciter les morts, jè serais moins sûre de plaire à Dieu, que je ne le suis lorsque j'éprouve le désir de faire du bien à mes persécuteurs. Le Seigneur dit à la B. Angèle de foligno : Le signe le plus certain de mon amour pour mes serviteurs, c'est l'amour qu'ils portent à leurs ennemis. O ma sœur ! si vous ne pouvez les servir par vos actions, servez du moins par vos prières tous ceux qui vous ont offensée, comme Jésus-Christ vous l'ordonne par ces mots : priez pour vos persécuteurs et vos calomniateurs. *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* La B. Jeanne de la Croix priait continuellement pour ses ennemis, de sorte que ses sœurs disaient : Celui qui veut que la sœur Jeanne prie pour lui, n'a qu'à la maltraiter. Ste.-Élisabeth, reine de Hongrie, ayant une fois prié pour quelqu'un qui l'avait offensée entendit Dieu lui dire : *Sache que jamais tu n'as fait de prière plus méritoire. Elle te fera pardonner tous tes péchés.* Imittez-la, ô ma sœur ! et vous obtiendrez le pardon et l'amour de votre divin époux.

PRIÈRE.

O mon Jésus, accordez-moi votre saint amour ! Faites que je reçoive sans plainte toute sorte d'affronts. Donnez-moi la force de me refuser tout ce qui ne vous plaît pas, et de supporter sans plainte tout ce qui blesse mon amour-propre, les douleurs, les maladies, la perte de mes parents, de mes biens, et toutes les croix que vous m'enverrez. J'accepte tout ce qui me vient de vous, les peines de la vie et celles de la mort. Faites que je ne vive que pour vous plaire, et

qu'en mourant je vous fasse avec joie le sacrifice de ma vie. O mon Dieu! vous m'ordonnez de ne pas vous offenser et j'aimerais mieux mourir, plutôt que de vous offenser encore. Vous m'ordonnez de vous aimer et je ne veux aimer que vous. Mais je connais ma faiblesse; aidez-moi donc toujours de votre grâce, ne m'abandonnez pas à moi-même! Je vous aime, ô mon souverain bien! et j'espère vous aimer toujours. O Marie, mon espérance et ma mère! obtenez-moi la grâce d'être fidèle à Dieu et de l'aimer comme le mérite un Dieu dont la bonté est infinie.

CHAPITRE XIII.

De la patience.

§. I.

De la patience en général.

I. *Patientia autem opus perfectum habet* : La patience doit être parfaite dans ses œuvres. (Jac. 1. 4.) La patience est un parfait sacrifice que nous offrons à Dieu, car, en souffrant nos revers et nos peines, nous n'y mettons rien du nôtre, sinon d'accepter les croix qu'il nous envoie. *Melior est patiens viro forti.* (Prov. xvi. 32.) L'homme patient est plus estimable que l'homme courageux. Tel montrera de la force et du courage dans l'entreprise et l'exécution de quelque œuvre pieuse qui manquera de résignation dans l'adversité; il vaudrait mieux pour lui qu'il fût plus courageux dans les souffrances, que hardi et persévérant dans les entreprises. La terre est un lieu de mérites; elle n'est donc pas un lieu de repos, mais de travail et de fatigues;

car les mérites ne s'acquièrent point par le repos, mais par les peines et les souffrances. La destinée de l'homme ici bas, juste ou pécheur, est de souffrir. Une chose manque à celui-ci, une autre à celui-là; tel est noble qui n'est pas riche; tel autre est riche qui n'est pas noble; tel autre enfin sera noble et riche, qui ne jouira point de la santé. Tous, en un mot, sans excepter les rois eux-mêmes, ont à souffrir; et même les peines de ces derniers augmentent en raison de leur élévation sur la terre. Tout notre bien consiste donc à supporter les croix avec patience. C'est pourquoi le St.-Esprit nous avertit de ne pas nous rendre semblables aux brutes, qui rugissent quand elles ne peuvent satisfaire leurs penchants : *Nolite fieri sicut equus et mulus quibus non est intellectus.* (Ps. xxxi. 9.) Que sert de nous impatienter dans les revers? Nous ne faisons qu'accroître nos peines. Le bon et le mauvais larron moururent en croix dans les mêmes souffrances, mais le bon larron se sauva en les supportant avec patience; et le mauvais larron se damna par le défaut de résignation, *Una eademque tursio*, dit St.-Augustin, *bonos perducit ad gloriam, malos redigit in favillam* : Une même peine conduit les bons au ciel et les méchants à l'enfer, parce que les uns la supportent sans se plaindre, et que les autres en murmurent.

II. Il arrive souvent que pour fuir une croix que Dieu nous envoie, nous en trouvons une autre plus pesante : *Qui timent pruina irruet super eos nix*; dit Job. (vi. 16.) Ceux qui craignent la pluie seront accablés par la neige. Otez-moi cet emploi, dira telle religieuse, et donnez-moi toute autre charge. Mais elle aura bien plus à souffrir dans son nouvel emploi que dans celui qu'elle a quitté, ou du moins ce sera avec peu ou point de mérite. Pour vous, tenez une autre

conduite ; embrassez avec joie les peines et les tribulations que Dieu vous impose ; ainsi vous acquerez plus de mérites , et vous ne sentirez pas vos croix , ou si vous les sentez , elles ne vous empêcheront point de jouir d'une paix profonde , sachant bien que quelque soit votre répugnance à souffrir , c'est néanmoins la volonté de Dieu. St.-Augustin dit que la vie d'un chrétien doit être une passion continuelle : *Tota christiani vita crux est.* (Serm. xxxi. de sanct.) Telle doit être surtout la vie des religieuses qui veulent devenir saintes. St.-Grégoire de Nazianze dit que les âmes nobles mettent leurs richesses à être pauvres , leur gloire à être méprisées , leur joie à se priver des joies du monde. C'est ce qui fait dire à St.-Jean Climaque que la véritable religieuse est celle qui se fait une continuelle violence. Et quand finira cette lutte intérieure ? avec la vie , répond St.-Prosper : *Tunc finienda pugna quando succedet victoria :* Alors finira le combat , quand on obtiendra la victoire du royaume éternel. (De vitâ contempl.) En outre si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu , et si vous avez un vrai désir de vous sauver , vous devez vous réjouir des peines que Dieu vous envoie. St.-Jean Chrysostôme dit : *Peccatum sanies est , pœna ferrum medicinale , ita peccans si non puniatur , miserrimus est.* (Hom. vi. ad pop. ant.) Le péché est un abcès de l'âme , et si la tribulation ne vient , comme le fer du chirurgien , en extraire le pus , l'âme est perdue ; en conséquence le pécheur est bien à plaindre , lorsqu'il ne reçoit pas sur la terre le châtimeut de ses péchés.

III. Comprenez donc bien , dit St.-Augustin , que quand le Seigneur vous fait souffrir , il le fait en médecin , et que les tribulations qu'il vous envoie ne sont pas la peine de votre condamnation , mais un

remède pour votre salut : *Intelligat homo medicum esse Deum, et medicamentum ad salutem, non pœnam ad damnationem.* Vous devez donc remercier Dieu quand il vous châtie, parce que c'est signe qu'il vous aime et qu'il vous adopte pour sa fille. *Quem diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit.* (Hebr. 12. 6.) C'est ce qui fait dire à St.-Augustin : *Gaudes? agnosce patrem blandientem; tribularis? agnosco patrem emendantem.* (In. ps. 148.) Êtes-vous heureuse? reconnaissez la main d'un père qui vous caresse; êtes-vous malheureuse? reconnaissez la main d'un père qui vous châtie. Au contraire, ajoute le même docteur, malheur à vous, si après vos péchés, Dieu vous exempte de toute peine en cette vie? C'est signe qu'il vous exclut du nombre de ses enfants : *Si exceptus es à passione flagellorum, exceptus es à numero filiorum.* (Lib. de pas. c. 5.) Ne dites donc plus, lorsque vous êtes malheureuse, que Dieu vous a oubliée, dites plutôt que vous avez oublié vos péchés. Celui qui offense Dieu doit dire avec St.-Bonaventure. *Curre, Domine, curre et vulnera servos tuos vulneribus sacris, ne vulneremur, vulneribus mortis.* (Stim. de div. am. c. 3.) Accourez Seigneur, et faites à vos serviteurs des blessures d'amour et de salut, afin qu'ils n'aient pas à éprouver des blessures de haine et de mort éternelle.

IV. Soyons convaincus que Dieu ne nous envoie pas des croix pour nous perdre, mais pour nous sauver. Si nous ne savons pas en tirer notre profit, c'est notre faute. St.-Grégoire, expliquant ces paroles d'Ézéchiel : Ils sont devenus pour moi de fer et de plomb dans le fourneau, *Facti sunt mihi ferrum et plumbum in medio fornacis* (Ez. xxii. 18.), dit : *ac si dicat purgare eos per ignem tribulationis volui, et aurum fieri quæsi vi sed in fornace mihi plumbum versi sunt.* J'ai tâché de les convertir en

or par le feu cuisant de la douleur, mais je n'ai plus trouvé que du plomb dans le fourneau. Ce sont là ces pécheurs qui, après avoir mille fois mérité l'enfer, s'irritent et blasphèment quand la douleur est cuisante, et traitent Dieu de tyran *Seigneur*, disent-ils, *je ne suis pas le seul qui vous aie offensé; pourquoi ne vous en prenez-vous qu'à moi? Je suis trop faible pour porter une croix si lourde.* Malheureux! que dis-tu? Tu dis: je ne suis pas le seul qui vous aie offensé! Si Dieu veut user de clémence avec les autres, laisse-le faire; leur tour viendra aussi. Ignorest-tu que le plus terrible châtiment de Dieu pour les pécheurs est de ne pas les punir en ce monde, comme il nous l'apprend par la bouche d'Ézéchiël: *Recessit zelus meus à te, ultra non irascar tibi.* (xvi. 42.) Je n'ai plus de zèle pour ton âme; je ne m'irriterai plus contre toi pendant ta vie. Mais, dit St.-Bernard. *Tunc magis irascitur Deus, cum non irascitur, volo irascaris mihi, pater misericordiarum.* (Sermon. xxxiii. In cant.) Jamais Dieu n'est plus irrité que lorsqu'il ne sévit pas en colère contre le pécheur et ne le châtie pas. De là, le saint s'écriait: Je veux que vous en agissiez avec moi en père miséricordieux et que vous me punissiez de mes péchés en ce monde, afin que je sois ainsi délivré des peines éternelles. *Je n'ai pas la force, dites-vous, de porter cette croix; mais si vous ne l'avez pas, cette force, pourquoi ne la pas demander à Dieu. Il a promis d'exaucer tous ceux qui l'invoquent: Petite et dabitur vobis; demandez et il vous sera donné.* (Mat. vii. 7.)

V. O ma sœur! quand le Seigneur permet que vous tombiez malade, que vous perdiez vos parents, ou qu'on vous persécute, humiliez-vous et dites avec le bon larron: nous recevons ce que nous avons mérité *Digna factis recipimus.* (Luc. xxiii. 41.) Seigneur, je

mérite cette croix, parce que je vous ai offensé. Humiliez-vous et consolez-vous, parce que si Dieu vous punit en cette vie, c'est qu'il veut vous pardonner en l'autre. *Et hæc mihi sit consolatio* (dit Job), *ut affligens me dolore non parcat.* (vi. 10.) Je ne veux d'autre consolation que ma douleur, Seigneur! frappez-moi en ce monde, mais pardonnez-moi dans l'autre. Quand on a mérité l'enfer, comment ose-t-on se plaindre des croix qu'on reçoit de Dieu? Si l'on ne devait souffrir que de légères douleurs dans l'enfer! et encore, comme cette peine devrait être éternelle, nous devrions lui préférer une peine temporelle qui doit finir, mais dans l'enfer toutes les peines sont réunies, elles sont infinies et éternelles. Bien que vous ayez conservé votre innocence baptismale, vous auriez au moins mérité de faire un long purgatoire. Or, sachez bien ce que c'est que cette peine. St.-Thomas (In. iv. Sent. dist. xxi.) dit que les âmes du purgatoire sont tourmentées par le même feu que les damnés. Là-dessus, St.-Augustin remarque que ce feu est plus douloureux que toutes les peines de la vie. *Gravior erit illis ignis quam quodquod potest homo pati in hac vitâ.* (In Ps. xxxvii.) Réjouissez-vous donc d'être punie dans cette vie plutôt que dans l'autre; car si vous recevez vos croix avec patience dans cette vie, vous souffrirez avec mérite; au lieu que dans l'autre vous souffririez davantage et sans mérite.

VI. Que l'idée du Paradis vous console dans vos douleurs. Le B. Joseph Calasanze disait que, pour gagner le paradis, toute peine et toute fatigue sont peu de choses. L'apôtre l'avait dit auparavant : *Non sunt condignæ passionibus hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* Les souffrances de la vie présente n'ont pas de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous. (Rom. viii. 18.) Ce serait peu de

souffrir toutes les peines du monde pour jouir un seul instant du Paradis. Combien plus devons-nous embrasser les croix que l'on nous impose, sachant qu'une légère souffrance ici bas doit nous procurer une félicité éternelle! *Momentaneum et breve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (2. Cor. iv. 17.) Ne nous attristons pas, consolons-nous plutôt quand Dieu nous accable de souffrance. Celui qui meurt avec le plus de mérites aura la plus grande récompense, et c'est pour cela que le Seigneur nous envoie des tribulations. Les vertus, qui sont la source des mérites, ne s'exercent que par les actes qui leur sont propres. Celui qui a le plus d'occasions de se fâcher fait le plus d'actes de patience; celui qui reçoit le plus d'injures, fait le plus d'actes de douceur; aussi, dit St.-Jacques, *Beatus qui suffert tentationem quoniam cum probatus fuerit accipiet coronam vitæ.* (Jac. vi. 12.) Heureux celui qui supporte en paix ses peines; car, après avoir été éprouvé ainsi, il recevra la couronne de la vie éternelle.

VII. St.-AgapYTE, jeune martyr de quinze ans, s'écria, lorsque le tyran lui fit couvrir la tête de charbons ardents : *Qu'importe qu'on brûle cette tête qui doit être couronnée de gloire dans le ciel.* Job disait : *Si bona suscepimus de manu Domini cur non mala?* nous avons reçu avec joie de la main de Dieu toute sorte de biens, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi toutes sortes de maux, qui nous feront acquérir les biens éternels du paradis? Un soldat, ayant rencontré dans un bois un ermite tellement couvert de plaies que ses chairs tombaient en lambeaux, et qui cependant chantait, lui demanda si c'était bien lui dont les chants l'avaient frappé? Oui, répondit-il, je chante parce qu'il n'y a plus entre Dieu et moi d'autre barrière que mon corps; je chante parce qu'il tombe en ruine et que l'heure s'approche

où je verrai le Seigneur. — (In spec. Exemp. dist. IX. ex. 139) St.-François d'Assises disait : *Le bien que j'attends est si grand que toute peine me réjouit.* Les saints se plaisent à être malheureux en cette vie et s'affligent quand ils sont heureux. On raconte, dans les chroniques de l'ordre de Ste.-Thérèse, que lorsque la sœur Isabelle des Anges prononçait ces mots de l'office : *Quando consolaberis me,* quand est-ce que vous me consolerez ? (Ps. cxviii. 82.) elle les disait avec tant de précipitation qu'elle dévançait les autres sœurs. Interrogée pourquoi elle en agissait ainsi, *je crains,* répondit-elle, *que Dieu ne me console en cette vie.*

VIII. Les tribulations qu'on éprouve en cette vie sont un signe de prédestination. *Electorum* (dit St.-Grégoire) *hic est conteri quibus servatur de æternitate gaudere* (Lib. xvi. Marc. 17. Il n'y a que les élus qui soient dans l'affliction ici-bas, parce que le bonheur éternel leur est réservé; c'est pour cela que nous lisons dans la vie des saints qu'ils ont tous été accablés de croix sur la terre. C'est ce qu'écrivit St.-Jérôme à la Vierge Eustochium : *Quære et invenies singulos sanctos adversa perpessos. Solus Salomon in deliciis fuit et ideo forsitan corrui.* (Ep. 22.) Cherchez et vous verrez que tous les saints ont vécu dans la tribulation; Salomon seul a vécu dans les plaisirs, et c'est peut-être pour cela, dit le Saint, qu'il se damna. L'apôtre dit que tous les prédestinés doivent être semblables à Jésus-Christ. *Quos præscit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.* Ceux qu'il a connus dans sa prescience éternelle, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son fils. (Rom. viii. 29.) Mais la vie de Jésus-Christ fut une souffrance continuelle; donc, dit St.-Paul, *si tamen compatimur ut et glorificemur,* (Rom. viii. 17.) si

nous souffrons avec Jésus-Christ, nous serons glorifiés avec Jésus-Christ.

IX. Mais j'entends si nous souffrons avec patience comme le Sauveur, *cum maledicretur non maledicebat, cum pateretur non comminabatur*; qui ne maudissait point lorsqu'il était maudit, et qui ne faisait pas de menaces lorsqu'on le maltraitait. (1 Pet. II. 23.) St.-Grégoire dit que c'est un signe de prédestination que de souffrir avec patience et que c'est un signe de damnation que de souffrir avec impatience. Le Seigneur nous prévient que nous ne serons notre salut qu'en souffrant avec patience. *Inpatientia vestra possidebitis animas vestras.* (Luc. XXI. 19.) Soyons convaincus que Dieu ne nous afflige que pour notre bien. Il tâche ainsi de nous détacher des plaisirs de ce monde, qui peuvent nous faire perdre le salut éternel. St.-Augustin a dit : *Amarus est mundus et diligitur; puta, si dulcis esset, qualiter ameretur.* (Serm. de Temp.) Le monde est si amer, que toutes ses délices ne peuvent rassasier notre âme, et n'y laissent en passant que dégoûts et remords; cependant on l'aime; que serait-ce, dit le Saint, si le monde était doux? Nous aimerions tant ses vils plaisirs, que nous oublierions à jamais le paradis et Dieu. La mère qui veut sevrer son nourrisson met du fiel à ses mamelles. Dieu en agit de la sorte à notre égard; il rend amers les plaisirs de ce monde, afin que nous les fuyons et que nous nous attachions aux plaisirs éternels dont la source est au ciel. Le Sauveur ne descendit sur la terre que pour souffrir et que pour que son exemple nous excitât à l'imiter. *Christus passus est pro nobis; vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.* (1 Pet. II. 21.) Il nous appelle à le suivre : *Si quis vult post me venire abneget semelipsum, tollat crucem suam et sequatur me* (Mat. XVI. 24); comme s'il disait :

celui qui ne veut pas souffrir et qui refuse la croix, ne peut prétendre à être mon disciple, ni à me suivre au paradis.

X. Mais le but le plus noble que se propose une âme qui aime Dieu, en embrassant la souffrance, c'est de plaire à Dieu. L'ecclésiastique a dit que quelques-uns ne sont nos amis que dans la prospérité et nous abandonnent dans le malheur : *Est enim amicus secundum tempus suum, et non permanebit in die tribulationis.* (vi. 8.) Mais la plus belle preuve d'amour est de souffrir volontiers pour la personne qu'on aime ; le sacrifice le plus cher à Dieu est d'embrasser avec patience toutes les croix qu'il nous envoie. *Caritas patiens est, omnia suffert.* (1. Cor. xiii. 4.) L'amour supporte tout, croix extérieures, perte de la santé, des biens, de l'honneur, des parents, des amis ; croix intérieures, angoisses, tentations, douleurs, désolations d'esprit. La patience éprouve la vertu. Aussi est-il souvent question, dans les vies des Saints, de leur patience dans l'adversité. Le démon nous tente et Dieu aussi ; mais le démon nous tente pour nous perdre et Dieu pour nous éprouver. *Tanquam aurum in fornace probabit illos.* (Sap. iii. 6.) Comme on éprouve l'or avec le feu, Dieu éprouve votre amour avec le feu des tribulations. Ainsi, quand une âme est affligée, c'est qu'elle est chère à Dieu : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te,* ainsi dit l'Ange à Tobie. (Tob. i. 13.) St.-Jean Chrysostôme dit que lorsque le Seigneur nous envoie quelque peine, il nous fait une grâce plus grande que s'il nous donnait le pouvoir de ressusciter des morts : *Quando Deus dat alicui ut mortuos ressuscitet minus dat quam cum occasionem patiendi.* Il en donne cette raison que lorsque nous faisons des miracles, nous sommes les débiteurs de Dieu, mais que lorsque nous suppor-

tons nos peines avec patience, c'est Dieu qui est notre débiteur. *Pro miraculis enim debitor sum Deo, et pro patientiâ debitorem habeo Christum.*

XI. Quand on regarde le crucifix et qu'on voit un Dieu mort au milieu d'un océan de douleurs et de mépris, comment est-il possible, si on l'aime, qu'on ne supporte pas volontiers, et même avec joie, toutes espèces de peines pour son amour? Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi disait : « Toutes les peines sont douces quand on voit Jésus en croix. » Juste-Lipse étant un jour tourmenté par de grandes douleurs, un de ses amis tâchait de l'engager à souffrir avec courage en lui rappelant la patience des stoïciens; mais Juste regarda le crucifix et dit : « Voilà la vraie patience. » *Grata ignominia crucis*, disait St.-Bernard, *ei qui crucifixo ingratus non est.* (Serm. xxv. in Cant.) Toutes les douleurs et les injures sont légères à qui aime le Crucifix. Ste.-Afra, épouse de St.-Éléazar, lui ayant demandé comment il pouvait supporter les injures de la populace sans s'en ressentir, répondit : « Ne pense pas que j'y sois insensible, mais je tourne les yeux vers le crucifix et je ne cesse de le regarder que lorsque je suis calme. L'amour, dit St.-Augustin, rend tout facile. *Omnia facilia caritati.* (de Nat. lxxix.) Ste.-Catherine de Gênes disait que depuis qu'elle avait été embrasée de l'amour divin, elle ne savait pas ce que c'était que les souffrances, quoiqu'elle en fût accablée, car elle pensait qu'elles lui étaient envoyées par celui qui l'aimait tant. Il y avait un bon jésuite qui, lorsque Dieu le visitait par quelques douleurs, quelque persécution se demandait à lui-même, dis-moi, douleur, maladie, persécution, qui t'envoie? Est-ce Dieu? Sois la bien-venue. — Et il était toujours en paix.

XII. Concluons, Puisque bon gré mal gré il faut

souffrir en cette vie, tâchons de souffrir avec mérite; c'est-à-dire avec patience. La patience est un bouclier qui nous défend contre toutes les peines que nous causent les persécutions, les maladies et nos autres misères. Celui qui est privé de ce bouclier est attaqué de toutes ces peines. Demandons donc au Seigneur cette patience : sans la demander nous ne l'obtiendrons pas. Quand nous tombons dans le malheur, tâchons de ne pas nous échapper en paroles d'impatience ou de plainte. Quand on couvre le feu qui brûle dans un fourneau il s'éteint. Je donnerai aux vainqueurs une manne cachée. *Vincentibus dabo manna absconditum.* (Ap. II. 27.) Quand nous embrassons sans murmure les croix que Dieu nous envoie que de douceurs nous éprouvons dans le sein même de nos douleurs ! Douceur inconnue aux mondains et qui est réservée aux amis du Seigneur. St.-Augustin disait : Il est plus doux de jouir d'une bonne conscience au milieu des douleurs que d'en avoir une mauvaise au milieu des délices. *Jucundius est gaudere de bonâ conscientia inter molestias quam de malâ conscientia inter delicias.* (de Catech. rud. c. VI.) St.-Thérèse disait : J'ai éprouvé plusieurs fois que si je me décide fermement à faire une chose Dieu me fait trouver du plaisir à l'exécuter. Il veut que l'âme soit craintive d'abord, afin qu'elle mérite d'avantage.

XIII. Celui qui se résout à souffrir pour Dieu cesse de souffrir. Lisons les vies des saints et nous verrons que tous ont été désireux de souffrir. Ste.-Gertrude disait qu'elle était si contente dans la souffrance qu'elle était au désespoir quand elle n'en avait pas. St.-Thérèse disait qu'elle n'aurait pas pu vivre sans souffrir, ce qui la faisait s'écrier : « Ou souffrir ou mourir. » Ste.-Marie-Magdeleine de Pazzi disait « Souffrir et

ne pas mourir » St.-Procope, martyr, quand le tyran fit préparer de nouvelles tortures, lui dit : Tourmente-moi tant que tu voudras, et sache que pour celui qui aime Jésus-Christ, il n'y a rien de plus agréable que de souffrir pour lui. (Ap. 8. Sur. Jul.) St.-Gordien, selon St.-Basile, menacé de grands supplices s'il ne reniait Jésus-Christ, répondit : Je suis fâché de ne pouvoir mourir qu'une seule fois pour Jésus-Christ et il mourut courageusement. Ste.-Potamienne, vierge, (Ap. Poll. c. 1.) dit au tyran qui la menaçait de la faire mourir dans une chaudière de poix bouillante : Je te prie de me plonger dans cette chaudière peu à peu afin que je souffre davantage pour l'amour du Christ. Le tyran la traita selon sa demande, de sorte que la poix arrivant par degrés jusqu'à son cou l'étouffa. On connaît la mort de ces trois vierges, (Baronius an. cxxii.) appelées Foi, Espérance et Charité, qui, menacées de la mort par Antiochus, si elles ne reniaient pas le Christ, répondirent : Ignores-tu qu'il n'y a rien de plus doux à un chrétien que de souffrir pour Jésus-Christ? Ste.-Foi fut d'abord flagellée, puis on lui coupa les mamelles, puis on l'exposa au feu, et enfin on la décapita. Ste.-Espérance fut d'abord fouettée à coups de nerfs de bœuf, puis on lui déchira les côtes avec des peignes de fer, et enfin on la plongea dans une chaudière de poix bouillante. Ste.-Charité était la plus jeune; elle n'avait que neuf ans; le tyran espérant la vaincre par la vue des supplices, lui dit : Soyez sage si vous ne voulez pas mourir comme vos sœurs. Elle répondit : Tu te trompes, Antiochus, tous tes tourments ne me feront pas renier Jésus-Christ. Le tyran la fit attacher à une corde, et la laissant ensuite tomber de haut, après plusieurs secousses douloureuses, il disloqua tous ses os et ses membres. Enfin on lui

perça tout le corps avec des fers aigus, et cette sainte jeune vierge expira ainsi au milieu de ces tourmens.

XIV. Rapportons des exemples plus modernes. Au Japon, une femme mariée, nommée Maxence, fut mise à la torture; un des bourreaux voulant diminuer ses douleurs, elle s'y refusa. Comme elle continuait à confesser la foi, un soldat lui mit deux fois le sabre sur la gorge pour l'effrayer. Comment crois-tu m'effrayer, dit-elle, par une mort que je désire? Le seul moyen de me faire peur, c'est de me laisser la vie. Et en disant ces mots elle tendit la tête au bourreau qu'il la lui trancha aussitôt. Le P. Jean B. Maciado, de la Compagnie de Jésus, fut mis en Chine dans une prison si humide et si incommode que pendant 40 jours il ne put goûter un instant de repos. Cependant il écrivit de là ces mots à un autre religieux : O mon Père, je suis si content de ma position, que je ne la changerais pas contre celle des premiers potentats de la terre. Le P. Charles Spinola écrivit également de sa prison, où il souffrait beaucoup : « Oh! qu'il est doux de souffrir pour Jésus-Christ. J'ai déjà reçu la nouvelle de ma condamnation. Je vous prie de remercier la bonté divine du présent qu'elle me fait. » Il signa ainsi : « Charles Spinola, condamné pour Jésus-Christ. » Peu de temps après il fut brûlé à petit feu. On raconte que lorsqu'il fut attaché au poteau il entonna le Psaume : *Laudate Dominum omnes gentes*, et mourut en chantant.

XV. Mais, direz-vous, comment ces martyrs pouvaient-ils souffrir avec tant de joie. N'étaient-ils pas de chair comme nous? Le Seigneur les avait-il rendus insensibles à la douleur? Non, dit St.-Bernard : *Non hoc facit stupor, sed amor; non deest dolor sed superatur, sed contemnitur.* (Serm. 61.) Ce n'était pas par insensibilité qu'ils souffraient avec tant de joie, c'é-

tait par amour pour Jésus; la douleur existait mais ils la bravaient et la méprisaient pour Jésus-Christ. Le Père Durazzo, Jésuite, disait : Quoique Dieu nous coûte, il n'est jamais cher. Le B. Joseph Calasanze disait que l'on ne sait pas gagner Jésus-Christ si on ne sait pas souffrir pour lui et que les âmes qui comprennent la langage de l'amour trouvent leur bonheur dans la douleur.

PRIÈRE.

O Jésus crucifié, que de peines et d'outrages vous avez soufferts pour moi ! Vous êtes mort pour obtenir mon cœur, et j'ai perdu votre amour pour suivre mes caprices. Ayez pitié de moi, pardonnez-moi, que votre miséricorde soit bénie, Seigneur, qui m'avez supportée si long temps avec patience. Je ne vous aimais pas alors, et je ne cherchais pas à être aimée de vous. Maintenant je vous aime de tout mon cœur et la plus grande de mes peines c'est de vous avoir offensé, vous qui m'avez tant aimée. Oui, c'est là ma peine la plus cruelle, mais cette peine que j'éprouve me console en me faisant espérer que vous m'avez déjà pardonné. Oh ! fussé-je morte avant de vous offenser ! O mon Dieu ! si par le passé je ne vous ai pas aimé, maintenant je me consacre toute à vous. Je veux tout abandonner pour n'aimer que vous, ô mon Sauveur, digne d'un amour infini. Je vous ai assez offensé jusqu'ici. Je consacre le reste de mes jours à vous servir. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse, rien ne me sera difficile. Je vous aime, ô mon Rédempteur, et pour votre amour j'accepte toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer. Marie, aidez-moi de votre intercession ; je me confie en vous.

§. II.

De la patience dans les maladies, la pauvreté, les mépris et les afflictions.

I. Il faut en premier lieu pratiquer la patience dans les *maladies*. Les maladies sont la pierre de touche qui montre si vous êtes or ou plomb. Quelques religieuses, tant qu'elles sont bien-portantes, sont gaies, patientes et dévotes, mais lorsqu'elles sont visitées par quelque maladie, elle commettent mille péchés et semblent inconsolables. Elles perdent la patience avec tout le monde, même avec celles qui les soignent par charité, elles se désolent de la moindre douleur ou de la moindre incommodité qu'elles souffrent. Elles se plaignent de tout le monde, du médecin, de leur supérieure et de l'infirmière; elles disent qu'on les néglige et qu'on ne les soigne pas. L'or pur se change en plomb vil. « Quoi, dites-vous, mon Dieu, je souffre horriblement et vous voulez m'empêcher de me plaindre? Je ne vous défends pas de parler de vos souffrances quand elles sont fortes; mais, quand elles sont légères, c'est faiblesse que de vous en plaindre avec toutes les sœurs et de vouloir que toutes y compatissent. Si les remèdes ne vous délivrent pas de vos douleurs, ne vous impatientez pas; résignez-vous à la volonté de Dieu. Une autre m'objecte : « Mais où est la charité? Mes sœurs m'ont abandonnée dans ce lit de douleur. » Pauvre malade, je vous plains, non à cause des maux que vous souffrez, mais à cause de votre impatience qui vous rend doublement malade de corps et d'âme. Vos sœurs vous ont oubliée, mais vous allez oublier Jésus-Christ qui mourut pour vous sur la

croix. Que sert de vous plaindre de celle-ci et de celle-là ; ne vous plaignez que de vous-même qui aimez si peu Jésus-Christ et avez si peu de patience. Le B. Joseph Calasanze disait : « Si les malades étaient patients ils ne gémeraient plus. » Salvien dit que beaucoup de personnes ne pourraient être saintes, si elles jouissaient d'une bonne santé. *Si fortes fuerint, sancti esse non possent.* (Lib. 1. de gub. Dei.) On lit dans les vies des saintes que presque toutes étaient infirmes et percluses. St.-Thérèse, pendant 40 ans, n'eut pas un jour de répit. Salvien ajoute que les personnes consacrées à Jésus-Christ sont malades et veulent l'être toujours. *Hominibus Christo dediti infirmi sunt et volunt esse.* (Loc. cit.)

II. Une autre dit : « Je ne me plains pas d'être malade, mais je regrette de ne pouvoir communier ni aller au chœur, ni faire mes oraisons, et en outre je suis à charge au couvent. » Je vous réponds : pourquoi voulez-vous aller dire l'office au chœur et aller communier ? Pour plaire à Dieu ? Bien ; mais si Dieu aime mieux que vous n'allez ni au chœur, ni à l'église et que vous restiez à souffrir ici, pourquoi vous désoler ? Le P. Avila (Ep. 11.) écrit ainsi à un prêtre malade : Mon ami, ne comptez pas ce que vous feriez si vous étiez bien portant ; mais contentez-vous d'être malade, tant qu'il plaira à Dieu. Si vous aimez la volonté de Dieu que vous importe d'être malade ou bien portant ? Au contraire, disait St.-François de Sales, on sert mieux le Seigneur en souffrant qu'en priant. Vous dites que vous ne pouvez pas faire d'oraisons. Pourquoi cela ? Je conviens que vous ne pouvez pas méditer ; mais ne pouvez-vous pas regarder le crucifix et lui offrir les peines que vous souffrez ? Quelle plus belle oraison que de souffrir et de vous résigner à la volonté divine, mêlant vos douleurs à celles de Jésus-Christ,

pour les offrir à Dieu ? Vous dites que vous êtes inutile et à charge au couvent. Mais comme vous vous conformez à la volonté de Dieu, vous devez croire que vos sœurs ains i s'y conformeront, sachant que c'est lui qui vous a fait tomber malade. Vos plaintes ne viennent pas de l'amour pour le Seigneur, mais de l'amour-propre, parce que vous voudriez servir Dieu, non selon sa volonté mais selon la vôtre.

III. Allons ! recevez avec joie toutes les maladies que Dieu vous envoie, si vous voulez lui plaire et édifier vos sœurs. Oh ! quelle est édifiante, cette religieuse, qui, au milieu de ses souffrances et même à l'instant de la mort, conserve un front calme, ne se plaint ni des medecins, ni de ses compagnes, mais les remercie de leurs soins, et reçoit avec reconnaissance les remèdes qu'on lui donne, quelque amers qu'ils soient. Ste-Liduvine, dit Surius, resta 38 ans étendue sur une planche, couverte de plaies, rongée de douleurs, et ne se plaignit jamais. La B. Humilienne de Florence, franciscaine, infectée de plusieurs maladies douloureuses, levait les mains au ciel en s'écriant : *Soyez béni, Seigneur, soyez béni !* St.-Claire fut 28 ans malade, et jamais ne laissa échapper un gémissement. St.-Théodore eut pendant toute sa vie une large plaie sur le ventre ; il disait que le Seigneur la lui laissait pour qu'il pût l'en remercier sans cesse. (Sur. xxii. apri.) Quand nous souffrons quelque douleur, jetons les yeux sur tant de martyrs à qui on déchira ou on brûla les chairs avec des ongles de cuivre ou de fers ardents : comme eux, offrons à Dieu nos tourments. Il faut être aussi patient dans les excès du froid et du chaud que dans les maladies. Souvent on se plaint en hiver ou en été de ce qu'on manque d'un habit ou d'un rafraîchissement

Ne faites pas ainsi ; bénissez les saisons et dites avec Daniel : *Benedicite ignis et æstus Domino ; benedicite gelu et frigus Domino.* (III. v. 66 et 68.) Bénissez le Seigneur, feu et chaleur ; bénissez le Seigneur, gelée et froid.

IV. Recevons la mort avec patience, si notre heure est venue. Qu'est-ce que la vie sinon une continuelle tempête qui, à chaque instant, nous met en danger de nous perdre. St.-Louis de Gonzague mourut à la fleur de ses jours ; il disait à ses derniers moments : Je suis maintenant dans la grâce de Dieu : plus tard je ne sais ce que je serais devenu. Je quitte le monde sans regret, puisqu'il plaît à Dieu de m'appeler dans l'autre vie. Mais, dites-vous, St.-Louis était saint, moi je ne suis qu'une pauvre pécheresse. Le père Avila vous répond que tous ceux qui sont en bonne disposition doivent désirer la mort pour éviter le danger où l'on est toujours de perdre la grâce de Dieu. Qu'il est doux de se mettre, par une bonne mort, hors de danger de perdre Dieu ! Mais, répondez-vous, jusqu'à ce jour je n'ai rien fait pour mon âme. Je voudrais vivre pour faire quelque chose avant ma mort. Mais si Dieu vous appelle maintenant à lui, qui vous assure que vous ne feriez pas pire qu'auparavant, si vous restiez dans ce monde ? Quoiqu'il en soit, nous devons embrasser la mort avec calme quand elle arrive, parce qu'elle nous délivre du péché. Personne en ce monde n'est exempt de péché. St.-Bernard a dit : *Cur vitam desideramus in quâ quantò amplius vivimus tantò plus peccamus.* (Med. cap. VIII.) Pourquoi désirons-nous de vivre, sachant que plus nos jours se multiplient plus nous multiplions nos fautes ? Si nous aimons Dieu, nous devons brûler du désir de le voir et d'aller jouir de sa présence dans le ciel. Mais si la mort ne nous ouvre la porte du ciel

nous n'y pouvons entrer. St.-Augustin s'écriait : *Ego moriar, Domine, ut te videam*. Seigneur, faites-moi mourir afin que je puisse vous voir.

V. En second lieu, il faut prendre patience dans les incommodités de la *pauvreté*, quand on est dépourvu des biens temporels. Qu'est-ce qui peut suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas ? *Quid tibi sufficit, cui Deus non sufficit*. Qui possède Dieu possède tout. Il peut dire alors : Mon Dieu est mon tout. *Deus meus et omnia*. L'Apôtre dit que les saints n'ont rien et possèdent tout. *Nihil habentes et omnia possidentes*. (II. Cor. VI. 10.) Quand, dans vos maladies, vous manquez de remèdes et de nourriture, quand vous manquez de feu en hiver et de vêtements, dites : *O mon Dieu vous me suffisez !* et consolez-vous ainsi.

VI. Supportez de même la perte de vos parents, de vos biens, de vos amis. Il y en a qui, lorsqu'elles perdent un livre, une bougie, une médaille, bouleversent le couvent et pleurent de douleur. Si elles perdent un de leurs parents ou une de leurs amies, elles sont inconsolables, elles négligent les oraisons, les communions et deviennent brusques avec tout le monde ; elles s'enferment dans leur cellule, ne veulent pas manger et chassent celles qui viennent les consoler. Est-ce là l'amour que vous portez à Dieu ? Dieu n'était donc pas votre seul trésor, puisque la perte d'une de ses créatures vous a ravi la paix et vous fait oublier Dieu. Que vous en revient-il de ces plaintes, de cette tristesse ? Croyez-vous plaire à la défunte ? Non, vous déplaisez à Dieu et à votre amie. Il lui serait bien plus agréable de voir que vous vous conformez à la volonté divine et qu'au lieu de pleurer et de crier vous vous unissez plus fortement à Dieu pour prier pour elle ? Quelques larmes répandues sur la tombe

d'une amie sont une faiblesse pardonnable à notre nature, mais les longs gémissements et une trop vive douleur décèlent une âme faible et peu attachée à Dieu. Les véritables religieuses, lorsqu'elles perdent une personne chérie, ressentent de l'affliction, mais pensant que telle a été la volonté de Dieu, elles se résignent et vont en paix prier pour elle. Elles augmentent ensuite le nombre de leurs oraisons et de leur communions, elles s'unissent davantage avec Dieu, et raniment leur espérance d'aller un jour la retrouver dans la félicité du paradis.

VII. D'autres religieuses, qui paraissent plus dévotes, sont moins affligées de la perte de leurs parents ou de leurs amies, que de celle de leur directeur. Elles disent que Dieu les a abandonnées en les privant de leur guide spirituel. Quelle folie ! C'est Dieu et non pas notre confesseur qui doit nous rendre saints. Dieu veut que nous ayons un directeur pour nous faire savoir par sa bouche ce qu'il exige de nous ; mais quand il nous l'enlève, c'est à lui de nous en trouver un autre ou d'y suppléer comme il l'entendra. Quand notre directeur nous manque, c'est une imperfection que de nous plaindre, car ces plaintes ne peuvent venir que d'une attache trop naturelle, ou d'un défaut de confiance en Dieu. O ma sœur ! si vous avez un directeur, ne vous attachez pas à lui, soyez toujours prête à le quitter, dès que Dieu le voudra. Et s'il vous abandonne de lui-même, ou si la mort vous l'enlève, dites avec Job : le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a enlevé : que son saint nom soit béni. *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum.* Conformez-vous alors aux règles que ce directeur vous a données, jusqu'à ce que vous en ayez trouvé un autre ; en attendant, suivez les conseils de votre confesseur ordi-

naire, qui, généralement parlant, est votre guide le plus sûr, car c'est Dieu qui nous l'a assigné, et que c'est vous-même qui choisissez votre directeur.

VIII. 3° Il faut pratiquer la patience dans le *mépris et la persécution*; mais, dites-vous, je n'ai rien fait de mal, pourquoi ai-je reçu des affronts, pourquoi suis-je persécutée? Dieu ne le veut certainement pas! Savez-vous ce que Jésus-Christ répondit à St.-Pierre martyr, qui se plaignait d'être mis en prison injustement? *Quai-je fait*, disait-il, *pour souffrir une telle mortification*? Il lui dit: Eh! quel mal ai-je fait, moi, qui ai été mis en croix? Puisque le Rédempteur a bien voulu recevoir la mort pour vous sauver, c'est bien le moins que vous receviez quelque mortification pour son amour. Il est vrai que Dieu haït le péché de celui qui vous injurie ou vous persécute, mais il veut que vous souffriez ces contrariétés pour son amour et pour votre bien. Quand même, dit St.-Augustin, nous serions innocents du crime dont on nous accuse, nous avons cependant d'autres péchés qui méritent un châtiment encore plus sévère. *Esto non habemus peccatum quod obijcitur; habemus tamen quod dignè in nobis flagelletur.* (In ps. 68.)

XI. Tous les saints ont été persécutés dans ce monde. St.-Basile fut accusé d'hérésie au pape St.-Damase; St.-Cirille fut condamné comme hérétique par un concile de 40 évêques et privé de son évêché. St.-Athanasie fut regardé comme sorcier; St.-Jean Chrysostôme comme pécheur charnel; St.-Romuald, à l'âge de plus de 100 ans, fut accusé d'un péché si énorme, qu'on disait qu'il méritait d'être brûlé vif; St.-François de Sales fut accusé d'avoir un commerce impur avec une femme du monde, resta sous le poids de cette accusation pendant trois ans,

après lesquels on reconnut son innocence. On raconte qu'un jour une femme entra dans la chambre de Ste.-Liduvine, et lui parla dans les termes les plus injurieux; comme la sainte conservait sa paix habituelle, cette tigresse, écumant de rage, lui cracha sur la figure, et, devenue plus furieuse encore par la tranquillité inaltérable de l'autre, elle se mit à pousser des cris affreux comme une folle. L'apôtre l'a dit : *Omnes enim que volunt piè vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* (2 Tim. III. 12.) Tous ceux qui veulent suivre Jésus-Christ doivent être persécutés. S'ils refusent la persécution, dit St.-Augustin, c'est qu'ils n'ont pas encore commencé à suivre J.-C. Qui a été plus innocent et plus saint que notre divin rédempteur? Et pourtant on le calomnia, on le tortura, on le cloua sur une croix. St.-Paul, pour nous exciter à souffrir sans plainte la persécution, nous exhorte à avoir toujours sous les yeux le crucifix. *Recogitate eum qui talcm sustinuit à peccatoribus adversus semelipsum contradictionem.* (Hebr. XII. 3.) Pensez donc, nous dit-il, à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui. Si nous souffrons avec joie les persécutions, soyons assurés que Dieu prendra lui-même notre défense; et s'il permet que nous soyons flétris dans ce monde, il nous en récompensera largement dans l'autre.

X. 4° En dernier lieu, il faut pratiquer la patience dans les désolations d'esprit, qui sont les peines les plus amères que puisse endurer une âme qui aime Dieu. Quand l'âme est inondée des consolations divines, les douleurs, les pertes, les persécutions sont un baume pour elle; elle offre ses souffrances au Seigneur et s'unit plus étroitement à lui. Le plus grand supplice d'un âme qui aime vraiment, c'est de se

voir sans dévotion, sans ferveur, sans désir; d'être tiède, évaporée dans ses oraisons et à la Ste.-Table; mais, dit Ste-Thérèse, Dieu ne leur envoie ce dégoût mortel que pour les éprouver. Si elles continuent à marcher avec patience dans la bonne voie, malgré cette tiédeur et ces angoisses, c'est qu'elles aiment Dieu véritablement. L'aridité et les tentations sont la pierre de touche de l'âme. La B. Angèle de Foligno se trouvant aride et dégoûtée, se plaignait à Dieu de ce qu'il l'avait abandonnée. *Non, ma fille,* lui répondit le Seigneur, *je t'aime à présent plus que jamais.* Quelques novices se croient abandonnées de Dieu quand elles sont dans cet état, et se rebutent; elles donnent alors toute liberté à leurs sens et perdent tout ce qu'elles avaient acquis. Ne vous laissez pas tromper par le démon; quand vous êtes dans l'aridité, tenez bon, ne négligez pas vos exercices ordinaires; Humiliez-vous et dites que vous méritez d'être ainsi traitée pour vos péchés; Résignez-vous toujours à la divine volonté et confiez-vous à Dieu, car plus vous serez patiente, plus vous lui serez chère. Croyez-vous que les saints aient toujours joui des consolations célestes? Sachez qu'ils ont passé la plus grande partie de leurs jours dans la désolation et dans la privation des lumières célestes. L'expérience m'a appris à me méfier de ces âmes qui abondent en douceurs spirituelles, car souvent elles ne font le bien que tant que durent leurs consolations; mais quand l'aridité vient les éprouver, elles abandonnent tout et tombent dans la tiédeur.

XI. Je ne refuse pas, dites-vous, cette croix, si c'est la volonté de Dieu que je la supporte, mais je crains que ce soit un châtiment pour mes anciennes infidélités. Que ce soit un châtiment, c'est possible, vous

dirai-je, car si vous avez mis votre affection en quelque créature, c'est avec raison que Dieu, qui est jaloux de posséder le cœur de ses épouses, s'est retiré de vous. Le châtement est donc juste, et la volonté de Dieu est que vous le receviez avec soumission. Recevez le donc en paix et retranchez au plutôt ce qui en est la cause; retranchez cette affection aux créatures et cette dissipation d'esprit, ce trop grand désir de voir, de parler, d'entendre, et donnez-vous de nouveau entièrement à Dieu; alors le Seigneur oubliera vos fautes passées et vous rétablira dans votre première grâce. Mais n'allez point exiger qu'il vous console par ses anciennes faveurs; cherchez plutôt à obtenir de lui la force de lui être fidèle. Soyez persuadée que Dieu ne vous afflige que pour votre avantage et pour éprouver votre amour. Il dit un jour à Ste.-Gertrude qu'il aimait beaucoup les âmes qui le servaient à leurs frais; c'est-à-dire par les aridités et sans douceurs spirituelles.

XII. On prouve mieux son amour en suivant ceux qui nous fuient qu'en suivant ceux qui nous caressent. Mais, dit St.-Bernard : *Ne timeas, ô sponsa, si paulisper subtrahit (Jesus) faciem suam; omnia cooperantur in bonum; recedit ad cautelam ne incipias contemnere sodales ut desideratus avidius quærat. (In sc. claus.)* Ne vous désolez pas, ô épouse de J.-C., de ce que votre époux vous cache pour un peu de temps sa face; il le fait pour votre bien, il se voile d'un nuage passager, de peur que trop de faveur ne vous porte à mépriser vos compagnes et à vous croire meilleures qu'elles; il le fait encore afin que vous le cherchiez avec un plus grand désir de le posséder, et que vous l'appeliez avec plus de tendresse. Persévérez dans tous vos exercices, fussiez-vous accablé de douleur ou en proie à l'agonie la plus cruelle. Elle

fut bien plus cruelle l'agonie de Jésus-Christ, au jardin de Gethsémani, lorsqu'il se préparait à mourir, et priait pour vous ! Étant tombé en agouie, il redoublait ses prières. *Factus in agoniâ prolixus orabat.* (Luc. xxii. 43.) Cherchez-le constamment et il se rendra à vos vœux. *Expecta Dominum quia veniens veniet, et non tardabit.* (Ps. xxvi. 14.) S'il ne vient pas vous consoler, qu'il vous suffise qu'il vous donne force et courage pour l'aimer, sans en recevoir de douceurs. Dieu préfère l'amour constant à l'amour tendre.

XIII. Mais, dit St.-Thomas, pour supporter toute espèce de revers avec courage, il faut s'y préparer d'avance et les prévoir. Jésus-Christ avertit ainsi ses disciples : *In mundo pressuram habebitis, sed confidite : ego vici mundum* (Jo. xvi. 33.) O mes fils, sachez que dans le monde vous serez affligés et opprimés ; mais confiez-vous à moi, qui ai vaincu le monde. La prévision d'une fatigue, embrassée avec patience, nous la fait regarder comme un bien par rapport à la vie éternelle ; elle ôte à notre âme toute crainte du mal qui l'accompagne ordinairement. Ainsi ont fait les saints : ils ont embrassé leurs croix qu'ils attendaient dans l'avenir, et quand elles sont venues, même à l'improviste, il les ont supportées avec force et avec tranquillité. Habituez-vous donc d'avance à accepter les croix que Dieu vous enverra probablement. Si vous craignez qu'elles ne soient au-dessus de vos forces, priez le Seigneur de venir à votre secours et ayez toute confiance en lui ; dites-lui : Je puis tout en celui qui me me fortifie ; *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 13.) Cette prière vous obtiendra la force qui vous manque. Comment les saints martyrs ont-ils pu supporter tant de tortures et de morts douloureuses ? En priant, en se recommandant à Dieu. Quand vous

êtes courbé sous le fardeau de la croix, priez encore. Quelqu'un d'entre vous est-il triste, qu'il prie. *Tristatur aliquis vestrum? oret.* Ainsi parle St.-Jacques. (Ep. v. 13.) Éprouvez-vous quelque chagrin, quelque tentation ? ne cessez de prier que lorsque votre cœur sera calme. *Invoca me*, dit Dieu, *in die tribulationis, eruam te et honorificabis me.* (Ps. xc. 15.) Quand tu es malheureux, appelle-moi à ton secours, je te délivrerai de tes peines et tu m'en rendras grâce. Quand une âme se recommande à Dieu au jour de l'adversité, Dieu la délivre de ses douleurs, ou bien il lui donne la force de les souffrir avec patience, et par là elle honore Dieu. St.-Ignace de Loyola disait que la plus grande affliction qu'il eût pu éprouver en ce monde eût été de voir la Compagnie détruite ; cependant un quart-d'heure d'oraison, je l'espère, ajoutait-il, m'en aurait consolé. Communiez souvent dans le temps des tribulations ; les anciens chrétiens se préparaient au martyr par de fréquentes communions. Conférez avec votre directeur, ou avec quelques personnes spirituelles, car un mot d'encouragement vous ranimera ; mais gardez-vous de conférer avec une personne imparfaite, car elle ne ferait que vous troubler, surtout si vous avez reçu quelque injure ou souffert quelque persécution. Mais ayez toujours recours à Dieu, visitez le St.-Sacrement, et priez-le de vous donner la grâce de vous conformer à sa sainte volonté. Il a promis de consoler tous les malheureux qui l'implorent. *Venite ad me omnes qui laboratis. et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Mat. xi. 28.) Venez à moi, a-t-il dit, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

PRIÈRE.

Mon Dieu, je vous offre les peines de Jésus, votre fils, en expiation de mes péchés. Voici l'agneau qui s'immola, pour votre gloire et pour notre salut, sur l'autel du calvaire. Pour l'amour de cette chère victime, pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ai donnés, grands ou petits; car je m'en repends de tout mon cœur. Dieu infiniment bon, vous m'appellez à vous, j'abandonne le monde pour vous suivre, ô mon trésor, ô ma vie! Je renonce aux biens, aux plaisirs, aux honneurs, pour n'aimer que vous. O mon souverain bien, je vous aime plus que tout autre bien! O mon Jésus, ne permettez pas que je vous résiste davantage ni que je sois ingrate envers vous, pour tous les nombreux bienfaits dont vous m'avez comblée. Découvrez-moi toujours de plus en plus les grandeurs de votre bonté, afin que je vous aime toujours davantage, ô aimable infini! Vous avez été amoureux de mon âme; pourrai-je aimer autre chose que vous? Non, ô mon rédempteur, et à l'avenir je ne veux vivre que pour vous, je ne veux aimer que vous. O Marie, ma mère! aidez-moi, obtenez-moi la grâce d'être fidèle à ma promesse.

§. III.

De la patience dans les tentations.

O ma sœur! Dieu est mécontent de votre conduite passée, et vous-même vous la blâmez. Si la mort vous frappait à présent, vous ne mourriez pas contente.

Puisque vous êtes résolue (du moins je le pense) à mieux servir et aimer Dieu à l'avenir, préparez-vous à combattre vos tentations. Le St.-Esprit vous en avertit en ces mots : Mon fils , en vous donnant au service de Dieu , préparez votre âme à la tentation. *Fili, accedens ad servitutem Dei , prepara animam tuam ad tentationem.* (Eccl. i. 1.) Les religieuses, au dire du prophète, sont le mets le plus agréable au démon. *Cibus ejus electus.* (Abac. i. 16.) L'ennemi se donne plus de peine pour prendre une religieuse que cent séculières. Pourquoi ? 1° Parce qu'en faisant son esclave d'une épouse de Jésus-Christ, il en reçoit plus de gloire. 2° Parce qu'en faisant tomber une religieuse, il espère, par son mauvais exemple, en attirer beaucoup d'autres dans le piège. Le Seigneur, de son côté, permet que les âmes qu'il aime le plus, soient le plus en butte aux tentations. St.-Jérôme fut très-tourmenté par les tentations du démon , au milieu des pénitences et des oraisons qu'il faisait dans la solitude de la Palestine , où il s'était retiré : « J'étais seul, dit-il, et mon cœur était » plein d'amertume, mes membres arides et décharnés » étaient couverts d'un sac, la peau de mon corps était » noire comme celle d'un nègre ; la terre dure était » mon lit, j'y souffrais plus que je n'y reposais ; ma » nourriture était à peine suffisante, et pourtant mon » cœur était embrasé de désirs coupables. Mon seul » refuge était de recourir à Jésus-Christ et d'implorer » son aide. »

II. Dieu permet que nous soyons tentés pour notre bien. Premièrement, pour que nous soyons plus humbles. L'Ecclésiastique a dit : *Qui non est tentatus quid scit ?* (Ecc. xxxiv. 9.) Que sait celui qui n'est pas tenté ? Personne ne connaît mieux sa faiblesse que celui qui est tenté. St.-Augustin rapporte que St

Pierre, avant d'être tenté, présuma trop de lui-même, se vantant d'avoir le courage de supporter la mort plutôt que de renier Jésus-Christ. Mais lorsqu'il fut tenté, il le renia lâchement, et connut alors sa faiblesse. *Petrus, qui ante tentationem præsumit de se, in tentatione didicit se.* (In. ps. 36.) Le Seigneur ayant favorisé St.-Paul de ses célestes révélations, permit qu'il fût assailli de ces tentations déshonnêtes qui humilient le plus l'homme. De peur que la grandeur de mes révélations, avoue-t-il lui-même, ne me causât de l'élévation, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets. *Et ne multitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanæ, qui me colaphizet.* (2. Cor. xii. 7.)

III. 2°. Le Seigneur permet que nous soyons tentés pour nous enrichir de plus de mérites. Beaucoup de religieuses se tourmentent de scrupules, à cause des mauvaises pensées qui les assaillent. Mais elles se tourmentent à tort, car elles savent que les mauvaises pensées ne sont pas des péchés, c'est le consentement seul qui en est un. Quelques fortes que soient les tentations elles ne souillent pas notre âme, quand elles viennent sans qu'il y ait de notre faute, et que nous la chassons. Ste.-Catherine de Sienne, la B. Angèle de Foligno, furent long-tems tentées de luxure, mais au lieu d'affaiblir leur pureté, ces tentations l'augmentèrent beaucoup. Chaque fois que nous repoussons une tentation, nous gagnons un degré de grâce qui nous vaudra un degré de gloire dans le ciel. Ainsi, dit St.-Bernard, autant de tentations vaincues ici bas, autant nous aurons de couronnes dans l'autre vie. *Quoties vincimus toties coronamur.* Le Seigneur dit à Ste.-Mathilde : Toutes les tentations que l'on repousse avec

ma grâce sont autant de diamants pour mon diadème. On lit dans les chroniques de l'ordre de Cîteaux, que tandis qu'un religieux était assailli, pendant toute une nuit, de tentations impudiques qu'il surmontait, un autre religieux convers, eut cette vision : Il vit un beau jeune homme, qui lui remit une couronne de diamants, et lui dit : Va trouver un tel et donne-lui cette couronne qu'il a gagnée cette nuit. Le religieux convers fit part de sa vision à son abbé qui appela le religieux tenté, et, instruit de la résistance qu'il avait faite, il comprit clairement que c'était la récompense que le Seigneur lui avait préparée dans le ciel. La Ste.-Vierge révéla à Ste.-Brigitte, que lorsqu'elle s'efforçait de chasser les mauvaises pensées, quoiqu'elle ne les chassât pas entièrement de son esprit, elle méritait une grande récompense, pour les efforts qu'elle faisait. *Tamen pro illo conatu coronam in caelis recipies.* (Blosius, mon. spir. c. iii. §. 4.)

IV. Dieu est fidèle, et il ne souffrira pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces, mais il vous fera tirer avantage de la tentation même afin que vous puissiez persévérer. *Fidelis autem Deus est qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum.* (1. Cor. x. 13.) St.-Jérôme dit que la tempête la plus dangereuse pour un navire, c'est un long calme plat; c'est-à-dire que la tempête des tentations empêche l'homme de pourrir dans l'inaction, car alors, renouvelant ses bonnes résolutions, faisant des prières, des actes de confiance et de résignation, il s'attache davantage à Dieu. On rapporte, dans les vies des SS. Pères, (§. 7.) qu'un jeune homme étant très-tourmenté de tentations charnelles, son directeur lui dit : Mon fils, veux-tu que je prie Dieu qu'il te délivre de tes tentations et te rende la paix? Le bon jeune homme lui ré-

pondit : « Mon père, mes tentations me font beau-
 » coup souffrir, mais elles me sont utiles, car elles
 » me font exercer continuellement beaucoup d'actes
 » de vertu. Je fais plus d'oraisons qu'auparavant, je
 » jeûne plus souvent, je veille plus long-temps, et je
 » mortifie ma chair. Il vaut donc mieux que vous
 » priez Dieu de m'aider à supporter ces tentations
 » avec patience, et à m'en servir pour avancer dans
 » la voie du salut. » Recevons-donc nos tentations
 avec résignation, en pensant que Dieu les permet
 pour notre bien. L'Apôtre étant plusieurs fois assailli
 de tentations, pria Dieu de l'en délivrer, mais Dieu
 répondit : *Ma grâce te suffit. Propter quod per Dominum*
rogavi ut discederet à me et dixit mihi : sufficit tibi gratia
mea, nam virtus in infirmitate perficitur. (II. cor. XII. 8. 9.)
 Mais, dites-vous, St.-Paul était saint. Comment résis-
 taient les saints aux tentations ? dit St.-Augustin,
 est-ce avec leur propres forces ou avec celles de Dieu ?
An isti in seipsis possunt, an non in Domino ? (Conf. I. VIII.
 c. 11.) Les saints se sont confiés en Dieu et ils ont
 vaincu. Abandonnez-vous donc, continue le Saint,
 entre les mains de Dieu, et ne craignez pas. Il vous a
 mis sur le champ de bataille, il ne vous abandon-
 nera pas pour vous laisser perdre : *Projice te in eum ;*
noli metuere, non se subtrahet ut cadas. (Loc. cit.)

V. Mais venons à la pratique et voyons quels sont
 les moyens et les armes à employer pour ne pas suc-
 comber. Le seul, le plus important de ces moyens, je
 puis même ajouter l'unique, l'indispensable pour
 surmonter les tentations, c'est de recourir à Dieu par
 la prière. St.-Augustin, parlant de la nécessité d'être
 humble pour être véritablement disciple de Jésus-
 Christ, dit : Si vous me demandez qu'elle est la pre-
 mière vertu d'un chrétien, je vous répondrai : La pre-

mière, c'est l'humilité, la seconde, c'est l'humilité, la troisième, c'est l'humilité, et tant que vous m'interrogeriez, je vous ferai toujours la même réponse : *Si quæras quidquid sit primum in disciplinâ Christi? respondebo : primum est humilitas; quid secundum? Humilitas. Quid tertium? Humilitas. Et quoties interrogabis, toties hoc dicam.* (Ep. 56.) Or, si vous me demandez aussi quel est le moyen de vaincre les tentations, je vous répondrai : Le premier moyen, c'est la prière; le second, c'est la prière, le troisième, c'est la prière. Vous me le demanderiez mille fois, que je répondrais toujours de même. On ne repousse surtout les tentations impures, dit le sage, qu'avec la prière : *Et ut scivi, quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det.... adii Dominum et deprecatus sum illum.* (Sap. viii. 21.) Comme j'ai vu que je ne pouvais observer la continence, sans que Dieu ne m'en fasse le don, je me suis adressé au Seigneur, et je la lui ai demandée. St.-Jérôme a dit : *Statim ut libido titillaverit sensum, erumpamus in vocem : Domine auxiliator meus.* (Ep. ad Eustoc.) Aussitôt que nos sens sont excités par la passion dangereuse, disons : Seigneur secourez-moi, ne permettez pas que je vous offense ! L'abbé Isaïe exhortait ainsi ses disciples à dire dans leurs tentations, Seigneur, venez à mon secours : *Deus, in adiutorium meum intende.* Il ajoutait que ces paroles sont un moyen efficace. Dieu ne peut manquer à la promesse qu'il nous a faite d'exaucer celui qui le prie : criez vers moi, et je vous exaucerai : *Clama ad me et exaudiam te.* (Job. xxxiii. 3.) Invoquez-moi, et je vous délivrerai : *Invoca me et eruam te.* (Ps. xlix. 15.) Demandez et il vous sera donné : *Petite et dabitur vobis. Cherchez et vous trouverez. Quærite et invenietis.* (Mat. vii. 7.) Car celui qui demande reçoit : *Omnis enim qui*

petit accipit (Luc. xi. 10.) Demandez tout ce que vous voudrez et il vous sera accordé. *Quodcumque volueritis petitis, et fiet vobis.* (Jo. xv. 7.)

VI. On lit dans les sentences des SS. Pères (au §.4) que St.-Pacôme avait entendu un démon qui disait aux autres : Quand je tente mon moine, il me prête l'oreille et ne recourt pas à Dieu : Aussi succombe-t-il souvent. Un autre démon se plaignait de ce qu'il ne pouvait rien avec son moine, parce que celui-ci recourait aussitôt à Dieu, et qu'il était victorieux. O mes frères ! ajoutait le Saint, résistez aux tentations en invoquant le nom de Jésus-Christ. Mais résistez au plutôt et sans discourir avec votre tentation. Un jeune moine se plaignait à un vieux d'être tenté d'impudicité, (au §. 12.) le vieux pria pour lui et apprit d'un ange que le moine n'était tenté que parce qu'il s'arrêtait à raisonner sur sa tentation. Le jeune moine, ayant été repris de cette négligence, s'en corrigea, et il ne fut plus tenté. *Dum parvus est hostis interfice*, dit St.-Jérôme. (Ep. xxii. ad. Eust.) Quand le lion est petit on le tue facilement, mais non quand il est grand. Secouez tout de suite les mauvaises tentations, comme on secoue les étincelles que lance le charbon ardent. Si une reine était attaquée par un nègre son esclave, elle lui tournerait le dos avec dédain. Faites de même quand le démon vous tente ; tournez-lui le dos, invoquez le nom de Jésus et de Marie, et vous le chasserez. St.-François de Sales a dit : Dès que vous êtes tenté, imitez les enfants ; quand ils voient le loup ils courent se jeter dans les bras de leur père ou de leur mère, ou au moins ils crient : Au secours ; de même recourez avec confiance à Jésus et à Marie.

VII. Il est bon aussi de faire le signe de la croix dans les tentations. St.-Augustin a dit : *Omnia dæmo-*

num machinamenta virtute crucis ad nihilum rediguntur. (De sym. c. 1.) Jésus, en mourant sur la croix, détruisit les forces de l'enfer ; c'est pour cela que le signe de l'instrument de son supplice met en fuite les démons. St.-Athanasie raconte que St.-Antoine, abbé, faisait le signe de la croix, lorsqu'il était assailli par les démons, et leur disait : Que sert de vous fatiguer à me tenter ? Le signe de la croix me met à l'abri de vos coups. St.-Grégoire de Nazianze, raconte aussi que Julien l'Apostat, connaissant la vertu du signe de la croix, le faisait chaque fois que le démon venait l'épouvanter, et le mettait en fuite, quoiqu'il fût ennemi de Jésus-Christ. *Ad crucem confugit, eaque adversus terrores consignat.* (Orat. in jul.)

VIII. Le second moyen de vaincre les tentations, c'est de s'humilier et de se défier de ses propres forces. Le Seigneur ne permet que nous soyons tentés que pour que nous nous humiliions. Quand nous sommes attaqués, humiliions-nous et disons : Seigneur, les offenses que je vous ai faites m'ont mérité ce tourment. On lit dans les vies des Pères du désert, qu'une jeune anachorète, appelée Sara, éprouvant de fortes tentations d'impûreté, ne pria jamais Dieu d'en être délivrée, elle ne lui demandait que du courage. Plus le démon la serrait de près, plus elle s'humiliait. L'ennemi ne pouvant la faire tomber dans le péché, tâcha, mais vainement, de la faire tomber dans la vanité : il dit alors à haute voix : *Sara, tu as vaincu.* Mais l'humble servante de Dieu répondit : Non, esprit malin, ce n'est pas moi qui t'ai vaincu, c'est Jésus-Christ. (Erib. Ros. p. p. l. 3.) Humilions-nous, recourons à Dieu avec confiance : *Protector est omnium sperantium in se.* (Ps. xvii. 31.) Il a promis de secourir ceux qui espèrent en lui. Je l'ai délivré, dit-il ailleurs, parce qu'il

a espéré en moi. *Quoniam in me speravit liberabo eum.* (Ps. LX. 14.) Quand nous sommes assaillis de tentations et de la crainte de perdre Dieu, disons : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* (Ps. 30.) Seigneur, j'ai placé toute ma confiance en vous, je ne serai pas confondu ni abandonné de votre grâce. Ste.-Thérèse dit que lorsque les démons voient que nous les méprisons ils perdent leur force. Quand ils nous font croire que nous ne pourrons jamais exécuter ce qu'il est nécessaire de faire pour devenir saints, disons-leur, par un sentiment de défiance de nous-mêmes, mais pleins de confiance en Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Phil. iv. 13.) Je ne puis rien par moi-même, mais je puis tout avec l'aide de Dieu.

IX. Le troisième moyen contre les tentations, c'est de les révéler à notre père spirituel. Quand les voleurs sont découverts ils fuient. St.-Philippe de Néri disait qu'une tentation découverte est à moitié vaincue. St.-Antonin (P. III. tit. xxiv. §. 7.) raconte que frère Ruffin, compagnon de St.-François, éprouva une forte tentation de désespoir, car il croyait que tout ce qu'il faisait pour son salut était peine perdue. Le malheureux moine n'en disait rien à St.-François, son supérieur, et la tentation augmentait. Le démon lui apparut un jour, sous la forme de Jésus-Christ, et lui dit : Sache que toi, ton supérieur et ses moines, vous êtes tous damnés. St.-François ayant connu le fait, fit appeler Ruffin qui lui avoua sa tentation. Le Saint lui dit de ne pas y faire attention. Le démon revint, mais se voyant négligé il se sauva; Jésus-Christ apparut alors réellement à Ruffin, et l'assura de sa grâce.

X. Le quatrième moyen, c'est de fuir les occasions. St.-Basile dit que celui qui se trouve dans le combat malgré lui, est secouru de Dieu, mais que celui qui

se jette volontairement dans la mêlée, est abandonné de Dieu. L'ecclésiastique a dit : *Qui amat periculum in illo peribit.* (III. 27.) Qui aime le danger et le cherche y périt. Il sert peu alors de se confier en Dieu, car c'est une confiance téméraire et digne de châtement, lorsqu'on s'est mis soi-même dans le danger.

XI. Il faut observer encore deux choses très-importantes. 1° Qu'il y a des tentations que l'on ne peut vaincre que par des actes tout-à-fait contraires. La tentation de vengeance, se vainc en faisant du bien à notre ennemi. La tentation de vanité se vainc par l'humilité. Celle de l'envie en se réjouissant du bien des autres, et ainsi du reste. Les tentations contre la foi, ou contre la chasteté, doivent être vaincues par le mépris, et en faisant des actes de confiance, de douleur, ou d'amour. St.-Jean Climaque raconte (Gradu. 33.) qu'un moine étant assailli d'une tentation de blasphème, s'adressa à un saint père, et lui dit tous les affreux blasphèmes qui lui passaient par la tête. *Je me charge de tous ces péchés* (dit le saint vieillard) *et dorénavant n'y songe plus.* Le moine depuis n'eut plus de tentations. Il ne faut pas, lorsqu'on est tenté d'incontinence, lutter corps à corps avec sa tentation, et répéter cent fois : *je ne céderai pas, je l'emporterai.* Car tous ces efforts ne font que rappeler plus vivement à la mémoire tous les objets qui peuvent séduire. Il vaut mieux prendre la résolution de mourir plutôt mille fois que d'offenser Dieu, il faut renouveler le vœu de chasteté, recourir ensuite à Dieu par des actes d'espérance ou d'amour, et invoquer très-souvent les noms de Jésus et de Marie.

XII. 2° Les tentations les plus dangereuses son celles qui ont une apparence de bien, car elles nous entraînent dans l'abîme à notre insu. *Bonus*, dit St.-Ber-

nard, *nunquam nisi boni simulatione deceptus est.* (Serm. lx. in Cant.) Ce n'est que par l'apparence du bien que le démon trompe les âmes qui ont toujours de bonnes intentions. St.-Bonaventure raconte (vie de St.-Franc. c. 10.) qu'il y avait un moine si fidèle à la règle du silence, qu'il ne parlait pas, même en se confessant, et qu'il ne s'exprimait que par signes. Le supérieur-général fit à St.-François l'éloge de ce moine, mais le saint répondit : *Ordonnez-lui de se confesser deux fois par semaine.* Le supérieur le lui ordonna, mais le moine ne voulut pas obéir et fut si obstiné que, pour ne pas obéir, il quitta le couvent. Une tentation très-dangereuse, c'est celle qui excite une religieuse à s'attacher plus qu'il n'est convenable à son père spirituel, sous prétexte qu'il est saint. Ce démon lui fera croire que ses rapports avec son directeur la mèneront à la perfection. Elle fait tant qu'elle parvient à obtenir qu'il vienne la voir plus souvent. Le démon lui inspire alors une affection qui semble toute spirituelle, puis il établit entre les deux une familiarité honnête, et enfin il les fait tomber dans ses filets. Mais nous avons déjà traité cette matière; je finis en vous rappelant que le moyen le plus efficace de repousser les tentations, c'est de recourir à Dieu par la prière, et de lui demander la force de vaincre le démon; nos prières nous feront triompher de l'enfer. *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.* (Ps. xvii. 4.) J'inquerra le Seigneur par mes louanges, et je serai délivré de mes ennemis.

PRIÈRE.

O mon Dieu ! je ne veux plus résister à l'amour que vous me portez. Vous m'avez épargnée lorsque je vous offensais ; ô mon Jésus, faites que je ne vous offense plus ; faites que je cesse d'être ingrate ou que je cesse de vivre. Je crois que vous voulez mon salut, et moi je veux me sauver, pour aller chanter vos miséricordes dans le ciel. Seigneur, ne m'abandonnez pas. Je sais que vous ne m'abandonnerez jamais, si je ne suis pas la première à vous quitter ; mais je connais ma faiblesse et je tremble pour moi-même. Par cette mort amère, que vous avez soufferte pour moi, accordez-moi la grâce de recourir à vous dans toutes mes tentations. Je vous aime, bonté infinie ! et j'espère vous aimer toujours. Chargez-moi des chaînes de votre amour, afin que mon âme ne se sépare plus de vous. O Marie ! vous vous appelez la mère de la persévérance ; c'est vous qui dispensez cette vertu aux hommes ; je vous la demande et j'espère que vous me l'obtiendrez.

CHAPITRE XIV.

De la Résignation à la volonté de Dieu.

§. I.

Du prix de la résignation à la volonté de Dieu.

I. St.-Jean-Chrysostôme dit que toute la perfection de notre amour pour Dieu consiste dans notre résignation à sa sainte volonté. La haine sépare les vo-

lontés des ennemis, mais l'amour unit celles des amis ; de telle sorte que l'un veut ce que veut l'autre. *Idem velle, et idem nolle, firma amicitia est.* Vouloir ou ne pas vouloir ce que l'un veut ou ne veut pas, est l'effet de l'amitié la plus solide, écrivit St.-Jérôme à Démétriaë. Aussi le Sage a dit : *Fideles in dilectione acquiescent illi.* (Sap. III. 9.) Les âmes qui aiment Dieu veulent tout ce qu'il veut. Le sacrifice de notre volonté, qui est la chose la plus précieuse que nous ayons, est le sacrifice le plus agréable au Seigneur. C'est aussi celui qu'il nous demande : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* (Prov. XXIII. 26.) Mon fils, donne-moi ton cœur, c'est-à-dire ta volonté. Quelque chose que nous donnions à Dieu, si nous nous réservons notre volonté, elle ne pourra jamais le satisfaire, et voici une comparaison qui expliquera ma pensée. Si vous avez deux servantes, dont l'une veut toujours travailler, mais selon ses goûts, et dont l'autre travaille moins, mais toujours selon votre volonté, à coup sûr vous préférerez la seconde, et vous ferez peu de cas de la première. Combien de fois nous nous trompons en faisant un œuvre de notre goût, et que nous croyons être pour la gloire de Dieu ! La plus grande gloire que nous puissions rendre à Dieu, c'est de nous conformer à sa volonté. Le B. Henri Suzon disait : Dieu est moins glorifié quand nous nous abandonons en inspirations et en consolations, que lorsque nous nous soumettons à son bon plaisir. La B. Étienne de Soncino vit, parmi les séraphins, les âmes de plusieurs personnes qu'elle avait connues, et Dieu lui révéla qu'elles n'avaient été élevées à un si haut rang que parce qu'elles avaient toujours suivi sa volonté.

II. La malice du péché consiste à vouloir ce que Dieu ne veut pas ; car alors, dit St.-Anselme, nous cherchons à ravir en quelque manière à Dieu sa cou-

ronne. *Cum homo vult aliquid per propriam voluntatem, Deo aufert quasi suam coronam; sicut enim corona soli regi competit, sic propria voluntas soli Deo.* (Lib. de sim. c. 8.) Qui veut suivre sa propre volonté, arrache à Dieu sa couronne, parce que la couronne n'appartenant qu'aux rois, il n'appartient qu'à Dieu de faire sa propre volonté. Samuel dit à Saül que c'est presque une idolâtrie que de ne pas vouloir se conformer à la volonté de Dieu. *Quasi scilicet idolatriæ nolite acquiescere.* (1. Reg. xv. 23.) parce qu'au lieu d'adorer la volonté de Dieu, l'homme adore alors la sienne propre. Toute la malice d'une créature consiste à résister à son créateur, et toute sa bonté consiste à lui obéir. Qui se conforme à la volonté de Dieu devient l'homme selon son cœur. *Inveni virum secundum cor meum, qui facit omnes voluntates meas* (2. Reg. i. 14.) Une âme obéissante portera le nom de ma volonté. *Vocabitur voluntas mea in ed.* (Is. LXVI. 2.) Car, lorsque notre volonté est morte en nous, celle de Dieu seul y survit.

III. Heureux ceux qui peuvent dire comme la sainte épouse : *Anima mea liquefacta est ut dilectus meus locutus est.* (Cant. v. 6.) Mon âme s'est fondue aux paroles de mon bien-aimé. Pourquoi fondue ? le voici : Les liquides n'ont pas de forme ; ils prennent celle du vase qui les contient. C'est ainsi que les âmes aimantes n'ont d'autre volonté que celle de leur bien-aimé. Il faut donc avoir une volonté docile et facile à se plier à tous les bons plaisirs de Dieu, et qui ne connaisse pas la résistance. Un instrument n'est bon que tout autant qu'il obéit à l'artisan qui l'emploie ; sans cela, à quoi sert-il ? Si le pinceau du peintre allait à droite quand il le porte à gauche, et à gauche quand il le porte à droite, ne le jeterait-il pas au feu ? Les uns mettent leur sainteté à faire des pénitences, les autres à com-

munier souvent, d'autres enfin à faire beaucoup d'oraisons. Mais, dit St.-Thomas, la perfection ne consiste qu'à se conformer à la volonté divine. *Mentis humanæ perfectio in hoc consistit, quod Deo subjiciatur.* (2. 2. q. 82 8.) Les péuitences, les communions, ne sont bonnes qu'autant que Dieu le veut; elles sont des moyens de nous unir à sa divine volonté, mais la perfection et la sainteté ne consistent qu'à faire ce que Dieu exige de nous. La volonté de Dieu est la règle de la bonté de nos actions et de toute vertu. Elle sanctifie tout, même les actions indifférentes, pourvu qu'elles soient faites pour obéir à Dieu. *Voluntas Dei sanctificatio vestra*, dit l'Apôtre. (1 *Thess.* iv. 3.) L'accomplissement de la volonté de Dieu est la sanctification de votre âme.

IV. Je sais que les hommes se conforment de bon gré à la volonté de Dieu dans l'adversité, mais ils ne veulent pas s'y conformer dans la prospérité. C'est là une grande folie, car ils souffrent doublement de leurs maux et sans mérite, puisque, soit que nous le voulions, ou que nous ne le voulions pas, la volonté de Dieu doit s'accomplir. *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet.* (Isa. XLVIII. 10.) Si une malade ne supporte pas ses douleurs avec calme, si elle s'irrite avec tout le monde, qu'en résulte-il? ses douleurs diminuent-elles? Non, elle les augmente, car elle résiste à la volonté de Dieu et perd la paix de l'âme. *Quis resistit ei, et pacem habuit.* (Job. ix. 4.) En les supportant sans se plaindre, elle se consolera avec l'idée qu'elle fait la volonté de Dieu. Oh! que celui-là plaît au Seigneur, qui dit avec David : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* (Ps. xxxviii. 10.) J'ai fermé ma bouche ô mon Dieu, je n'ai pas osé parler, sachant que c'est vous qui l'avez voulu ainsi. Dieu seul peut faire

notre bien, nul ne nous aime plus que lui, soyons donc persuadés qu'en tout il n'agit que pour notre bien et parce qu'il nous aime. Beaucoup de choses qui nous semblent des malheurs nous sembleraient des grâces, si nous connaissions le but dans lequel Dieu les fait. Le roi Manassès qui fut chassé de son royaume et devint l'esclave du roi d'Assyrie, se trouva bien malheureux. Cependant, de-là résulta sa félicité éternelle, car il se repentit de ses péchés et en fit pénitence devant Dieu : *Qui postquam coangustatus est, oravit Dominum Deum suum, et egit pœnitentiam valde coràm Deo.* (II. Par. xxxiii. 12.) Nous avons des vertiges ; il nous semble que tout va à l'envers et nous ne nous apercevons pas que ce ne sont pas les objets qui tournent, mais notre tête malade et notre amour-propre qui nous les fait voir autrement qu'ils ne sont. Vous dites : *Tout va à rebours de mes desirs !* Non, ma sœur, c'est vous qui allez à rebours, c'est votre volonté, car tout ce que Dieu fait, il le fait pour votre bien, mais vous ne voulez pas le croire.

V. Où trouverons-nous quelqu'un qui prenne à cœur notre bien plus que Dieu ? Tantôt il se compare à un berger qui va à la recherche d'une brebis égarée : (Luc. xv. 4.) tantôt à une mère qui ne peut oublier son fils. *Numquid oblitisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ?* (Isa. xlix. 16.) Tantôt à une poule qui couvre de ses ailes tous ses poussins : Jérusalem, Jérusalem, dit-il, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes et tu ne l'as pas voulu ? *Jerusalem, Jerusalem, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ?* (Mat. xxiii. 37.) Dieu, dit David, nous enveloppe de sa volonté pour nous défen-

dre des coups de nos ennemis. *Ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.* (Ps. v. 13.) Pourquoi ne nous livrons-nous pas à la volonté de ce bon père ? Ne serait-il pas fou cet aveugle qui, errant au bord des abîmes, repousserait la main d'un père qui l'aime, pour aller au hasard selon son caprice ? Heureux ceux qui se laissent guider par le Seigneur ! Le P. St.-Jure raconte, dans son Trésor Spirituel, qu'un jeune homme qui voulait entrer dans la Compagnie de Jésus, fut refusé, parce qu'il lui manquait un œil. Qui n'aurait cru que ce défaut était un grand malheur pour lui ? Cependant il lui valut le sort le plus heureux, car on ne le reçut qu'à condition qu'il irait aux Indes comme missionnaire ; il y alla en effet et y reçut le palme du martyre. Le vén. p. Balthazar Alvarez disait à ce propos : le royaume des cieus est le royaume des estropiés, de ceux qui sont tentés et méprisés. Laissons-nous donc conduire par le Seigneur comme des aveugles, sûrs qu'il nous mènera au ciel. Ste.-Thérèse disait : Le Seigneur ne nous envoie jamais une peine qu'il ne la paie par quelque faveur, pourvu que nous l'acceptons avec résignation.

VI. Oh ! qu'ils sont tranquilles ceux qui se conforment à la volonté de Dieu ! Ne voulant que ce que Dieu veut, ils ont toujours ce qu'ils veulent, car tout ce qui arrive en ce monde arrive par la volonté de Dieu. Le Panormitain raconte que le roi Alphonse (surnommé le Grand) dit une fois que le plus heureux des hommes était celui qui se conformait à la volonté de Dieu. D'où viennent nos inquiétudes sinon de ce que les choses n'arrivent pas comme nous le voulons, et que nous résistons à la volonté divine ? *Ad justam legem*, dit St.-Bernard, *Dei pertinuit, ut qui à Deo noluit suaviter regi, pœnaliter à seipso regetur.*

(Ep. XXI. ad Char.) Dieu permet avec raison que celui qui refuse de se soumettre à sa douce direction , devienne triste et malheureux , aussitôt qu'il veut se gouverner lui-même. Celui qui ne veut que ce que Dieu veut , voit toujours ses désirs accomplis , il est toujours tranquille dans la prospérité comme dans l'adversité. Quand vous voyez une personne triste , dites sans craindre de vous tromper , que c'est parce qu'elle n'est pas résignée à la volonté divine. Les saints sont gais , même dans les tourmens , pourquoi ? Parce qu'ils sont résignés. *Non contristabit justum quidquid ei acciderit.* (Prov. XII. 21.) Le cardinal Petrucci a dit : « Ce monde est un théâtre de ruines ; ses délices et ses jeux semblent des plaisirs et sont des tourmens , mais les tourmens de Dieu semblent des peines et sont des plaisirs.

VII. Salvien disait en parlant des saints : *Humiles sunt, sancti, hoc volunt; pauperes sunt, paupertate delectantur; itaque quidquid acciderit, jam beati dicendi sunt.* Ils sont humiliés , ils s'en réjouissent ; s'ils sont plongés dans la misère , ils s'y plaisent , quelque malheur qui les accable , ils en sont contents. Ainsi ils sont bienheureux , même dès cette vie. Les sens éprouveront de vives peines lorsqu'ils seront contrariés de cette sorte mais la partie inférieure seule souffrira et la partie supérieure jouira de la paix. Les saints , dit le P. Rodriguez , sont semblables au mont Olympe dont les flancs sont sujets à la foudre et aux orages , mais dont le front est éternellement serein. Dans toutes les douleurs de sa passion , le Sauveur conserva toujours le calme intérieur. Plus les saints souffrent , plus ils sont joyeux , parce qu'il savent qu'en acceptant leurs souffrances avec soumission , ils se rendent plus agréables à Dieu qu'ils aiment par dessus tout. David l'a dit, vo-

tre verge Seigneur, et votre bâton sont ma consolation. *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt.* (Ps. xxii. iv.) Ste Thérèse disait : Quel plus grand plaisir que d'avoir quelques preuves qu'on est agréable à Dieu ? Le P. Avila nous a laissé par écrit : *Un Dieu soit loné, prononcé dans l'adversité, vaut mieux que six mille actions de grâce dans la prospérité.*

VIII. J'accepte, dites-vous, toutes les croix que Dieu m'envoie, pertes, douleurs, maladies, mais comment supporter les mauvais traitemens et les persécutions ? Celui qui me persécute offense Dieu, car Dieu ne veut pas le péché. O ma sœur ! ignorez-vous que c'est Dieu qui fait tout cela ? *Bona et mala, vita et mors, à Deo sunt.* (Ecc. xii. 14) La prospérité et l'adversité, la mort et la vie viennent de Dieu. Faites attention à ceci : Notre être physique fait le matériel de nos actions, notre être moral dirige le physique par la raison ; or, l'être moral de celle qui vous persécute commet le péché et ne le commet que par l'effet de sa malice ; mais son être physique n'agit que par le concours divin, de sorte que Dieu ne veut pas son péché, mais il veut que vous souffriez cette persécution, et c'est lui qui vous l'envoie. Quand on enleva à Job tous ses bestiaux, Dieu ne voulait pas le péché des voleurs, mais il voulait que Job souffrit cette perte ; le Seigneur m'avait donné ces biens, s'écria-t-il, le Seigneur me les a enlevés ; que le nom du Seigneur soit béni, il est arrivé comme il a plu au Seigneur. *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sit nomen Domini benedictum ; sicut Domino placuit, ita factum est.* (1. 21.) St.-Augustin remarque que Job ne dit pas : Le Seigneur m'avait donné et le diable m'a enlevé ; mais le Seigneur m'avait donné et le Seigneur m'a enlevé : *Dominus dedit et diabolus abstulit sed Dominus dedit et Do-*

minus abstulit. (Conc. 2. in ps. 32.) Dieu ne voulait pas non plus le péché des Juifs qui firent mourir Jésus-Christ, mais Jésus-Christ dit à St.-Pierre : Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné ? *Calicem quem dedit mihi pater non vis ut bibam illum?* (Jo. xviii. 11.) C'est-à-dire que la mort ne lui était pas donnée par les Juifs, mais qu'elle lui était envoyée par son père éternel. St.-Dorothee dit que celui qui est maltraité par quelqu'un, et s'en venge, fait comme le chien qui étant poursuivi à coups de pierre, mord la pierre qui le frappe et non la main qui la lance. Dans tous les mauvais traitements que nous recevons reconnaissons donc la main de Dieu, et résignons-nous à sa sainte volonté.

PRIÈRE.

Mon bien-aimé Rédempteur, vous avez souffert par amour pour moi toutes sortes d'injures et de douleurs et moi je vous ai délaissé pour les plaisirs du monde. Je vous remercie de m'avoir attendu jusqu'à présent. Si j'étais mort alors, je ne pourrais plus vous aimer. Puisque je le puis, je veux maintenant vous aimer de tout mon cœur. Accueillez-moi, ô mon amour, maintenant que je reviens à vous, le cœur touché et plein de douleur des déplaisirs que je vous ai donnés; ne me rejetez point. Si, lorsque je méprisais votre amour, vous n'avez pas laissé de courir après moi, comment craindrai-je d'être rejetée maintenant que je ne soupire qu'après ce divin amour ! Vous m'avez supportée pour que je me repentisse, je me repends et je veux vous aimer. Je vous aime de tout mon cœur, ô amour de mon âme, j'éprouve une douleur profonde de vous avoir offensé. A l'avenir je me propose de ne plus vous

offenser sciemment et de faire tout ce que vous voudrez. Votre volonté sera désormais l'unique objet de mon amour. Dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous être agréable, je suis prête à tout. Je veux vous aimer sincèrement; j'embrasse toutes les croix que vous m'enverrez. Châtiez-moi en cette vie, afin que je puisse vous aimer éternellement dans l'autre. Mon Dieu faites que je sois fidèle. Marie, je me recommande à vous, ne cessez de prier Jésus pour moi

§. II.

En quoi il faut surtout se résigner.

I. Nous avons déjà vu combien la résignation nous rend chers à Dieu et nous aide à faire notre salut. Venons-en à la pratique et voyons en quoi et comment il faut nous résigner. 1° Il faut se résigner à la volonté de Dieu dans les moindres choses. Par exemple, souffrir une parole qui blesse, une mouche qui pique, un chien qui aboie, un caillou qui nous fait trébucher, une chandelle qui s'éteint, un habit qui se déchire etc. Il vaut mieux supporter avec résignation ces petites choses, que les grandes, d'abord, parce que les premières sont plus fréquentes et ensuite parce que nous nous accoutumons par là à nous résigner dans les plus difficiles.

II. 2° Résignons-nous quand nous sommes malades. Qui veut plaire à Dieu, doit en chercher les occasions. C'est pour cela que les bonnes âmes appellent grâces ce que le monde appelle malheur. Les malades qui souffrent et ne se conforment pas à la volonté de Dieu sont les plus malheureux des hommes, non parce qu'ils souffrent, mais parce qu'ils ne voient pas combien de grâces Dieu leur accorde en les faisant souffrir. Ils changent en poisons les médecines qu'ils

prennent, car les maux du corps sont les remèdes les plus efficaces pour guérir les maux de l'âme. *Dolor vulneris abstergit mala*, dit le sage (Prov. xx. 30.) Le P. Balthazar Alvarez dit que celui qui se résigne à la volonté de Dieu dans les souffrances, court la poste pour s'unir à Dieu. Le Seigneur dit à Ste.-Gertrude que quand il voyait une âme malheureuse, il approchait d'elle; et que c'est son plaisir de demeurer avec les malades et les malheureux, comme dit David : *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde.* (Ps. xxxiii. 19.) Dieu aime à être près des malheureux : *Cum ipso sum in tribulatione.* (Ps. xl. 15.) Je suis avec celui qui est dans la tribulation.

III. Quand nous sommes malades, nous devons prendre les remèdes que nous prescrivent les médecins, parce que Dieu même le veut. Mais nous devons ensuite nous résigner à sa volonté. Nous pouvons lui demander la santé pour le servir, mais en le laissant faire de nous tout ce qu'il lui plaira, c'est là le meilleur moyen d'obtenir la grâce de guérir. Celui qui, dans ses prières, ne cherche pas Dieu mais se cherche lui-même, ne sera pas exaucé; au contraire, celui qui ne cherche que Dieu et ne veut faire que sa volonté sera exaucé. *Exquisivi Dominum et exaudivit me.* (Psal. xxxiii. 5.) Le Seigneur apparut à Ste.-Gertrude malade, et lui demanda si elle voulait la santé; elle mit la main sur son cœur et dit : *Voici ce que je veux; je veux votre volonté.* (Op. St.-Ger. l. iii. c. 53.) Le remède universel pour toutes les maladies, c'est cette belle parole : Que votre volonté soit faite : *Fiat voluntas tua!* Ste.-Liduvine, étendue sur son lit et toute couverte de plaies, disait : Seigneur, c'est ma joie d'être accablée de souffrances, car ma seule consolation est de faire votre volonté. Une âme tiède ne peut

parvenir à un tel degré de perfection, mais les âmes aimantes y arrivent. Qu'il est doux de souffrir pour l'objet aimé ! C'est cet aigre-doux si précieux aux âmes aimantes et qui rendait si agréables aux martyrs les tortures, les coups de fouets et les lames ardentes. St.-Episette, martyr, tandis que les tirans lui faisaient déchirer les chairs avec des ongles de fer, et brûler les côtés avec des torches ardentes, répétait sans cesse et sans perdre la paix intérieure : *Que votre volonté soit faite en moi, ô mon Dieu, que votre volonté soit faite !* (Rosv. in vit. pp. l. 1.) St.-Bonaventure raconte dans la vie de St.-François, (c. 14.) qu'un jour que ce saint était très-souffrant, un moine fort simple lui dit : *Mon père priez Dieu de vous traiter plus doucement, il me semble qu'il appesantit trop sa main sur vous.* Le Saint lui répondit : Mon frère, si je ne savais que ce que vous dites, est l'effet de votre simplicité, je ne voudrais plus vous voir, puisque vous osez blâmer ce que fait le Seigneur. Il sauta hors du lit, se jeta à terre et dit en la baisant : Je vous remercie, Seigneur, de mes souffrances, et vous prie de les augmenter si c'est votre plaisir, car je ne cherche que votre volonté.

IV. 3°. Il faut nous conformer à la volonté de Dieu pour les défauts que nous avons ; le jugement lent, la mémoire ingrate, la vue basse, l'ouïe dure, peu d'habileté dans les fonctions de l'emploi, la santé délicate. Répondons à ceux qui nous les reprochent : C'est Dieu qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas fait nous-mêmes. *Ipsæ fecit nos, non ipsi nos.* (Ps. xcix. 3.) Nous sommes pauvres, nous devons nous contenter de l'aumône que nous fait le Seigneur. Que diriez-vous si un pauvre se plaignait de ce que l'habit qu'on lui donne n'est pas assez riche, ou le pain assez blanc ? Prenons avec reconnaissance ce que Dieu

nous donne, ne pouvait-il pas nous laisser dans notre néant? ne pouvait-il pas, au lieu de nous faire hommes, nous créer crapauds, moucheron, herbe sauvage? Oh! que de fois la laideur ou l'ignorance, ont été utiles à plusieurs pour se sauver! Souvent la beauté et l'esprit ont été pour d'autres des occasions de se perdre. Combien de fois le génie, la noblesse, les richesses ont énorgueilli l'homme et l'ont précipité dans le crime! Contentons-nous des biens que Dieu laisse tomber sur nous et n'en demandons pas d'autres. Le B. Henri Suson disait : J'aimerais mieux être le plus vil des animaux de la terre avec la volonté de Dieu, que séraphin avec ma volonté. Nous devons aspirer au plus haut point de perfection possible, mais nous devons nous contenter du seul degré que Dieu veut que nous atteignons.

V. 4°. Résignons-nous surtout dans les désolations d'esprit qui sont les peines les plus cruelles, pour une âme qui aime Dieu. Il ne faut pas nous inquiéter en disant : « Je ne m'affligerais pas si je savais que je ne suis si désolé que parce que Dieu le veut, mais je crains qu'il ne se soit éloigné de moi à cause de mes péchés. » C'est la volonté de Dieu, vous répondrai-je que vous acceptiez cette peine; châtement ou non, acceptez-le et Dieu sera content. Pour vous délivrer de toute inquiétude, sachez aussi qu'il y a deux espèces d'aridité, une aridité des sens qu'il n'est pas toujours en notre pouvoir de vaincre et qui alors ne déplaît pas à Dieu; et une autre aridité qui dépend de notre volonté (c'est la tiédeur volontaire) et que par conséquent nous pouvons vaincre. Nous avons déjà parlé de cette dernière dans les chap. V et VI. Mais quant à la première, peu importe que nous soyons incapables d'élever notre esprit à Dieu et de faire des

actes d'amour, de contrition, de conformité à sa volonté, pourvu que nous les fassions avec bonne volonté; fussent-ils secs, arides et presque imperceptibles, ces actes plairont à Dieu. Si nous ne pouvons faire autre chose dans cet état d'obscurité, anéantissons-nous devant Dieu et avouons-lui nos misères; jetons-nous entre ses mains comme une pierre qu'on jette dans un abîme, sans savoir où elle ira; nous trouverons alors la paix. Prions-le toujours dans l'état de ténèbres et dans celui de lumière et disons : Seigneur conduisez-moi par où il vous plaira, faites-moi exécuter votre volonté, je ne veux rien de plus. Toute âme qui s'inquiète dans l'aridité montre qu'elle ne s'est pas encore entièrement abandonnée à la volonté de Dieu. Ste.-Thérèse disait : Tout ce qu'on doit chercher en priant c'est de conformer sa volonté à celle de Dieu. C'est en cela seulement que consiste la perfection. Ceux qui feront ainsi recevront de grandes grâces de Dieu. Ste-Marie Magdeleine de Pazzi disait que nos oraisons ne doivent être que sur la conformité à la volonté divine.

VI. Épouse du Seigneur, dans vos oraisons, offrez-vous à Dieu avec le désir de souffrir promptement, et pour son amour, toute espèce de peines d'esprit et de corps; les maladies, le déshonneur, la persécution; priez-le de vous donner la force de faire toujours sa sainte volonté. Quand il vous arrive quelque adversité, disent les maîtres de la vie spirituelle, faites-en le sujet de vos oraisons et répétez les actes de conformité à la volonté de Dieu. C'est là ce que faisaient tous les saints. St.-Pierre d'Alcantara, lorsqu'il entra dans son lit, faisait comme s'il était à l'agonie et disait : Seigneur, que votre volonté s'accomplisse en moi. *Domine, fiat in me voluntas tua.* Et il avait inten-

tion que chaque battement de son cœur fût un acte de résignation. Oh ! qu'ils sont agréables à Dieu ces actes de conformité à sa volonté. Ce n'est pas qu'il aime nos souffrances, mais c'est qu'il y trouve la mesure de notre amour. Quand Dieu commanda à Abraham d'immoler Isaac, il ne voulait pas le sang d'Isaac, mais il voulait savoir si Abraham serait prompt à exécuter son ordre. Voilà ce que Dieu veut de nous tous, c'est que nous tenions notre volonté toujours unie à la sienne. Quelques religieuses, en lisant les livres mystiques, se passionnent pour l'union surnaturelle appelée *passive*, mais je voudrais qu'elles désirassent l'union *active*, c'est-à-dire la véritable conformité à la volonté de Dieu, en laquelle consiste la véritable union de de l'âme avec son créateur (selon Ste-Thérèse.). Les personnes, dit la Sainte, qui ont l'union active, acquièrent peut-être plus de mérite, parce que c'est avec peine qu'elles l'ont obtenue ; et tout ce dont elles manquent ici bas, le Seigneur le leur prépare dans le ciel. Le cardinal Pétrucci dit que l'on peut parvenir, sans la contemplation infuse et avec la grâce ordinaire, à anéantir sa propre volonté et à la transformer en celle de Dieu ; et que nous ne devons demander à Dieu que de faire en nous sa volonté, car c'est en cela que consiste toute la sainteté. C'est là mourir à nous-mêmes, renoncer à nos désirs, à nos goûts, pour ne vivre qu'en la volonté de Dieu. L'Apôtre a dit : *Vivo autem jam non ego vivit vero in me Christus.* (Gal. II. 20.) Je ne vis plus de ma vie, mais de celle de Jésus-Christ, car je ne veux que ce qu'il veut.

VII. Tâchez donc, ô ma sœur, surtout dans ce qui répugne à vos sens, de répéter toujours ces paroles du Sauveur : *Ita, domine, quoniam sic fuit placitum ante te.* (Mat. II. 26.) Ainsi soit-il, puisqu'ainsi vous l'avez

voulu. Un bon religieux dont parle Césaire faisait beaucoup de miracles; son supérieur lui ayant demandé ce qu'il avait fait d'assez extraordinaire pour que Dieu lui accordât cette grâce; il répondit : *Je ne fais que me conformer à sa volonté et à tout recevoir de ses mains.* Mais, reprit l'abbé, avant hier le couvent fit une grande perte et vous n'en fûtes pas ému. *Non*, répondit le moine, *parce que je pensai que c'était la volonté de Dieu.* L'Abbé connut alors pourquoi ce moine était si cher à Dieu. Quand vous êtes tourmentée par la crainte de quelque malheur à venir, dites : Seigneur, je veux ce que vous voulez, faites de moi, et de ce que j'ai, tout ce qu'il vous plaira. S. Grégoire raconte (Dial. l. III. c. 16.) que le démon tourmenta pendant trois ans, sous la forme d'un serpent, un bon religieux qui souffrait beaucoup de cela, mais qui n'en perdit pas le prix. Il disait à l'ennemi : *Fais de moi ce que tu veux, si Dieu le permet.* Que votre prière se réduise à ces mots : *Fiat voluntas tua.* Répétez-la en vous levant et en vous couchant; dans vos méditations, dans vos communions et dans les visites au S.-Sacrement, dites toujours *fiat voluntas tua.* Ste.-Gertrude répétait 300 fois par jour : *Mon Jésus que votre volonté soit faite et non la mienne.*

VIII. Vous êtes heureuse si vous faites toujours ainsi; si vous êtes toujours résignée à la volonté divine, votre vie sera douce et votre mort plus douce encore. Blosius dit que celui qui fait à l'instant de la mort un acte de conformité à la volonté divine, se délivre de l'enfer et même du purgatoire, eût-il commis les crimes les plus affreux : *Hoc si facere potuerit neque infernum neque purgatorium subibit, etiam si totius mundi peccata commisisset* (Blos. de Consol. Pulsill. c. 34.) La raison en est que celui qui accepte la mort avec résignation acquiert un mérite semblable à ce-

lui des martyrs qui donnèrent volontairement leur vie pour Jésus-Christ. Celui qui meurt en se conformant à Dieu, meurt content, même au sein des douleurs. Un religieux de Citeaux était près de mourir, ses chairs se pourrissaient sur lui et lui causaient des douleurs horribles. Mais il en remerciait Dieu. Quand il fut à l'agonie et que ses douleurs redoublèrent, il se mit à chanter avec une plus grande joie. Les frères l'entouraient, étonnés de le voir dans une telle allégresse, au milieu de souffrances si affreuses, et ils furent témoins, de son dernier soupir qu'il rendit en disant : *Diligentibus deum omnia cooperantur in bonum.* (Rom. VIII. 28.) Pour ceux qui aiment Dieu, tout devient un sujet de mérites et de consolation, car il est certain que Dieu ne nous envoie de croix, que pour notre bien. Il dit un jour à Ste.-Catherine de Sienne : « Je » ne puis vouloir que ce qui vous est utile. J'ai créé » l'homme de plein gré, de mon propre mouvement, » c'est pour cela que je l'aime avec excès. Je ne vous » comble de tribulations que pour votre bien, que je » désire plus que vous-même. » Une sainte femme rongée d'ulcères était sur le point de mourir ; l'évêque qui l'assistait ne pouvait retenir ses larmes à l'aspect de ses souffrances, mais elle riait et s'étonnait de le voir pleurer. L'évêque, de son côté, s'étonnait de voir rire la femme. Il lui demanda : *pourquoi riez-vous ?* Elle répondit : « Si une princesse emprisonnée savait qu'elle » ne pourrait rentrer dans ses états que lorsque son » cachot serait détruit, ne se réjouirait-elle pas en en » voyant crouler les murs ? De même, sur le point de » sortir du cachot de mon corps, je me réjouis et je » ris. »

IX. Je ne m'arrêterai pas davantage sur la volonté de Dieu, parce que j'en ai déjà fait un traité à part, in-

séré dans mes *Visites au St.-Sacrement*. Si vous avez ce petit ouvrage, je vous prie de le lire, même plusieurs fois, parce que notre salut et notre perfection consistent seulement à nous unir à la volonté de Dieu. *Est vita in voluntate ejus.* (Ps. xxix. 6.) Notre vie spirituelle est toute dans la volonté de Dieu.

X. Je vous prie en dernier lieu, de faire toutes vos actions dans le seul but d'obéir à Dieu, car, par là, jamais vous ne vous troublerez, quand les choses n'iront pas au gré de vos désirs. Vous serez toujours tranquille, et vous plairez à Dieu. Savez-vous ce que c'est que de plaire à Dieu? Le P. Torrès vous l'apprend : C'est plaire à ce cœur paternel à qui nous devons tout, à cet œil divin, si inquiet pour notre bien ; c'est contenter cette volonté toujours occupée de notre bonheur. Plaire à Dieu, c'est la fin pour laquelle il nous à créés, c'est le terme où doivent tendre tous nos désirs, c'est la règle de toutes nos actions. Plaire à Dieu, c'est tout ce que cherchent les Saints ; c'est ce qui a porté tant de vierges à se consacrer à lui dans le cloître, et tant d'anachorètes à se retirer dans les déserts, c'est ce qui empêche ceux qui sont persécutés, de sentir les calomnies, les injures, et qui rend doux aux martyrs les tourmens et la mort même. Plaire à Dieu, c'est ce qui porte une âme fervente à aller au devant des privations, de la douleur, des calomnies les plus infâmes, de la mort la plus douloureuse et de l'enfer lui-même. Plaire à Dieu, c'est préférable à tout intérêt, à tout bonheur, à ce point que si les Saints et la Ste.-Vierge, en première ligne, savaient être plus agréables à Dieu dans l'enfer, que dans le paradis, ils se précipiteraient dans ces tourmens éternels, pour procurer à Dieu cette plus grande satisfaction. Voilà ce que veulent dire ces mots : plaire à Dieu.

PRIÈRE.

O mon Jésus, ayez pitié de moi ! Malheureuse ! Que de fois, pour satisfaire ma volonté contre la vôtre, je me suis condamnée à l'enfer ! Si alors vous m'aviez fait mourir, je serais maintenant dans ce gouffre, à maudire et à haïr votre sainte volonté. Mais non, je la bénis, je l'aime et veux l'aimer toujours. Mon Rédempteur, pardonnez-moi ! Je ne veux plus vous offenser, dites ce que vous voulez que je fasse, et donnez-moi votre grâce pour l'accomplir. *Fiat voluntas tua.* Faites-moi faire toute ma vie votre volonté, car vous ne voulez que mon bien et mon salut. Père éternel, par l'amour de Jésus-Christ, qui m'a enseigné à vous prier en son nom, je ne vous demande qu'une seule grâce : *Fiat voluntas tua, fiat voluntas tua, fiat voluntas tua.* Puissé-je toujours vivre et mourir en faisant votre volonté ! O Marie ! gloire à vous, qui fîtes toujours la volonté de Dieu parfaitement ! O ma mère, obtenez-moi, pendant le reste de ma vie, de faire toujours la volonté de Dieu, j'espère cette grâce de votre intercession.

CHAPITRE XV.

De l'oraison mentale.

§. I.

De la nécessité de l'oraison mentale pour les religieuses.

I. La vie des religieuses doit-être une vie d'oraison. Il est difficile, disons mieux, il est moralement impossible qu'une religieuse, qui n'aime pas l'oraison, soit jamais une bonne religieuse. Si vous voyez une religieuse tiède, dites : elle ne fait pas oraison, et vous ne vous tromperez pas. Le démon fait tous ses efforts pour

dégoûter les religieuses de l'oraison; s'il s'en rend maître sur ce point, il triomphe bientôt sur tous les autres. St.-Philippe de Néri disait : *Une religieuse sans oraison, est une religieuse sans raison* : J'ajoute, ce n'est plus une religieuse, c'est un cadavre de religieuse. Sans oraison, 1°. pas de lumières, celui qui tient les yeux fermés, dit St.-Augustin, ne peut voir le chemin qui mène à la patrie. Les vérités éternelles sont des choses spirituelles, invisibles aux yeux des corps, mais elles sont visibles aux yeux de l'âme; c'est-à-dire par la pensée et par la méditation. Celui qui ne fait pas d'oraison mentale ne les voit pas, et ne voit pas non plus, par conséquent, l'importance du salut éternel et les moyens à prendre pour l'obtenir. Ce qui perd tant d'âmes, c'est la négligence à méditer sur l'œuvre importante de leur salut, et à chercher les moyens de l'opérer : la terre est plongée dans la désolation, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse dans son cœur : *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (Jér. XII. 11.) Mais au contraire celui qui a sans cesse présentes à l'esprit les vérités de la foi, la mort, le jugement, l'éternité heureuse ou malheureuse qui l'attend, ne tombe plus dans le péché. Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* (Ec. VII. 40.) Approchez de Dieu, disait David, et vous serez éclairés. *Accedite ad eum et illuminamini;* (Ps. XXXVI. 6.) et ailleurs, le Sauveur a dit : Que vos reins soient ceints et portez des lampes ardentes dans vos mains : *Sint lumbi vestri præcincti et lucernæ ardentes in manibus vestris.* (Luc. XII. 35.) Ces lampes, dit St.-Bonaventure, sont précisément la méditation : *Oratio est lucerna.* Car Dieu nous parle dans l'oraison et nous éclaire dans le chemin du salut : votre parole

est la lampe qui dirige mes pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* (Ps. cxviii. 105.).

II. St.-Bonaventure compare l'oraison mentale à un miroir qui nous montre toutes les taches susceptibles de dégrader notre âme, et Ste.-Thérèse écrivant à l'évêque d'Osma (Lettre 8.) : « Nous croyons parfois, dit-elle, être exempts d'imperfections, mais lorsque Dieu désille les yeux de notre âme, comme il a coutume de le faire par l'oraison, nous apercevons tous nos défauts. Qui ne fait pas d'oraisons ne connaît pas ses défauts et ne les déteste pas, nous dit St.-Bernard; *Seipsum non exhorret, quia non sentit.* Il ne connaît pas non plus les dangers que court son salut éternel et par la même raison il ne songe pas à les éviter. Mais s'il s'adonne à l'oraison, il voit promptement ses défauts, les écueils qui entravent sa marche, les dangers qui l'environnent et les voyant il pense à les éviter. David, en méditant sur l'éternité, apprit à pratiquer la vertu et à fuir le vice : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui, et exercitabar, et scopebam spiritum meum.* (Ps. lxxvi. 5.) Écoutez l'Épouse des Cantiques : Les fleurs ont apparu sur notre terre ; le tems de la taille est arrivé, nous avons entendu la voix de la tourterelle : *Flores apparuerunt in terrâ nostrâ, tempus putationis advenit ; vox turturis audita est in terrâ nostrâ.* (Cant. ii. 12.) Quand l'âme se retire comme une colombe solitaire pour se recueillir dans l'oraison et s'entretenir avec Dieu, les fleurs, c'est-à-dire les bons désirs apparaissent, et alors vient le tems de la taille, c'est-à-dire de la réforme des défauts que l'oraison nous révèle. Croyez, dit St.-Bernard, que le tems de la réforme est arrivé, si la méditation vous la révèle : *tempus putationis adesse, si meditatio prævit.* (De cons. l. ii. Ch. 6.) Car, dit ailleurs le même saint,

la méditation règle nos penchants, dirige nos actions et corrige nos défauts : *Consideratio regit affectus, dirigit actus, corrigit excessus.* (Ibid. l. i. ch. 7.)

III. 2°. Sans oraison nous n'avons pas la force de résister aux tentations de l'ennemi, ni de pratiquer les vertus chrétiennes. L'oraison est pour l'âme ce que le feu est pour le fer ; quand il est froid sa dureté est extrême et rend impossible tout travail ; mais le feu l'amollit et le rend comme docile à la volonté du forgeron. *Faber ignitum ferrum ictibus mollire satagit.* Le vénérable Barthélemy des Martyrs assurait (*de Gradu doct. spir. cap. 26.*) que, pour observer les conseils et les préceptes divins, il faut avoir un cœur tendre, c'est-à-dire facile à recevoir l'impression des inspirations célestes et prompt à les mettre en pratique. Salomon disait à Dieu : vous donnerez à votre serviteur un cœur docile ; *Dabis ergo servo tuo cor docile.* (3 Reg. III. 9.) Notre cœur est maintenant par lui-même dur et indocile, à cause du péché, et enclin aux plaisirs des sens ; il répugne à se soumettre aux lois de l'esprit comme l'a éprouvé l'Apôtre : je sens dans mes membres une autre loi en opposition à la loi de mon esprit ; *Video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ.* (Rom. VII. 23.) Mais l'homme qui se rend docile aux influences de la grâce qui se communique à lui dans l'oraison, considérant la divine bonté, l'amour immense que Dieu lui porte et les bienfaits incalculables dont il l'a comblé, s'enflamme, s'attendrit et trouve ainsi une grande facilité à suivre la voix qui se fait entendre à lui. Sans oraison le cœur reste dur, rétif, désobéissant et ne peut manquer de se perdre. Le cœur dur finira mal, et celui qui aime le danger y périra ; *Cor durum habebit male in novissimo, et qui amat periculum peribit in illo.* (Ecc. III. 27.) Aussi St.-Ber-

nard exhortait-il Eugène, qui devint pape plus tard, à ne jamais négliger l'oraison pour les affaires extérieures : *Timeo tibi, Eugeni, ne multitudo negotiarum, intermissâ oratione et consideratione, te ad cor durum perducat; quod seipsum non exhorret, quia non sentit.* (Lib. I. de cons. ad Eug.)

IV. Quelques personnes, regardant comme perdu le temps de l'oraison, pensent qu'il vaudrait mieux le consacrer à ce qu'elles appellent des œuvres utiles. Mais ces personnes ignorent que l'âme puise dans l'oraison la force de repousser le démon et de pratiquer la vertu, comme l'écrivait St.-Bernard : *Ex hoc otio vires proveniunt.* C'est pour cela que l'époux des cantiques défend de troubler le sommeil de son épouse, jusqu'à ce qu'elle s'éveille elle-même ; *ne suscitatis neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit* (Cant. III. 5.) Il dit : *Donec ipsa velit*, jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-même, parce que le repos ou sommeil que goûte l'âme dans l'oraison est tout volontaire, mais n'en est pas moins nécessaire pour la vie spirituelle. Qui ne dort pas n'a pas la force de supporter la fatigue de la marche et tombe au milieu du chemin. Ceux qui ne se reposent pas et ne prennent pas de forces dans l'oraison, en manquent pour opérer le bien, pour résister aux tentations et font des chutes fréquentes. On lit dans la vie de la vén. sœur Marie Crucifiée qu'étant un jour en oraison elle entendit le démon se vanter d'avoir fait manquer une religieuse à la méditation commune, et que l'ayant tentée ensuite sur des choses graves, la pauvre fille était sur le point de succomber ; aussitôt la servante de Dieu accourt à elle, et, avec l'assistance d'une grâce toute particulière, la délivre du piège où elle était engagée. On voit dans quel danger se précipite la

religieuse qui abandonne l'oraison. Ste-Thérèse dit : L'âme infidèle qui laisse l'oraison mentale n'a pas besoin du démon pour la porter dans l'enfer, car elle s'y plonge de ses propres mains. L'abbé Dioclès disait ; Celui qui laisse l'oraison devient bientôt brute ou démon.

V. Si nous ne prions pas Dieu, il ne nous donne pas sa grâce, et, sans sa grâce, nous ne pouvons pas observer ses préceptes. C'est pourquoi l'Apôtre exhortait ses disciples à prier sans cesse : *Sine intermissione, orate.* (1. Thess. 5.) Nous sommes tous de pauvres mendiants; *Ego autem mendiculus sum et pauper.* (Ps. 39.) Les pauvres n'ont d'autres richesses que les aumônes qu'ils demandent aux riches; la prière est notre richesse, c'est par elle que nous obtenons de Dieu le don de sa grâce. Sans la prière, dit St.-Chrysostôme, il est absolument impossible de bien vivre : *Simpliciter impossibile est absque precatationis præsidio cum virtute degere.* D'où vient, dit le savant Abelly, l'effrayante corruption des mœurs dont nous sommes témoins, sinon de ce qu'on ne fait pas oraison? Dieu, dit St.-Grégoire, veut bien nous enrichir de ses grâces, mais il veut être prié, forcé par nos prières et vaincu par notre importunité : *Vult Deus rogari, vult cogi, vult quâdam importunitate vinci.* (In Ps. pœnit. 6.) Il est impossible que celui qui prie exactement tombe dans le péché : *Impossibile est, hominem congruo precantem studio unquam peccare,* dit St. Chrysostôme. (Hom. 79. ad pop. Ant.) Il dit ailleurs que quand les démons nous voient prier ils cessent de nous tenter : *Si nos compererint deprecatione munitos illicô resiliunt.* (Lib. 1. de orando Deo.)

VI. De cette nécessité absolue de prier vient la nécessité morale de l'oraison mentale, car sans elle,

distracts par les affaires extérieures très-peu connaissent leurs besoins spirituels, les dangers qui compromettent leur salut, les moyens à prendre pour vaincre les tentations et même l'obligation où nous sommes tous de prier. On abandonne bientôt ce saint exercice et on se perd sans retour. Le grand Evêque Palafox dit dans ses notes sur les lettres de Ste.-Thérèse. (Lib. VIII. n°. 10.) « Comment la charité peut-elle subsister si Dieu ne nous donne la persévérance ? Comment Dieu nous donnera-t-il la persévérance si nous ne la lui demandons ? Et comment la lui demanderons-nous sans l'oraison ? Sans oraison il n'y a pas de communications entre Dieu et nous, pour nous maintenir dans la vertu. » Le Cardinal Bellarmin dit qu'il est moralement impossible que celui qui ne médite pas vive exempt de péché. Je ne fais pas d'oraison mentale, dites-vous, mais je fais beaucoup de prières vocales. Écoutez la réponse de St.-Augustin : Pour obtenir la grâce, il ne suffit pas de prier avec les lèvres, il faut encore prier avec le cœur. A ces paroles de David : J'élèverai ma voix vers le Seigneur ; *Voce meâ ad dominum clamavi*, (Ps. 141.) ce Saint fait cette remarque : Beaucoup crient mais ce n'est pas avec leur voix, c'est-à-dire avec la voix intérieure du cœur, mais avec la voix du corps, c'est votre pensée qui est le cri qui s'élève jusqu'au Seigneur ; criez dans votre cœur, car c'est là que Dieu écoute. *Multi clamant non voce suâ sed corporis. Cogitatio tua clamor est ad Dominum. Clamantibus, ubi Deus audit.* (In Ps. v. 30.) L'Apôtre disait : Priant en tout temps en esprit, *Orantes omni tempore in spiritu.* (Eph. VI. 18.) On fait les prières vocales avec la voix du corps, et non point avec celle du cœur et alors on est distrait, surtout si elles sont nombreuses et si on ne s'est pas formé auparavant à l'oraison mentale ; c'est pour

cela que Dieu les écoute peu et les exauce rarement. Beaucoup de personnes disent leur rosaire, l'office de la Ste.-Vierge, et font d'autres œuvres extérieures de dévotion et cependant restent toujours dans le même état de péché. Mais celui qui s'applique à l'oraison mentale ne peut pas, en même temps, s'adonner au péché : ou il abandonnera l'oraison, ou il renoncera au péché. Un grand serviteur de Dieu disait : L'oraison mentale et le péché ne peuvent pas demeurer ensemble. L'expérience ne prouve-t-elle pas que ceux qui font l'oraison mentale tombent rarement dans la disgrâce de Dieu, ou que si par hasard ils y tombent, bientôt ils se ravissent en continuant l'oraison et retournent à Dieu. Qu'une âme soit relâchée autant que vous pourrez le supposer, dit Ste.-Thérèse, si elle persévère dans l'oraison le Seigneur la conduira aux portes du salut.

VII. Tous les saints sont devenus saints par l'oraison mentale. C'est une heureuse fournaise où l'âme s'embrâse de l'amour de Dieu. Pendant ma méditation le feu s'enflammera. *In meditatione meâ exardescet ignis.* (Ps. xxxviii. 4.) St.-Vincent de Paule disait que ce serait un miracle de voir un pécheur entendre les sermons de la mission, en suivre les exercices spirituels et ne se convertir pas; et cependant celui qui prêche n'est qu'un homme, tandis que, dans l'oraison mentale, celui qui parle c'est Dieu. Je le conduirai, dit-il, dans la solitude et je parlerai à son cœur. *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus.* (Os. ii. 74.) Ste.-Catherine de Bologne disait : Celle qui ne fait pas l'oraison étant privée du lien qui attache l'âme à Dieu, il ne sera pas difficile au démon qui la trouvera seule et isolée de l'environner de ses filets. Elle ajoutait : Comment croire qu'une âme

aime réellement Dieu, lorsqu'elle néglige de communiquer avec lui dans l'oraison ? Qu'est-ce qui embrasait les saints de l'amour de Dieu, sinon l'oraison ? Par ce moyen St.-Pierre d'Alcantara éprouvait une telle ardeur, qu'une fois s'étant précipité dans un étang gelé pour se rafraîchir, l'eau commença à bouillir, comme si elle eût été dans une chaudière et sur le feu. St.-Philippe de Néri éprouvait une telle agitation, qu'il faisait trembler la maison qu'il habitait. St.-Louis de Gonzague éprouvait, dans l'oraison, un tel sentiment d'amour de Dieu, que sa figure paraissait enflammée et que son cœur battait avec tant de violence qu'on aurait dit qu'il voulait sortir de sa poitrine. *Ex oratione, dit St.-Laurent Justinien, fugatur tentatio, abscedit tristitia, virtus reparatur, excitatur fervor, et divini amoris flamma succrescit.* (De cas. conn. cap. xxii. n° 4.) L'oraison chasse les tentations et la tristesse, excite la ferveur engourdie, ranime la vertu trop peu défiante et augmente l'aimable flamme de l'amour divin. Aussi St.-Louis de Gonzague disait avec raison que celui qui ne fait pas beaucoup d'oraison ne parviendra jamais à un haut degré de vertu.

VIII. Une âme d'oraison, disait David, est comme un arbre planté au bord d'un courant d'eau, qui donne des fruits dans son temps ; toutes ses actions prospèrent devant Dieu. *Beatus vir qui in lege ejus meditabitur, die ac nocte ! et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursum aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo, et folium ejus non defluet et omnia quaecumque faciet, prosperabuntur.* (Ps. 1. 3.) Remarquez ce mot, *in tempore suo*, qui veut dire dans le temps ou il faudra supporter telle douleur, tel affront, etc. St.-Jean Chrysostôme compare l'oraison

à une fontaine qui coule au milieu d'un jardin. Comme ce jardin, toujours arrosé par une onde pure, est constamment vert et fleuri ! Telle est une âme d'oraison ; on la voit croître sans cesse en bons désirs et en fleurs de vertu. D'où reçoit-elle tous ces biens ? De l'oraison qui l'arrose sans cesse. *Emissiones tuæ paradisi malorum puniæ cum pomorum fructibus... fons hortorum, puteus aquarum viventium quæ fluit impetu de Libano.* (Cant. iv. v. 13.) Mais que l'eau vienne à manquer à ce jardin , voyez comme tout sèche promptement, les fleurs et les plantes , et les fruits. Pourquoi ? parce que la source est desséchée. Telle personne, quand elle faisait des oraisons, était humble, modeste , pieuse et mortifiée : elle abandonne ce saint exercice, et tout-à-coup elle devient libre dans ses regards et ses paroles, sans piété, ne fréquentant plus ni l'église ni les sacremens, sans mortifications, aimant toutes les vanités du monde, ses sociétés, ses eux , ses plaisirs. Pourquoi ce la ? La source s'est desséchée et l'esprit a perdu son principe de vie. *Anima jmea sine aquâ tibi... defecit spiritus meus.* (Ps. CXLII. 6.) Elle a quitté l'oraison : le jardin s'est flétri, et le mal ne fait qu'augmenter. Quand l'âme abandonne l'oraison, dit St.-Chrysostôme, non-seulement je la donne pour malade, mais pour morte. *Quisquis non orat Deum nec divino ejus colloquio capit assidue frui, is mortuus est.... Animæ mors est non provolvi coram Deo.* (Chrys. lib. 1 de orando Deo.)

IX. Le même docteur dit que l'oraison est la racine de la vigne féconde. *Radix vitis frugiferæ.* St.-Jean Climaque dit, *Oratio est propugnaculum adversus impetum afflictionum, virtutum scaturigo, gratiarum conciliatrix* (Gradu. 28.) Ruffin assure que tout le pro-

fit spirituel de l'âme vient de l'oraison mentale : *Omnis profectus spiritualis , ex meditatione procedit.* (In Ps. 36.) Et Person ajoute que celui qui ne médite pas ne peut, sans miracle, vivre en chrétien : *Absque meditationis exercitio nullus, secluso miraculo Dei , ad christianæ religionis normam attingit.* (de med. cons. 7) Jérémie a dit en parlant de l'oraison : *Seclabit solitarius et tacebit, quia levavit super se.* (Th. III 28.) C'est-à-dire que l'âme ne peut s'attacher à Dieu si elle ne s'éloigne pas des créatures, si elle ne s'assied pas, c'est-à-dire si elle ne s'arrête pas à contempler la bonté et l'amour de son Dieu. Mais quand, solitaire, elle se renferme dans l'oraison, quand elle garde le silence, quand elle cesse de penser au monde, alors elle s'élève au-dessus d'elle-même. *Levavit super se*, et, après l'oraison, elle se trouve toute autre qu'auparavant. St-Ignace de Loyola disait : que l'oraison mentale est la voie la plus courte pour arriver à la perfection, et en effet, plus on avance dans l'oraison plus on avance dans la perfection. Dans l'oraison, l'âme se remplit de saintes pensées, de désirs, d'affections, de résolutions saintes et d'amour pour Dieu. Elle y sanctifie ses passions, ses goûts, son attachement aux choix d'ici-bas, et tous les intérêts de son amour-propre. En nous adonnant à l'oraison, nous pouvons aussi sauver beaucoup de pécheurs, en priant pour eux, comme le faisaient Ste-Thérèse, Ste-Marie-Magdeleine de Pazzi, et comme ne manquent pas de le faire les âmes qui aiment Dieu et qui jamais ne se lassent de recommander au Seigneur, dans leurs prières, les infidèles, les hérétiques et tous les pauvres pécheurs, et de lui demander, par ses prêtres, l'esprit qui doit les convertir. Par l'oraison, nous pouvons encore acquérir le mérite de beaucoup

d'œuvres que nous ne faisons pas , par le seul désir de les faire ; car ainsi que le Seigneur punit les mauvais désirs , de même il récompense les bons.

X. Il ne faut pas faire d'oraisons pour obtenir des consolations et des douceurs spirituelles , mais seulement pour plaire à Dieu et pour apprendre de lui ce qu'il veut que nous fassions pour son service. Le P. Alvarez , disait : Aimer Dieu , ce n'est pas recevoir ses faveurs , mais le servir pour lui plaire. Il ajoutait que les consolations de Dieu sont comme le rafraîchissement que prend un voyageur dans son chemin, ce n'est pas pour s'arrêter, mais pour continuer sa route avec plus de vitesse. Quand donc vous êtes tiède dans l'oraison et, que, malgré cela, vous la continuez avec courage , sachez que vous êtes agréable à Dieu et que vous récoltez une ample moisson de mérites. Dites-lui alors : ô mon Jésus! pourquoi me traitez-vous ainsi ? Vous m'avez privée de tout, de la fortune de mes parents et de m'a volonté et je m'en suis dépouillée volontiers pour vous acquérir. Pourquoi maintenant me privez-vous aussi de vous ? Dites-lui tout cela avec humilité, et il vous fera comprendre que vous aimant beaucoup, tout ce qu'il fait, il le fait pour votre bien. Le P. Torrès disait : L'âme court et vole à la perfection, quand on porte la croix sans consolations.

PRIÈRE.

O mon Jésus, vous m'avez aimée au milieu des souffrances, moi aussi, je veux vous aimer au milieu des souffrances. Vous avez répandu tout votre sang pour obtenir mon amour; pourrais-je ne répondre que faiblement à tant d'amour, comme je l'ai fait si souvent? Non, mon Rédempteur, il n'en sera point ainsi. Je vous ai assez négligé par le passé; je vous consacre tout mon cœur; vous seul êtes digne de tout mon amour; je ne veux aimer que vous. O mon Dieu! puisque vous me voulez toute pour vous, donnez-moi la force de vous servir comme vous le méritez, pendant le reste de ma vie. Pardonnez-moi ma tiédeur et mes infidélités passées. Que de fois j'ai quitté l'oraison pour satisfaire mes caprices! que de fois, pouvant vous plaire et m'entretenir avec vous, j'ai préféré la conversation des créatures, et vous ai déplu! Que ne puis-je retrouver tant d'années que j'ai perdues! Du moins, ô mon Sauveur! le reste de mes jours vous sera entièrement consacré. Je vous aime, ô mon Jésus, mon bien suprême! Vous serez toujours, comme vous auriez dû être sans cesse, l'unique objet de mes affections. O Marie, mère du bel amour, obtenez-moi la grâce d'aimer votre fils et de consacrer le reste de ma vie à son amour! Il vous accorde tout ce que vous lui demandez, j'attends cette grâce de vous.

§. II.

Pratique de l'oraison mentale.

I. Nous avons démontré plus haut la nécessité de l'oraison mentale pour une religieuse, et l'abondance des biens spirituels qu'elle peut en tirer ; considérons-en maintenant la pratique, quant au lieu, au temps, et à la manière. 1° Le lieu doit être retiré. Notre Sauveur a dit : *Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio, ora patrem tuum.* (Mat. VI. 6.) Quand vous voulez prier, renfermez-vous dans votre chambre, et là, priez votre père. St.-Bernard a dit que le silence et l'éloignement des fracas du monde oblige en quelque sorte l'âme à penser aux biens du ciel : *Silentium et à strepitu quies cogit cœlestia meditari.* Il vaut mieux pour les religieuses qu'elles prient dans le chœur en présence du St.-Sacrement. Le P. Avila disait qu'il ne connaissait pas de lieu qui portât plus au recueillement qu'une église où réside Jésus, dans le très-Saint-Sacrement. Pour bien prier, il faut au silence extérieur joindre le silence intérieur, c'est-à-dire nous détacher des affections terrestres. Le Seigneur dit un jour à Ste.-Thérèse, au sujet des gens attachés au monde : Je voudrais leur parler, mais les créatures font tant de bruit à leurs oreilles, qu'elles ne laissent pas à ma voix un seul moment pour se faire entendre. Au § II, ce sujet sera traité plus au long, en parlant de la solitude du cœur.

II. St.-Isidore disait qu'en général le temps le plus propre à la prière est le matin et le soir : *Mane et*

vespere tempus orationis opportunum. (De summo bono. c. 7.) Mais le matin, dit St.-Grégoire, est le moment le plus favorable, parce que, ajoute ce saint, l'oraison précédant les affaires, le péché trouve plus difficilement entrée dans le cœur. *Si oratio negotia processerit, peccatum aditum non inveniet.* Le vén. P. Caraffa, fondateur de la Congrégation des pieux ouvriers, disait, à ce sujet, qu'un acte fervent d'amour de Dieu, fait le matin dans l'oraison, suffit pour conserver l'âme dans la ferveur, pendant tout le cours de la journée. Le soir l'oraison n'est pas moins nécessaire, comme l'observe St.-Jérôme. *Non prius corpus quiescat quam anima vescatur.* (Ep. xxii. ad. Eustoc.) Le corps ne doit pas prendre de repos avant que l'âme ne soit fortifiée par l'oraison qui est sa nourriture. D'ailleurs, en tout temps et en tout lieu, les religieuses peuvent prier, même en travaillant et en marchant.

III. Les saints avaient coutume d'employer à l'oraison tout le tems que n'exigeaient point les occupations de leur état. St.-François de Borgia y consacrait huit heures par jour, parce que ses supérieurs ne lui accordaient pas plus de temps. Quand les huit heures étaient remplies, il demandait, comme une aumône, la permission de continuer encore pendant quelques momens : *de grâce*, disait-il, *encore un petit quart d'heure.* St.-Philippe de Néri employait les nuits entières à la prière. St.-Antonin abbé passait aussi toute la nuit en oraison, et, quand le soleil se levait (ce qui était la fin du temps qui lui était accordé), il se plaignait que le soleil se levait trop promptement. Le P. Alvarez disait qu'une âme remplie d'amour de Dieu, lorsqu'elle cesse de prier, doit être dans un état aussi violent qu'une pierre hors du centre de gravitation ; car, sur la terre, nous devons imiter autant que possi-

ble l'occupation des élus qui contemplent Dieu sans interruption. Quand à la posture la plus convenable pour pratiquer l'oraison, c'est de s'agenouiller, mais si cette position devenait la source de distractions fréquentes, par les douleurs qu'elle causerait, on pourrait demeurer modestement assis, selon la pensée de St.-Jean de la Croix.

IV. Mais venons à quelque chose de plus spécial : Combien de temps doit consacrer à l'oraison une religieuse qui tend à la perfection ? Le P. Torrès assignait, aux religieuses qu'il dirigeait, une heure d'oraison le matin, une autre heure dans la journée, et une demi-heure pendant la nuit, à moins qu'une maladie ou une occupation, imposée par l'obéissance, ne les en dispensât. Si vous trouvez ce temps trop long, il suffira, je crois, que vous fassiez une heure d'oraison, outre celles de la communauté. Le Seigneur désire que, parfois, nous négligions l'oraison pour exercer quelques œuvres de charité envers le prochain ; mais, dit St.-Laurent Justinien : *Cum caritas urget, se exponit proximo, sic tamen uti continue anhelet ad cubilis sponsi reditum.* (De casto. conj. c. II. c. II. 7.) Quand la charité le demande, l'épouse de Jésus-Christ va servir son prochain, mais toujours et partout elle désire retourner aux pieux entretiens avec son époux dans sa cellule. Le P. Caraffa qui fut général de la Compagnie de Jésus, donnait à l'oraison toutes les minutes qu'il pouvait dérober aux affaires.

V. L'oraison fatigue la religieuse qui reste attachée au monde, et plaît à celles qui n'aime rien autre que Dieu. Mais comment croire qu'une religieuse n'aime que Dieu, quand elle passe volontiers des heures entières à s'entretenir avec un parent ou avec toute au-

tre personne, et qu'elle ne peut faire une heure d'oraison, outre celles de la communauté? Ces entretiens de Dieu ne causent ni tristesse, ni ennui à ceux qui l'aiment véritablement. *Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiã et gaudium.* (Sap. viii. 16.) L'oraison, dit St.-Jean Climaque, est-elle autre chose qu'un entretien familier et une sainte union avec Dieu? *Oratio est familiaris conversatio et conjunctio cum Deo.* (Gradu. 28) Dans l'oraison, dit S.-Jean Chrysostôme, l'âme s'entretient avec Dieu, et Dieu s'entretient avec l'âme. Qu'elle est douce et paisible la vie des religieuses qui aiment l'oraison et fuient les amusements terrestres ! Si vous ne pouvez le croire, *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (Ps. xxxiii. 9.) Essayez et vous verrez combien le Seigneur est bon. Pour celui qui laisse tout pour être tout à lui seul. Du reste, le but que nous devons nous proposer dans l'oraison, n'est pas d'y trouver des consolations, mais d'y apprendre de Dieu ce qu'il exige de nous, nous dépouillant de tout amour-propre. *Ad preparandum te ad orationem.* dit St.-Climaque, *exue voluntates tuas.* (Grad. 28.) Pour se préparer à l'oraison, il faut renoncer à sa volonté et dire à Dieu : *Loquere, Domine, quia vultit servus tuus.* (1. Reg. iii. 10) Dites-moi, Seigneur, ce que vous voulez-vous que je fasse, je suis prête à tout ce que vous désirez ; et il faut le dire avec une ferme résolution, car, sans cela, Dieu ne se communiquera pas à vous.

VI. Quant à la manière de faire l'oraison mentale, je veux supposer que vous en êtes déjà instruite, cependant j'indiquerai ici les choses principales pour les jeunes commençantes qui liront ce livre. L'oraison se divise en trois parties : La préparation, la méditation et la conclusion. La préparation contient trois actes,

1° Acte de foi sur la présence de Dieu, et acte d'adoration. 2° Acte d'humilité et de regret de ses péchés. 3° Acte de demande de lumières. Dites 1° *Mon Dieu, je vous crois présent devant moi, et je vous adore de tout mon cœur.* (Tâchez de faire cet acte avec une vive foi, car l'idée de la présence de Dieu nous préserve des distractions. Un grand serviteur de Dieu, le cardinal Ga acciolo, évêque d'Anvers, disait que lorsqu'on est distrait, c'est qu'on n'a pas bien fait l'acte de foi.) 2° *Seigneur je mériterais d'être maintenant dans l'enfer, pour toutes les injures que je vous ai faites. J'en repends de tout mon cœur. Ayez pitié de moi.* 3° *Père éternel, au nom de Jésus et de Marie, éclairez-moi dans mon oraison, afin qu'elle me soit avantageuse.* Il faut ensuite se recommander à la Vierge Marie par un *ave*, à St.-Joseph, à son ange gardien et à son saint patron. Ces actes, dit St.-François de Sales, doivent être fervents, mais courts, et l'on doit se mettre aussitôt à la méditation.

VII. Pour se livrer à la méditation, il faut bannir toute pensée étrangère et dire avec St.-Bernard : *Expectate hic, cogitationes meæ.* O mes pensées ! attendez un moment ; après ma prière j'irai vous reprendre. Pendant l'oraison ne pas laisser errer son esprit sur des objets divers, et, si l'on est interrompu par quelque distraction, ne pas s'en inquiéter, ne pas la chasser avec colère, mais la repousser doucement et retourner à Dieu. Le démon nous tourmente beaucoup par des distractions fréquentes, pendant nos oraisons, afin que nous les abandonnions. Celui qui laisse l'oraison, parce qu'il est distrait, doit savoir qu'il satisfait le démon. Il est impossible, dit Cassien, que nous ne soyons quelquefois distraits dans l'oraison, mais n'y renonçons pas, quelque fréquentes qu'elles soient. St.-François de Sales dit : Quand même, dans nos oraisons,

nous ne ferions pas autre chose que de chasser sans cesse les distractions et les tentations, l'oraison n'en serait pas moins excellente. St.-Augustin a dit que les distractions involontaires ne nous frustrent pas du fruit de l'oraison. *Evagatio mentis quæ fit præter propositum, orationis fructum non tollit*, (in Reg. 3.) Si vous apercevez que les distractions sont volontaires, remédiez à ce défaut en les chassant, mais n'abandonnez pas l'oraison.

VIII. Quand au choix du sujet de l'oraison, il faut commencer par méditer les mystères et les vérités de la foi, où notre âme trouve le plus d'aliment et de facilité. Mais le sujet le plus propre à la méditation, pour une religieuse qui tend à la perfection, c'est la passion de Jésus-Christ. Blosius dit que le Seigneur révéla à plusieurs saintes, entr'autres à Ste.-Gertrude, à Ste.-Brigitte, à Ste.-Mathilde et à Ste.-Catherine de Sienne, qu'il aimait à voir une âme méditer sur sa passion. St.-François de Sales disait que la passion de notre Sauveur doit-être la méditation ordinaire de tous les chrétiens, à combien plus forte raison des épouses de Jésus-Christ? Oh! quel beau livre que la passion de Jésus! là, bien mieux que dans tous les autres livres, on apprend à connaître la malice du péché, la miséricorde et l'amour de Dieu pour les hommes. C'est pour cela que j'ai le projet de mettre à la fin de cet ouvrage quelques pieuses réflexions, sur les textes des Saints Évangélistes, relatifs à la passion du Sauveur. Si Jésus-Christ a souffert la flagellation, le couronnement d'épines, le crucifiement et toutes les douleurs de sa passion, il a eu en vue, sans doute, de nous offrir ces mystères douloureux pour sujet de méditation, afin que, les ayant sans cesse présents à l'esprit, nous y puisions des sentimens d'amour et de re-

connaissance pour le Seigneur. Quand la religieuse est en son particulier, elle peut se servir de quelques livres picux, pour faire son oraison. Ste.-Thérèse suivit cette méthode pendant 17 ans; elle lisait un peu, puis elle méditait; semblable à la colombe qui puise une onde pure dans un clair ruisseau, et lève les yeux au ciel.

IX. L'utilité de l'oraison mentale, consiste moins dans la méditation que dans les affections, les prières et les résolutions, qui sont les trois effets principaux de l'oraison. Ste.-Thérèse disait : *Le profit de l'âme n'est pas de penser beaucoup à Dieu, mais de l'aimer beaucoup*, et cet amour s'acquiert en prenant la résolution de travailler beaucoup pour lui. Les maîtres de la vie spirituelle disent, au sujet de l'oraison, que la méditation est comme l'aiguille, qui tire après elle un fil d'or, composé d'affections, de résolutions et, de prières. Quand vous avez médité sur un point, et que vous vous sentez touchée de quelques bons sentimens, élevez votre cœur à Dieu, et offrez-lui un bon acte d'humilité, de confiance ou de remerciement, et répétez surtout, dans votre oraison, les actes de contrition et d'amour. Ces deux actes sont une chaîne d'or qui lie l'âme à Dieu. Un acte d'amour parfait suffit pour nous obtenir la rémission de tous nos péchés. *Caritas operit multitudinem peccatorum*, (1. Petr. 4. 8.) Le Seigneur n'a-t-il pas déclaré qu'il ne peut haïr ceux qui l'aiment? *Ego diligentes me diligo*. (Prov. VIII. 17.) La vén. sœur Marie Crucifiée (Vie c. 10) vit un jour un globe de feu consumer aussitôt la paille qu'on en avait approchée, ce qui lui fit comprendre que lorsqu'un âme dit un acte sincère d'amour de Dieu, tous ses péchés sont pardonnés. Le docteur Angélique nous apprend que chaque acte d'amour nous fait acquérir

un nouveau degré de gloire. *Quilibet actus caritatis meretur vitam æternam.* Les actes d'amour consistent à dire, par exemple : « O mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses. Je vous aime de tout mon cœur. Je me réjouis de votre félicité. Je voudrais vous voir aimé de tout le monde. Je ne veux que ce que vous voulez. Faites-moi connaître ce que voulez de moi. Je suis prêt à le faire. Faites de moi, et de ce que je possède, tout ce qu'il vous plaira. » Ce dernier acte d'offrande, est surtout agréable à Dieu. Ste.-Thérèse le répétait 50 fois par jour. Remarquez que je ne parle ici que de l'oraison ordinaire, car, si votre âme était unie à Dieu, par un recueillement surnaturel ou infus, sans aucune pensée particulière de quelque-une des vérités éternelles ou de quelque mystère divin, il ne faudrait pas vous forcer de faire d'autres actes que ceux que vous indique si doucement la voix de Dieu. Il suffit de rester seulement uni à Dieu avec une amoureuse attention, craignant d'interrompre l'opération divine par des actes ou des paroles. Ceci ne peut s'appliquer cependant qu'à une âme appelée par Dieu à une oraison surnaturelle : car si telle n'est pas notre vocation, nous ne devons pas nous écarter de la règle ordinaire de l'oraison, qui consiste, comme nous l'avons dit, en méditations et affections. Il vaut mieux que les personnes habituées à l'oraison s'appliquent à faire des affections, que de longs discours.

X. Il faut surtout, dans l'oraison, répéter les mêmes prières, demander à Dieu avec humilité et confiance sa grâce, c'est-à-dire, ses inspirations, la résignation, la persévérance, mais surtout le don de son amour. St.-François de Sales, disait que lorsqu'on a obtenu l'amour de Dieu on a reçu toutes les grâces ; car ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur sans

qu'on les y oblige, éviteront d'eux-mêmes de lui faire la moindre offense, et feront tous leurs efforts pour lui être agréables. Si vous êtes plongée dans l'aridité et la sécheresse, au point de vous sentir comme incapable de faire des actes pieux; il suffit que vous disiez : O mon Jésus, miséricorde ! Seigneur, par pitié, à mon aide ! et cette courte prière, sera peut-être pour vous la plus utile et la plus fructueuse. Le P. Paul Segneri disait que pendant ses études de théologie, il ne faisait dans ses oraisons qu'affections et réflexions, mais, (ce sont ses propres paroles) *Dieu m'ouvrit les yeux; dès lors je me mis à faire des prières; et s'il y a quelque bien en moi, je reconnais le devoir à cette habitude de me recommander à Dieu.* Faites de même, demandez lui ses grâces au nom de Jésus-Christ, et vous les obtiendrez. Le souverain médecin, notre Sauveur, ne peut manquer à la promesse qu'il nous a faite : En vérité je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon père en mon nom, il vous le donnera, *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem, in nomine meo, dabit vobis.* (Jo. xvi. 23.) En résumé, vos oraisons doivent consister en actes et en prières. La Vierge Marie Crucifiée disait, dans un moment d'extase, que la prière est la respiration de l'âme, de même que lorsqu'on respire, tantôt on hume l'air, tantôt on le repousse, ainsi l'âme par la prière, aspire la grâce de Dieu, et par les actes d'offrande et d'amour, se livre tout entière à Dieu.

XI. En terminant l'oraison il est essentiel de prendre toujours quelque résolution particulière, comme, par exemple, de se corriger d'un défaut dans lequel on tombe plus souvent, de mieux pratiquer quelque vertu, de souffrir l'importunité de telle sœur, d'obéir plus exactement à une autre, de se mortifier

en tel point. Ne cessez de répéter ces résolutions, jusqu'au moment où vous aurez acquis une vertu, ou déraciné un vice. Après l'oraison, il est essentiel de mettre en pratique les résolutions qu'on a prises, aussitôt que l'occasion s'en présente. Il est bon, en outre, de renouveler, avant la fin de l'oraison, les vœux de sa profession; c'est une pratique très-agréable à Dieu. Selon la doctrine de St.-Thomas, la religieuse ayant donné à Dieu, le jour de sa profession, par le moyen des vœux, ses biens, son corps et sa volonté, est dès-lors absoute de tous ses péchés. Celle qui renouvelle ses vœux obtient le même résultat; c'est pourquoi je vous engage à le renouveler, cet engagement, non-seulement dans vos oraisons, mais encore dans vos communions, dans vos visites au St.-Sacrement, quand vous vous levez et quand vous vous mettez au lit.

XII. La conclusion de l'oraison consiste 1° à remercier Dieu des lumières qu'on a reçues; 2° à se proposer d'être fidèle aux résolutions qu'on a prises. 3° à demander au Père Éternel pour l'amour de Jésus et de Marie, la grâce de persévérer. A la fin de l'oraison, il faut avoir soin de recommander les âmes du purgatoire et les pécheurs. St.-Jean Chrysostôme disait qu'il ne savait rien qui prouvât mieux l'amour d'une âme pour Jésus-Christ que son zèle à lui recommander ses frères : *Nihil declarat, quis sit amans Christi, quam si fratrum curam aget.* (Hom. 3.) St.-François de Sales dit qu'en finissant l'oraison on doit y choisir un bouquet de fleurs dont on respire le parfum, pendant le reste de la journée; c'est-à-dire une ou deux pensées, qui ont le plus frappé, et s'en nourrir pendant tout le jour. Les oraisons jaculatoires les plus chères à Dieu sont celles d'amour, de résignation

et d'offrande de soi-même. Tachez de ne faire aucune action sans l'offrir d'abord à Dieu, et de ne pas rester un quart d'heure, dans quelque occupation que vous soyez engagé, sans élever votre âme à Dieu, par quelque bonne pensée. Dans un moment de repos, comme quand vous attendez quelqu'un, quand vous vous promenez dans un jardin; comme quand une infirmité vous oblige à rester au lit, unissez-vous à Dieu autant que vous le pourrez. Par le silence, la solitude, et le souvenir de la présence de Dieu, on peut conserver l'impression des sentiments d'amour que l'on a conçu dans l'oraison. Nous parlerons plus en détail de cela dans le chapitre suivant.

XIII. Pour que les religieuses deviennent des âmes d'oraison, il est indispensable qu'elles n'en abandonnent jamais la pratique, même dans les moments d'aridité. Ste.-Thérèse nous a laissé sur cela quelque chose d'admirable. *Le démon sait*, dit-elle dans un de ses écrits, *que les âmes qui s'appliquent à l'oraison avec persévérance, sont perdues pour lui.* Et ailleurs : *Je tiens pour certain que celui qui persévère dans l'oraison, quelque entrave que le démon mette à sa marche, par le péché, parviendra, par la grâce de Dieu, au port du salut.* Elle dit encore : *Celui qui ne s'arrête pas dans le chemin de l'oraison, atteindra au but, quoiqu'un peu tard.* L'amour de Dieu ne consiste pas, dit-elle de nouveau, à languir de tendresse, mais à le servir avec humilité. Et enfin dans un autre ouvrage : « Le Seigneur éprouve ceux qui l'aiment, par l'aridité et les tentations. Bien que toute la vie soit pleine d'aridité, l'âme ne doit pas abandonner la prière; il viendra un temps où le tout vous sera payé avec usure. » Le docteur Angélique dit que la vraie dévotion ne consiste pas dans le sentiment, mais dans le désir et la résolution de se conformer soudain à toutes

les volontés de Dieu. Telle fut la prière de Jésus-Christ dans le jardin, prière aride et pleine d'ennui, et pourtant la plus pieuse et la plus méritoire que l'on ait jamais faite dans le monde. La voici : *Non quod ego rolo, sed quod tu.* (Marc : xiv. 36.) Non ma volonté, mais la vôtre. Ainsi, ma bien-aimée sœur, dans un temps d'aridité, n'abandonnez jamais l'oraison. Si parfois vous ne pouvez résister à l'ennui qui vous accable, au moins reprenez vous-y de temps en temps ; et, par là même, exercez-vous à prier ; bien que vos prières vous paraissent sans résultat et sans fruit. Il faudra dire et répéter. » O mon Jésus, miséricorde ; Seigneur, ayez pitié de moi. Priez et ne doutez pas que Dieu ne vous entende et ne vous exauce. Quand vous vous livrez à l'oraison, ne vous proposez jamais pour fin votre goût et votre propre satisfaction, mais seulement de plaire à Dieu et de connaître ce qu'il attend de vous. Et pour cela priez-le toujours qu'il vous fasse connaître sa volonté ; et vous donne la force de la remplir. Voilà tout ce que nous devons chercher dans la prière, la connaissance des volontés du Seigneur et la force nécessaire pour les exécuter.

PRIÈRE.

O mon Jésus ! pour vous faire aimer des hommes, vous n'avez pu faire davantage. Il suffit de savoir que vous avez voulu devenir homme, c'est-à-dire un ver-misseau, comme nous sommes tous. Vous avez voulu mener une vie de douleur et d'ignominie pendant 33 ans, et enfin la terminer sur un bois infâme : vous avez aussi voulu vous mettre sous les espèces du pain,

pour devenir ainsi la nourriture de nos âmes. Et comment, après cela, avez-vous pu rencontrer tant d'ingratitude, même chez les chrétiens, qui croient cette vérité et qui, malgré cela, vous aiment si peu? Malheureuse! comme eux, par le passé, je me suis montrée ingrate; je me suis appliquée seulement à me satisfaire, sans me rappeler ni vous ni votre amour. Maintenant je connais ma faute et je m'en repends de toute mon âme. Mon Jésus, pardonnez-moi. Maintenant je vous aime, et je vous aime tant, que je préférerais la mort et mille morts à la douceur de ne plus vous aimer. Je vous remercie de la lumière dont vous m'avez éclairée. Donnez-moi la force, ô Dieu de mon âme, de croître de plus en plus dans votre amour. Agréez, pour vous aimer mon pauvre cœur. Il est vrai qu'un temps fut où il vous a méprisé, mais maintenant il adore votre bonté, il vous aime et ne désire rien autre chose que de vous aimer. O Marie, ô mère de Dieu, aidez-moi; je mets toute ma confiance dans votre intercession.

TABLE

DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE I.

	page.
<i>Du mérite des Vierges qui se consacrent à Dieu.</i>	1

CHAPITRE II.

<i>Avantages de l'état religieux.</i>	21
---------------------------------------	----

CHAPITRE III.

<i>La religieuse doit être toute à Dieu.</i>	41
----------------------------------------------	----

CHAPITRE IV.

<i>Désir de la perfection.</i>	58
--------------------------------	----

CHAPITRE V.

<i>Danger de se perdre d'une religieuse imparfaite , qui ne redoute pas les suites de ses imperfections.</i>	76
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE VI.

<i>Suite du même sujet.</i>	90
-----------------------------	----

CHAPITRE VII.

<i>De la mortification intérieure ou du renoncement à son amour propre.</i>	104
§ I. <i>Du détachement de sa propre volonté.</i>	117
§ II. <i>De l'obéissance.</i>	129
§ III. <i>De l'obéissance due aux supérieurs.</i>	136
§ IV. <i>De l'obéissance due aux règles.</i>	147
§ V. <i>Des quatre degrés de l'obéissance parfaite.</i>	165

CHAPITRE VIII.

<i>De la mortification des sens.</i>	180
§ I. <i>De la mortification des yeux et de la modestie en général</i>	192
<i>De la modestie en général.</i>	199
§ II. <i>De la mortification de la bouche.</i>	204
§ III. <i>De la mortification de l'ouïe , de l'odorat et du toucher.</i>	219

CHAPITRE IX.

<i>De la pauvreté religieuse.</i>	
§ I. <i>De la perfection de la pauvreté.</i>	224
§ II. <i>Des degrés et de la pratique de la pauvreté parfaite.</i>	238

CHAPITRE X.

<i>Du détachement des parens et du reste des hommes.</i>	
§ I. <i>Du détachement des parens.</i>	251

§ II. <i>Du détachement du séculier et même des autres religieuses.</i>	260
-------------------------------------------------------------------------	-----

CHAPITRE XI.

De la sainte humilité.

§ I. <i>Des avantages de l'humilité.</i>	271
§ II. <i>De l'humilité d'esprit ou du jugement.</i>	280
§ III. <i>De l'humilité de volonté, ou d'affection.</i>	289
§ IV. <i>Suite du même sujet et plus particulièrement du support des mépris.</i>	300

CHAPITRE XII.

De la charité du prochain.

§ I. <i>De la charité envers le prochain, et surtout de la manière de juger ses actions.</i>	314
§ II. <i>De la charité qu'on doit pratiquer dans ses paroles.</i>	323
§ III. <i>De la charité qu'on doit pratiquer dans ses actions et avec qui il faut la pratiquer.</i>	333

CHAPITRE XIII.

De la patience.

§ I. <i>De la patience en général.</i>	244
§ II. <i>De la patience dans les maladies, la pauvreté, le mépris et les afflictions.</i>	359
§ III. <i>De la patience dans les tentations.</i>	371

CHAPITRE XIV.

De la résignation à la volonté de Dieu.

§ I. <i>Du prix de la résignation à la volonté de Dieu.</i>	382
-------------------------------------------------------------	-----

	page.
§ II. <i>En quoi il faut surtout se résigner.</i>	391

CHAPITRE XV.

De l'oraison mentale.

§ I. <i>De la nécessité de l'oraison mentale pour les religieuses.</i>	401
§ II. <i>Pratique de l'oraison mentale.</i>	413

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.